LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVII — NO 293

MONTRÉAL, SAMEDI, 17 DÉCEMBRE 1966

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux. Neige improbable. Minimum, nuit dernière: 28 Maximum aujourd'hui: 32 APERÇU POUR DIMANCHE Neige légère, Temps doux.

Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR

QUATRE TEMPS

LES ÉMISSIONS TÉMOIGNAGE sur 50 postes du lundi au samedi

L'assemblée législative ajourne ses travaux au 24 janvier

QUEBEC (LeD) — L'Assemblée législative a ajourné ses travaux hier, à l'occasion de la période des fêtes, et elle ne les reprendra que le 24 janvier prochain.

La Chambre a siégé durant dix jours, au terme desquels le lieutenant-gouverneur a sanctionné une série de projets de loi considérés comme "prioritaires" par le gouvernement Johnson. Huit de ces bills avaient été approuvés plus tôt au cours de la semaine par la Chambre basse et un autre — portant modifications à la loi concernant les dettes et les emprunts municipaux et scolaires — avait été adopté en troisième lecture hier seulement avant d'être expédié au Conseil législatif.

Rapport sur l'accessibilité

Plutôt, le ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, avait rendu public le rapport du comité du plan de l'accessibilité générale à l'éducation et annoncé que le gouvernement présenterait dès la reprise des travaux parlementaires, le 24 janvier, le projet de loi visant à donner un cadre juridique aux institutions qui veulent se regrouper pour dispenser l'enseignement préuniversitaire et professionnel (loi-cadre sur les instituts).

Il a précisé que ce projet de loi sera soumis au comité parlementaire de l'éducation dont les membres auront alors à leur disposition toute la documentation qui leur permettra une étude approfondie. Quant à la "mission" qui a été constituée récemment pour étudier la question, elle commencera d'ici là à colliger les projets d'organisation de l'enseignement pré-universitaire et profes-

Voir page 10: l'Assemblée

La circulation aérienne ne sera pas affectée

La grève des contrôleurs est évitée de justesse, sans recours à une loi d'urgence

par Jean-V. DUFRES

OTTAWA — Au grand soulagement de la Chambre qui n'aura pas à siéger aujourd'hui, au grand soulagement du gouvernement qui peut maintenant mettre au panier sa mesure législative d'urgence, le président du Conseil du Trésor et ministre du revenu, M. E. J. Benson, pouvait annoncer hier aux Communes après 48 heures de négociations ininterrompues, la conclusion d'une entente entre le gouvernement et les contrôleurs de la circulation aérienne à l'emploi du ministère des transports.

La grève qui devait paralyser les mouvements aériens sur toute l'étendue du territoire, dès mardi prochain, pour la première fois dans l'histoire de l'aviation canadienne, n'aura pas lieu et c'est de justesse que les contrôleurs ont échappé au joug d'une loi spéciale que le parlement s'apprêtait à adopter ce matin même, car le gouvernement était résolument déterminé d'éviter la grève à tout prix.

Il ne reste plus aux quelque 750 contrôleurs qu'à ratifier l'entente intervenue hier après-midi, qui a accorde aux employés une hausse d'environ 13 p.c., "substantiellement inférieure", a déclaré M. Benson, à celle que recommandait le juge Robinson dans son rapport remis au gouvernement en novembre sur les exigences particulières de leur difficile métier.

Les contrôleurs touchent actuellement, à l'échelle maximum, $9,528 par an. Ils réclamaient $11,820, selon les calculs de M. Benson, soit une hausse de $2,292. L'entente conclue hier leur accorde $10,900, soit une hausse de $1,372, suivant les données encore approximatives que nous avons pu recueillir hier soir.

Cette augmentation comprend, d'un seul bloc, une allocation d'efforts — les contrôleurs sont soumis dans leur travail à une très forte tension psychologique, source d'ulcères à l'estomac notamment — et l'augmentation de traitement elle-même.

Sur ce point, le gouvernement a cédé. En effet, dans le cours des négociations, le Trésor avait insisté sur la nécessité de distinguer nettement, dans le calcul, entre la prime et l'augmentation, pour éviter qu'une hausse globale n'ait des répercussions trop fortes sur l'échelle des salaires dans les autres secteurs de la fonction publique.

M. Benson s'est dit convaincu cependant que l'augmentation, même accordée globalement, n'aura pas de répercussions nocives, et cependant les contrôleurs sont satisfaits que le principe de la prime d'effort — ou de "stress" ait été reconnu.

Outre l'augmentation, rétroactive à juin dernier, alors que les contrôleurs avaient déjà touché la deuxième tranche d'une hausse provisoire de 15 p.c., l'entente leur accorde une augmentation anticipée de 3 p.c. à compter du 1er juillet 1967, soit à l'échéance de l'actuel contrat, donc avant même que la convention suivante ne soit négociée.

Cette concession découle du fait que les parties ont mis 18 mois à s'entendre sur l'accord actuel dont la portée réelle remonte au 1er juillet 1965. Normalement, les négociations auraient duré moins longtemps et les contrôleurs seraient déjà en train de négocier leur prochaine convention. Il s'agit là bien sûr d'une hausse que l'on ne saurait ajouter aux 13 p.c. consentis sous l'empire de l'actuelle convention. Si l'on ajoute cette dernière hausse à l'augmentation provisoire de 15 p.c. déjà perçue en juin dernier, c'est à 28 p.c. approximativement, que s'élève l'augmentation totale consentie au 1er juillet 1965.

M. Benson estimait les réclamations des contrôleurs à 40 p.c. au 1er juillet 1967.

Les prochaines négociations, il va sans dire, se dérouleront dans un contexte entièrement différent. L'adoption prochaine de projets de loi reconnaissant à la fonction publique le droit à la négociation collective va modifier considérablement les rapports entre le gouvernement et les fonctionnaires.

A l'heure actuelle, les hausses sont déterminées arbitrairement par le gouvernement et ce n'est que par un recours à la grève, pourtant interdite, que les contrôleurs ont pu avoir gain de cause. Contraints d'utiliser ce moyen extrême, les contrôleurs se voyaient menacés, inversement, d'un recours en soi aussi peu conciliant: la loi d'urgence. Il n'y avait pas de quoi créer un climat bien harmonieux.

La déclaration de M. Benson en Chambre sur le règlement

oVir page 10: La grève

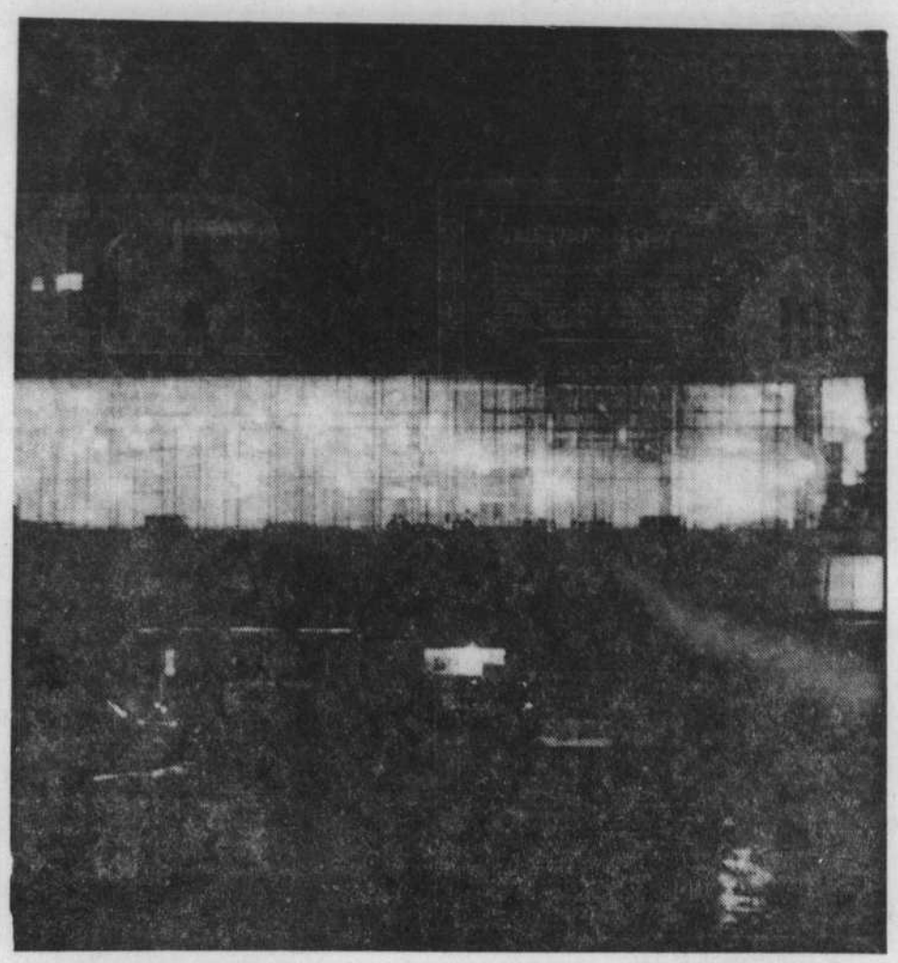

Pour que puisse se dérouler, en même temps que l'Expo, le plus prestigieux festival du spectacle qui se puisse rêver, il faut à Montréal terminer ses théâtres. Jour et nuit, à l'Expo-Théâtre de la Cité du Havre, comme à la Place des Arts (ci-dessus) où prennent forme le théâtre du Port-Royal et le théâtre Maisonneuve, les ouvriers travaillent d'arrache-pied. On trouvera, à la page 5, des renseignements sur le Festival mondial 1967 et les commentaires de notre chroniqueur de l'Expo.

Sanctions obligatoires contre la Rhodésie

NATIONS UNIES — La Grande-Bretagne a obtenu hier soir du Conseil de sécurité sa première proclamation de sanctions internationales obligatoires depuis la création des Nations unies. Le fameux chapitre sept de la charte n'avait été auparavant invoqué qu'une seule fois, en 1949, pour obtenir un cessez le feu en Palestine, mais aucune sanction ne fut alors mise en oeuvre.

Ces premières sanctions internationales ont été forgées par le Conseil de sécurité, à très peu de chose près et au prix de concessions relativement mineures aux exigences africaines, sur le modèle présenté par la Grande-Bretagne par la réalisations de ses desseins envers la Rhodésie, colonie rebelle.

Les Africains avaient demandé ce qui aurait représenté à la fois une répression armée de la rébellion rhodésienne, une croisade politique et un blocus des ports d'Afrique du sud et du Mozambique. Ils ont obtenu un embargo pétrolier que le secrétaire d'Etat au Foreing Office, M. Georges Brown, en présentant au Conseil de sécurité le projet britannique, avait accepté d'avance à condition qu'il soit énoncé en termes généraux ne comportant pas l'obligation d'intervenir de force contre les infractions qui pourraient se produire de la part de l'Afrique du sud ou du Portugal.

Le soutien de l'Union soviétique et de la Bulgarie n'a pas été suffisant pour permettre aux délégations africaines du Conseil de pousser la Grande-Bretagne, soutenue, elle, par les Etats-Unis, au delà des limites contre la rébellion des tenants de la suprématie blanche à Salisbury.

In extremis, la Gde-Bretagne avait consenti à accentuer la pression économique qu'elle se propose d'exercer avec l'autorité du Conseil de sécurité sur sa colonie rebelle en ajoutant à un embargo sur les principales exportations rhodésiennes, une prohibition de la fourniture à cette colonie d'avions et de véhicules à moteurs, ainsi que l'outillage et les pièces détachées pour le montage et les réparations de ces avions et véhicules.

Cette prohibition pourrait évidemment constituer un grave handicap pour la Rhodésie du Sud si elle était appliquée par les pays voisins. Or, parmi eux, l'Afrique du Sud et (en tant que puissance administrante du Mozambique) le Portugal, n'ont pas d'empressement à se conformer aux décisions des Nations unies.

L'embargo sur les principales exportations rhodésiennes, quoi qu'en aient pu dire les orateurs africains, peut, en revanche, constituer une sanction à la fois lourde et puissante : par ses tabacs, son sucre, son chrome, son minerai de fer, sa fonte, son amiante,

Voir page 10: Sanctions

Le bill 15 n'a pas comblé l'écart de revenus entre catholiques et protestants

par Gilles GARIÉPY

Le bill no 15, qui a été adopté en 3e lecture hier à l'Assemblée législative, ne supprime pas l'écart entre les revenus dont disposent respectivement les commissions scolaires catholiques et protestante de l'île de Montréal, pour l'éducation de chacun de leurs élèves. Cet écart, qui était "criant" jusqu'en 1964, en faveur des protestants bien entendu, a été réduit progressivement à mesure que la législature provinciale était appelée chaque printemps à trancher le litige fiscal entre le Protestant School Board of Greater Montreal et la Commission des écoles catholiques de Montréal. De compromis en compromis, de solution "cinquante-cinquante" en solution "fifty-fifty", on s'est approché en 1964, puis en 1965, puis en 1966 d'une égalisation réelle des revenus de chacune des commissions — mais sans jamais l'atteindre.

Cette fois, la législature n'a même pas eu à imposer d'elle-même son compromis déjà classique entre la revendication de la CECM pour une péréquation fiscale intégrale et celle du PSBGM pour le maintien du statu quo au nom des droits acquis. Les deux organismes, qui ont fini par comprendre le truc, se sont eux-mêmes entendus cette année pour accepter un bill public apportant un nouveau compromis dans la veine des deux premiers. Les législateurs, tant ministériels que de l'opposition, ont ratifié la bonne entente enfin venue spontanément, à peu près sans la débattre.

Comme l'ont annoncé les journaux d'hier, le bill no 15 a pour effet : 1) de porter le taux de la taxe foncière aux fins scolaires, payée par les entreprises commerciales et industrielles, à $2.25 par $100 d'évaluation dans le territoire du PSBGM. Ce taux était l'année dernière de $2.20 ; il était redescendu de lui-même à $2.00 à l'expiration de la loi qui l'avait porté à $2.20, soit au 1er avril dernier, mais ceci relève de la chinoiserie administrative. Concrètement, le taux de taxe est relevé en fait de $0.05 par $100 d'évaluation dans le cas des entreprises, soit de $2.20 à $2.25 ; le taux de la taxe imposée aux proprios catholiques et protestants demeure au niveau fixé en mars 1966, c'est-à-dire à $1.25 le $100 d'évaluation.

2) De modifier le partage du produit de cette taxe de manière à réduire de 18 p.c. à 16 p.c. la part garantie du Protestant School Board. Les commissions catholiques dont le territoire coïncide avec celui du PSBGM voient inversement leur part remonter collectivement de 82 à 84 p.c. La Commission des écoles catholiques de Montréal, la plus importante des commissions catholiques, retire elle-même 75.6 p.c. du montant global touché par l'ensemble des commissions catholiques.

Ces deux mesures augmentent évidemment les revenus des commissions catholiques et diminuent ceux de la commission protestante. Mais elles n'ont pas pour effet d'assurer à chaque commission un revenu égal pour chaque écolier. Il aurait fallu, pour que cet objectif soit atteint, que la part du PSBGM

oVir page 10: Ecoles

Michel Debré sera au Canada à la mi-janvier

PARIS — M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances, se rendra au Canada du 12 au 15 janvier prochain. Pendant son séjour, M. Debré recevra le diplôme de docteur "honoris causa" de l'université de Sherbrooke et aura des conversations avec les membres du gouvernement canadien et des représentants du monde économique et financier.

Après les heurts de ces dernières années, l'OTAN retrouve son unité

de notre envoyé spécial, Jean TAINTURIER

PARIS — C'est dans un climat nettement détendu que les ministres des affaires étrangères et de la défense de l'Alliance atlantique se sont séparés hier soir après la rédaction d'un communiqué particulièrement long et qui met l'accent sur la détente entre l'Est et l'Ouest.

Quatre points retiennent en effet l'attention, après ces trois jours de discussions militaires et politiques : l'unanimité sur la nécessité de poursuivre les contacts bilatéraux avec l'Est; "l'avis de décès" officiel de tout projet de force nucléaire multilatérale, par la création du comité permanent de planification nucléaire; troisièmement, les perspectives encourageantes d'un accord sur la non prolifération nucléaire à la suite de l'abandon officiel de cette idée de force nucléaire commune; enfin, l'orientation nouvelle de la politique allemande clairement exposée par le nouveau ministre des affaires étrangères M. Willy Brandt.

Au sein de la délégation canadienne, on se réjouit de ce climat de détente retrouvé, de même d'ailleurs qu'au sein de la délégation française où on n'est pas sans souligner que l'Alliance atlantique vient d'adopter sur les questions nucléaires et des contacts bilatéraux avec l'Est des positions que Paris défend avec ardeur depuis plusieurs années.

Il faut indiquer également que la création du comité de planification nucléaire répond directement a un voeu formulé par le Canada à la réunion de l'OTAN qui se tenait à Ottawa au printemps 1963. M. Paul Martin avait alors insisté sur la nécessité d'une étroite coopération dans le domaine de la planification nucléaire et indirectement écarté le projet de la ML F. Une autre suggestion canadienne se retrouve dans le communiqué : étude d'ensemble de l'orientation de l'OTAN et de l'Alliance. Cette initiative avait été prise par le Canada en 1964 et reprise cette anée par la Belgique.

Enfin, le Conseil de l'OTAN a retenu l'idée exposée par M. Martin d'une réduction graduée et réciproque possible des forces militaires en présence en Europe, compte tenu de la nette amélioration du climat politique constatée depuis quelque temps entre l'Est et l'Ouest.

Enfin, tout indique que le Canada sera appelé à faire partie du comité de planification nucléaire, pour une période d'un an, en compagnie des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Hollande et de la Turquie. Il n'y a officiellement aucun membre permanent mais seuls les Américains, les Anglais, les Allemands et les Italiens seront régulièrement réélus.

En conclusion, tout indique que l'Alliance a maintenu ou retrouvé son unité sur les grandes questions politiques. Les Allemands semblent quant à eux satisfaits aujourd'hui de la formule du comité de planification et devraient prochainement réaffirmer nettement leur opposition à des armements nucléaires nationaux. Cette déclaration devrait dès lors ouvrir à Genève les portes à un accord international sur la non-prolifération.

Bilan positif donc surtout après les heurts de ces dernières années. L'Alliance a subi de profonds changements. Elle ne sera plus ce qu'elle était mais la France a déclaré qu'elle continuera à en faire partie après 1969, dans les domaines non militaires naturellement.

M. Martin: un bilan "positif"

PARIS — "Le bilan de la présente session du conseil ministériel de l'OTAN me paraît positif", a déclaré hier soir à la presse, le ministre des affaires étrangères du Canada, M. Paul Martin.

Le ministre a fait valoir à ce sujet que plusieurs thèmes chers au Canada ont été retenus :

— La proposition du ministre belge des affaires étrangères sur un réexamen de l'état de l'Alliance avait déjà été formulée par le Canada en 1964;

— L'étude d'une réduction réciproque, graduelle et équilibrée des forces armées à l'est et à l'ouest répond à une suggestion avancée hier matin par le représentant canadien.

Les perspectives de conclusion d'un accord sur la non-prolifération des armes nucléaires qu'a toujours appuyé le Canada sont favorables. Ottawa y a d'ailleurs apporté hier sa contribution par la signature à la Nouvelle-Delhi d'un accord au terme duquel la production, à des fins exclusivement pacifiques, du deuxième réacteur atomique qui

Voir page 10: M. Martin

La CSN veut influencer tous les niveaux de gouvernement

et crée à cette fin des comités d'action politique

De notre envoyée spéciale, Evelyn DUMAS-GAGNON

ARVIDA — La CSN veut créer des comités syndicaux d'action politique dans tous les comtés fédéraux et provinciaux, ainsi qu'aux niveaux municipal et scolaire. Il s'agira d'établir sur une base permanente les comités improvisés à l'occasion de la récente série de rencontres entre les militants de la CSN et les députés fédéraux du Québec, en marge du problème des unités nationales de négociation.

A son congrès de 1962, après les victoires spectaculaires du Ralliement des créditistes dans certains comtés ouvriers, la CSN avait créé une commission d'action politique au niveau supérieur de la centrale. Les activités de cette commission ont été de brève durée, et n'ont produit aucun résultat.

Interrogé hier à ce sujet, le président, M. Marcel Pepin, a déclaré que la formule qui est maintenant proposée est très différente de la première : elle s'adresse aux militants de la base, plutôt qu'aux dirigeants supérieurs, et elle sera centrée sur des problèmes concrets et bien délimités. "Quand on réunit des gens pour les faire discuter de l'éducation en général ou autres abstractions, a-t-il dit, on risque de les perdre après la première réunion. Mais c'est une tout autre affaire quand on aborde des sujets très actuels qui font vibrer les travailleurs."

M. André l'Heureux, conseiller auprès du président de la CSN, a déclaré hier au bureau confédéral de la centrale que les récentes rencontres entre les militants et les députés fédéraux ont été très bien accueillies par les membres. Quelque 1,500 militants de la base ont rencontré 59 députés. Parmi ces députés, 35 libéraux, huit créditistes, cinq conservateurs et deux

Voir page 10: La CSN

Laporte : le moment est peut-être venu de créer une banque de financement municipal

par Paul CLICHE

QUEBEC — L'ancien ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, s'est demandé en Chambre hier si le temps ne serait pas venu pour le gouvernement de songer à la création d'une banque de financement municipal pour aider les municipalités de la province à se procurer les sommes d'argent dont elles ont besoin pour leurs travaux publics à des conditions qui ne constituent pas un fardeau trop lourd.

La suggestion du député de Chambly est survenue pendant l'étude du bill No 17 qui essentiellement permet aux municipalités d'emprunter, avec le consentement du gouvernement, à un taux supérieur à 6 p.c.

M. Laporte a expliqué que le taux très élevé des emprunts municipaux et scolaire devient un problème qui s'aggrave de jour en jour. Il a cité des statistiques pour appuyer sa thèse faisant allusion aux cas de 39 municipalités qui, toutes, au cours des derniers mois, ont dû emprunter à un taux supérieur à 10 p.c. et qui n'ont pas, non plus, réussi à vendre leurs obligations en haut de 90 p.c. de la valeur réelle.

Le député de Chambly a rappelé qu'en 1963, l'actuel ministre des affaires municipales, M. Paul Dozois, avait lui-même souligné la nécessité d'une telle banque de financement.

Selon M. Laporte, plusieurs formules pourraient être adoptées : le gouvernement pourrait grouper lui-même les émissions d'obligations puis irait sur le marché en obtenant des conditions d'emprunts qui seraient certainement plus avantageuses ; ou une deuxième formule : on pourrait créer un organisme central qui grouperait les emprunts municipaux qui encore là pourraient être faits à des conditions plus avantageuses que maintenant puis distribuerait les sommes aux diverses municipalités. La distribution elle-même pourrait se faire selon diverses modalités.

M. Laporte a rappelé qu'il existe en Europe et même en Alberta de ces banques de financement municipal, notamment celle de Belgique qui serait particulièrement efficace et puissante. Il a aussi rappelé qu'il avait fait étudier la question par une commission en 1963 — la commission Lemay, composée de M. Henri-Paul Lemay, M. Turgeon, vice-président de la commission des affaires municipales, et M. Jean Ostiguy.

Les conclusions de la commission n'avaient cependant pas été favorables à l'idée à ce moment-là principalement à cause de l'état du marché, a soutenu M. Laporte. "Or, il arrive que la situation est complètement renversée et que petites et grandes municipalités rencontrent également des difficultés considérables à emprunter à des conditions qui soient acceptables (...) Je dis donc que la situation s'est complètement renversée et que le temps est venu de nous demander si le gouvernement de la province de Québec ne doit pas faire un effort spécial pour éviter que toutes les municipalités ne soient étouffées par leurs emprunts à des taux qui n'ont plus aucune relation avec la capacité de payer des citoyens."

En terminant, il a cependant admis que la création de cette banque de financement municipal ne serait pas sans soulever des problèmes : ainsi, le fait que ce nouvel organisme occuperait le même champ d'emprunts que le gouvernement provincial, la ville de Montréal ou le gouvernement fédéral, par exemple, et par conséquent irait puiser ses fonds aux mêmes sources (les grandes compagnies d'assurances, sociétés de placements, etc.). Il y aurait aussi les problèmes soulevés par le fait qu'on se priverait des sources de financement privées locales et celui de la possibilité de désorganiser les moyens et les petits courtiers en valeurs. Mais le député croit qu'il serait possible d'éviter ces écueils.

Le ministre des affaires municipales, M. Dozois, a souligné un autre aspect de la question qui avait incité la commission Lemay à conclure négativement : un fonds de financement de ce genre obligerait les bons à payer pour les moins bons parce qu'il s'établirait une moyenne des coûts d'emprunts.

D'autre part, le député libéral de Mercier, M. Robert Bourassa, a suggéré que le gouvernement étudie la possibilité de permettre l'émission d'obligations exemptes d'impôts, système qui est appliqué aux Etats-Unis, par exemple.

Le ministre Dozois a répondu que le gouvernement ferait connaître sa politique fiscale, aussi bien dans le domaine municipal qu'ailleurs, dans le discours du budget.

Un syndicat de l'Ontario – le premier – s'affilie à la CSN

De notre envoyée spéciale

ARVIDA — La CSN a désormais une tête de pont à Toronto, coeur industriel et culturel du Canada anglais. Le bureau confédéral de la centrale a accepté hier d'affilier un groupe de 250 travailleurs de la construction autrefois membres d'une section de l'Union internationale des charpentiers-menuisiers, les "resilient tile workers" (poseurs de tuiles et de tapis).

En même temps qu'il acceptait la demande des travailleurs torontois en cause, le bureau confédéral a confié à un sous-comité de l'exécutif le soin d'étudier les structures que la CSN pourrait proposer aux membres qu'elle recrute hors du Québec, "afin, a précisé le président, M. Marcel Pepin, que les travailleurs des autres provinces qui viennent se joindre à nous ne soient pas tenus d'adopter une structure qui ne soit pas la leur." Ce comité fera rapport à la prochaine réunion du bureau, au début de l'année.

La CSN avait déjà un certain nombre d'affiliés hors du Québec, mais c'étaient soit des groupes frontaliers (Ottawa, Hawkesbury), soit des groupes directement liés à une section industrielle importante au Québec (les travailleurs de l'Alcan de Terre-Neuve). Ce qu'il y a de neuf dans la situation actuelle ? "Il s'agit de Toronto," répond M. Pepin.

En octobre, l'agent d'affaires du nouveau syndicat CSN de Toronto, M. Mike Scanlon, avait pris l'initiative de venir au congrès de la centrale offrir l'appui de ses membres à une grève de la CSN. Par la suite, en novembre, le groupe a demandé d'être intégré à la centrale québécoise. Suivant les conseils de ses avocats, la CSN leur a recommandé de se dégager d'abord de leur union internationale, ce qu'ils ont fait le 14 novembre. Ils devront maintenant demander une nouvelle accréditation à la Commission des relations ouvrières de l'Ontario.

Voir page 10: UN SYNDICAT DE L'ONTARIO

Chambly veut se faire rembourser $419,333 par Steventon Potteries

La cité de Chambly a déposé en Cour supérieure un bref d'assignation demandant que Steventon Potteries Ltd. et Cyril Ancliffe, secrétaire de la compagnie, Pierre Demers et Rolland Daoust, respectivement ancier greffier et ancien maire de la ville de Fort-Chambly, lui remboursent la somme de $419,333.28.

Cette poursuite fait suite au mémoire présenté il y a deux jours au ministre des affaires municipales et au ministre de l'industrie et du commerce, sollicitant une subvention de $35,000 pour aider la cité de Chambly à sortir du "marasme financier". La cité est née en 1965 de la fusion de Chambly et de Fort-Chambly, et les faits incriminés sont survenus avant l'annexion des deux villes.

Selon la déclaration des procureurs de la cité de Chambly, Lacroix, Viau et associés, l'ancienne municipalité de Fort-Chambly a accepté en mars 1965 de prêter à Steventon Potteries la somme de $400,000 concernant l'achat d'un terrain du parc industriel, somme payable comptant à la signature du contrat de vente entre les deux parties.

Aucun contrat n'a été signé à ce jour. Or, selon le bref, MM. Daoust et Demers, "sans autorisation du conseil, illégalement et sans droit", ont remis à Steventon Potteries deux chèques : l'un, le 26 mars 1965, au montant de $360,000; le second, le 2 août 1965, au montant de $15,000, pour un total de $375,000.

Ces chèques auraient été "acceptés et encaissés illégalement, de mauvaise foi et sans droit" par la compagnie, au su de ses administrateurs, dont M. Ancliffe. Ce dernier, "bien au fait de la situation, n'a rien fait pour corriger cette situation, alors qu'en sa qualité de secrétaire de la compagnie, il pouvait intervenir, puisqu'il avait déjà signé la promesse de vente pour la compagnie".

Les administrateurs actuels de la cité de Chambly soutiennent que le versement de cette somme "a été fait indûment et par erreur alors que la ville de Fort Chambly n'avait aucune dette civile ou naturelle envers la compagnie". Ils demandent donc que Steventon Potteries et son secrétaire, de même que l'ancien maire et l'ancien greffier de Fort-Chambly, soient conjointement et solidairement tenus de rembourser la somme de $375,000, plus les intérêts de $44,333.28, pour un total de $419,333.28, avec dépens.

Les défenseurs devront comparaître d'ici dix jours en Cour supérieure, à Montréal, pour répondre à la déclaration de la cité de Chambly.

Dans son mémoire au gouvernement provincial, Chambly affirme que les problèmes actuels de la municipalité viennent de ce que la fusion des deux villes a été faite sans étude préalable, ainsi que de la mauvaise gestion d'un parc industriel de 10 millions de pieds carrés établi à Fort-Chambly avant la fusion, au coût de $588,932.

En plus de requérir une aide financière, Chambly suggère des modifications aux lois aux méthodes administratives actuelles concernant la fusion des municipalités et les fonds industriels, "pour que soient évitées dans l'avenir d'autres tragédies comme celle que nous vivons", selon les mots du maire Maurice Tanguay.

Lévesque : certains comtés sont des "bourgs pourris"

QUEBEC. — "Il est temps qu'au Québec on se civilise un peu," a lancé jeudi soir M. René Lévesque, ancien ministre de la famille et du bien-être dans le cabinet Lesage, alors qu'il soulevait la question de la carte électorale.

Qualifiant certains comtés de "bourgs pourris", l'ancien ministre en a imputé la faute à la Confédération et une certaine responsabilité au parti libéral.

M. René Lévesque, qui prenait la parole devant les membres du club Richelieu de Ste-Foy, en banlieue de Québec, a souligné que le rapport Grenier avait recommandé au parti libéral, au pouvoir dans le temps, une refonte de la carte électorale de la province afin d'effectuer "une juste répartition de la population" dans les 95 comtés qui existaient alors.

Le député de Laurier a relevé que lors de l'institution de la Confédération, 11 comtés habités par des anglophones ont hérité de garanties de droits par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Les bornes de ces comtés ne peuvent être changées sans l'assentiment de la majorité des électeurs.

De plus, pour changer ces comtés, on doit avoir l'assentiment du Conseil législatif à majorité Union nationale.

"On se trouve dans une impasse," a noté M. Lévesque. "A cause d'une formule aussi vieille, on entretient des distorsions incroyables qui déforment la démocratie."

L'ancien ministre Lévesque a cité à titre d'exemple les cas des comtés de Laval dans Montréal, où il y a 120,000 électeurs et celui de Bagot, comté de l'actuel premier ministre, M. Daniel Johnson, où on trouve moins de 10,000 électeurs.

Dans un autre ordre d'idée, le député de Laurier a déploré le système actuel de financement des partis politiques.

Selon lui, "on entretient un faux mystère autour du financement de partis politiques par habitude de bonne compagnie, par tradition et par hypocrisie".

M. Lévesque croit qu'une formule pour enrayer cette attitude serait peut-être de payer officiellement pour le maintien des partis politiques sérieux.

"Il est évident que le financement des partis, doit se payer, c'est sûr, mais pas avec un argent secret, extorqué," a lancé l'ancien ministre en ajoutant que l'ensemble des citoyens devrait payer pour le financement des partis ce qui coûterait moins cher qu'un système tel que celui qui existe présentement.

"Ce financement, a précisé le député de Laurier en parlant du système actuel, mène à la fraude fiscale et tous les petits payeurs de taxe doivent boucher les trous qui manquent."

Finalement, faisant allusion au rapport Barbeau qui vient d'être déposé et qui traite du financement des partis politiques au Canada, M. Lévesque a dit que le chapitre touchant le Québec est d'une teneur "à faire dresser les cheveux sur la tête".

Nombreuses accusations contre la propriétaire d'un hôpital

QUEBEC — Une quarantaine d'accusations ont été portées contre la propriétaire et l'infirmière en chef de l'hôpital Sainte-Claire de Charlesbourg, en banlieue de Québec.

Mme Claire Létourneau-Bélanger, 55 ans et Mme Léandre Raymond-Renaud 55 ans, respectivement propriétaire et infirmière en chef ont été accusées d'avoir mis en danger la vie d'un certain nombre de personnes en ne remplissant pas leurs obligations.

Les accusations ont été portées en vertu des articles 408, 186 et 21 du code criminel qui sont ceux touchant les devoirs tendant à la conservation de la vie.

Les plaintes sont échelonnées sur une période allant du 1er janvier 1963, au 29 novembre 1966, date à laquelle le ministère de la santé a ordonné l'évacuation et la fermeture de l'hôpital Sainte-Claire.

La décision de fermer cette institution avait été prise à la suite d'une enquête menée par la Sûreté provinciale et celle de Charlesbourg.

Des irrégularités avaient été découvertes entre autres que la nourriture donnée aux 27 patients laissait à désirer.

L'hôpital Sainte-Claire, qui était en activité depuis neuf ans, comptait 28 lits et n'avait pas de médecin attitré. Les patients devaient s'assurer les soins de leur propre médecin.

ARTEC accepterait une offre de 7 pour cent de Radio-Canada

L'Association canadienne des employés de la radio et de la télévision (ARTEC) acceptera probablement l'offre d'une hausse de salaire de 7 pour cent que lui a faite Radio-Canada. Cette offre fait suite à une réouverture du contrat conclu le 1er avril dernier et qui prévoyait des hausses de 3 pour cent en 1966 et 3 pour cent en 1967.

L'ARTEC représente quelque 2,300 employés de bureau et annonceurs à la Société d'Etat. M. Paul Rousseau, vice-président général du syndicat, a déclaré hier qu'un premier sondage indique que l'offre de Radio-Canada est acceptée "en principe" mais le syndicat ne connaitra pas l'avis des divers groupes de membres avant la fin de la semaine.

L'offre prévoit une hausse de 4 pour cent rétroactive au 1er octobre et une autre de 3 pour cent le 1er avril ; elle s'ajouterait aux 6 pour cent déjà prévus.

ARTEC, s'appuyant sur une clause du contrat collectif, a demandé la réouverture des négociations en invoquant les importants changements dans la conjoncture économique survenus depuis que l'accord a été conclu en 1965. Le syndicat avait en effet conclu une nouvelle entente plusieurs mois avant l'expiration de la précédente.

Les jeunes commis gagnent présentement entre $2,444 et $2,845 par année ; les sténographes entre $2,891 et $4,104; les annonceurs, le personnel des ventes et les commentateurs entre $5,191 et $10,219.

Dozois soumet un budget d'appoint de $42,000,000

QUEBEC. — Le ministre des finances, M. Paul Dozois, a déposé en Chambre jeudi un budget supplémentaire de $42,089,800, dont la majeure partie est consacrée au ministère de la santé.

Le ministère de la santé recevra $33,823,000, dont $23,508,000 seront consacrés à l'assurance-hospitalisation et $10,315,000 au traitement des maladies mentales et aux subventions aux institutions pour malades mentaux.

Le budget supplémentaire sera étudié au cours des prochaines heures puis adopté avant que les chambres n'ajournent pour les vacances des fêtes, vraisemblablement au cours de la journée de vendredi.

Le présentation de ce 2ème budget supplémentaire portera à $2,106,755,600 les dépenses prévues par le gouvernement au cours de l'année financière 1966-67. Le budget original, déposé par l'ancien ministre des finances et premier ministre, M. Jean Lesage, se chiffrait à $2,063,146,800.

M. Dozois avait déjà présenté un premier budget supplémentaire de $1,519,000 au début du mois.

EN ONDES BIENTOT

CJRM-FM
93.5 mcs
AU CADRAN FM
LA RADIO PAR EXCELLENCE

BUREAUX ET STUDIOS
3500, Parc Lafontaine
Montréal - Tél.: 527-3651

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DIETETISTES

Diététistes demandées.
S'adresser au Bureau du personnel,

Hôpital Ste-Jeanne-D'Arc,
3570, rue St-Urbain, Montréal.

LA CAISSE POPULAIRE DE ROUYN
demande
UN GERANT
Actif de $3,000,000.

Salaire selon expérience et compétence.
Les demandes d'emploi accompagnées d'un curriculum vitae complet devront être reçues avant le 26 décembre 1966 et être adressées à :

Antonio Bissonnette, président,
Caisse Populaire de Rouyn,
Case Postale 546, Rouyn.

Directeur général des études au niveau élémentaire

Trois commissions scolaires locales du nord-est de Montréal, groupant 3,000 élèves, ont créé un service commun de direction générale des études à l'élémentaire.

Les candidats doivent écrire en donnant leur nom, adresse, no de téléphone, âge, qualifications et expérience dans l'enseignement ou le directorat.

C.P. 130, Terrebonne, P.Q.

LA COMPAGNIE CANADIENNE
DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967
CHERCHE
UN AGENT POUR SON BUREAU DE PLACEMENT

Il sera chargé d'établir des contacts avec les employeurs en vue de leur soumettre la candidature des employés de l'Expo dont l'emploi est sur le point de prendre fin.
Le candidat retenu devra être bilingue et avoir une expérience d'au moins trois ans dans le domaine du placement dans des occupations de type professionnel, technique ou clérical.
D'excellents avantages sociaux sont assurés ainsi qu'un salaire proportionnel à la fonction.
Les candidats à ce poste devront soumettre leur demande d'emploi en indiquant leur expérience et leurs exigences de salaire.

Service du Personnel
COMPAGNIE CANADIENNE DE
L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967
1, Place Ville-Marie
Montréal, Québec

Les renseignements fournis seront strictement confidentiels

Poste ouvert à la Commission Scolaire Régionale Youville
Pour un directeur de l'enseignement professionnel

EXIGENCES:
— Scolarité minimum: 16 ans
— Formation spécialisée dans un domaine technique
— Expérience pratique dans l'industrie et l'éducation

FONCTIONS:
Avec la direction générale
— Voir immédiatement à l'organisation de l'initiation au travail
— Voir à l'organisation des métiers dans nos futures écoles polyvalentes
— Organiser, administrer et superviser les programmes d'enseignement
— Sélectionner et contrôler l'outillage et le potentiel d'atelier en collaboration avec les responsables actuels des différentes matières techniques et professionnelles.

DATE LIMITE DU CONCOURS:
30 décembre 1966
Salaire selon convention

Faire parvenir "curriculum vitae" et références à:

M. Florent Grandbois, directeur général
Commission scolaire régionale Youville
200, boulevard Salaberry
Châteauguay, Quebec

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES MILLE ISLES
RECHERCHE
UN PROFESSEUR SPECIALISE
(masculin ou féminin) pour l'enfance exceptionnelle
— Qualifications : minimum brevet B spécialisé
— Expérience au moins 1 an

S'adresser à: M. J.-Raymond Gendron
216, boul. Laval
Sainte-Rose de Laval

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL
CITE DE HULL
OFFRE D'EMPLOI
ÉVALUATEUR ADJOINT

POSTE : L'adjoint assiste l'évaluateur de la Cité et le remplace en son absence. La partie technique du service relève de sa compétence et de son autorité. Le titulaire à ce poste s'occupe particulièrement de la préparation du rôle d'évaluation; il y exerce une surveillance constante et fait la vérification du travail de tout le service.
LE CANDIDAT : L'homme que nous recherchons devra être bilingue; être âgé de 25 à 45 ans; diplômé du cours supérieur ou l'équivalent avec une connaissance complémentaire acquise comme estimateur. Il doit également avoir une connaissance pratique des principes, lois et méthodes d'estimation. Il doit posséder les qualités nécessaires pour diriger le travail des employés du service.
AVANTAGES : Le salaire sera établi selon les qualifications des postulants; de plus, le titulaire jouira des bénéfices sociaux généraux tels que fonds de retraite, assurance-groupe, vacances annuelles, congés de maladie, etc.

Toute personne intéressée peut obtenir une formule de demande d'emploi au bureau du greffier de la cité à l'Hôtel de Ville. Les postulants devront remettre leurs demandes d'emploi dûment remplies et accompagnées de leur "curriculum vitae" au bureau du greffier le ou avant le 28 décembre 1966. Toutes les demandes d'emploi demeureront confidentielles.

Roland STEVENS, Greffier
HULL, le 12 décembre 1966.

PILOTES DE NAVIRE
(emploi saisonnier)
RÉGION : Grands lacs (de Kingston, vers l'ouest)
TRAITEMENT : Jusqu'à $1,675 par mois

Le candidat doit être citoyen canadien et avoir servi en qualité de capitaine sur les Grands lacs tout en étant titulaire d'un certificat non inférieur à celui de capitaine de navire à vapeur (sans restriction) d'eaux intérieures ; il doit avoir un état de santé satisfaisant et une bonne vue.
Il pourra être affecté au service dans les eaux désignées ou non désignées, selon les besoins, et bénéficiera d'un traitement allant jusqu'à $1,675 par mois.
On dressera une liste qui servira à combler les vacances éventuelles dans les circonscriptions 2 et 3 des Grands lacs, selon le taux régnant en vigueur.
Les avantages sont les suivants : emploi continu durant la saison de navigation, remboursement des frais de voyage raisonnables en cours d'emploi, pension généreuse, congés de maladie et vacances ; possibilité d'adhésion à un régime d'indemnités hospitalières et chirurgicales.
Faites parvenir votre demande par lettre avant le 9 janvier 1967 en mentionnant le numéro de concours 67-SP-1 et en donnant votre âge, la catégorie de votre certificat ainsi qu'un aperçu de votre expérience, à l'adresse suivante :

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PERSONNEL
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
OTTAWA (ONT.)

Les candidats qui seront convoqués à une entrevue seront tenus de présenter des attestations de bonne conduite et de capacité émanant de leurs anciens employeurs.

LA CITÉ DE SAINTE-FOY
RECHERCHE
UN COMPTABLE EN CHEF
au service de la trésorerie

Le poste: sous la responsabilité du trésorier de la Cité, dirige les opérations comptables; prépare les états financiers annuels et périodiques; assiste le trésorier dans toutes les fonctions d'ordre comptable; dirige le personnel du département de la comptabilité.

Le candidat: formation universitaire en sciences commerciales ou comptable ou l'équivalent et, de préférence, possesseur d'un titre comptable d'une association reconnue (C.A., C.G.A., R.I.A.).

3 ans d'expérience en comptabilité publique ou 5 ans d'expérience en comptabilité commerciale, industrielle ou gouvernementale, dont au moins 2 années dans l'opération d'un système comptable élaboré et dans la préparation d'états financiers.

Initiative, souci de la précision mathématique, esprit méthodique, habileté à distribuer le travail et à diriger du personnel.

Salaire: à discuter suivant l'expérience.

Demande d'emploi: jusqu'au 31 décembre 1966.

Le Directeur du personnel
Cité de Sainte-Foy
1000, route de l'Eglise
Sainte-Foy, Québec 10

SURVEILLANTE DU SERVICE INFIRMIER
DANS UN HÔPITAL SPÉCIALISÉ

Qualités requises : la candidate doit avoir un baccalauréat ès sciences infirmières et de l'expérience en administration. De plus, accepter de faire les stages nécessaires la qualifiant dans la spécialité.

Fonctions : surveiller la qualité des soins, voir à maintenir le personnel nécessaire, aider la directrice dans l'administration du service.

Toute demande demeurera confidentielle

Ecrire à: CASE 497, LE DEVOIR, MONTRÉAL

COMPTABLE SENIOR

Nous sommes à la recherche d'un comptable d'expérience bilingue.

Les candidats intéressés doivent être détenteurs d'un diplôme reconnu en comptabilité. Ils doivent posséder une bonne expérience dans la préparation de rapports financiers, de rapports d'exploitation et de budgets.

Les connaissances en traitement électronique des données seraient avantageuses quoique non essentielles.

En plus d'un traitement intéressant la position comporte d'excellents bénéfices marginaux.
Age: 25-45.

MONTREAL LOCOMOTIVE WORKS LIMITED
1505 Dickson, Montréal 5
CL. 5-3681, poste 252

Université Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
RECHERCHE

66-12 **Assistant du directeur pour l'administration:**
Le poste :
Assister le Directeur du Centre de Traitement de l'Information dans les tâches administratives.
Le candidat :
— études post-secondaires avec spécialisation commerciale ou l'équivalent.
— Cinq ans d'expérience dont au moins deux ans dans des fonctions ayant comporté la préparation de rapports, l'accumulation de statistiques et l'organisation de procédures. Connaissance des procédures de l'université relatives au personnel et aux achats.
— Esprit méthodique, initiative.

66-13 **Analystes-programmeurs II:**
Le poste :
Sous surveillance éloignée, faire l'analyse et la programmation des travaux, en vue de leur traitement par l'ordinateur.
Le candidat :
Diplôme universitaire et un an d'expérience en programmation ou études secondaires et plusieurs années d'expérience.

66-14 **Analyste-programmeur I:**
Le poste :
Sous surveillance, faire l'analyse et la programmation des travaux en vue de leur traitement par ordinateur.
Le candidat :
Etudes secondaires et quelques années d'expérience.

66-15 **Assistant chef d'exploitation:**
Le poste :
Aider le chef d'exploitation dans l'établissement du calendrier de production, la coordination des différentes sections d'un atelier mécanographique, et dans le contrôle de la qualité des travaux exécutés.
Le candidat :
Cours secondaire, plusieurs années d'expérience dans le domaine des ordinateurs et de la mécanographie.

66-16 **Chef opérateur d'ordinateur:**
Le poste :
Diriger les opérateurs dans leur fonction, tenir à jour les systèmes d'opération, veiller au respect du calendrier de production qui lui est assigné.
Le candidat :
11e année et plusieurs années d'expérience dans l'opération des ordinateurs, aptitudes à diriger quelques personnes, être au courant des systèmes d'opération et de la mise à jour de ces systèmes.

66-17 **Opérateur d'ordinateur (senior) :**
Le poste :
Assurer l'opération d'un ordinateur, assister le chef opérateur dans sa fonction.
Le candidat :
11e année, quelques années d'expérience dans l'opération des ordinateurs.

66-18 **Opérateur d'ordinateur (junior) :**
Le poste :
Sous surveillance, assurer l'opération d'un ordinateur.
Le candidat :
11e année et quelques mois d'expérience ou ayant suivi un cours approprié.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" complet à :
LE SERVICE DU PERSONNEL
CITÉ UNIVERSITAIRE — QUÉBEC 10
en indiquant le No du concours

Cité universitaire, Québec 10e

SUR LE CLOU

Les Chevaliers de l'indépendance commémorent aujourd'hui la mort du grand patriote Jean Chénier, tué à Saint-Eustache lors de la Rébellion de 1837-38. M. Réginald Chartrand déposera à trois heures une couronne de fleurs au pied du monument Chénier, à l'angle des rues St-Denis et Craig . . . Le dépouillement de l'arbre de Noël du cercle **Richelieu-Montréal** a lieu cet après-midi chez Eaton, au restaurant du 9e étage . . . Colloque sur les richesses naturelles et touristiques du Québec, cet après-midi, à l'hôtel Mont-Royal.

-O-

Me Milton Klein traite de la propagande haineuse à l'heure du petit déjeuner, dimanche, au 1500, rue Ducharme, à Outremont . . . **M. Georges-Louis Huot,** directeur du service des essais et recherches du ministère de la voirie du Québec, a été élu président de la "Canadian Technical Asphalt Association", lors d'un congrès tenu à Vancouver. Il est le premier président canadien français de cet organisme fondé en 1955. **M. Yvon Verrette,** de la division des bétons bitumeux au même ministère, a aussi participé au congrès.

-O-

Renault Canada vient d'emménager dans ses nouveaux locaux administratifs à St-Bruno, à proximité de l'usine SOMA, où sont assemblées les Renault 8 et Renault 10 destinées au marché canadien. L'immeuble, qui a coûté $750,000, abrite aussi un vaste dépôt de pièces et une salle de montre . . . Le doyen **H. D. Wood,** de McGill, l'abbé **Gérard Dion,** de Laval, le professeur **John Crispo,** de Toronto, et M. **A. W. R. Carrothers,** de London, ont été chargés par le gouvernement fédéral d'étudier tout le domaine des relations de travail au Canada et de faire des recommandations.

-O-

Mgr Fulton Sheen a été intronisé comme sixième évêque du diocèse catholique de Rochester, dans l'Etat de New York . . . **M. Louis Bloomfield,** de Montréal, a été nommé conseiller spécial honoraire auprès du Congrès juif mondial, au cours d'une réunion du conseil, à Londres. Spécialiste en droit international, il est âgé de 60 ans . . . **Le Jardin des merveilles** "sous la neige" (!), du parc Lafontaine, est ouvert tous les jours de midi à 23 hres, jusqu'au dimanche 8 janvier. Le coût d'entrée: $0.25 pour les jeunes de tous âges.

-O-

Michel Louvain, Paolo Noël et de nombreux autres artistes de grande réputation participent cet après-midi au quatrième gala des orphelins, au centre Maisonneuve, 3000, rue Viau. Le chef des pompiers de Montréal, **M. Dollard Boisvert,** et **M. Berthold Brisebois,** présideront cette grande fête de charité à l'intention de 5,000 enfants déshérités. L'animateur, Frenchie Jarraud... M. et Mme Gervais ont gagné un voyage à Miami, gracieuseté de l'agence de voyages Ville-Marie, offert à l'occasion de l'expo-dégustation de produits canadiens-français organisée récemment par la **Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal.**

-O-

M. Charles Templeton, qui doit bientôt assumer le poste de directeur de l'information et des affaires publiques au réseau de télévision C"V, a remis sa démission comme vice-président du parti libéral de l'Ontario, en vue d'éviter tout conflit d'intérêt... Le soldat **Pierre Poirier,** fils de M. Wilfrid Poirier, de **Montréal,** s'est classé premier de la classe qui vient de terminer son entrainement à la citadelle de Québec... Les compagnies maritimes assurant des services réguliers entre la Grande-Bretagne et les Grands-Lacs majoreront leurs barèmes d'affrètement de 10 pour cent à compter du 1er mars 1967.

Affaire Sicotte : la préenquête se déroule dans le secret et durerait jusqu'en janvier

par Michel ROY

Sous la présidence du juge Irénée Lagarde, la préenquête sur les dénonciations déposées par Louis Sicotte s'est ouverte jeudi matin et s'est poursuivie durant toute la journée de vendredi au Palais de justice de Montréal. Le plus grand secret entoure les audiences et toutes les dispositions utiles ont été prises pour assurer l'inviolabilité du huis clos.

Tout indique que cette préenquête, dont le juge en chef Edouard Archambault avait d'abord estimé la durée à trois ou quatre jours, se prolongera jusqu'à la fin du mois, peut-être même jusqu'aux premiers jours de janvier. En effet, quelque 80 personnes ont été assignées jusqu'ici. Or, il semble que la première journée et une bonne partie de la deuxième ont été consacrées à la preuve médicale.

Rappelons que Louis Sicotte, expert d'assurances, avait d'abord inscrit en Cour supérieure une action en dommages au montant de $250,000, dirigée contre le ministère de la justice, son ancien titulaire, Me Claude Wagner, douze policiers provinciaux et deux enquêteurs du Fire Underwriters Investigation Bureau. Tous étaient accusés dans cette action d'avoir soumis Sicotte à la torture pour lui arracher des aveux dans l'affaire des incendies criminels, à l'automne de 1965, aveux que le plaignant reconnait avoir passés, mais sous la contrainte, et qu'il désavoue aujourd'hui.

Après cette procédure au civil, Sicotte s'est présenté devant le juge en chef des sessions de la paix pour y déposer une dénonciation, sur les allégations de laquelle le juge Archambault ordonna une préenquête, présidée par le juge Lagarde. Cette procédure vise à établir si les accusations portées par un individu peuvent être effectivement fondées ; c'est pourquoi le juge interroge privément tous les témoins qu'il juge utile de convoquer. Si les dénonciations de Sicotte lui paraissent exactes, en partie ou en totalité, il pourra ensuite lancer des mandats ou des sommations contre les prévenus.

Le huis clos d'une telle procédure, notons-le, n'est pas discrétionnaire ; le code est formel à ce sujet : les témoins doivent être entendus "ex-parte." On veut ainsi protéger contre toute publicité indue et gênante les personnes qui, pour être accusées, ne sont pas nécessairement coupables, de même que toutes celles qui, citées par le juge, ne sont pas toujours impliquées dans l'affaire.

La préenquête est une procédure plutôt inusitée à laquelle on recourt lorsque les personnes ou les institutions touchées par une dénonciation jouissent d'une certaine notoriété ou d'une qualité reconnue. Il s'agit en somme de "filtrer" des accusations pour s'assurer qu'elles sont fondées avant de les porter publiquement. Ainsi, pour le cas où ce premier examen en révélerait la fausseté, tout danger de scandale serait écarté.

Dès jeudi matin, le juge Lagarde autorisa naturellement la présence dans la salle d'audience des procureurs du plaignant Sicotte ; ce sont MM. Jean Gagné, Gérard Hébert et Rhéal Gagnon qui interrogent l'expert d'assurances ou les témoins cités.

D'autre part, le ministère de la justice a délégué trois avocats pour représenter le ministère lui-même, la police provinciale, les procureurs de la Couronne (ceux, du moins, qui pourraient être impliqués dans l'affaire) et Me Claude Wagner. Ce sont MM. Alfred Tourigny, ancien bâtonnier, Lucien Thinel et Laurent Bélanger. Ce dernier est déjà procureur de Me Wagner dans sa requête en révision de la décision du Barreau de la province qui l'a reconnu coupable de dérogations à l'éthique et l'a condamné à $100 d'amende.

Me Wagner, dont le nom apparait dans l'action en dommages inscrite par Sicotte, n'est pas mentionné, croit-on savoir, dans la dénonciation au criminel.

Le Fire Underwriters Investigation Bureau avait aussi délégué deux avocats, MM. Fred Kaufman et Yves Jasmin. Le juge a permis à tous ces avocats d'assister aux audiences en qualité d'observateurs. Ils ne pourront donc pas interroger les témoins ou intervenir dans les débats, à moins que le président n'en décide autrement par la suite.

La journée d'hier a, d'autre part, été marquée par un événement qui ne s'est pas déroulé dans la salle d'audience de la préenquête, mais qui n'a pas échappé à l'attention des journalistes présents. En effet, il semble que l'on a procédé à une "séance d'identification," communément appelée "line up" dans le jargon policier, au cours de laquelle des personnes impliquées dans l'affaire des incendies criminels seraient venues identifier des policiers.

D'autre part, tous les couloirs conduisant à la chambre du palais où se poursuit l'enquête sont soigneusement surveillés. Journalistes, photographes, caméramen et autres observateurs sont exclus des abords de la salle où siège le juge Lagarde, de sorte que nul ne puisse reconnaître, identifier, interroger ou photographier les témoins cités par le juge.

L'enquête sur le naufrage du Manseau est interrompue

QUEBEC — L'enquête fédérale sur le naufrage de la drague Manseau-101, survenu sur le St-Laurent le 30 septembre dernier, a été subitement interrompue, au début de l'après-midi hier, par suite du désir des procureurs de citer un nouveau témoin à la barre.

Le juge Camil Noël, de la Cour de l'échiquier, qui préside l'enquête, a décidé qu'il serait opportun d'interrompre les plaidoyers des procureurs pour entendre le marin John Reid, 35 ans, de St-Jean- Nouveau-Brunswick qui était un membre d'équipage de la drague.

Le marin Reid a déclaré à une autre enquête, celle du coroner tenue jeudi à Québec, qu'il avait entendu une explosion avant que le bâtiment ne sombre. Il a ajouté que quelques minutes avant le naufrage la chambre de chauffe, où il se trouvait, avait pris l'eau à un point tel que lui et ses compagnons en avaient jusqu'à l'abdomen.

Reid n'était pas parmi les témoins qui avaient été cités devant la commission fédérale.

Les procureurs des différentes parties intéressées ont représenté que ce témoignage allait en flagrante contradiction avec ceux entendus.

Ils ont dit que la citation de Reid à la barre pourrait modifier considérablement leur argumentation.

Les avocats Bruno Desjardins, Jean Richard et Raynald Langlois ont déploré l'attitude du ministère des Transports dans cette affaire.

Ils ont souligné que Reid était inscrit sur la liste des témoins à être entendus mais que son nom avait été biffé par le procureur du ministère Me Maurice Jacques, qui aurait déclaré au début de l'enquête que sa déposition n'apporterait rien de nouveau.

L'enquête devait se poursuivre hier soir, vendredi, ou samedi matin, soit aussitôt que le marin Reid aurait pu être rejoint. Celui-ci serait présentement à Montréal.

La drague, propriété de la compagnie Marine Industries de Sorel a sombré en amont du pont de Québec, à 10 milles à l'ouest de la capitale.

Dix de ses 23 membres d'équipage ont perdu la vie.

Le conflit au Queen Elizabeth: le ministre Cloutier se rend à l'avis de l'hôpital et de Nimco

Le ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier, s'est rangé hier à l'avis des autorités de l'hôpital Queen Elizabeth et du sous-traitant à l'entretien ménager de l'institution, la maison Nimco, comme quoi les 49 employés à l'entretien qui ont été congédiés pourront être repris individuellement par l'un ou l'autre, et non collectivement par Nimco, comme le souhaitait le syndicat.

Dans un télégramme envoyé hier à la Fédération nationale des services (CSN), M. Cloutier invite le syndicat à la "coopération" avec Nimco et l'hôpital en ce sens.

Voici le texte du télégramme de M. Cloutier à M. Alfred Bossé, de la fédération des services, avec copie à M. Ore, vice-président de Nimco, et à M. Partlo, directeur de l'hôpital Queen Elizabeth :

"M. David Ore, vice-président de Nimco, m'a informé par télégramme que sa compagnie est prête à offrir à l'intérieur de son organisation une position raisonnable aux employés travaillant autrefois à l'hôpital Queen Elizabeth de Montréal pour la compagnie Brooklin's Limited. M. J. M. Partlo, directeur exécutif de l'hôpital Queen Elizabeth de Montréal, m'informe qu'il va offrir un emploi dans son hôpital aux personnes congédiées en autant qu'il y aura disponibilité. — Stop — A la suite du message de Nimco, M. J. M. Partlo m'assure qu'il veillera à ce que le plus grand nombre possible de ces personnes congédiées soient réembauchées à l'entretien ménager de l'hôpital. — Stop — Je compte sur votre coopération pour que vous fassiez part de ce message aux personnes congédiées, afin qu'elles puissent profiter de ces offres d'emploi."

Menace de grève à la commission scolaire de Pointe-Claire

Les 715 professeurs à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Pointe-Claire et Beaconsfield ont voté à 89 pour 100 en faveur de la grève, après avoir rejeté à l'unanimité, mardi, la dernière offre de la partie patronale.

Les enseignants ont confié à leurs dirrigeants le mandat de déclencher la grève au moment qu'ils jugeront opportun.

Les écoles de la Commission scolaire de Pointe-Claire et Beaconsfield desservent 12,400 élèves des cours élémentaire et secondaire. Elles emploient 286 instituteurs anglophones et 255 instituteurs francophones. Les instituteurs appartiennent à deux syndicats reconnus séparément par la Commission des relations de travail, soit l'Association des enseignants du Lac Saint-Louis et la Fédération of English Speaking Catholic Teachers of Pointe Claire and Beaconsfield.

Les clauses en littige portent principalement sur les conditions de travail et l'échelle des traitements. La dernière offre de la commission scolaire représente une augmentation de traitement de 2.6%. Les enseignants demandent une augmentation de 11.13%. Leur traitement moyen est présentement de $6,000 par année.

La dernière offre de la commission scolaire est plus basse que celle qu'elle avait présentée avant que le ministère de l'éducation n'émette ses fameuses directives du 14 octobre concernant la négociation des salaires avec les syndicats d'enseignants.

Avant la rupture des négociations, la commission scolaire avait offert aux professeurs une hausse moyenne de 7.25% alors que les enseignants exigeaient alors 9.1%. Après consultations avec le ministère, la commission scolaire a fait savoir aux professeurs que, à la suite des directives du 14 octobre, la hausse maximale possible n'était plus que de 2.25%, toute augmentation additionnelle devant être portée par les contribuables de Pointe-Claire et Beaconsfield.

Le président des instituteurs anglophones, M. Luc Henrico, a reproché au gouvernement son ingérence et il a déclaré que la commission scolaire devait décider si elle préférait combattre pour garder son autonomie ou laisser le gouvernement tout diriger.

Les universités: un déficit de $8.2 millions

Bertrand se dit surpris de l'attitude de M. Robertson

QUEBEC. (Le D.) — L'ensemble des universités québécoises prévoient un déficit total de $8,245,000 pour l'année 1966-67, dont $3,471,000 dans le cas de l'université McGill.

Ces chiffres ont été mentionnés en Chambre hier par le ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand dans le cadre d'une déclaration où il s'est dit fort surpris de l'attitude du principal de l'université McGill, le Dr Rock Robertson. Le ministre a dit ne pas comprendre pourquoi le principal n'avait pas parlé, lors de ses récentes déclarations, de prises de positions récentes du gouvernement quant au déficit prévu par son institution pour l'année courante.

M. Bertrand a précisé que M. Robertson et trois de ses collaborateurs représentaient McGill à la rencontre des 18 et 19 novembre derniers des recteurs et principaux du Québec avec les ministres des finances et de l'éducation.

Le ministre de l'éducation a ajouté qu'il a été clairement perçu par toutes les personnes présentes à cette réunion que le problème soulevé par McGill était commun à toutes les universités. Devant cette situation générale, le ministre des finances, M. Dozois, a fait, rapporte M. Bertrand, les observations suivantes : le gouvernement, malgré toute sa bonne volonté, doit faire face à l'impossibilité matérielle, vu la situation financière actuelle, d'augmenter ses subventions aux universités à même son propre budget de l'année courante. Il doit lui-même prendre, en ce moment, des mesures économiques extrêmement énergiques pour rencontrer ses obligations et ses engagements.

Le gouvernement demande donc aux universités de l'imiter quant à toutes et chacune de leurs dépenses compressibles. Puis elles lui présenteront leur déficit, revisé pour l'année 1966-67, et il considérera ces déficits en même temps que les demandes de subventions pour l'année 1967-68.

Quant au rapport du sous-comité présidé par M. Germain Gauthier, directeur général de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation sur les budgets universitaires d'opération courante, il a tenu sa première réunion le 26 novembre et doit faire rapport au comité des recteurs et principaux présidé par les ministres des finances et de l'éducation le 15 janvier.

En terminant le ministre Bertrand a insisté sur le point suivant :

"La présente déclaration a pour but de bien faire comprendre que le problème soulevé par le principal de l'université McGill, lundi dernier, n'est pas un problème isolé. Le gouvernement n'a pas l'intention de traiter McGill comme un cas isolé, mais veut voir en même temps les problèmes financiers, et dans la mesure de ses possibilités, a pris les dispositions qui s'imposent pour trouver une solution au problème de déficit des universités, contrairement à ce qui a pu être déclaré ou écrit par ailleurs. Le gouvernement entend traiter toutes les institutions québécoises, universitaires et autres avec une égale équité, une égale justice."

La police de Saint-Laurent arrête six grévistes du gaz naturel

La police de St-Laurent a arrêté six grévistes de la Corporation de gaz naturel du Québec lors d'une manifestation devant le siège social de l'entreprise dans cette municipalité.

L'incident s'est produit à la faveur d'un attroupement autour de la voiture de M. Sam Gagné, directeur des relations extérieures et porte-parole officiel de la CGNQ dans le conflit en cours.

Les versions respectives du syndicat et de M. Gagné diffèrent sensiblement. La CSN a fait savoir dans un communiqué que M. Gagné "a foncé avec sa voiture sur la ligne de piquetage, renversant au passage des grévistes qui ont dû pour ne pas se fracasser quelque chose se retenir au premier objet qui se trouvait à leur portée. C'est ainsi, poursuit la CSN, que deux des six grévistes qui ont été arrêtés, l'ont été pour avoir "cassé" l'antenne de radio de la voiture de M. Gagné".

La version de ce dernier est tout autre : "Les policiers, dit-il, m'ont frayé un passage mais une soixantaine de grévistes se sont jetés sur ma voiture ; j'ai entendu du bruit, on donnait des coups de poing ou des coups de pied sur ma voiture, mais je n'ai rien vu... j'avais eu l'ordre davancer et je l'ai fait doucement. Et après tout, ils n'ont pas d'affaire à bloquer notre entrée."

Quant au lieutenant Fortin, de la police de St-Laurent, il n'a pas été possible hier soir d'obtenir son point de vue.

Selon le syndicat, les manifestants étaient au nombre de 250. M. Gagné prétend de son côté qu'ils étaient "à peine une centaine" ; et il ajoute : "Ca n'a pas été un succès leur affaire, parce qu'ils prévoyaient une manifestation monstre des 800 grévistes."

Les six grévistes arrêtés lors de la manifestation ont été traduits en cour, puis relâchés sur parole en attendant leur procès, le 22.

DEUX DISPARUS ET NEUF BLESSÉS

Aucune explication au chavirement du Cabot

Deux hommes manquent toujours à l'appel à la suite du chavirement dans le port de Montréal, dans la nuit de jeudi à vendredi du cargo "Cabot" de la compagnie Clarke Steamship.

L'accident s'est produit vers 3 h. hier matin. Les débardeurs venaient tout juste de terminer le chargement du vaisseau de 8,000 tonneaux lorsqu'il a soudainement donné de la bande et a chaviré à tribord en moins d'une demi-heure.

Neuf hommes ont été traités pour diverses blessures légères subies dans le roulement du vaisseau. Ces hommes ont été hospitalisés, mais leur état n'inspire aucune crainte.

Un porte-parole de Clarke Steamship a déclaré que deux des 21 membres de l'équipage n'ont pu être retracés. Deux hommes-grenouilles ont fait hier des recherches dans la partie submergée du bateau.

M. Hutcheson a déclaré qu'il est encore possible que les deux hommes qui manquent à l'appel soient en sécurité sur la terre ferme, mais des recherches intenses n'ont produit aucun résultat.

ACCIDENT BIZARRE

M. Hutcheson a déclaré que l'accident semble pour le moins bizarre. Il a ajouté qu'il n'y a eu aucun déplacement subit de la cargaison.

Clarke Steamship a immédiatement entrepris une enquête. On a établi que les portes du côté où venait de se faire le chargement étaient encore ouvertes lorsque le vaisseau a roulé à tribord. Ces portes étaient à deux pieds environ au-dessus de la ligne de flottaison.

M. Hutcheson a déclaré qu'aucun objet lourd, qui aurait pu faire pencher le bateau, ne se trouvait sur le pont.

Le "Cabot" se trouve aujourd'hui renversé dans 27 pieds d'eau. La moitié du bateau, dont la largeur était de 56 pieds, demeure au-dessus de la surface.

Le maître du port a dit qu'il n'y a eu aucun mouvement d'autres vaisseaux dans le voisinage de l'endroit où le "Cabot" était ancré. Ce ne sont donc pas les vagues qui ont fait couler le navire.

Le navire qui fait la navette entre Montréal et Saint-Jean, Terre-Neuve, devait lever l'ancre à 7 h. hier matin.

Les membres de l'équipage étaient tous du Québec.

Règlement à la mine Solbec ?

QUEBEC (LeD) — Le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, a déclaré hier en chambre que la compagnie serait peut-être disposée à augmenter ses dernières offres monétaires dans le conflit qui paralyse depuis septembre la mine Solbec à Stratford dans les Cantons de l'est.

Quelque 175 mineurs sont en grève, c'est leur deuxième arrêt de travail en quelques années; répondant à une question du député libéral d'Abitibi-est, M. Lucien Cliche, qui lui demandait si le conflit serait réglé d'ici Noël ou le Jour de l'an, le ministre a déclaré que toutes les questions sont réglées sauf celles de salaires. "Il ne reste qu'à ajuster le -0.63 demandé par le syndicat et le -0.47 offert par la compagnie (. . .) La compagnie serait peut-être prête à faire encore un pas en avant mais il y a une autre difficulté : il resterait à réunir tous ceux qui sont éparpillés partout pour tenir l'assemblée générale et pour leur demander d'accepter la dernière proposition".

A une question supplémentaire de M. Cliche concernant la fermeture éventuelle de deux autres mines qui, encore là appartiennent à la famille Beauchemin, le East Sullivan et la Sullivan Consolidated, en Abitibi, M. Bellemare a rappelé qu'un comité de reclassement s'occupe de la question présentement et fait de l'excellent travail : cours de récupération scolaire, de formation professionnelle. Tout ce travail de reclassement constituerait en somme une "expérience merveilleuse dans ce domaine".

Au cours de son intervention M. Cliche a souligné que "la raison officielle donnée par la compagnie (le minerai ne serait pas assez abondant) n'est pas nécessairement fondée car . . . ". Il fut alors interrompu par le président.

LONGINES
LA MONTRE LA PLUS CELEBRE AU MONDE
● 10 grands prix d'exposition mondiale
● 28 médailles d'or

Père Noël...

Vous souvient-il de la montre Longines
que vous m'avez donnée il y a plusieurs années ?
Je l'apprécie plus que jamais, je la trouve
silencieuse et exacte comme le soleil.
Mais présentement je désire une autre Longines,
reconnue mondialement, parce qu'une montre
est l'accessoire que je porte tous les jours...
et à vrai dire, deux Longines c'est beaucoup
mieux qu'une...
Ai-je autre chose à ajouter ?

A droite, élégante montre bracelet: $135
A gauche, or solide, 14 carats : $150

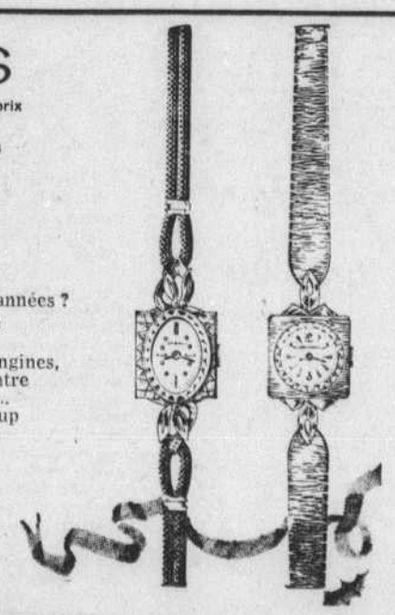

Pomponnette INC.
J. BRASSARD, Prés.
256 est, STE-CATHERINE — Tél. 861-9293

LiRE chez marabout

LE GUIDE MARABOUT DE LA JEUNE FILLE D'AUJOURD'HUI

PRIX SUGGÉRÉ : $ 1.75

éd. Marabout Kasan : 226 est, Christophe Colomb - Quebec P.Q

A PRIX POPULAIRE - EN VENTE PARTOUT
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

DEUX NOUVEAUX VOLUMES A SUCCÈS !

1- TEILHARD et la PENSÉE CHRÉTIENNE $1.50
par Marcel Lefebvre, Jean-Marc Dufort et Clément Locas
Incidences religieuses ● Existence chrétienne ● Sens spirituel de la création ● Consommation du monde ● Fondements teilhardiens

2- L'ORIENTATION POUR TOUS $1.50
par Roger Chamard et Denis Pelletier
Eclaire les parents, les étudiants et les éducateurs sur ce qu'ils doivent attendre de l'orientation ● Permet des choix libres et réalistes

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE PRÉFÉRÉ

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LTEE,
450, avenue Beaumont, Montréal 15, P.Q.
Veuillez m'expédier ..... livres intitulés "TEILHARD ET LA PENSÉE CHRÉTIENNE" et / ou ..... livres intitulés "L'ORIENTATION POUR TOUS."
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Ci-inclus, mandat au montant de $..... (prix de chaque ouvrage: $1.50 plus 10¢ de frais de poste).

EDITORIAL

Des réformes nécessaires à l'impôt sur le revenu

M. Johnson vient d'annoncer à l'Assemblée législative qu'à l'occasion du prochain budget, le premier que préparera son gouvernement, il tiendra sa promesse électorale en doublant les exemptions de base de l'impôt provincial sur le revenu. Cette déclaration a été provoquée par M. Lesage qui a défié le premier ministre de remplir sa promesse électorale d'ici la fin du mois. Même si le relèvement des exemptions de base est une bonne nouvelle pour un grand nombre de contribuables, il y a là un problème assez complexe qui devrait être étudié en dehors de toute partisanerie.

Durant la dernière campagne électorale provinciale, les deux partis adoptaient dans leurs programmes respectifs une recommandation de la Commission Bélanger : le remplacement des exemptions de base par un dégrèvement ou abattement d'impôt. Puisque c'est l'Union nationale qui est appelée à tenir cette promesse commune, il convient de citer un passage de sa brochure : "Objectif 1966", page 96 :

"A la place des exemptions de base actuelles qui, à cause du taux croissant de l'impôt, profitent davantage aux contribuables dont les revenus sont les plus élevés, le gouvernement de l'Union nationale accordera des abattements d'impôt qui seront les mêmes pour tous, mais de façon telle que les célibataires gagnant moins de $2,000, et les personnes mariées gagnant moins de $4,000 ne paient désormais aucun impôt".

Ce paragraphe comporte deux parties distinctes : d'abord le remplacement des exemptions de base par un dégrèvement établi après le calcul de l'impôt, de manière à favoriser les petits contribuables; là-dessus les deux partis étaient d'accord. La deuxième partie va plus loin, car elle fixe un chiffre de revenu minimum qui sera complètement exempt d'impôt. Les conseillers du parti libéral en matière de fiscalité s'étaient prononcés contre la mention de chiffres précis parce que cela risquait de venir en conflit avec le principe général formulé.

●

La justice fiscale exige que tous les contribuables soient placés sur un pied d'égalité devant l'impôt. Les exemptions de base uniformes violent ce principe, car l'exemption de $2,000 épargne beaucoup plus au contribuable qui paie jusqu'à 40 pour cent d'impôt qu'au petit salarié qui ne paie que 15 pour cent. Si les exemptions de base sont remplacées par un dégrèvement établi après le calcul de l'impôt sur le revenu net, l'équilibre est rétabli.

Toutefois, les barèmes d'impôt dépendent de plusieurs facteurs, notamment des besoins de l'Etat et du revenu global des contribuables. La masse des contribuables est formée de moyens salariés et on ne peut pas pousser trop loin le dégrèvement, puisque les gros revenus ne sont pas assez considérables et ne représentent pas une part suffisante du revenu global pour porter exclusivement le poids de l'impôt.

Le rapport Bélanger établit que dans la province de Québec, en 1962, les exemptions à la base représentaient $2,167 millions sur un revenu total net de $5,111 millions; avec les autres déductions, le revenu imposable n'était que de 49.80 pour cent du revenu net; les abattements et déductions étaient déjà plus élevés que le revenu imposable.

La répartition du fardeau fiscal est mauvaise et il convient de la corriger en appliquant la formule du dégrèvement d'impôt égal pour tous. Mais s'il commence par établir des exemptions de base qui sont le double de celles d'aujourd'hui, le gouvernement risque de compromettre l'ensemble de la réforme nécessaire, et de taxer quand même des familles nombreuses à revenu modeste, sous prétexte d'exempter complètement des célibataires ou des couples qui, dans le contexte général, devraient payer leur petite part.

M. Lesage avait eu la prudence de ne pas mentionner de chiffres dans son programme; en houspillant M. Johnson comme il l'a fait mercredi, en le défiant de tenir une promesse que les libéraux jugeaient imprudente, le chef de l'opposition fait de la démagogie, risque de compromettre une réforme salutaire et de la rendre moins efficace.

●

Le député de Mercier, M. Robert Bourassa, a proposé une autre réforme fiscale que le gouvernement devrait prendre à son compte. L'ancien secrétaire de la Commission Bourassa connaît bien le sujet et son opinion mérite un examen sérieux. Il propose la suppression de l'exemption de $300 pour les enfants éligibles à l'allocation familiale, et la distribution sous forme d'allocations familiales supplémentaires de la somme ainsi récupérée par le fisc.

C'est une application du même principe que le dégrèvement d'impôt. L'exemption uniforme de $300 profite davantage aux riches; à cause du taux progressif de l'impôt, le contribuable qui a un taux marginal élevé pourra bénéficier d'une réduction d'impôt de $150 ou plus par enfant, tandis que le petit salarié n'aura qu'une déduction réelle de l'ordre de $33. La redistribution en allocations familiales rétablira l'équilibre et profitera bien plus aux familles économiquement faibles qu'une exemption uniforme dérisoire. Un autre avantage à retenir c'est que par cette formule plus équitable, le Québec s'installerait dans le champ des allocations familiales, un secteur important de la sécurité sociale que notre province devrait assumer.

Ces réformes de l'impôt, pour souhaitables et nécessaires qu'elles soient, vont soulever un problème quant aux relations fiscales avec Ottawa. Le rapport Bélanger, en proposant le dégrèvement d'impôt, affirme que le Québec ne saurait agir en cette matière indépendamment des autres gouvernements du Canada. M. Lesage avait dit durant la campagne électorale que des démarches étaient amorcées à ce sujet et que des fonctionnaires étudiaient la question à Ottawa, mais que la décision du Québec était déjà prise et qu'il agirait seul au besoin. Le programme de l'Union nationale promettait la réforme sans parler d'Ottawa.

Puisque M. Johnson veut apporter des changements à l'impôt dès le prochain budget, il devrait au moins suggérer la même réforme au gouvernement fédéral et s'enquérir des démarches dont M. Lesage parlait en mai dernier. Seuls les spécialistes sont en mesure de dire si notre province peut efficacement agir seule dans ce domaine commun de l'impôt; si la chose est possible sans trop d'inconvénients, les réformes préconisées s'appliqueraient à la moitié de l'impôt des particuliers dans notre province, ce qui atténuerait de façon notable les injustices de notre fiscalité.

Paul SAURIOL

lettres au DEVOIR

Droit de la majorité à des écoles catholiques

Les associations proprement représentatives des parents font presque l'unanimité sur la question de la confessionnalité scolaire.

Les parents veulent des garanties juridiques et des structures scolaires qui puissent assurer à leurs enfants des écoles entièrement confessionnelles. Leur position est maintenant sans équivoque, malgré les habiles jeux de mots, les interprétations fantaisistes et les coups bas de certaines propagandes discriminatoires, dont ils ont été l'objet.

D'après eux, l'école ne doit pas être publique (contrairement à l'opinion personnelle d'un sociologue), ni neutre, ni multiconfessionnelle, mais CATHOLIQUE. La **religion** ne doit pas être **enfermée** dans le **vase clos d'un cours.** Il en est analogiquement de même pour la langue française : elle ne pourrait se développer et s'épanouir normalement, si on en réduisait l'usage au seul **ghetto-horaire** des périodes de lecture, de dictée ou de grammaire. La langue, et encore plus la religion, embrassent la vie scolaire totale.

Les parents pensent que l'école neutre constituerait justement une **école fermée à la majorité** sous prétexte de l'ouvrir à la minorité. Pourtant, ils sont tout disposés à favoriser l'existence de quelques écoles neutres, là où le nombre le justifie. Ils veulent respecter la conscience des enfants géographiquement isolés, et non-croyants, qui seraient appelés à fréquenter l'école catholique.

Aucune majorité au monde ne peut concéder davantage. Pousser plus loin le scrupule de la démocratie, cultiver encore plus la phobie de la justice serait anormal, ridicule et monstrueux.

Les parents savent bien que les lois et les structures n'engendrent pas la vie, mais la protègent. Quant à la revitalisation chrétienne de leurs écoles, c'est une question qui regarde l'Eglise dont ils font partie activement. Ce n'est pas une affaire d'Etat, ni l'objectif propre des syndicats ou de tout groupe profane.

En somme, **les voix** que le Gouvernement doit écouter, **par-dessus** tout et avant tout sont celles de l'Eglise et **des parents** qui parlent comme tels. Elles ont dit : nous voulons des écoles catholiques !

Roger Fabreau
Saint-Michel

A propos d'un teach-in

M. le directeur,

Empêché d'assister au récent "teach-in" du Mouvement laïque sur le catholicisme au Québec, j'ai attendu — vainement — que le "Devoir" m'informe de ce qui s'y est dit.

Je ne me réclame pas à ce sujet de ma qualité d'abonné à votre journal. Mon souci est plus grave. Le "teach-in" est, chez nous, une formule de débat très neuve. Le thème de celui-ci était, dans le contexte québécois, à la fois important et d'une brûlante actualité, à l'heure où les nombreux ennemis du progrès et les groupuscules égoïstes conjuguent leurs efforts pour saboter la réforme de l'éducation. De plus, je le tiens d'autres sources, le "Devoir" ne m'ayant rien appris là-dessus, de midi à minuit, ce jour-là, deux mille personnes, des ouvriers, des syndicalistes, des psychiatres, des prêtres, des enseignants, des journalistes, ont cru que le déplacement valait la peine.

L'attitude du "Devoir" me paraît d'autant plus étrange qu'il s'est prêté à la publicité préalable du "teach-in" en faisant paraître plusieurs annonces (dont on peut dire qu'elles étaient pour tous les goûts, y compris le mauvais).

Que dois-je conclure ? Que le "Devoir" filtre l'information selon les réactions ou les convictions de monsieur X ou monsieur Y ? Car il ne m'apparaît pas que le manque de personnel puisse être une raison valable.

André BELLEAU

NDLR : Précisément, ce jour-là, le vendredi 2 décembre, le manque de personnel était une raison valable. Si on veut ignorer les journalistes affectés à des services spéciaux (arts et lettres, finances, information étrangère, information féminine et familiale, etc.), le service de la rédaction à l'information générale compte huit journalistes, en excluant bien entendu ceux qui, de par leurs fonctions propres, assument les responsabilités du pupitre. Or de ces huit, trois étaient affectés à des reportages (le congrès du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, l'ouverture de la session parlementaire à Québec et les audiences publiques du Conseil supérieur de l'éducation), un autre suivait de près (comme il le fait à chaque jour) l'actualité à l'hôtel de ville de Montréal, un cinquième assumait (comme à tous les vendredis) la responsabilité des pages de tourisme et de voyage, un sixième était en vacances et un septième, en congé hebdomadaire. Quant au huitième et dernier, sa présence était indispensable à la salle même de la rédaction.

Il serait fastidieux de présenter ce genre de justification à chaque fois qu'un organisme ou qu'un lecteur se sent lésé mais il est opportun, à l'occasion, de rappeler que le cas de l'organisme ou du lecteur qui proteste n'est pas un cas unique et qu'il est toujours odieux pour un journal, dont le personnel est limité, d'avoir à établir des priorités.

Burundi : la fin soudaine et paisible de la dynastie

par Paul MASSON
(correspondance particulière au DEVOIR)

BUJUMBURA, (Burundi).— La République vient d'être proclamée dans ce qui constituait le dernier royaume de l'Afrique Centrale : le Burundi. Cela s'est fait sans douleur, comme un fruit qui se détache de la branche lorsqu'il est bien mûr. Cela s'est même fait sans heurt : on a profité de la présence du roi Ntare V au Congo voisin pour lui substituer un président de la république ; et les propres conseillers qui l'accompagnaient, devenus ministres dans le nouveau régime, l'ont quitté pour rentrer à Bujumbura tandis que le jeune roi de 19 ans méditait très amèrement à Kinshasa sur les fragilités du pouvoir.

Il faut écrire que Ntare V a vu fondre sur lui le glaive de la justice immanente : voici à peine six mois, c'est lui qui retirait le pouvoir à son père et se faisait couronner Mwami du Burundi ! Son premier ministre, le capitaine Micombero, lui a rendu la monnaie de sa pièce !

Ce changement de pouvoir dans un petit pays d'Afrique Centrale n'a, en soi, rien de bien sensationnel dans un continent où l'on ne compte plus les coups d'Etat militaires depuis un an et où la fragilité politique et les renversements de situation n'étonnent plus personne. Il n'en reste pas moins que le cas du Burundi illustre bien la marche de ces pays récemment indépendants vers des formes plus dynamiques de vie et les difficultés qu'ils éprouvent à se débarrasser de la présence souvent paralysante des coutumes et habitudes ancestrales pour déboucher sur un plan qui n'est plus celui de la féodalité.

Car le Burundi demeurait, même après quatre années d'indépendance, le fief d'une féodalité à peu près comparable à celle du bas-moyen-âge français : la loi y était faite par des familles princières, les "Ganwa", dont les jeux politiques et toujours sanglants de la période pré-coloniale avaient repris depuis 1961 avec une vigueur nouvelle. Les manoeuvres de Cour, les complots permanents, les conciliabules en coulisses, les palabres entre nobles, les liquidations discrètes ou publiques, les jugements et les exécutions étaient redevenus coutumiers, comme aux plus beaux temps des légendes. En cinq ans, par exemple, le Burundi s'est payé le luxe de plusieurs premiers ministres dont trois furent assassinés et un autre grièvement blessé.

Verdict sévère

"A défaut de pouvoir confectionner un programme cohérent, disait en juillet dernier, le responsable du dernier coup d'Etat, le capitaine Micombero, les divers successeurs du Prince Louis Rwagasore (1) se sont contentés de rappeler mélancoliquement sa mémoire au lieu de lui faire honneur. C'est alors que les intrigues survinrent, que des gouvernements se succédèrent à un rythme effrayant, que le pouvoir hésita. C'est alors que des assassinats se manifestèrent. Le népotisme et la corruption s'installèrent".

Ce jugement sévère sur ce que furent les premières années de l'indépendance du Burundi fut prononcé au moment où le Mwami Ntare V, à ce moment encore Prince Royal Charles Ndizeye, venait de renverser son père et où un souffle nouveau passait sur le pays.

Selon la tradition, depuis 1962, date de l'indépendance, le seul roc qui servait de point d'appui au Burundi était son Mwami traditionnel Mwambutsa IV, mis sur le trône par les Allemands avant 1914 lorsque ceux-ci colonisèrent cette partie de l'Afrique Centrale. Mwambutsa IV règnait comme le firent ses ancêtres : de manière très autocratique et en semant la zizanie dans les familles princières afin de leur barrer la route du pouvoir et d'en rester le suprême arbitre. Mais le passé est le passé : ce qui était possible en 1885 jurait avec notre siècle de liberté. La masse ne se sentait pas concernée par ces jeux de Cour et, à la fin de l'année dernière, une révolution hutu ébranla les marches du pouvoir (2). Sans attendre que son trône s'écroule, Mwambutsa IV se retira à Genève avec sa maîtresse blanche non sans emporter avec lui quelques réserves financières pour s'assurer une aisance princière pendant quelques années encore. Le pays resta sans chef, hormis le capitaine Michel Micombero, gardien de l'Etat au titre de secrétaire d'Etat à la défense nationale. Les choses en restèrent là pendant six mois et le pays ne se trouva pas trop mal. En juillet dernier, le fils du Mwami, Charles Ndizeye, vint faire un tour au pays et se dit, vu la carence de son père, qu'il ne serait pas à dédaigner de le remplacer : il monta son coup avec la collaboration du même capitaine Micombero dont il fit un premier ministre. Celui-ci maintenant vient de travailler "pour son propre compte".

Un nouveau style

Le nouveau Chef de l'Etat du Burundi n'a que 27 ans. Il fit ses études au collège des RR. PP. Jésuites de Bujumbura puis à l'Ecole militaire de Bruxelles. En fait, il représente le nouveau visage de l'Afrique qui veut sortir de son cadre végétatif.

Le coup d'Etat est l'aboutissement normal d'une maturation d'idées, d'un bouillonnement de principes, d'une volonté commune de casser les reins à l'Afrique du bon nègre pour lui substituer des notions plus conscientes de gestion. Car le capitaine Micombero, malgré son âge relativement jeune, a sur l'Etat et la manière de le conduire quelques idées bien accrochées qu'il a récemment exposées et qui, par rapport à l'administration des familles et des castes, par rapport à l'ancien ordre établi, sont à proprement parler révolutionnaires. Pour lui, l'Etat n'est pas le fait d'un homme au service d'un homme ou d'une caste, mais le fait du peuple au service du peuple. Cela nous paraît banal, pour ne pas dire évident; mais ici, dans un pays où les frontières étaient censées se rétrécir si le Mwami se mettait à genoux, ces phrases simples enterrent désormais des conceptions surannées pour les remplacer par quelque chose d'absolument nouveau. "De la conception de l'Etat et du pouvoir découle la conception de la vraie démocratie", "Le gouvernement tire son pouvoir et sa force du gouverné", "Toutes nos réformes répondront à la conception de la répartition des tâches, c'est-à-dire de la vraie égalité", voilà autant d'extraits d'un récent discours du capitaine Micombero qui fleurent la révolution des idées.

En faudra-t-il autant pour changer la face d'un pays sous-développé qui marchait encore aujourd'hui au rythme du moyen-âge? On serait tenté de le croire lorsqu'on entend le nouveau chef de l'Etat du Burundi parler des choses pratiques envisagées sous l'angle de la mobilisation générale du pays. Il a récemment proposé aux Barundi un plan d'urgence de deux ou trois années au terme duquel le pays devra produire 25,000 tonnes de café et 10,000 tonnes de blé. A ce moment, et à ce moment-là seulement, on constatera si les conditions de développement seront créées et l'on songera à un nouveau plan d'expansion portant sur une période plus longue.

Les bonnes intentions ne suffisent pas

Pour réussir ce plan d'urgence, le gouvernement de la jeune République devra se battre sur plusieurs fronts : changer les mauvaises habitudes, réformer la propriété de la terre et du bétail, introduire le concept de la coopération, réorganiser le système commercial, encourager les entreprises privées et créer de meilleures conditions d'une plus grande réceptivité à l'aide étrangère.

Sur le plan extérieur, le capitaine Micombero, alors qu'il n'était toujours que premier ministre du royaume avait reconnu que les gouvernements précédents du Burundi avaient pratiqué une politique qui "atteignit la cote d'alerte de l'absurde". Il veut désormais que son pays se montre libre de toute attache idéologique et reste lui-même sans devoir choisir entre le capitalisme et le communisme". Tout événement sera jugé, a-t-il précisé, en fonction de notre intérêt et de celui de l'Afrique".

Tout cela est intéressant, bien qu'un tantinet théorique. Mais le petit Burundi déchiré par sa misère et ses politiciens de caste ou de métier a tout à gagner d'une certaine autorité qui met l'homme au centre de ses préoccupations. Le pays est cependant toujours faible et l'on sait que les communistes chinois qui en furent chassés voici un an et demi, le regardent toujours d'un oeil concupiscent : sa position géographique en fait en effet la clef de six pays d'Afrique Centrale, dont l'immense Congo-Kinshasa.

Les bonnes intentions du capitaine Micombero et de la junte militaire qui a pris le pouvoir avec lui sont évidentes. Elles méritent l'intérêt. Mais ces jeunes hommes devront éviter bien des pièges, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ils ont pour eux l'enthousiasme des jeunes et des révolutionnaires, mais ne risquent-ils pas de tomber tête baissée dans le premier de ces pièges et de faire échouer leur révolution ? Personne ne le leur souhaite, au contraire. Mais l'Afrique nous a déjà tant donné de mauvais exemples...

(1) Premier leader politique du Burundi, frère de Ntare V.
(2) La population du Burundi est composée de 12 p.c. de Tutsi ou nobles parmi lesquels les Ganwa sont une élite, de 86 p.c. de Hutu ou cultivateurs et de 2 p.c. de Twa ou pygmées

dans le monde

La "solitude" de la Chine

Jusqu'où ira la "révolution culturelle" en Chine? que recouvre-t-elle exactement? a-t-elle ou non échappé au contrôle de ceux qui l'avaient conçue et lancée? Autant de questions qui reviennent sans cesse depuis quelques mois, et en particulier dans ces dernières semaines, à la fois dans les capitales occidentales et dans celles des pays de l'Est. Les interprétations sont fréquemment divergentes mais se rejoignent sur deux points au moins: il est impossible, même pour les spécialistes des affaires chinoises, de se prononcer avec certitude sur les événements en cours en Chine; une lutte pour le pouvoir se déroule au sommet, sans que l'on sache nettement si c'est d'abord querelle idéologique ou conflit de personnalités.

Le procès public intenté au début de la semaine à l'ancien maire de Pékin et à l'ancien chef d'état-major de l'armée indique que le mouvement des "gardes rouges" reste toutpuissant, qu'il est vraiment une sorte d'Etat dans l'Etat et qu'il bénéficie, apparemment, de la caution de personnalités très haut placées dans l'appareil du parti et du gouvernement. On tend généralement à penser que le véritable meneur de jeu est le maréchal Lin Piao, no 2 dans la hiérarchie, qui serait en passe de gagner la lutte pour le pouvoir suprême.

Les dissensions, si dissensions il y a, ne se sont en tout cas pas traduites encore sur le plan de la politique étrangère. On peut penser que la victoire des animateurs de la révolution culturelle se traduirait par un durcissement de la ligne adoptée envers l'Union soviétique, avec laquelle la rupture est complète et définitive. On peut supposer également que l'effort de développement technologique sera intensifié, dans le but d'accroître les moyens industriels et militaires de la Chine.

Il y a là trois aspects de la dimension nouvelle de la Chine qui sont étroitement liés et qui intéressent directement le monde entier: la rupture avec Moscou, dont on commence à peine à soupçonner les conséquences politiques ; l'apparition d'une idéologie originale qui, si elle reste d'inspiration marxiste-léniniste, est de plus en plus un produit chinois original et peut servir de guide au tiers monde révolutionnaire; un essor scientifique et technique dont le rythme et l'ampleur étonnent et inquiètent aussi bien l'U.R.S.S. que l'Occident. Qui aurait pu prédire de tels développements lorsqu'à l'automne 1949, était consommée la prise du pouvoir par le P.C. chinois? Les premiers signes de désaccord Pékin-Moscou se sont produits dès 1958-59 mais ils ne commencèrent à devenir perceptibles à l'Occident qu'au tout début des années 60. Et ce n'est que depuis peu qu'on reconnaît le caractère définitif de la rupture.

Quoi qu'il paraisse et malgré les affirmations officielles émanant des congrès des partis communistes nationaux d'Occident et d'Europe de l'Est, le phénomène chinois est en voie d'ébranler profondément le camp socialiste. Et cela, non pas seulement parce que la fameuse "solidarité" est mise à rude épreuve mais peut-être plus encore, parce que l'aile marchante des divers P.C. se pose de plus en plus de questions à propos de la "fidélité révolutionnaire" de l'U.R.S.S. D'ailleurs, on a vu se produire dans la plupart des P.C. occidentaux, des dissidences qui ont entraîné la formation de partis communistes dits "pro-chinois"; ceux-ci exercent une attraction certaine sur les jeunes classes et sur les éléments idéologiquement les plus intéressants.

L'Union soviétique est engagée insensiblement dans un processus de glissement vers une forme de "social-démocratie" : sa politique intérieure et étrangère paraît de plus en plus conditionnée par les impératifs du progrès économique et de la sécurité. Au fur et à mesure qu'elle devient "respectable" en Occident, elle est considérée par Pékin et ses alliés comme infidèle aux principes et aux exigences de la révolution. On a pu dire que toute révolution qui vieillit, s'assagit, et c'est plus vrai encore des leaders révolutionnaires : c'est peut-être pour faire mentir le pronostic ou pour retarder l'échéance, que l'aile radicale chez les dirigeants du P.C. chinois a entrepris la révolution culturelle qui doit faire surgir un homme nouveau et une société nouvelle.

La Chine a incontestablement pris la relève de l'Union soviétique comme patrie de la révolution. A la différence de celle-ci toutefois, elle trouve en face d'elle non pas seulement le monde dit capitaliste mais également le camp révolutionnaire d'hier, la plus grande partie du camp socialiste d'aujourd'hui. Isolée, la Chine? sans doute, en apparence et selon l'interprétation classique. Mais c'est une sorte de solitude qu'un peuple de 750,000,000 d'hommes peut supporter assez longtemps.

J.M.L.

Dimensions renouvelées de l'autorité dans l'Église

par Claude Ryan

Nous avons eu l'occasion, il y a quelque temps, de parler de certaines formes d'exercice de l'autorité dans l'Eglise qui semblaient peu empreintes de l'esprit de Vatican II. Deux textes récents, publiés indépendamment l'un de l'autre, nous permettent heureusement de revenir sur des dimensions plus positives de ce thème toujours actuel.

Le premier texte a paru dans la revue America, livraison du 3 décembre : il est signé de l'éminent jésuite américain John Courtney Murray. Le second texte est plus proche de nous : c'est la lettre du cadinal Léger à ses prêtres sur la question du célibat ecclésiastique. L'article de Courtney Murray constitue, en quelque sorte, une théorie renouvelée du binôme autorité-liberté dans l'Eglise. La lettre du cardinal fournit un exemple éloquent de ce que cette vision renouvelée peut donner dans la pratique.

Le rôle de l'autorité dans une perspective communautaire

On a coutume, écrit Courtney Murray, de juxtaposer, dans le langage courant, autorité et sujets à l'intérieur de l'Eglise. On a même tendu historiquement à souligner tellement les prérogatives de l'autorité qu'on a perdu de vue non seulement la dignité et la liberté des sujets, mais aussi une troisième dimension sans laquelle les deux premières deviennent difficiles à harmoniser.

Cette troisième dimension, première dans l'ordre des valeurs, est celle de la communauté. Avant d'être une société juridique, l'Eglise rappelle Courtney Murray, à la suite de Vatican II, est un peuple spirituel dont la première caractéristique, c'est d'être composé de membres qui sont égaux en dignité et en liberté dans la commune possession de l'Esprit de Dieu. Ainsi vue, l'Eglise est d'abord une communion, un mystère d'amour et de foi, une participation infiniment libre de tous ses membres aux dons de l'Esprit.

Parce qu'elle a aussi une mission historique concrète, l'Eglise ne saurait évidemment être une pure réalité invisible. Elle a besoin de cadres concrets, de structures précises, d'une forme d'autorité qui lui permette de rester ce qu'elle est. Mais le premier but de la fonction d'autorité, dans une telle société, ne saurait être de dicter, de décider de haut, encore moins de punir.

Ces dernières tâches sont certes nécessaires mais elles demeurent subordonnées à une fonction primordiale, qui est **d'unir,** de rapprocher sans cesse dans une même communion des membres dont chacun demeure libre et égal en dignité à tous les autres. Or, il est clair que le rapprochement d'êtres libres ne saurait s'opérer que dans une atmosphère de dialogue, de mise en commun, de partage.

Un climat de dialogue est également nécessaire dans la société civile, mais le caractère éminemment concret et urgent des tâches qui incombent, à ce niveau, à l'autorité, impose à l'exercice du dialogue certaines limites dont sont trop conscients ceux qui ont fait l'expérience de la "démocratie participante".

Si l'Eglise a longtemps été méfiante à l'endroit du dialogue, n'était-ce pas, au fond, parce qu'elle était très fortement impliquée dans des tâches qui n'étaient pas toujours proprement spirituelles ? Aujourd'hui que s'opère, par la force des événements, un "désengagement" rapide et radical, la solution de bien des inquiétudes ne serait-elle pas dans la redécouverte de cette dimension communautaire et dialoguante qu'évoque le grand ecclésiologue américain ?

Une lettre "fraternelle" du cardinal Léger à ses prêtres

Comme s'il avait voulu montrer que la vision d'un Courtney Murray n'est pas purement théorique, le cardinal Léger vient d'adresser à ses prêtres une lettre qui nous semble annonciatrice du nouveau type de rapports qu'appelle, dans la réalité de tous les jours, la vision du théologien.

Jusqu'à une période fort récente, les prêtres étaient habitués à recevoir de leur évêque des directives, des solutions à leurs problèmes. La voix de leur évêque était, pour eux, celle du pape et de Dieu : ils s'attendaient implicitement — et souvent explicitement — à ce qu'elle fût ferme, péremptoire, définitive. Les grands évêques d'un passé assez récent furent en général des hommes qui avaient le verbe haut et clair, de vrais conducteurs des peuples.

Or voici que sur une question très délicate, qui eût suscité il y a quelques années une directive très ferme, un évêque s'adresse à ses collaborateurs dans l'apostolat sur le ton d'un frère et d'un ami qui veut chercher avec eux plutôt que d'un préfet ou d'un premier ministre spirituel.

Cet homme reste un continuateur de la tradition apostolique : son message indique assez la fidélité avec laquelle il entend conserver les valeurs essentielles de l'Evangile et la conscience qu'il a de sa responsabilité. Mais son souci de fidélité, au lieu de le crisper, ne l'empêche aucunement d'être en même temps frère avec ses collaborateurs et homme avec les autres.

On attendait, dans plusieurs milieux, une intervention décisive, du cardinal sur la question du célibat ecclésiastique. Le pasteur a voulu plutôt livrer à ses frères une interrogation que, dans une même communion à l'essentiel du christianisme, il entend honnêtement partager avec eux. Tout au long du document, l'auteur dit aux prêtres "nous" plutôt que "vous". Le "nous" n'est pas l'ancien "nous" épiscopal rempli d'onction mais évoquant la seule personne de l'évêque; c'est un "nous" communautaire, un "nous" dans lequel l'évêque s'inclut avec ses prêtres. Il ne se considère pas comme extérieur à eux, comme dominant de haut le problème que l'opinion a soulevé à leur sujet. Il vit, lui aussi, le problème dont on discute sur la place publique. Il l'assume avec ses prêtres, sans fausse pudeur, sans certitude affectée. Il examine le pour et le contre de l'option discutée, avec une loyauté qui témoigne de sa présence très aiguisée aux questions de l'homme d'aujourd'hui. Il invite ses collaborateurs à réfléchir au problème, à l'étudier de leur côté, à fournir dans la recherche qui est désormais engagée, l'apport de leur science et de leur expérience.

Mais il y a, à cette invitation, une contrepartie qui se rattache très bien, elle aussi, à la vision proposée par Courtney Murray. Le souci du bien de la communauté, la conscience très vive du caractère unique de l'expérience qu'on y vit, imposent des normes pour l'exercice de l'autorité. Ils comportent aussi des exigences pour l'exercice de la liberté. La fonction dialoguante implique, pour l'autorité constituée, des exigences de patience, de disponibilité, de renoncement, très élevées.

Elle exige, en retour, de la part des membres de l'Eglise qui cherchent vraiment la croissance du Royaume et non pas simplement une vague approbation du monde, le respect de certaines normes d'objectivité, de discernement, de charité, voire de discipline. Tant du côté laïque que du côté ecclésiastique, tant du côté des libérateurs improvisés de l'Eglise que de ses apologistes sans mandat, en soutane ou en habit civil, il existe trop de zélotes qui, sous prétexte de faire avancer une idée, se montrent oublieux des règles les plus élémentaires de la prudence, de la courtoisie, de la modestie et du discernement. C'est aussi l'une des fonctions de l'autorité de rappeler de temps à autre ces éléments à l'ordre et je n'ai jamais aussi bien saisi qu'en lisant la lettre du cardinal à ses prêtres, combien cette fonction est un corollaire normal du service de l'unité.

Mesure d'une vraie réforme

La vraie mesure d'une réforme authentique dans l'Eglise, c'est son aptitude à transformer non seulement les idées, mais aussi les comportements concrets, non seulement certains secteurs déterminés de la communauté, mais aussi et surtout toute la communauté, y compris les chefs.

Les documents qui ont servi de prétexte à notre réflexion nous apparaissent, dans cette perspective, comme des indices très valables d'une réforme qui se continue, d'une réforme qui percera plus lentement sans doute qu'on ne l'avait souhaité, mais qui semble appelée à donner peu à peu des fruits inattendus de fraîcheur et de liberté.

MONTRÉAL, SAMEDI, 17 DÉCEMBRE 1966

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Mario CARDINAL
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues : 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada : 12 mois $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger : 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi : 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361

L'Expo fait connaître le programme du plus prestigieux festival qui se soit jamais tenu

A compter du 1er janvier, l'Expo 67 mettra en vente les 4,291,700 billets d'entrée aux 672 représentations du Festival mondial. C'est hier qu'on a lancé au cours d'une conférence de presse un dépliant bilingue de 32 pages, contenant tous les renseignements au sujet de cette saison artistique sans précédent.

Dès le 22 décembre, le public pourra obtenir des exemplaires de ce dépliant qui donne le programme détaillé du Festival mondial. On en distribuera un million et demi d'exemplaires à travers le monde. De plus, le programme du Festival mondial sera inséré dans l'édition de février de la revue américaine Playbill. Cette revue, distribuée dans la plupart des théâtres de New-York, Washington, Boston, Chicago et Los Angeles, a un tirage d'un million et demi d'exemplaires. En tenant compte de la possibilité d'un tirage à part du supplément de Playbill à 3 millions d'exemplaires, le Festival mondial pourrait distribuer jusqu'à 6 millions de dépliants.

Ce dépliant donne une excellente idée de l'ampleur et de l'importance du Festival mondial. Sa programmation repose d'abord sur l'apport officiel des pays participants. Mais le Festival a aussi conclu directement des ententes avec quelques-uns des plus grands noms du monde artistique. Le dépliant contient la liste des 672 représentations des quelque 110 spectacles différents à l'affiche de quatre théâtres et d'un stade de 25,000 sièges.

Au cours des six mois du Festival, il y aura au moins 18 spectacles présentés en première nord-américaine. Bien que la programmation ne soit pas encore complète, le Festival est assuré de la participation de 25,000 artistes venant de plus de 25 pays.

On trouvera également dans ce dépliant, les diagrammes de la salle Wilfrid-Pelletier, du Théâtre Maisonneuve, du Théâtre Port-Royal, de l'Expo-Théâtre et de l'Autostade : les 39 différentes échelles de prix des billets, selon le genre de spectacle ; la liste des spectacles gratuits ainsi que des Journées nationales et spéciales qui se dérouleront à la Place des Nations.

On pourra obtenir d'autres renseignements au sujet des prix des billets, en consultant la couverture arrière du dépliant.

Voici quelques statistiques intéressantes concernant le Festival mondial :

Nombre de spectacles annoncés officiellement jusqu'à maintenant	**113**
Nombre de représentations	**672**
Salle Wilfrid-Pelletier	138
Théâtre Maisonneuve	133
Théâtre Port-Royal	111
Expo-Théâtre	158
Autostade	132
Nombre de premières nord-américaines	**18**
Nombre de billets	**4,291,700**
Salle Wilfrid-Pelletier	414,000
Théâtre Maisonneuve	172,900
Théâtre Port-Royal	88,800
Expo Théâtre	316,000
Autostade	3,300,000

Echelle des prix moyens d'entrée aux spectacles du Festival mondial

Salle Wilfrid-Pelletier		Expo-Théâtre		Autostade	
A	$15.20	T	$6.08	AA	$4.00
B	12.00	V	5.08	BB	4.00
C	9.40	X	4.33	CC	4.00
D1	8.15	Y	3.41	DD	3.50
D2	7.10	Z	3.00	EE	3.50
E	6.10	ZZ	2.50	FF	3.50
F	4.35	Z1	2.50	GG	3.00
G	3.60	F2	1.50	HH	3.00
				JJ	2.50
				KK	2.50
				LL	2.50
				MM	2.00
				NN	2.00

Théâtre Maisonneuve		Théâtre Port-Royal	
H	$6.10	N	$5.50
J	5.10	P	4.50
K	4.10	Q	3.50
L	3.20	R	2.50
M	2.40	S	1.50

(Communiqué officiel des services d'information de l'Expo)

L'EXP

Même M. Dupuis recourt au superlatif

C'est vrai que ce sera le plus impressionnant festival qui se soit jamais tenu dans une seule ville, dans un même pays. Et ceux qui avaient convoqué la presse, hier matin, pour en annoncer le programme désormais connu dans sa presque totalité, n'avaient pas hésité à se faire accompagner par le commissaire général, Son Excellence l'ambassadeur Dupuy.

On sait l'enthousiasme mais aussi le sens de la mesure de celui qui préside, avec tant de bonheur, aux destinées de la plus grande aventure de l'histoire du Canada. Mais le diplomate n'a pas hésité à recourir au superlatif pour parler du Festival mondial qui coïncidera, d'avril à octobre 1967, avec l'Exposition internationale et universelle du Canada. Il l'a fait après avoir bien précisé qu'il répugnait à parler de "plus grand" de "plus beau" de "plus ceci" et de "plus cela" comme on y est abusivement habitué sur ce continent du "biggest in the world."

Mais le cas est vraiment exceptionnel. En consultant le programme du Festival mondial, on reconnaît volontiers avec le commissaire général et ses collaborateurs, que jamais l'occasion n'aura été donnée à un public d'assister à tant de spectacles, de concerts, si représentatifs, si variés, si prestigieux.

Les variétés résolument "américaines"

Certes, tout n'est peut-être pas parfait et au chapitre de la variété par exemple, les spectacles risquent de donner au "show-business" canadien un témoignage malheureusement trop... américain, dans le sens" étatsunien." Que **Monique Leyrac**, dont il ne s'agit pas ici de contester le talent, soit la seule de nos artistes de variétés, de music-hall (sens "français" de ce mot, si l'on peut dire !) à figurer sur une liste publicitaire (et en tête, s'il vous plaît, juste avant l'**Opéra royal de Stockholm**) relève à la fois du manque de confiance en soi et d'un certain ridicule. Que parmi les vedettes internationales du music-hall, on mette surtout l'accent sur **Maurice Chevalier** et **Marlène Dietrich** qui, bien que Français et Allemande, sont étonnamment Américains (oui, même Chevalier, pensez-y un instant) cela aussi est dommage, car cela ne témoigne pas assez d'une certaine différence, sinon d'une différence certaine, entre le sens américain et le sens canadien du spectacle.

Très prochainement, comme le dit l'Expo dans le communiqué que nous reproduisons ci-contre, le public canadien et américain sera litteralement inondé de publicité pour le Festival mondial. Il serait trop long de reprendre ici la liste (dans une large mesure énoncée dans ce journal au cours des derniers mois) des spectacles du Festival.

La plus prestigieuse affiche

On peut cependant résumer le programme, en gros, à ceci. Il y aura tout d'abord les spectacles gratuits, notamment ceux des **journées nationales** (folklore, fantaisie, déploiement historique) et des **journées spéciales** (journée de la femme, de l'agriculture, de la Croix-Rouge, etc.) qui se dérouleront tous à l'amphithéâtre nommé **Place des Nations,** dans l'enceinte de l'Expo. Dans des kiosques à musique (cinq), **450 groupes d'amateurs** (fanfares, chorales, chanteurs folkloriques et danseurs) se produiront également gratuitement (pour eux et pour les spectateurs). Des **troubadours** "pepsi-motorisés" surgiront un peu partout sur le terrain pour distraire les badauds. La **Fanfare de l'Expo** fera entendre ses flons-flons sur tout le terrain.

Tous les autres spectacles seront "payants," qu'ils se déroulent au **stade,** à **l'Expo-Théâtre** (tous deux à l'entrée de la Cité du Havre, mais en deça des guichets de l'Expo), ou à la **Place des Arts** (enfin bien nommée), à la **salle Wilfrid-Pelletier,** au **théâtre Maisonneuve** ou au **Port-Royal.**

En résumé, l'**Expo-Théâtre** accueillera les spectacles de variétés, le **stade** les spectacles à grand déploiement.

A la **Place des Arts,** la **salle Wilfrid-Pelletier** abritera les grands concerts symphoniques, les grands spectacles lyriques et de ballet. Il faut rappeler quelques-uns de ces spectacles : **Opéra Bolshoï, Ballet du XXe siècle, Opéra de Vienne,** de **Stockholm,** de **Hambourg.** A la **salle Maisonneuve,** du théâtre surtout (dont le **Théâtre de France**), mais aussi de la musique. A **Port-Royal,** principalement : de la musique de chambre.

Qui fera les frais de tout cela ?

Il est inutile de se le cacher : tout cela coûtera très cher. Cela coûtera cher surtout aux gouvernements étrangers qui ont accepté de faire les frais du transport et des cachets des artistes. Il paraît que s'il fallait tout payer, **le Festival coûterait $35,000,000** (oui, 35 millions). L'Expo, quant à elle, fera les frais du séjour (gîte et couvert ainsi que l'argent de poche) des artistes étrangers. Comme tout cela coûtera beaucoup plus que le million et demi de dollars (oui, $1,500,000) ridicule accordé comme budget au Festival mondial, le public paiera la différence.

Et voilà pourquoi votre fille sera, non point muette, mais sourde aux accents de **Boris Godounov,** aveugle aux entrechats de la troupe de **Béjart** ; à moins que vous ne soyez très à l'aise ou que vous n'ayez vraiment qu'une fille.

Pourquoi le taire, surtout si on le regrette : le moindre billet pour l'un des cinq grands spectacles lyriques (il y aura plus de cinq spectacles mais cinq troupes, faudrait-il dire plutôt, de renommée universelle ou presque) coûtera **$5.00 à $6.00,** le plus cher **$20.00 à $25.00.** Pour ces derniers, je n'ai personnellement aucune objection et les porter à $40.00 à $45.00 serait même acceptable. C'est d'ailleurs peut-être le prix qu'ils atteindront au marché noir que favorise (bien involontairement du reste) l'optimiste mais dangereux programme de vente préalable des billets.

Car j'ai personnellement l'impression que l'on confond joyeusement les genres "populaires" et "variétés." Je ne suis pas sûr du tout que pour le public montréalais (même et peut-être surtout dans les milieux modestes) **Harry Bellafonte** soit plus "populaire" que les artistes lyriques, qu'un **Rouleau** par exemple dont la rare compréhension et la merveilleuse interprétation du rôle de Boris Godounov rappelleront aux amateurs d'aller écouter un Russe dans cet opéra, présenté par le **Bolshoï.** Or, combien pourront se le permettre à ces prix ?

Un espoir subsiste de représentations accessibles, sinon à la masse du public au moins aux étudiants (en musique, en théâtre) qu'il est question de faire admettre aux répétitions des grandes troupes internationales, ce qui, à tout prendre, est bien plus intéressant pour des jeunes artistes en herbe qu'une représentation. On croit savoir que **Gilles Lefebvre** travaille à ce projet. Si c'est lui qui s'en occupe, cela devrait marcher et cela console un peu.

o • o

Demandez le prograaaaamme !

Mais pas à moi, de grâce. Une carte postale adressée à **"Expo 67, régie du Festival mondial, Montréal."** Quand vous l'aurez, hâtez-vous de commander vos billets. C'est un conseil.

en devenir PAR YVES MARGRAFF

Loi pour protéger visiteurs et locataires durant l'Expo

QUEBEC. — L'Assemblée législative a voté hier matin, en première lecture, un projet de loi prévoyant des mesures d'une extrême sévérité pour les hôteliers qui tenteront d'exploiter les touristes à l'occasion de l'Expo. Le gouvernement envisage aussi de protéger les locataires de la région métropolitaine.

Le projet de loi présenté par M. Yves Gabias, secrétaire de la province, prévoit notamment la création d'un service provincial du logement pour l'Expo, et dont la tâche sera de fixer le prix maximum qui pourra être exigé pour les chambres, lots de campisme et autres logements qui seront offerts aux visiteurs. Le bill prévoit aussi des amendes allant de $300 à $3,000 pour les hôteliers et autres locataires qui ne respecteront pas les prix établis par le service.

M. Gabias a précisé que toutes les personnes qui désireront faire des suggestions ou des représentations avant l'adoption du bill pourront le faire. "Cependant, a-t-il ajouté, le gouvernement est déterminé à prendre toutes les mesures appropriées pour protéger les visiteurs de l'Expo".

Pour sa part, le premier ministre, M. Johnson, a souligné que le gouvernement est disposé à incorporer au projet de loi des mesures visant à empêcher que des locataires soient mis à la porte de leurs logements à l'occasion de l'Expo ou encore pour empêcher que des loyers exorbitants soient exigés de locataires.

"Nous voulons bien protéger les visiteurs, a dit M. Johnson, mais nous voulons aussi protéger nos gens particulièrement les étudiants et les employés de bureau qui demeurent dans les environs de l'Expo ou au centre de la ville, où le mal est plus grave".

Le premier ministre a indiqué, toutefois, qu'il ne saurait être question d'intervenir dans les contrats déjà en vigueur. "Mais maintenant que la loi est déposée, on peut s'attendre à ce qu'il y ait une certaine rétroactivité, peut-être à compter d'aujourd'hui, a-t-il précisé.

Château Moncontour

Le vin des grandes occasions

Léger... Elégant...

Vouvray blanc mousseux (590) la bouteille $4.45

Blanc pétillant demi sec (544-B) la bouteille $3.05

PRODUIT DE FRANCE

Office Général des Grandes Marques, limitée

L'objectif de la Fondation Bertrand Russel

Faire voir aux Américains l'odieux de la guerre qui se poursuit au Vietnam

par Réal PELLETIER

Le point sensible dans la structure politique de la guerre menée par les Etats-Unis au Vietnam, c'est l'opinion publique américaine elle-même. C'est elle qu'il faut éveiller au caractère impérialiste de cette guerre, avec ce qu'elle compte de crimes de la part des Etats-Unis. Le tribunal créé par la Fondation Bertrand Russell veut faire le bilan de ces crimes et en présenter le résultat à l'opinion mondiale mais à l'opinion américaine surtout, insiste M. Gerassi.

Qui est John Gerassi ?

Français d'origine, new-yorkais d'adoption et de coeur, ancien directeur de l'information latino-américaine à *Newsweek*, John Gerassi est de passage à Montréal pour expliquer au nom de la Fondation Bertrand Russell la nature et les buts de ce tribunal.

Les assises ouvrent en mars à Paris. Au banc, on retrouvera Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir et une douzaine d'autres intellectuels de plusieurs pays, déjà engagés, sous une enseigne ou une autre, contre la présence américaine au Vietnam. A la barre défileront des témoins de la guerre américaine au Vietnam : des Vietnamiens, comme des Américains. Le code enfin dont ce tribunal s'inspirera est la jurisprudence même, explique M. Gerassi, que les Américains ont façonnée en condamnant les crimes de guerre, soit à Nuremberg, soit antérieurement dans le pacte Briand-Kellogg.

—Le choix de compétences neutres pour siéger au tribunal n'aurait-il pas assuré une plus grande objectivité à l'enquête ?

—Lorsqu'il s'agit de crimes de guerre, il n'y a plus d'objectivité qui tienne. Il faut prendre parti. A Nuremberg, ce sont des gens connus pour leur opposition au nazisme qui ont jugé les nazis.

— Puisque c'est l'opinion américaine par-dessus tout que vous entendez éveiller, pourquoi le tribunal ne siège-t-il pas à New York ou à Washington plutôt qu'à Paris ?

— Parce que les Etats-Unis n'ont pas voulu. Ils refusent notamment que les militaires américains qui ont fait la guerre au Vietnam puissent témoigner au niveau d'un tel tribunal.

M. Gerassi a nié ensuite que le gouvernement français ait exprimé des réserves sérieuses à la tenue de l'enquête en territoire français. Tout au plus, a-t-il noté, le ministre des affaires étrangères, M. Couve de Murville, a-t-il rappelé qu'il est interdit de faire le procès d'un chef d'Etat étranger en France.

— Pourquoi le tribunal n'étudiera-t-il que les crimes américains et non ceux du Front national de libération ?

— Parce que, explique M. Gerassi, le peuple vietnamien est en état de défense et que les Etats-Unis mènent une guerre d'impérialisme dans ce pays. C'est toute la différence au monde.

Et quand M. Gerassi dénonce les crimes des Etats-Unis au Vietnam, il ne pense pas seulement aux "erreurs" répétées qui conduisent à l'anéantissement des populations civiles, mais aux gestes délibérés pour tuer les Vietnamiens ou pour détruire leurs biens.

Les citoyens américains, dit-il, ont pu voir sur leurs écrans de télévision un soldat américain incendier une maison à l'aide de son briquet ; ils ont pu voir des soldats sud-vietnamiens, en présence de soldats américains, fusiller de sang-froid des soldats vietcong couchés au sol et sans défense aucune. Ici, il ne s'agit plus d'erreurs ; il ne s'agit plus non plus d'une propagande "communiste" ou "vietnik" ou "peacenik", mais de faits concrets que les citoyens américains ont pu observer grâce à une information visuelle qui, pour l'instant encore, demeure relativement libre chez nous.

Il faut, observe M. Gerassi, faire appel à la conscience du peuple américain, celle de ses jeunes en particulier. Bien sûr, la grande peur rouge est vivace. Mais les gens sont quand même appelés à se poser des questions lorsqu'ils voient, à la télévision, leurs soldats faire irruption dans des huttes vietnamiennes à la recherche de l'ennemi et qu'ils n'y trouvent que des femmes, des vieillards et des enfants. Nos gens vont finir par comprendre que le communisme, ce n'est pas héréditaire ; que ça ne doit pas rendre un enfant de huit ans passible de mitraille.

— Mais qu'en est-il de ceux qui sont appelés sous les armes aux Etats-Unis ?

— Ce sont pour la très grande majorité des fils de la classe ouvrière, des sans-travail et des noirs : il y a deux fois plus de nègres que de blancs qui se font tuer dans les rangs américains au Vietnam, toutes proportions gardées. A tel point que des gens croient chez nous qu'il s'agit là d'une excellente manière de régler le problème noir. Jusqu'ici, les classes moyennes n'ont pas été touchées par le recrutement, parce qu'elles peuvent se permettre d'envoyer leurs fils à l'université.

Cette politique, croit M. Gerassi, n'est pas le fruit d'un hasard sociologique, mais de décisions conscientes.

SELON LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FOOTE, CONE & BELDING

L'URSS veut adopter les méthodes et techniques américaines de publicité

M. Arthur W. Schultz, vice-président et directeur général de la maison américaine Foote, Cone & Belding, l'une des plus importantes agences de publicité au monde, s'est dit convaincu jeudi, devant le Publicité-Club de Montréal, que l'U.R.S.S. adoptera prochainement les techniques de la publicité en usage dans les pays occidentaux parce que celles-ci se sont révélées les instruments les plus efficaces pour acheminer les produits jusqu'aux consommateurs.

M. Schultz — qui a personnellement rencontré le président de la seule agence soviétique de publicité — estime que l'intérêt croissant dont les Russes font preuve à l'égard de la publicité nord-américaine illustre éloquemment le rôle vital que joue la publicité dans notre société.

En venant aux Etats-Unis, les délégués soviétiques ont voulu se familiariser avec les méthodes et les techniques des grandes maisons américaines. Ils ont même reconnu, précise M. Schultz (qui les a reçus chez lui), qu'ils devaient maintenant recourir à la publicité, envisagée comme un élément de solution aux problèmes commerciaux de leur marché intérieur, mais qu'ils ne savaient pas encore de quelle manière utiliser cet instrument.

C'est que les Soviétiques, a dit M. Schultz, ont effectivement des problèmes de mise en marché : une surabondance de biens de consommation et une demande insuffisante. C'est pourquoi ils sont venus aux Etats-Unis, sachant que ce pays avait trouvé des solutions. "Ils nous ont dit quels produits ils avaient. Et nous leur avons indiqué les techniques que nous avions employées pour lancer de nouveaux produits aux Etats-Unis. Ils ont paru impressionnés."

M. Schultz a d'autre part évoqué une récente déclaration du professeur Victor Petrov, qui enseigne à l'Institut des textiles de Saratov. Celui-ci révélait récemment qu'un hebdomadaire populaire publié en URSS offrait à ses lecteurs une page entière de publicité deux fois par mois; que la radio soviétique diffusait des annonces commerciales plus fréquentes que par le passé; qu'il existe des bureaux de publicité dans presque toutes les grandes villes du pays; et qu'un grand magasin à rayons dépense plus de $6 millions par année en publicité et qu'il a établi un personnel de publicité de 50 spécialistes.

Le professeur Petrov, souligne encore M. Schultz, fait en outre observer que l'Union soviétique accuse un grand retard sur l'Occident en matière de techniques de mise en marché, qu'il n'y a pas suffisamment de publicitaires, et que le gouvernement n'en forme pas suffisamment pour faire face aux conditions nouvelles en Russie. Il conclut que la publicité occupera bientôt la place qui lui revient en Union soviétique.

Au début de sa causerie, le directeur général de la maison Foote, Cone & Belding avait insisté sur le caractère international de la publicité. Il en veut pour preuve l'avènement prochain de la télévision mondiale qui deviendra un véhicule d'une exceptionnelle valeur pour transmettre des messages publicitaires, une fois résolus les problèmes juridiques qui pourront se poser. Autre preuve de la portée internationale de la publicité : l'accession de M. James Roche à la présidence de General Motors. Plutôt qu'un ingénieur, plutôt qu'un vendeur, plutôt qu'un financier, GM a choisi un spécialiste dans le domaine des ventes internationales. Enfin, troisième exemple, l'intérêt que portent les Russes aux méthodes américaines de publicité.

80,000 Suisses protestent contre la chasse aux phoques au Canada

BALE — L'Association suisse pour la protection des animaux a décidé d'adresser à M. Lester Pearson, premier ministre canadien, une lettre protestant contre les méthodes employées dans le golfe du Saint-Laurent pour chasser le phoque.

Pour motiver sa protestation, l'Association, qui a recueilli 80,000 signatures, affirme que dans cette chasse, d'une part, ce sont les phoques les plus jeunes qui sont recherchés et d'autre part, plus de la moitié des mammifères ne sont pas morts lorsque le chasseur leur enlève la peau. La vague de protestation avait été soulevée l'an dernier après un film sur la chasse au phoque, projeté à la télévision, film qui aurait été truqué, selon le ministre fédéral, Maurice Sauvé.

SERVEZ L'AUTHENTIQUE

Polmos VODKA POLONAISE!

Voici la Polmos Wodka Wyborowa. Certains préferent la prendre nature et glacée afin de la savourer à son meilleur. D'autres la mélangent dans leur cocktail favori. Mais peu importe la manière dont vous la servez, cette boisson claire et douce possède une saveur raffinée qui la caractérise. Assurez-vous toujours si c'est bien une Polmos Wodka Wyborowa de Pologne — le pays qui inventa la vodka.

Disponible à tous les magasins de la RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC
Code No 375A Prix : $6.40

McGUINNESS DISTILLERS (AGENCIES) LTD.

Montréal entreprendra peut-être en 68 la réalisation d'un vieux projet, le centre administratif municipal

par Gilles LESAGE

L'administration municipale de Montréal projette de construire, au cours de son présent mandat, un immeuble à bureaux d'au plus huit étages, à l'intersection des rues Gosford et Notre-Dame, première étape du vaste projet de centre administratif dont on parle depuis nombre d'années à Montréal.

La construction de cet immeuble — en vue duquel la ville a procédé à des expropriations depuis quelques années — pourrait être entreprise à la fin de l'année prochaine, mais il n'y a là absolument rien de définitif, contrairement à ce qu'annonçait un quotidien hier.

En fait, des esquisses ont été dressées, mais les plans définitifs ne sont pas préparés et le projet n'a évidemment pas reçu l'approbation finale du comité exécutif et du conseil municipal. Aucun crédit n'est encore prévu à cette fin. Ce premier projet ne sera sûrement pas entrepris avant la fin de l'expo et probablement pas avant 1968.

Le projet de centre administratif est dans l'air depuis nombre d'années à Montréal, et il faisait, sauf erreur, l'objet d'un article du programme électoral du Parti civique de MM. Drapeau et Saulnier, en 1962. Dans le programme de la dernière campagne, toutefois, celle du mois d'octobre, il est question, non pas au nombre des six grands objectifs prioritaires, mais en annexe, au chapitre des réalisations d'ordre technique, de la construction d'un immeuble à bureaux.

Il s'agit là du premier d'une série d'immeubles dont la construction s'échelonnera sur une longue période d'années, au fur et à mesure que les besoins de reloger les différents services municipaux se feront sentir. Ces immeubles seraient sensiblement de la même hauteur que l'actuel hôtel de ville (qui demeurera le coeur du centre administratif) ; ils compteraient cinq ou six étages et seraient adaptés au style architectural du vieux Montréal.

Le premier immeuble projeté coûtera 88 millions environ et logera notamment le service des estimations, tel qu'il fut annoncé il y a plusieurs mois déjà.

Un membre du comité exécutif, M. Fernand Drapeau, a rappelé les grandes lignes du projet de centre administratif jeudi soir, dans une causerie devant les membres de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal. Et hier, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a insisté sur le fait que le projet s'insère dans celui de la rénovation du Vieux Montréal et sera réalisé par étapes sur une longue période d'années. Il ne semble pas, d'après ses propos, que l'administration actuelle compte terminer le vaste projet au cours de son propre "règne", tout simplement parce que les besoins ne seraient pas impérieux et que, d'autre part, les ressources fi-

(Suite à la page 10)

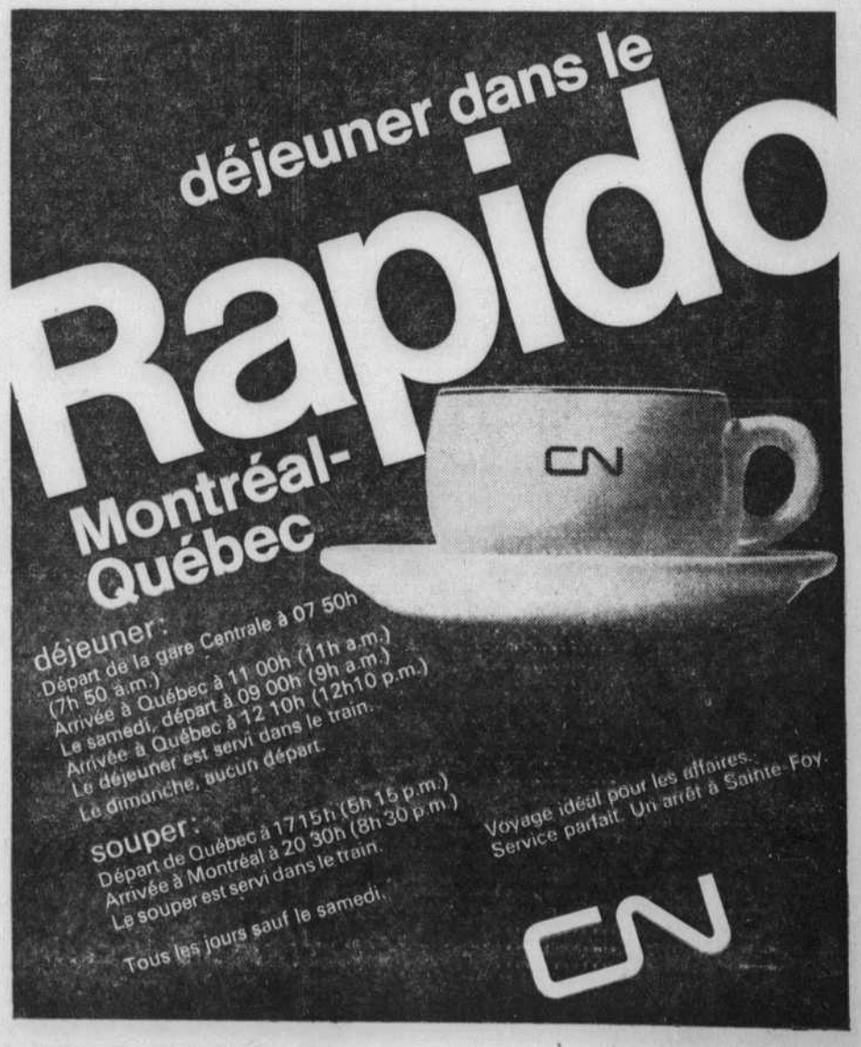

VOYAGES ET TOURISME

Après avoir goûté à la Barbade (par exemple), on croit aux Antilles

de notre envoyée spéciale
Evelyn DUMAS-GAGNON

Ndlr: *A l'occasion de l'inauguration du Barbados Hilton, notre collaboratrice est allée goûter aux Antilles auxquelles elle ne croyait guère jusque-là. Elle en rapporte l'impression d'une grande douceur de vivre qui console un peu de la dureté de notre climat ô combien nordique.*

Rien ne peut préparer à un premier contact avec les Antilles. On écoute d'une oreille discrète, légèrement incrédule, les "revenants" qui parlent de chaleur, de soleil, de musique et de fleurs. On pense au monde un peu niais du cinémascope - et - couleur, des cartes postales et des dépliants touristiques. Et puis, un jour on y va, on est conquis à son tour, et aussi peu écouté au retour.

Ici les saisons se fondent lentement l'une dans l'autre. A la fin de novembre, l'été n'est plus qu'un vague souvenir et faute de point de repère, on se rend mal compte combien le temps est tyrannique, combien est dur et tendu le rythme de l'hiver urbain. On quitte Montréal, il pleut et il fait froid, l'avion recrée l'espace emprisonné des villes, et tout à coup, sans prévenir, les Antilles vous tombent dessus.

C'est comme un coup porté en plein front. Le réacté fait escale à Antigua, on ne se doute de rien, on met le nez dehors et on est conquis : par l'air tiède et humide, la brise saline, le chant aigu des rainettes — ces grenouilles d'arbres qui remplissent de leurs cris les nuits tropicales — et enfin les gestes lents, presque langoureux, comme des mouvements de danse, des gens du pays. Le corps et l'esprit changent de registre, et surtout d'ordre d'importance.

Mais Antigua n'était que l'escale. C'était vers la Barbade que nous menait *British West Indian Airlines* à grands coups de punch au rhum, vers une petite île faite de corail, la plus orientale du croissant des Antilles, à 200 milles à peine de la côte sud-américaine.

A la Barbade ou aux Barbades ?

A la Barbade, aux Barbades ? Sur le nombre, le débat est ouvert. Les Martiniquais ont résolu le problème en disant "à Barbade" et les rares francophones de cette colonie britannique s'en tiennent à "Barbados". Cette semaine-là, la dernière de novembre, les 250,000 habitants de l'île qui vivait depuis 1625 sous l'aile de la Grande-Bretagne ont acquis d'un seul coup l'indépendance politique... et un hôtel *Hilton*.

Ce n'est pas à la légère que la souveraineté est ainsi associée à un événement touristique. Le *"Barbados Hilton"* s'élevant comme un jouet baroque à l'extrémité d'une péninsule qui a permis de donner à toutes les chambres une vue sur la mer, est la propriété du gouvernement de Barbade.

Cet hôtel, le 36e ou 37e — on n'arrive plus à faire le compte tant l'expansion est rapide — qui porte le nom de *Hilton International* à l'extérieur des Etats-Unis, la chaîne n'en assure que la gestion. Les mauvaises langues racontent que depuis les événements cubains, *Hilton* ne veut plus être propriétaire de ses hôtels internationaux. Mais pour un petit pays à l'économie fragile, l'arrivée de *Hilton* est une profonde source d'espoir : l'assurance que les touristes ne seront plus seulement les riches lords et ladies anglais, les multimillionnaires américains, les bohèmes incorrigibles, mais tout ce marché de visiteurs riches juste ce qu'il faut et qui recherchent sur la carte du monde la promesse *Hilton* des normes hôtelières et du confort américain.

Les critères nord-américains du confort

L'administration de la chaîne est d'une étonnante efficacité. Sous la direction de son vice-président général *Curt Strand* — "vivant exemple, dit la publicité, de la capacité qu'a la société d'attirer des jeunes gens brillants" — un personnel réduit, mais jeune et dynamique, se multiplie, circulant d'un hôtel à l'autre, imprimant à des milliers de personnes à travers le monde le "style" *Hilton* pour le service, la cuisine, le confort. Sans doute le menu du *Barbados Hilton* évoque celui du *Reine-Elizabeth* mais on se soucie un peu moins de la couleur locale, qui s'offre d'ailleurs à quelques pas, quand en revanche on est assuré de l'air climatisé et des belles salles de bain américaines. De toute manière, la recette *Hilton* plaît : depuis que la *Hilton Corporation* a donné naissance en 1964 à *Hilton International* la valeur des actions de cette dernière est passée de $18 à $30, et le revenu par action a presque doublé.

Mais on peut très bien se plaire au *Barbados Hilton* sans se soucier de l'histoire financière des gérants. L'hôtel est un chapelet d'arches inspirées des vieilles garnisons coloniales, construit en pierre calcaire ; autour d'un jardin intérieur où chantent les rainettes sont disposées les 158 chambres, chacune avec balcon et vue sur la mer des Caraïbes, auxquelles s'ajoutent 18 appartements et autant de cottages. Coût d'une chambre simple, avec petit déjeuner et diner : $48 US par jour en saison (du 16 décembre au 14 avril) et $24 hors saison. Pour les Barbades, ce sont des tarifs "moyens" dit-on. D'autres hôtels demandent $80 par jour en saison. "Nous ne sommes pas encore équipés pour le tourisme de masse", reconnait-on volontiers.

La détente, voire la paresse

Les "saisons" sont d'ailleurs inspirées des moeurs de pays nordiques et des envies plus ou moins grandes qu'on a en pays froid de s'échapper vers le soleil. Car à la Barbade, il y a toujours du soleil. La température varie entre 75 et 85 degrés, jamais moins ni davantage, pendant les 12 mois de l'année ; tout au plus l'air est-il un peu plus humide pendant notre été. Ce soleil fidèle se lève tous les matins à six heures et se couche douze heures plus tard; parfois la pluie s'abat brusquement, sur une surface bien circonscrite (à 100 pieds vous voyez l'orage tandis que vous êtes bien au sec), rarement plus que cinq minutes à la fois. Un temps de conte de fée.

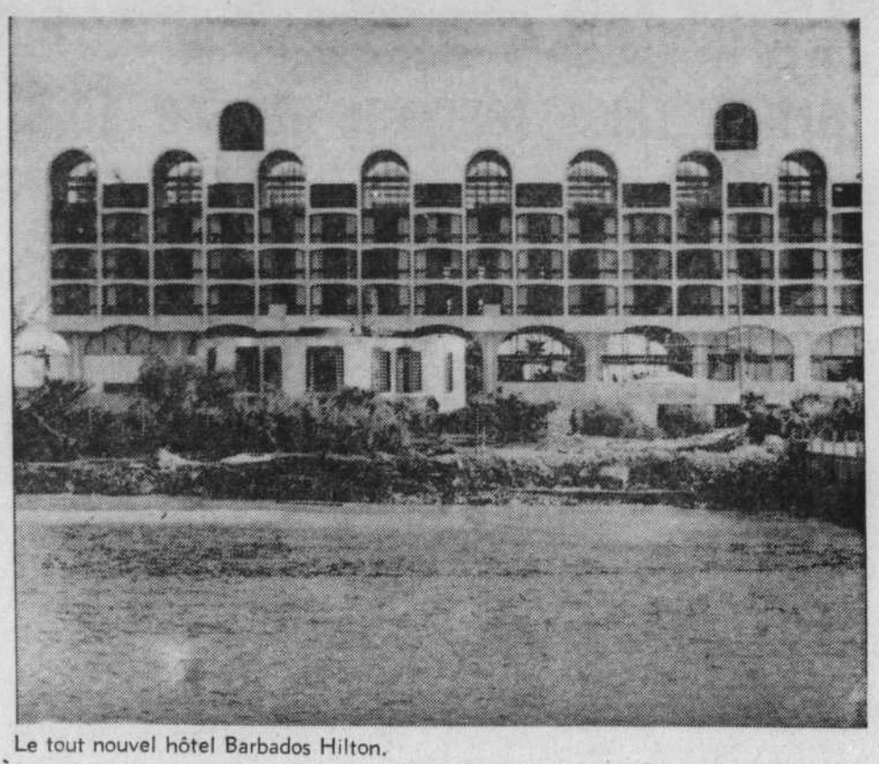

Le tout nouvel hôtel Barbados Hilton.

Dans ces îles on apprend le sens de la détente, et même de la paresse. Tout est conçu pour encourager le farniente et au bout de trois jours on ne se rappelle plus le temps où l'on faisait autre chose que siroter les punchs au rhums, fouler le doux sable blanc, se laisser bercer dans des voiliers superbes. Ce ne serait peut-être pas si mal, tout compte fait, d'être un "possédant".

La ville est proche, avec ses boutiques franches de droit, mais aussi ses maisons vétustes et ses rues miséreuses ; la campagne est proche avec ses collines, la côte atlantique sauvage et peu fréquentée avec ses formations rocheuses et sa brume légère, les collines qui deviennent presque des montagnes dans le nord, les plantations de sucre avec leurs hautes fleurs fragiles... et aussi ses ouvriers, fils d'esclaves devenus libres mais restés pauvres. On a beau s'émouvoir des vieilles églises anglicanes, les cimetières où des colons farouches ont ordonné qu'on les enterre debout, on a beau se laisser prendre à la douceur et à la splendeur des choses... on a tout compte fait un peu honte d'être Blanc, d'avoir des sous, d'être Nord-Américain.

Un hôtel-école à Tadoussac?

TADOUSSAC. — Le maire de Tadoussac, Mlle Thérèse Tremblay, voudrait que le gouvernement provincial s'approprie l'hôtel Tadoussac, de la Canada Steamship Lines, pour en faire une école régionale d'hôtellerie.

Au cours d'une entrevue, elle a confié que cette petite municipalité de 1,000 habitants, à l'embouchure du Saguenay, à quelque 120 milles au nord-est de Québec, attend toujours les réactions du gouvernement québécois à qui un mémoire a été soumis sur ce sujet le 20 avril dernier.

Ce mémoire sollicitait une aide financière et technique des autorités supérieures. On y rappelait que l'abandon des croisières sur le Saguenay, par la Canada Steamship Lines, a forcé les autorités municipales à repenser la vocation touristique de Tadoussac.

Mlle Tremblay a dit que l'annonce récente de la fermeture du luxueux hôtel blanc de 250 chambres conduisait à une nouvelle prise de conscience de cette vocation touristique, qui avait été laissée à l'initiative de la compagnie, depuis plus d'un demi-siècle.

Le maire croit que l'hôtel pourrait continuer de recevoir des touristes, mais que des jeunes gens intéressés par une carrière dans l'hôtelierie pourraient s'occuper du service sous la surveillance de personnes compétentes.

Elle a rappelé que le gouvernement québécois possède d'autres hôtels dans la province.

Mlle Tremblay estime que les hôteliers désireux d'améliorer leur cuisine pourraient compléter un stage à l'hôtel Tadoussac. On pourrait aussi donner des cours de gestion au printemps et à l'automne.

L'hôtel en bon état possède: une piscine, un terrain de golf, un club et une douzaine de lacs de pêche.

Croisières à la française

Air France annonce l'organisation au départ de Montréal de croisières dites "Tricolores" aux Antilles. Les avions, hôtels et bateaux empruntés seront tous français pour ces voyages d'un caractère très particulier.

Cet hiver, pour permettre de plus longs séjours dans les îles ravissantes des Antilles et éviter un long voyage en mer, Air France a prévu des départs additionnels de Montréal les 10 et 13 décembre ainsi que des vols spéciaux pour Noël et le Nouvel an, les 20 et 31 décembre.

Après une brève escale à New York, les vacanciers prendront la route du soleil à bord d'un jet d'Air France qui les emmènera directement à Pointe-à-Pitre. Là, ils séjourneront dans un hôtel bien français avant de s'embarquer sur "Antilles" ou son frère jumeau, "Flandres", luxueux paquebots de la Compagnie générale transatlantique.

Les autorités de la compagnie soulignent que cette nouvelle conception des croisières Tricolores présente un avantage pour les Canadiens : aucune journée n'est perdue pour se rendre de la zone froide de l'Amérique du Nord aux Antilles, ce qui normalement représenterait quatre jours de traversée maritime pour l'aller et le retour.

Les deux navires feront escale dans les ports suivants : Guadeloupe, St-Thomas, San Juan, Kingston, Curaçao, La Guayra, Trinidad, la Barbade et Fort-de-France. Le prix de la croisière Tricolore s'échelonne à compter de $330.

Commencez
vos vacances en Europe
une paire de ciseaux à la main

ou bien prenez un scalpel, un vieux clou rouillé, ou une lame de rasoir, peu importe, mais ne tardez pas à détacher le coupon ci-dessous, à le remplir, et à nous l'envoyer. En retour, vous recevrez une grande brochure en couleurs qui vous renseignera sur le service transatlantique exclusif assuré par le paquebot russe Alexandre Pouchkine.

En 1967, l'Alexandre Pouchkine effectuera sept voyages entre Montréal et Leningrad, via Londres, Copenhague et Helsinki. Faire une de ces traversées est la façon idéale de commencer de magnifiques vacances en Europe. Retenez bien le nom du paquebot.

T/X „АЛЕКСАНДР ПУШКИН"
Enregistré en URSS (1960).

March Shipping Agency Limited
400 ouest, rue Craig
Montréal, P.Q.

Je souhaiterais connaître l'hospitalité russe au cours de mon voyage en Europe.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____

NOS VOYAGES D'EUROPE 1967

EXCURSIONS DE 21 JOURS
(Prix en dollars canadiens)

Pour éviter les fatigues des circuits d'Europe, voici notre "formule magique": les plus longs parcours par les trains rapides; les parcours les plus pittoresques en autocars de grand tourisme.

HIVER et PRINTEMPS

27 fév. — Canaries, Maroc, Espagne, Paris. En collaboration avec le Tourisme français $943.00
Direction : Mlle Pascale Hone
9 mars — Le Proche-Orient au printemps : Egypte, Liban, Terre Sainte. Retour par Athènes et Paris.
Direction : M. F.-D. Baril $1,195.00
3 avril — Canaries, Maroc, Espagne, Paris. En collaboration avec le Tourisme français $943.00
11 mai — Portugal avec Fatima, France, Italie, Suisse $920.00
15 mai — Midi de la France avec la Provence et Côte d'Azur. Les Alpes françaises et Paris (7 jours) $952.00
15 mai — L'Europe de l'Est : Yougoslavie, Hongrie, Tchécoslovaquie et Berlin. Avec Paris (4 jours) $978.00
15 mai — Suisse, Italie, France $897.00
15 mai — Autocar Europ'rama : Belgique, Hollande, Allemagne, Suisse, Autriche, Paris (7 jours).... $944.00
15 mai — La Grèce avec croisière d'une semaine à bord du STELLA OCEANIS : les îles de la Mer Egée et Istamboul. Retour par Vienne et Paris. $1,146.00

ÉTÉ et AUTOMNE

13 juillet — L'Europe de l'Est : Yougoslavie Hongrie, Tchécoslovaquie et Berlin. Avec Paris (4 jours) $994.00
24 juillet — Le Congrès marial de Fatima : Suisse, Italie, France, Portugal $895.00
27 juillet — Hollande, Danemark, Suède, Finlande, URSS, Pologne, Berlin, Paris $998.00
1er août — Suisse, Italie, France ..... $950..00
11 oct. — Lisbonne avec Fatima, Italie, Suisse et France. Itinéraire en préparation avec la traversée du SS. MICHELANGELO, de New York à Lisbonne.

Notre agence vous offre un service inégalable spécialement adapté aux goûts des Canadiens français. Vous trouverez à notre agence, en grande exclusivité, cet ensemble:
- Organisation directe de tous les voyages, par notre agence ou en collaboration avec le Tourisme Français de Paris,
- Plus de 50 ans d'expérience,
- La confiance renouvelée de plus de 20,000 clients qui nous reviennent régulièrement pour d'autres voyages,
- Des prix vraiment "tous frais compris",
- Des accompagnateurs qualifiés et expérimentés; la plupart étant des membres de notre agence.

Renseignements et inscriptions :

VOYAGES HONE
1460, avenue UNION — Montréal 2 — Tél. 845-8221
Le Métro à notre porte... station McGill Union

VOYAGES DE QUALITÉ
QUALITÉ . . .
"Malavoy"

LE MEXIQUE

19 FÉVRIER au 6 MARS 1966
14 JOURS — **$650**

MEXICO et les environs — SAN JOSE PURUA
SAN MIGUEL ALLENDE — GUANAJUATO
CUERNAVACA — TAXCO

Pour terminer le voyage en beauté et lui donner l'allure de vraies vacances, 4 JOURS COMPLETS à l'hôtel LAS HAMACAS, à ACAPULCO.

Itinéraire sur demande

Egalement tous voyages individuels spécialement en Europe

Suggestions d'itinéraires automobiles

Services gratuits si les billets transatlantiques sont émis par notre agence

Voyages ANDRE MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL, P.Q.
TÉL. UN. 1-2485

La Maison aux milliers de références

Air Canada repart de plus belle...

Air Canada a retrouvé ses ailes et relie, à nouveau, plus de villes canadiennes à plus de villes européennes que toute autre ligne aérienne.

Au départ de Montréal, Air Canada vous propose le célèbre vol quotidien *"Europe 870"* Montréal-Paris-Francfort (Montréal-Paris sans escale), les vols hebdomadaires Montréal-Copenhague-Moscou (Montréal-Copenhague sans escale), et le service quotidien vers Londres (Air Canada en association avec BOAC). Ajoutez à cela des vols réguliers d'Air Canada vers Shannon, Zurich, Vienne ou Glasgow (en association avec BOAC).

Alors? Si vous n'êtes pas prêt à partir, vous êtes prêt à préparer votre départ! Visites de famille, voyages d'affaires ou tout simplement merveilleuses vacances, les tarifs vous réservent de bonnes surprises! Votre agent de voyages est le spécialiste de l'Europe et de la Grande-Bretagne. Il vous donnera tous les renseignements que vous désirez sur le plan d'Air Canada: "Voyagez maintenant — payez plus tard", versement de 10% à l'achat du billet, le solde payable en 24 mois.

Tarifs aller-retour, excursion-économique, de 14-21 jours (en vigueur à certaines périodes)

MONTRÉAL-PARIS $335 **MONTRÉAL-LONDRES $299**

AIR CANADA

BUREAUX D'AIR CANADA A LA PLACE VILLE-MARIE ET 7116, RUE SAINT-HUBERT

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

VISITEZ LE MONDE SANS PROBLEMES

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES TRAVELAIDE LTEE

OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 HRES
ET LE SAMEDI JUSQU'A 4 HRES
UN SEUL BUREAU A MONTREAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 UN. 1-7272

VOYAGES — 1967

I — PAQUES en TERRE SAINTE: 14 mars, 21 jrs, $1040 (Mgr Marien)
II — EUROPE: 60 jours, 12 pays, $1298, 10ième TOUR, 28 juin/3 juil., (bateau ou avion)
III — MOYEN-ORIENT: 24 juil., 21 jrs, $1040 (abbé Lamarche)
IV — EUROPE et MOYEN-ORIENT combinés, 60 jrs, $1596

RENSEIGNEMENTS :
Voyages Bel-Air : 2155 de la Montagne, Mtl, 844-8817
Voyages Bel-Air : 34, Côte de la Fabrique, Qué., 529-3749
M. G. Bellefleur : 3973 Mentana, Mtl, 523-2583

Portrait des jeunes filles d'aujourd'hui

Que pensent les étudiantes

- de leur mère
- du travail après le mariage
- de leur futur rôle dans la société

(une entrevue de Renée ROWAN)

L'an dernier, l'association parents-maîtres du collège Basile-Moreau demandait la tenue d'une enquête sociologique auprès des étudiantes de Belles-Lettres à Philo II dans le but d'avoir des renseignements qui puissent guider les parents et professeurs dans leur tâche d'éducateurs.

L'enquête confiée à Mlle Marthe Demers, chargée du département des sciences pures à l'université de Montréal, a été menée par deux candidates à la maîtrise en sciences sociales à la même université, Mmes Muriel Kent Roy et Monique Leroux Demers. Les résultats de cette étude ont été récemment transmis aux parents à l'occasion d'une assemblée générale; à notre tour, nous avons rencontré mesdames Roy et Demers.

Echantillonnage

Avec plus de six cents étudiantes inscrites aux quatre dernières années du cours classique, le collège Basile-Moreau se classe numériquement, au premier rang des collèges féminins du Québec. D'après des méthodes statistiques d'échantilonnage scientifique, on a fait une sélection de quelque deux cents étudiantes, de façon à ce que chacune, à chaque niveau collégial, ait une même chance d'être au nombre des répondantes. Deux cent trois étudiantes entre 16 et 21 ans ont fourni les données qui font l'objet de ce rapport. Le questionnaire (au total 220 questions) couvre autant d'aspects de la vie d'une étudiante qu'il est possible d'en intégrer dans ce genre de travail. La première partie de la recherche porte sur la situation sociale et économique des étudiantes et sur leur milieu familial et collégial. La deuxième partie étudie les valeurs et les attitudes des mêmes étudiantes au sujet de leurs relations avec les professeurs, vis-à-vis des cours, de leurs amis, de leurs activités para-scolaires et de leurs loisirs; elle donne aussi des renseignements sur leur satisfaction personnelle et leurs aspirations pour l'avenir.

Le rapport en est surtout un de statistiques puisque dans la presque totalité des questions, il fallait répondre par un oui ou un non. Deux seules questions demandaient à être élaborées: le rôle de leur mère dans la vie et le rôle qu'elles voudraient elles-mêmes y tenir à 40 ans.

Dans une question, on a demandé aux collégiennes de classer leur mère selon l'image qui leur convient le mieux: le portrait traditionnel de la femme québécoise ou celui de la femme nouvelle, plus dynamique d'action, qui essaie de bien réussir tout à la fois son rôle d'épouse, de mère et de femme de carrière.

Comme on pouvait s'y attendre, la grande majorité des étudiantes ont classé leur mère dans le premier groupe et la voit particulièrement comme une femme qui se consacre au bonheur de ses enfants, de son mari et à la bonne tenue de sa maison. **Environ 85% des mères sont vues par leur fille comme étant l'image de la femme traditionnelle québécoise.**

Par contre **62% des étudiantes se voient à l'image de la femme nouvelle,** plus évoluée, plus en accord avec la façon de concevoir le rôle de la femme à notre époque. **28% envisagent une carrière ou un métier par goût; 34% se voient comme femme engagée qui, tout en s'occupant de sa famille, joue un rôle actif et prend des responsabilités dans la vie civique, communautaire, politique, etc.**

La maternité demeure pour toutes une donnée fondamentale; cependant **trois quarts des étudiantes envisagent le rôle d'épouse comme étant primordial. Par contre 17% seulement ont placé le rôle de mère au premier rang** et ce sont surtout les plus jeunes.

A la question: "quelle est la personne du sexe féminin que vous admirez le plus?", **43% des collégiennes ont répondu "ma mère",** mais plusieurs reprochent à cette dernière de s'être trop sacrifiée pour leurs enfants, abandonnant son droit à l'émancipation personnelle.

Le témoignage suivant résume assez bien l'opinion des étudiantes sur le dévouement de leur mère: "Elle est mère avant d'être épouse. Elle couve ses enfants... a de grandes difficultés à s'en défaire. Toutefois elle est assez ouverte, fait des efforts pour comprendre, mais ça semble si difficile. Elle tient la maison en parfait ordre. Elle ne vit pas pleinement sa vie, elle se néglige pour donner plus de joie à sa famille... elle se dépense trop pour eux... tellement qu'elle en oublie de vivre."

Les étudiantes de 17 ans nous étonnent par leurs réactions inattendues, soulignent les auteurs du rapport: par contre, celles de 19 et 20 ans manifestent les attitudes qui sont les plus proches de la moyenne. Ces comportements se retrouvent-ils dans les autres collèges classiques ou sont-ils particuliers au groupe étudié? Nous ne le savons pas; des études semblables se poursuivent au collège Marguerite-Bourgeois et au collège Ste-Croix.

On peut dire que près du tiers des étudiantes interrogées proviennent de milieu aisé et un autre tiers se situerait dans des familles à revenus moyens.

La femme au travail

Le rôle de la femme au travail est celui qui reçoit le plus de suffrages après ceux d'épouse et de mère, mais 7 p.c. seulement l'ont mis au premier rang.

A la question "supposons que vous vous mariiez et que vous n'ayez jamais à travailler sauf si vous le voulez, qu'est-ce que vous préféreriez". Selon les réponses obtenues, 9 p.c. n'ont pas l'intention de travailler après le mariage, 16 p.c. voudraient travailler même après la venue des enfants, 29 p.c. cesseraient de travailler pendant que les enfants sont jeunes pour retourner au travail plus tard et 41 p.c. cesseraient aussi de travailler laissant pour plus tard la décision de revenir sur le marché du travail ou pas.

On a trouvé que 26 p.c. des mères des étudiants travaillent à plein temps ou à temps partiel. Un peu plus de la moitié travaillent par nécessité et les autres par choix.

On a constaté que dans le groupe des jeunes filles dont la mère travaille, trois sur cinq obtiennent plus de 70 p.c. dans leurs résultats scolaires. Toutefois, chez celles dont la mère ne travaille pas, deux sur trois se rangent dans cette catégorie. Les résultats sont donc légèrement plus élevés dans le deuxième groupe.

Carrières et loisirs

Quant au choix des carrières, on se rend compte que les jeunes filles sont attirées davantage par les sciences humaines: près de la moitié des étudiantes déclarent leur intention de s'orienter vers l'une des disciplines associées à ces sciences.

Les étudiantes accordent leurs préférences aux activités culturelles, cinéma, concerts et musique: 76 p.c. les ont placées à l'un des 3 premiers rangs. Viennent ensuite la lecture, les sorties, les fréquentations, les sports et en dernier lieu, les activités familiales.

— On constate, signalent les auteurs du rapport que les étudiantes de Philo I et II passent moins de temps que les autres à lire et participent moins aux activités familiales. En revanche, elles font plus de sport et les fréquentations prennent pour elles beaucoup plus d'importance.

Rôle politique

A la question "Avez-vous l'impression qu'il est possible pour les jeunes, d'influencer la politique provinciale dans le sens que vous voudriez?" trois sur quatre des étudiantes de Basile-Moreau croient en leur influence contre une sur cinq chez les autres jeunes filles questionnées dans l'enquête conduite par Rioux et Sévigny auprès des jeunes du Québec. Le contraste entre les deux groupes est frappant.

Se prévalant de leur récent droit de vote, 96 p.c. des collégiennes interrogées par Mmes Demers et Roy se proposaient de voter en juin dernier.

Quant au syndicalisme étudiant, 69 p.c. de l'échantillon considère ce mouvement nécessaire. Il est assez étonnant de constater toutefois que c'est au niveau de Belles-Lettres et Rhétorique que l'on trouve les plus forts pourcentages.

* * *

Les auteurs du rapport se sont refusées à donner une conclusion aux statistiques relevées au cours de l'enquête. Certains points cependant feront l'objet d'une thèse de maîtrise en sciences sociales. Il serait par conséquent maladroit de notre part d'apporter ici des conclusions. Chaque mère de famille les fera d'elle-même en lisant le comportement de leurs jeunes filles. Dans le fond, ne sont-elles pas un tout petit peu semblables à ce que chacune d'entre nous avons été?

LIMONADE ASEPTA PRÉFÉRÉE DES ENFANTS

Agréable au goût

UN PURGATIF EFFICACE

Suggestions de Cadeaux qui seront appréciés de tous les GOURMETS et GASTRONOMES

Un choix de 3 livres exclusifs:

1) LE LIVRE DE L'AMATEUR DE VINS
par Norbert Got
Format 6½" x 9½" — 357 pages
Broché: $7.75 — Broché sous étui toilé $8.25 — Relié: $10.50

2) FRAGRANCES
"A la gloire du vin de France"
par Louis Orizet
Un magnifique volume — 18 pointes sèches hors texte
Format 10" x 13" — 73 pages
Prix . . . $15.50

3) LE LIVRE DE L'AMATEUR DE FROMAGES
par Raymond Lindon
Format 9¾" x 7" — 128 pages
Abondamment illustré en 2 couleurs
Prix . . . $7.35

Paiement à la commande, par mandat-poste ou chèque certifié
Supplément de 5% pour emballage et frais d'envoi

EN VENTE:
AU CEP D'ANJOU
470, avenue Ogilvy
Montréal 15, P.Q.
276-1224 ou 276-1127

En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

UNE MAISON DE REVE POUR DAMES ET MESSIEURS AGES

Le Château du Bois de Boulogne Inc.

10620 Bois de Boulogne

Résidence de distinction

Ascenseur, tous les services, soins, repas

Nous aurions grand plaisir à vous faire visiter

Nous recevons tous les jours de 2 à 8 hres

Pour renseignements:
331-8442
Mme Gariépy

GUERRE AUX PRIX:

Les consommatrices demandent une ristourne immédiate sur l'achat

La guerre aux prix trop élevés dans l'alimentation se poursuit à l'extérieur de Montréal. Des consommatrices de Shawinigan, membres de l'association coopératrice d'économie familiale ont organisé plusieurs rencontres afin de renseigner les consommatrices de leurs régions sur les problèmes de l'alimentation et des coopératives. Selon Mme Madeleine Plamondon, membre du conseil d'administration de la Fédération des consommatrices du Québec, il est possible, à l'heure actuelle, pour chaque foyer, d'économiser en moyenne $5. par semaine sur le budget - nourriture. Il suffit d'avoir une dose de connaissances personnelles permettant d'identifier la valeur réelle du produit en vente.

En plus, Mme Plamondon conseille aux ménagères de faire la guerre aux timbres-primes ou tout au moins d'exiger le remboursement de la valeur de ces timbres et de se méfier de la publicité extravagante pour mieux déceler l'aubaine authentique.

Les coopératrices de la région ont fait des pressions auprès du président de la Coopérative de Grand-Mère afin que celle-ci mette en pratique la ristourne immédiate sur l'achat. "L'acheteuse jouit d'une grande sécurité, a dit Mme Plamondon, si elle sait que ses tablettes seront bien garnies. Le nouveau club d'épargne lancé par les caisses populaires dans cette région pourrait également faciliter l'achat de provisions alimentaires en grandes quantités.

En plus, les consommatrices ont émis le voeu que les dirigeants des magasins CO-OP invitent de plus en plus les femmes à siéger aux conseils d'administration de ces entreprises. "Ne sont-elles pas les mieux averties pour discuter du prix des aliments, puisqu'elles administrent le budget familial dans la presque totalité des familles?"

Mme Gandhi s'oppose au voyage de Miss Monde au Vietnam

AHMEDABAD — Reita Faria, la dernière Miss Monde; ne doit pas aller au Sud-Vietnam en compagnie du comique Bob Hope pour distraire les militaires américains, a déclaré Mme Indira Gandhi, premier ministre indien.

Le cas de Miss Monde agite l'opinion publique indienne depuis le lendemain de son élection à ce titre suprême et envié. C'est en effet ce jour-là que Mlle Faria a signé imprudemment un contrat pour aller au Sud-Vietnam à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ce projet a soulevé un tollé général dans les milieux officiels indiens, qui estiment que "dans les circonstances présentes", une Indienne ne saurait aller encourager les soldats, américains, alors que le gouvernement de la Nouvelle Delhi est résolument opposé aux hostilités au Vietnam.

C'est au cours d'une conférence de presse tenue à Ahmedabad, capitale de l'Etat du Gujarat, que Mme Gandhi a pris position aussi nettement dans cette affaire. Répondant à des objections, le premier ministre indien a souligné que s'il plaisait à des citoyens indiens d'assister à des conférences données à l'étranger par des communistes ou des non communistes, il en était tout autrement lorsqu'il s'agissait d'aller distraire des soldats sur un théâtre d'opérations.

Cadeau de Noël des sinistrés florentins

BOSTON — Un cadeau de Noël de 35 tonnes, composé de vêtements d'hiver et de couvertures, est en route pour Florence, don des citoyens du Massachusetts aux victimes des récentes inondations.

C'est à l'issue d'une campagne menée par M. John Volpe, gouverneur de l'Etat, lui-même fils d'immigrants italiens, que les nombreux dons ont dépassé trois fois le chiffre prévu.

M. Volpe a promis de plus de diriger une autre campagne en faveur des artisans et des petis commerçants de Florence ruinés par les inondations.

Les colis seront transportés gratuitement de Boston en Italie à bord du paquebot italien Cristoforo Colombo.

Meilleur contrôle sur les produits de nettoyage

OTTAWA — Un bill privé pour mettre les savons, les détersifs, les produits de nettoyage, les colorants et les teintures sous l'empire de la loi fédérale des produits alimentaires et des produits pharmaceutiques, afin de protéger les consommateurs, a été présenté aux Communes par M. Warren Allmand, député libéral de Montréal-Notre-Dame-de-Grâce.

Il a précisé que cette loi procurerait le moyen de contrôler les ventes de substances pouvant mettre en danger la santé et d'exercer un contrôle également sur la publicité mensongère.

Deux nouvelles boutiques dans le Vieux Montréal:

• Les Galeries St-Sulpice
• La Cerisaie

par Solange CHALVIN

Avant que le désir ne vous vienne de filer à la campagne dans la neige, pour faire du ski ou du traîneau, pourquoi ne pas entreprendre une promenade à pieds dans le Vieux-Montréal, dimanche prochain? "Nous y sommes allés, il y a à peine un an", me répondez-vous. Qu'à cela ne tienne, il faut y retourner avant le printemps; à cette époque, il sera trop tard, les touristes et visiteurs de l'Expo l'auront déjà envahi.

Il y a partout des coins nouveaux, plus charmants les uns que les autres, des boutiques originales où vous trouverez le dernier cadeau qui reste en panne sur votre liste, des galeries aux oeuvres nouvelles, une rue Saint-Paul toute nouvellement pavée à l'ancienne. Le hasard nous a mis sur la piste de deux nouvelles boutiques très différentes qui vous plairont sûrement.

Eventail de tissus, artisanat et coin de rencontre

C'est un véritable complexe artisanal que le propriétaire des Galeries St-Sulpice (1) espère bâtir petit à petit à l'ombre de l'église Notre-Dame. Dans un vieil immeuble qui date de 1829, M. Raymond St-Pierre qui est entrepreneur en décoration commerciale, a d'abord installé une salle de montre de tissus décoratifs, de tissus à tentures et à recouvrement.

Au premier plancher, une immense boutique habitée par les produits d'une multitude d'artisans, le tout dans un décor ravissant qui tient à la fois d'une salle de montre et de la salle de séjour de votre foyer. Ici et là, des coins pour s'asseoir et discuter. Le propriétaire nous dit son projet d'ouvrir la boutique aux groupes intéressés à tenir une réunion sosiale dans un cadre authentiquement québécois. La décoration de la boutique a été assurée par M. Georges Favre mais les investissements financiers proviennent d'une mise en commun de plusieurs frères St-Pierre. "Il s'agit en fait, d'une entreprise de type familial et artisanal" nous dit notre hôte.

En plus d'émaux, de poteries, d'artisanat indien ou esquimau, de fer forgé, la boutique offre des fourrures et compte se spécialiser d'ici quelques mois dans la fourrure canadienne: castor, vison, phoque, etc.

Des peintres et sculpteurs seront invités à venir y travailler et à y exposer leurs travaux. Le 3e àtage de cette bâtisse est d'ailleurs présentement habité par le peintre André Jasmin. Le propriétaire aimerait y loger en permanence au moins un ou deux artisans qui travailleraient sur place pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Si la boutique ne contient pas encore les plus grands noms des artisans québécois, la salle de montre des tissus par contre, offre un échantillonnage à peu près inexistant ailleurs des plus beaux tissus tout autant d'ameublement que de tentures ou de décoration. Aussi, les Galeries St-Sulpice sont-elles pour le moment plus fréquentées par les décorateurs et architectes que par un public curieux. Ce qui intéressera également le lecteur, c'est que les galeries exécutent complètement les commandes comme le font les services des grands magasins. Un conseiller peut venir à domicile, prendre les mesures, vous inviter à choisir dans une gamme de tissus, et enfin exécuter la commande et mettre le tout en place. Ce service est généralement rare dans les boutiques. Nous y avons vu des tissus suédois, hollandais, québécois, danois absolument superbes sans compter les toiles d'Irlande et les tissus indiens.

Un coin de rencontre intéressant pour les amateurs.

La Cerisaie est dirigée par Catherine et Christophe

L'ouverture d'une boutique de mode exclusive est toujours un événement amusant, mais il convient de le souligner encore davantage lorsqu'il s'agit d'une boutique dont les propriétaires, mari et femme, comptant moins de trente ans, nous arrivent en droite ligne de Paris et son follement entichés du vieux Montréal.

Catherine et Christophe Faure sont au Québec depuis peu de temps, mais ils ont la ferme intention de s'installer définitivement à Montréal, grâce à ce projet qu'est "**La Cerisaie**". Catherine fut dessinatrice de mode à Paris, chez Réal (couturier de Brigitte Bardot) pendant plus de deux ans; elle fera les croquis et veillera à la confection tandis que Christophe, décorateur de profession, s'occupera d'abord de l'aménagement de ce coin chaleureux, ravissant et chamoiré que sera leur boutique, nous disent-ils, pour ensuite voir à l'administration.

Dans une ambiance veloutée, au charme rehaussé de meubles rococos rapellant un peu le début du siècle et le charivari de 1900, toutes les femmes et les jeunes filles aux goûts un peu excentriques trouveront de quoi satisfaire leurs caprices, même les plus osés. Plumes, paillettes, dentelles, fourrures, tissus aux coloris chatoyants seront employés à la création de manteaux, chapeaux, robes et frous-frous. Il en coûtera environ $60.00 pour une robe et les clientes pourront déguster une tasse de thé tout en discutant modes et chiffons.

"La Cerisaie" ouvrira ses portes dès lundi prochain, au 465 rue St-François-Xavier, ce qui permettra peut-être à celles qui rêvent de vacances dans le sud de se procurer immédiatement la petite robe qui leur donnera un avant-goût des vacances. Si vous préférez un adorable manteau d'agneau ou de lapin, Catherine et Christophe peuvent également vous l'offrir. On dit que les Parisiennes ont adopté cette saison ces manteaux folichons pour les sorties mondaines.

(1) Les galeries sont ouvertes de 9hres du matin à 9 hres du soir tous les jours de la semaine; les samedis et dimanches de 1 h. à 9 h. La Cerisaie fermera ses portes à 6 h. en semaine, sauf le vendredi mais ouvrira le dimanche après-midi.

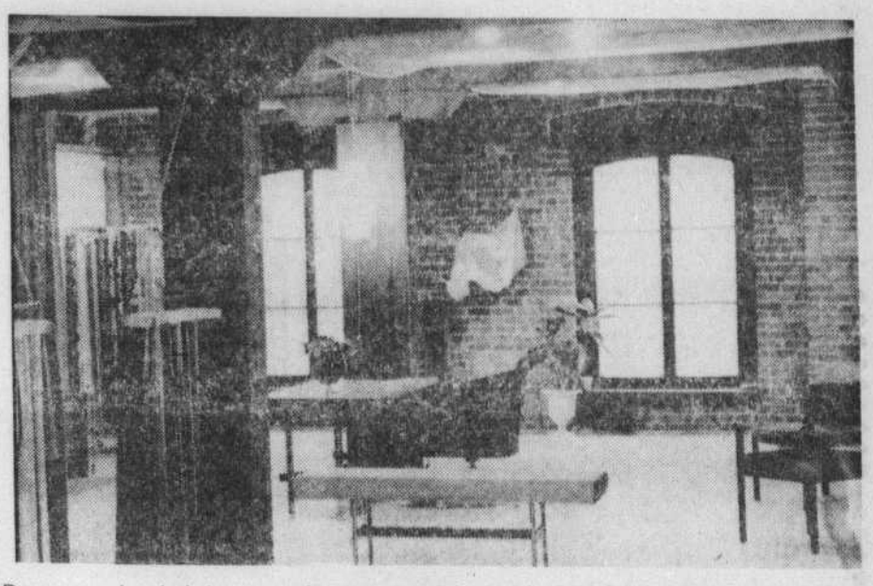

Dans ce cadre de briques et de pin, sous les combles, l'éclairage artificiel des lampes modernes se dispute les rayons de lumière naturelle qui rentrent à flot pour donner plus de vie à l'un des rares endroits où l'on puisse trouver un jeu aussi complet et diversifié de tissus québécois et importés. (aux Galeries St-Sulpice)

Pour Catherine, tissu bayadère avec filet doré à la Cerisaie.

UN CADEAU
original pour le Nouvel An
LE DEVOIR

Offrez un abonnement

à vos

AMIS — PARENTS
RELIGIEUX - EMPLOYES, Etc.

Postez ce coupon à C.P. 6033, Montréal 3

Tarifs annuels: livraison à domicile: $25.00
Montréal, Québec, Lévis et banlieues: $25.00
Ailleurs au CANADA: $20.00 — A l'étranger: $35.00

Recevez la somme de $..... qui servira à abonner la ou les personnes suivantes:
(S.V.P. écrire en lettres moulées)

NOM .....

ADRESSE .....

"LE DEVOIR" fera parvenir en votre nom, une carte de souhaits au bénéficiaire

DONATEUR .....

ADRESSE .....

On obtient un supplément d'information en s'adressant à:
Service du tirage, "Le Devoir", 434 est, Notre-Dame — 844-3361

Cowansville effectue une finance de $1,264,000 à 6% en 2 émissions

potins financiers

Il y avait des preuves de recouvrement, hier, dans le compartiment des titres d'automobiles, transigés sur la Bourse de Londres. La glissade de jeudi a persisté, hier, sur la Bourse de N. Y. et, en fermeture, l'indice des industriels de DJ clôturait 2.00 point plus bas à 807.18, au regard d'une perte de 8.80 points la veille, à 809.18. Sur la Bourse de Montréal, les prix ont continué à s'effriter hier, et, sur la Bourse de Toronto, il y a eu encore fléchissement des cours.

-O-

L'attente de résultats favorables sur la propriété de Lake Dufault, dans l'exécution de son programme de sondage au diamant, explique la vogue de ses actions hier ainsi que celles de Falconbridge qui détient 51.1 p.c. des actions de la première entreprise.

-O-

Les incertitudes sur les conditions économiques en 1967 ainsi que sur ce qui se passera du côté de l'inflation et de maintes industries-clé l'an prochain expliqueraient l'état de nervosité montré cette semaine par bien des spéculateurs des E.-U. et du Canada.

-O-

M. Jean-Louis Lévesque, président de la maison J. L. Lévesque et L. G. Beaubien a distribué hier après-midi les certificats de mérite à une vingtaine de personnes au service de deux firmes qu'il contrôle, pour avoir suivi avec succès les cours de perfectionnement de l'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

-O-

La Bourse de Toronto rapporte que des options ont été exercées sur 500 actions de Standard Brands Inc., en vertu du plan d'options en cours ordinaires en faveur de ses employés. Il y a maintenant 13,284,858 actions ordinaires de cette entreprise en circulation.

-O-

Les actions de Irvington Mining Co., qui avaient été suspendues de la liste des valeurs de la Bourse de Toronto le 20 octobre 1966, viennent d'être rayées de la liste de ce marché hier, à la demande de la compagnie.

-O-

Au cours des neuf jours terminés le 30 novembre, le trafic - marchandises (112,106 wagons) diminue de 4.2 pour 100 par rapport à 1965, tandis que le total de panvier-novembre (3,730,673 wagons) accuse une hausse de 2.1 p. 100. Les arrivages des embranchements canadiens et américains (32,953) reculent de 2.4 p. 100 durant la période observée, mais s'accroissent de 0.3 p. 100 durant la période cumulative (1,150,614). Le trafic rail-route enregistre encore une diminution durant les deux périodes (-13.8 p. 100, 5,984 wagons et - 17.7 p. 100, 174,536 wagons). ... ...

Reculs remarquables: autres produits de mines (non métalliques), 3,679 wagons (4,278 en 1965); produits ouvrés du fer et de l'acier, 1,837 (2,443); gazoline, 1,821 (2,260); mazout, 4,005 (4,881); papier journal, 3,616 (4,129); et marchandises diverses, 12,049 (13,861). Et les avances: blé, 12,484, (11,-836); et bois à pâte, 3,965 (3,182).

Bourse de Toronto

Lake Dufault avait la vedette hier sur ce marché

TORONTO (PC). — Après l'annonce de découvertes intéressantes, Lake Dufault a grimpé de 2.07 à 11 7-8 hier à la Bourse de Toronto.

Falconbridge, qui détient 51.1 pour cent des actions de Lake Dufault, a progressé de ¼ à 88¾ .

Les pétroles de l'ouest ont acquih des gains fractionnaires. Hudson's Bay et Canadian Superior ont gagné ½ à 24¾ et 30½. Union a fléchi de ⅜ à 33⅝ et Great Canadian Oil Sands de ¼ à 10⅞.

Chez les industrielles, Moore Corp. a cédé 1¾ à 85¾. Walkers et Dofasco ½ chacun à 29 et 17⅞. Mais Interprovincial Pipe Lines a progressé de ¾ à 83¾.

Les reculs prédominaient sur les gains dans une proportion de 217 à 141.

L'indice des industrielles a cédé .18 à 146.68 et l'indice générale .14 à 84.17.

Il y a eu 2,164,000 actions échangées.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les administrateurs du C.P.R. ont déclaré des dividendes

Au cours d'une assemblée du conseil d'administration du Canadien Pacifique, tenue à Montréal cette semaine, un dividende d'un dollar et quarante-cinq cents l'action, pour les actions ordinaires, a été déclaré pour l'année 1966, dividende dont soixante-dix cents l'action est le fruit d'un dividende provenant de Canadian Pacific Investment Limited, payable en monnaie canadienne le 1er février 1967, aux actionnaires enregistrés à 3 h. 30 p.m., le 23 décembre 1966. Pendant la même réunion, un dividende de deux pour cent sur les actions privilégiées a été déclaré pour l'année 1966, payable le 1er février 1967, aux actionnaires inscrits à 3 h. 30 p.m., le 23 décembre 1966.

United Auto Parts Inc. a vendu pour $17,488,000 en 9 mois, soit plus que précédemment

United Auto Parts Inc., vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport intérimaire, couvrant les premiers 9 mois du présent exercice terminés le 25 septembre 1966. Il révèle des ventes de $17,488,000 vs $15,956,000 durant la même période au cours de l'exercice précédent, ainsi que des profits nets consolidés de $529,630, à rapprocher de $517,140, d'où un gain par action de la classe "A" de $1.44 vs $1.41 et par action de la classe "B" de 94 cts vs 91 cts, avant vérification. Dans son message aux actionnaires M. Gérard Plourde, président et directeur général y déclare en partie ce qui suit : "Nous sommes heureux de vous faire parvenir le premier rapport intérimaire publié par notre société ; à l'avenir, vous le recevrez tous les trois mois. Nous espérons que vous pourrez plus facilement suivre la marche de nos affaires et que cette décision augmentera votre intérêt dans U.A.P. Les résultats des premiers neuf mois de 1966 sont légèrement meilleurs que ceux de l'an dernier. L'augmentation de nos ventes a été substantielle mais, un rythme accéléré des frais nous rend plus difficile la conversion de ces augmentations de vente en profits. Dans le rapport annuel, je vous faisais part que nous allions ouvrir un centre de distribution d'équipement et d'outillage ; c'est fait. Nous sommes assurés que ce centre va contribuer à nos bénéfices en 1967 ; évidemment, les dépenses initiales ont eu un effet négatif sur nos résultats à ce jour. Nous croyons que le dernier trimestre se traduira par un bénéfice supérieur à celui de l'an dernier et, dans l'ensemble, nous sommes confiants pour 1967".

L'entreprise pétrolière Subeo Limited inscrit ses actions à la Bourse Canadienne cette semaine

L'admission de Subeo Limited à la Bourse de Montréal s'est effectuée cette semaine par l'inscription de 2,000,000 d'actions ordinaires, sans valeur nominale, dont 1,000,007 ont déjà été émises et sont en circulation. Leur symbole au téléscripteur est "SUB". Depuis ses débuts, il y a un an, Subeo Limited entreprend des travaux d'exploration et de développement de champs pétrolifères et de gaz naturel dans le sud-ouest ontarien. L'entreprise détient les droits sur un grand nombre de propriétés dans cette région et mène à bonne fin ses travaux de sondage. Six puits lui ont donné des résultats qui permettent aujourd'hui leur exploitation et mise en valeur sur le marché. Les domaines de Subeo Limited se situent surtout dans les comtés de Lambton, Norfolk, Brant et Oxford en Ontario. L'entreprise a son siège social au 112 ouest, rue King à Toronto. Au rang d'administrateur, on remarque John-D. Lippens et Roderick-B. Blaker de Montréal, Ernest-D. Black, Robert-A. Gaisler, Irma-L.B. Swales d'Ontario. Denis-J. Happy, président, Geo.-B. Redfern, vice-président et trésorier, et Donald-M. Lorimier, secrétaire en assument la direction.

Robert Morse Corporation Limited adopte un plan d'option en faveur de ses dirigeants et employés

En vertu d'une résolution du Conseil d'administration de Robert Morse Corporation Limited, en date du 24 octobre 1966, un plan a été établi, pourvoyant à la mise de côté de 25,000 actions de la classe "A". Ces actions serviront à l'adjudication d'options, non transférables, aux hauts dirigeants et employés de l'entreprise, à un prix d'achat correspondant à l'escompte déterminé de la valeur marchande des actions de la classe "A" transigées sur la Bourse de Montréal ou sur celle de Toronto, le jour où l'option est adjugée et elle pourra être exercée durant les 5 ans qui suivront. En vertu de la même résolution mentionnée ci-dessus et conformément au plan d'achat d'actions, des options ont été consenties au vice-président d'un certain groupe et au vice-président et secrétaire de la compagnie leur permettant d'acheter 10,000 et 5,000 actions de la classe "A" respectivement à $18.00 chacune. Ces options peuvent être exercées dans les 5 ans, selon les stipulations dans le plan.

Marcel CLEMENT

AUX DISTILLERIES MELCHERS

M. Alfred Spada

Dans le but de répondre aux exigences de la clientèle sans cesse croissante des Distilleries Melchers, M. Jean-Jacques Guay, directeur des ventes pour la province de Québec, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Alfred Spada au poste de gérant de district. On peut maintenant rejoindre M. Spada en composant 735-1631.

L'Iraq Petroleum a rompu ses négociations

Les négociations entre le gouvernement syrien et l'Iraq Petroleum Company ont été rompues a annoncé mercredi soir l'agence arabe syrienne d'information citant un porte-parole officiel.

Il a été constaté — a ajouté l'agence — que l'IPC n'a présenté dans sa réponse "aux justes revendications" syriennes "aucune offre positive garantissant les droits du peuple. C'est pourquoi il a été décidé de rompre les négociations".

"Dès demain — a poursuivi l'agence — il sera fourni des éclaircissements étayés de cheffres démontrant que le peuple a été spolié par cette compagnie pétrolière au cours des dix dernières années".

LONDRES — Cote de l'once d'or fien en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.18 à l'achat et $35.20 à la vente.

Prix de l'once troyes d'or à la Bourse londonienne des lingots : $35.17 59/100 soit 252 shillings 2¾ pence.

Séries 1 à 20 ans

La ville de Cowansville, comté de Missisquoi, a vendu, récemment, à un syndicat formé de J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée, La Banque Canadienne Impériale de Commerce, $1,264,000. de titres à 6%, en deux émissions dont l'une de $713,000. échéant en séries 1 à 10 ans, et l'autre de $551,000. échéant en séries 1 à 20 ans, à un prix moyen de 88.49. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.7043%. L'emprunt comporte un solde de $450,000. à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 10 ans sur l'émission de $713,000.

Datées du 1er décembre 1966, $713,000. d'obligations échoient en séries du 1er décembre 1967 au 1er décembre 1976 inclusivement et $551,000. échoient en séries du 1er décembre 1967 au 1er décembre 1986. Les obligations de l'émission de $551,000. ne sont pas rachetables par anticipation mais celle de l'émission de $713,000. sont rachetables par anticipation, au pair, à toute date d'échéance d'intérêts. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au burea uprincipal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos 398, 400, 409, 419, 456, 459, 460, 461, 467, 471, 474, 475, 480 et 483, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, pour aréna, pour fins industrielles et pour divers travaux.

L'évaluation imposable d la ville, pour 1966, s'élève à $11,600,000. Le 31 décembre 1965, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $2,954,394. Ce chiffre ne saurait comprendre l'émission de $535,000. datée du 1er avril 1966.

Bourse de Montréal

Fin de semaine défavorable sur la place locale

MONTREAL — Les prix étaient à la baisse hier aux Bourses canadienne et de Montréal, suivant en cela la tendance des trois séances précédentes.

Les banques et papeteries ont maintenu leur rang mais le déclin s'est manifesté dans d'autres valeurs, puisque l'indice composé accusait une baisse de 0.51 à 140.37. Malgré une activité modérée, le virement des valeurs industrielles n'en a pas moins été de 243,-900 actions et celui des mines et pétroles de 748,800 au total des bourses. Les pertes ont dominé sur les gains dans une proportion de 76 à 52.

Les pertes ont été de 1¼ à 92¼ pour International Nickel, 1¾ et 85¾ pour Moore Corp. et un point à 18 pour Steinberg's (action de classe "A").

Interprovincial Pipe Line a mené la tête des perdants, accusant une chute de deux points à 83.

Aux autres valeurs, les pertes étaient fractionnaires. Dominion Foundries est descendu de ⅝ à 17⅞, Dominion Bridge de ¾ à 17½, Asbestos de ⅜ à 20⅝, Banque de la Nouvelle-Ecosse de ¼ à 62¾ et Tr--ro de ¾ à 68¼.

Alcan a pris la tête des valeurs les plus actives, avec un virement de 13,790 actions.

A la Bourse Canadienne, les pertes prédominaient légèrement sur les gains à la fermeture.

Aux valeurs industrielles, Gilchrist et Inspiration ont repris respectivement 20 cents à $4.70 et cinq cents à $2.00.

Dividenes de Du Pont du Canada Limitée

Au cours d'une assemblée du Conseil d'administration de Du Pont du Canada Limitée, tenue hier à Montréal, les dividendes suivants ont été déclarés :

Actions privilégiées : 1 7-8 pour cent (93 3-4 cents) en monnaie canadienne, payable le 13 janvier 1967 aux actionnaires inscrits au 1er janvier 1967.

Actions ordinaires : Un dividende de 25 cents par action en monnaie canadienne, payable le 31 janvier 1967 aux actionnaires inscrits au 1er janvier 1967.

Le total réparti pour l'exercice 1966, soit $1.00, a été le même que celui distribué pour l'exercice précédent.

Cours du dollar

NEW-YORK (PC). — Le dollar canadien a cédé 1-64 à 92 23-64 en fonds américains, hier. Il cotait à 92 21-64 une semaine plus tôt.

La livre sterling n'a subi aucun changement et cotait à $2.79 1-64.

MONTREAL. — Le dollar américain est demeuré sans changement hier et cotait à $1.08 1-4 en fonds canadiens.

La livre sterling a pour sa part cédé 1-16 et cotait à $3.02.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, vaut hier 49.50.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, cote 136.20.

M. Bernard Bourdon, c.r., avocat de Montréal, qui célèbre cette année son 50ième anniversaire dans la pratique de la loi. Monsieur Bourdon, qui fut admis au Barreau en 1916, est un ancien bâtonnier du Barreau de Montréal ainsi que du Barreau de la province de Québec.

Dividendes

Texas Gulf Sulphur Co., 10 cents, 15 décembre, inscription le 28 novembre.

Codville Distributors Ltd., 7 cents l'action de classe A, 30 novembre, inscription le 15 novembre.

British American Bank Note Co. Ltd., 50 cents, et 90 cents supplémentaires, 15 décembre, inscription le 30 novembre.

Kelvinator of Canada Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 29 décembre, inscription le 9 décembre.

Texaco Canada Ltd., $1 l'action à 4 pour cent, 20 janvier, inscription le 31 décembre.

Stafford Foods Ltd., 10 cents 30 décembre, inscription le 8 décembre.

Salada Foods Ltd., 10 cents, 15 décembre, inscription le 1er décembre.

Ontario Steel Products Ltd. 25 cents l'action ordinaire, et 30 cents supplémentaires, $1.75 l'action privilégiée, 15 février inscription le 16 janvier.

Great Plains Development Co., 35 cents, 5 panvier, inscription le 5 décembre.

Canada Iron Foundries Ltd., $1.06 1-4 l'action privilégiée à 4 1-2 pour cent, 16 janvier, inscription le 16 décembre, 25 cents l'action ordinaire, 2 janvier, inscription le 2 décembre.

Giant Yellowknife Mines Ltd, 15 cents, 28 décembre, inscription le 5 décembre.

Toronto Star Ltd., 75 cents l'action privilégiée, $1 l'action participante, 31 décembre, inscription le 21 décembre.

Kilembe Copper Cobalt Ltd., 20 cents l'action ordinaire, 29 décembre.

Opemiska Copper Mines Ltd., 40 cents, et 20 cents supplémentaire, 15 décembre, inscription le 2 décembre.

Industrial Acceptance Corp. Ltd., $4.50 l'action à 4 1-2 pour cent, $1.12 1-2 l'action privilégiée, 29 décembre, inscription le 9 décembre.

Wood Alexander Ltd., 20 cents, 29 décembre, inscription le 1er décembre.

Federal Grain Ltd., 5 cents l'action de classe A, et 5 cents supplémentaires, 1er février, inscription le 13 janvier.

Westeel-Rosco Ltd, 15 cents l'action ordinaire, 15 décembre, inscription le 29 novembre.

Canadian Ice Machine Co. Ltd., 15 cents l'action ordinaire, 20 cents l'action de classe A, 3 janvier, inscription le 16 décembre.

Western Broadcasting Co. Ltd., 15 cents, 31 décembre, inscription le 30 novembre.

Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd, $1 l'action ordinaire, et $2.00 supplémentaire, 23 décembre, inscription le 30 novembre; 50 cents l'action privilégiée à 4 pour cent, 3 janvier, inscription le 10 janvier.

Alminex Ltd., 5 cents, 29 décembre, inscription le 15 décembre.

Standard Paving and Materials Ltd., 12½ cents, 2 janvier, inscription le 16 décembre.

Hanh Brass Ltd., 22½ cents les premières actions privilégiées, 1er janvier, inscription le 7 décembre.

Dominion of Canada General Insurance, 25 cents l'action ordinaire, 13 janvier, inscription le 30 décembre.

National Lead Co., $1 en fonds américain l'action ordinaire, 20 décembre, inscription le 6 décembre.

Peoples Credit Jewellers Ltd., $3 l'action privilégiée à 6 pour cent, 30 décembre, inscription le 15 décembre.

Dominion Glass Co. Ltd., 15 cents l'action ordinaire, 17½ cents l'action privilégiée, 13 janvier, inscription le 27 décembre.

Globe Envelopes Ltd., 8 cts l'action de classe A, 1er février, inscription le 18 janvier.

Pine Point Mines Ltd., $2.50, 30 décembre, inscription le 16 décembre.

Westfair Foods tLd., 35 cts l'action privilégiée à $1.40; 50 cents l'action de la classe A, 16 janvier, inscription le 15 décembre.

Eddy Match Co. Ltd., 50 vents, 31 décembre, inscription le 17 décembre.

Bourse de New York

Allure erratique à Wall Street durant la dernière séance de la semaine

NEW YORK AFP — De nouveaux tassements sont intervenus à Wall Street en fin de semaine mais les fluctuations ont été le plus souvent fractionnelles, tandis que l'activité continuait de se ralentir.

Aucun facteur susceptible d'orienter le marché n'es intervenu au cours de la séance dont la tendance dominante a été déterminée par les initiatives de la veille.

D'autre part les télévisions, à l'exception de Motorola, les chimiques, les chemins de fer et les aciers ont été de soutenues à fermes, tandis que les constructions électriques cédaient du terrain.

La plupart des autres compartiments ont évolué en tendance irrégulière.

A la clôture, on dénombrait 600 baisses contre 548 hausses.

L'action Walt Disney a réagi de faoçn paradoxale à la mort du célèbre dessinateur: elle a enregistré le plus fort pourcentage de hausse tout en étant la troisième sur la liste des plus actives. Au deuxième rang a figuré Studebaker qui a cédé du terrain après l'annonce d'un accord pouvant mener à une fusion avec Wagner Electric.

Parmi les canadiennes, International Nickel a acquis 5-8, Granby Mining et Canadien Pacifique 3-8, Walker Gooderham 1-4 et Alcan 1-8. Mais Hudson Bay Mining a cédé 3-4, Dome Mines 1-4 et Distillers Seagrams 1-8.

Les titres ont réalisé des gains à la Bourse américaine, où Canadian Marconi et Scurry Rainbow ont progressé de 1-8. Mais Brazilian Light and Power et Canadian Javelin ont perdu 1-8 et Fargo Oil 1-16.

En clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 807.23 en baisse de 1.95 points et 6,980,000 avaient changé de mains.

Fruits et légumes

MONTREAL. — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h. ce matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'agriculture eet de la colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes : de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh $3 à $3.50, Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses $4 la boite à verger.

Betteraves : en sac de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $1.75.

Carottes : .90 à $1 les 50 livres, $1.50 à $1.60 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux : Verts $1.50 à $1.75 les 50 livres, Rouges $2.50, Savoie $2.25 à $2.50 le cageot.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 la douzaine.

Navets : $1.75 à $2 le sac de 50 livres, $2.25 le boisseau.

Poireaux : .75 à .90 la doz.

Oignons : jaunes, sacs de 50 livres, no 1, $2.90 à $3, no 2 $2.25 à $2.50, type espagnol, $3, rouges $2.50 à $3 les 50 livres.

Panais : $2.50 à $3 le boisseau, $2 la douzaine de cellos de 24 onces.

Pommes de terre : .90 à $1, jumbo $1.10 les 50 livres.

Radis : .75 la douzaine de paquets, $2 à $2.25 les 30 cellos de 8 onces.

Arbres de Noël : de $1 à $3 chacun suivant la grosseur.

LES SOEURS DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE

Nicolet, province de Québec

Emission d'obligations $400,000.00, 6%, 1/2/60 Série "AA"

AVIS

RACHAT TOTAL PAR ANTICIPATION

Conformément aux stipulations d'un acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage, fait sous seing privé, le 3 février 1960 et enregistré à Haileybury, division de Nipissing Nord, District de Temiskaming, le 11 février 1960, sous le numéro 1261615, intervenu entre les SOEURS DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE (ci-après appelée "La Corporation") et TRUST GENERAL DU CANADA en sa qualité de fiduciaire, la Corporation donne avis que le PREMIER FEVRIER MIL NEUF CENT SOIXANTE-SEPT (1er février 1967), elle rachètera par anticipation, toutes ses obligations, série "AA", alors en cours, émises en vertu de l'acte de fiducie ci-dessus mentionné, sur présentation et remise d'icelles au bureau principal et à toutes succursales dans la Province de Québec de la Banque Canadienne Nationale, au prix de CENT POUR CENT (100%) de leur valeur nominale, plus l'intérêt couru à la dite date de rachat, sur présentation et remise des dites obligations avec y attachés tous les coupons d'intérêts non échus à la dite date de rachat.

De plus, la Corporation donne avis qu'elle déposera avant la dite date de rachat, entre les mains du fiduciaire, TRUST GENERAL DU CANADA, les fonds requis pour le dit rachat et que par suite de ce dépôt, les dites obligations cesseront de porter intérêt à compter de la date fixée pour ce rachat, soit le premier février 1967.

LES SOEURS DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE
TRUST GENERAL DU CANADA
Fiduciaire

MAGASINS GREENBERG Ltée

AVIS DE DIVIDENDE

Veuillez prendre note qu'un dividende trimestriel de $0.05½ cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires payables le 16 janvier aux actionnaires enregistrés le 30 décembre 1966.

Par ordre du Conseil,
R. K. Fraser
trésorier

Montréal, le 14 décembre 1966.

INGÉNIEURS-CONSEILS

BEAUCHEMIN — BEATON — LAPOINTE
INGÉNIEURS CONSEILS
ÉTUDES • ESTIMATIONS • PLANS • SURVEILLANCE
pour travaux publics, municipaux et industriels
4655 CHEMIN DE LA COTES-DES-NEIGES MONTREAL 26, CANADA
731-8521

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Am. Met. Ent.	1175	185	180	180	275	170
Blue Bon	1000	295	285	290	395	280
C Int urban	625	250	220	220	360	240
C Security 'A'	4800	205	195	200	355	17
Com. Holdings	100	45	—	—	80	45
Commodore	600	90	85	90	245	70
C'modor A W	4400	40	30	30	72	10
C Div Sec A	22	100	—	—	140	100
C Div Sec Pr	9	40	—	—	45	41
Delta Elect	1100	175	150	175	285	150
Denault	3590	7	6¾	7	11¼	6
D Oilcloth	2100	13½	11⅝	13½	28	11
Friigstors	25300	55	33	49	70	30
Furlong	400	410	370	370	5¼	340
Furlong W	200	55	—	—	130	55
Furlong Pr	100	6	—	—	7½	6
Gilchrist	200	470	450	470	6⅛	360
Greenberg	1040	415	400	400	5¾	400
Hubb A	50	26	25	26	26½	25
Imbrex	100	310	—	—	425	275
Inland C	700	800	7¾	7¾	10	7⅜
Inspiratn	8890	200	19	200	220	100
Int Atlas Dev	500	25	—	—	100	25
Jockey	500	375	—	—	5⅝	375
Kenting Aviat	400	5¾	—	—	7½	475
Kodiak P	11599	135	120	125	5⅝	105
Lab. Accep.	50	5	—	—	7¾	8
Lamontag 'A'	225	11¾	—	—	17½	11½
Pow Cp 2 Pr	300	10	9⅝	9⅝	14½	9⅝
St Law Div Lds	300	70	—	—	83	70
Select Fin	1750	185	180	185	350	115
Sobey	25	8	—	—	9⅝	7¾
Sogena	300	10½	10	10	—	—
Spartan	341983	75	57	74	60	40
Superpack	1920	5¾	5½	5¾	6½	460
Van der Hout	5450	350	340	345	370	225
Wabasso B	1004	40	37	40	45	32
Wesburne	3000	120	—	—	143	95
Woodfd A	420	7	—	—	7⅛	5
MINES ET HUILES						
Agassiz	27000	32	29	30½	54	27
Ajax	3000	12	—	—	19½	9
Alscope	9450	133	111	129	265	105
Alsof	1000	06	—	—	12½	05
Amg B Bel	3500	08	—	—	28	8
Ameran	17500	02½	—	—	6	1½
Anthonian	77500	22	17	17	30	7½
Arno	6000	06½	05	05	9½	4
Atl Mines	2060	28	24½	24½	30	20
Augustus	3098	43	40	41	65	40
Baker	1000	10	—	—	15	6½
Band-Ore	10000	10½	08	09	26	08
Barvallee	1000	03	—	—	7	2
Bateman	31500	05	04	05	13	04
Beauce	2500	03½	03	03	13	03
Black River	12500	12½	11	12	36	10
Bluewtr	1000	13	—	—	35	12
Bruce-Pre	1500	07	—	—	15½	5½
Bruneau	7000	15	14	14	27	14
Burnt Hill	41200	35	31	32	47	22
Camflo	2700	360	345		450	315
C Magsite	1700	51	50	51	1	50

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Cannon	21000	27	22	27	49	20
Carbec	186000	65	61	64	62	10
Cartier Q	9500	10½	10	10½	11	5
Cassiar	500	15⅝	—	—	15¾	14¼
Cessland	10156	360	310	360	775	300
Chemalloy	6910	108	102	105	159	91
Chib Cop	1400	04½	—	—	7½	4½
Chipman	513300	37	24½	25½	49	13
Coastal M	26500	13	10	13	35	05
Cominga	1500	07	—	—	17	05
C Canora	1300	17	—	—	27	15
C Manitoba	24300	14	13	15	50	11
C Mogador	2000	12½	10	10	27	10
C Monpas	1000	03	—	—		2
C New Pac	4800	19	17	18	84	17
C Persh	7000	09	—	—	16	9½
C Que Smelt	4510	50	46	50	76	40
CQ Yell	7500	03	02½	02½	7	02
C Virginia	64888	60	52	60	64	18½
Crbridge	3000	19	18	19	38	18
Devil's El	5500	19	18	18	56	15
Dolsan	17200	16½	14	14	74	14
D Explorers	5000	15½	14	14	22	12½
D Lease	500	16½	—	—	39	16
Dumont	9000	20	17	17	48	15
E Ventures	2000	15½	—	—	30	15
Emp Min	5507	10	09	09	30	09
Equity Ex	139400	68	63	65	95	58
Fab	6700	14½	12	12½	30	11
Fano	10000	05	04½	04½	10	4
Fidelity	693050	75	54	59	88	35
Fontana	22000	04	—	—	11	4
Ft Reliance	1300	29	28	28	51	23
Fox Lake	13500	11	10	10	26	10
Fundy	5700	12	10	11	19	10
Futurity	30100	67	59	60	127	40
Garney	9000	33	30	33	112	26
Ghislau	12500	8½	8	8½	24	8
Glacier	6500	66	05½	05½	8	5
Glen Lake	7050	125	120	125	225	111
Gr W Ms	23500	1	68	85	215	60
Guardian	2000	12	—	—	20	12
Int Norvalie	3000	14	10	10	40	10
Int Dredg	500	06	—	—	21	06
Israel	1000	07	—	—	17	6
James Bay	2000	16	—	—	55	15
K-Desmond	1000	15½	—	—	88	15
Keltic	3000	12	11	11	49½	10
Kiena	250	54	—	—	136	40
Kontiki	5500	06	05½	05½	12	6
Labrador	400	28¼	—	—	35¼	27¼
Laduboro	5000	50	49	50	75	40
Lemieux	24000	26	19	19	53	19
Lingside	13500	04	—	—	10	4
Lith Corp	2000	07	06	06	13	5
Louanna	76500	21	18½	19	35½	14
Massval	3775	06½	—	—	10	6
Matach Cndn	3500	34	31½	34	170	30
Mer Chip	7625	05½	05	05½	12	5
Merrill	13500	76	—	—	157	65
Mid Chib	1500	12	11	12	36	12
Midepsa	29500	245	190	225	660	175

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Miro	29000	10	08	08	36	09
Mistango	19500	15	13½	14	37	13½
Moly Hill	6500	10	04½	10	31	9½
Monpre	1300	05	—	—	10	04
Mt. Costigan	5500	19	17	18½	32	10
Mt. Pleasant	50000	15	10	15	54	10
Native M	11000	21½	16½	16½	22	16
N Forma	34600	03½	03	03	8½	3
Newrich	7000	15	14	14	20	14
NA Asb	1000	07	—	—	16	7
NA Rare	20500	22½	21	21½	85	20
North Expl	13900	24½	20	20	150	20
Opem Expl	4500	11	10	10	28	9½
Pat Silver	27400	24	22	22	295	20
Paudash	8600	04½	03	03	13	4
Peace R	5575	800	750	750	10⅞	525
Pennbec	22000	16	14	16	42	13½
Peso Silver	3000	75	72	75	185	72
Phoenix Can	4000	290	255	260	540	68
Pine Ridge	2000	15	—	—	24½	15
Pitt Gold	10500	04½	03½	03½	10	3½
Place GO	100	205	—	—	291	170
Prime Potash	36500	15½	15	15	21	11½
Provo	6400	550	530	540	545	240
Que Ascot	2368	04	—	—	13	04
Que Cobalt	3700	210	200	200	375	160
Que Ind Min	600	06½	05	06½	20	5
Queenston	1000	10	—	—	14	9
Rancheria	11300	20	18	19	62	15
Ranger	1900	330	315	520	325	228
Red Crst	4000	03	—	—	6	2½
Rexspar	31100	06	05½	06	17	4
R.A. Pete 'B'	20200	185	173	182	250	90
Rusty Lake	24000	08½	07	07½	33	07
Rouyn	19834	18	12½	13½	25	11
StL Colum	1050	190	175	175	250	170
St. Lucie Ex	13550	12	10	12	43	10
Sapawe	12200	10	9	9½	43	08
Subec	5000	61	57	60	59	57
Silver Reg	52700	20½	15	18	40	15
Silver Summit	10500	10	08½	08½	33½	08½
Silver T	13000	27	26	21	50	23
S Dufault	27500	08	07	07	21	6½
Stairs Expl	11500	12	10	10	56	11
Std Gold	4000	19	18	18	63	15
Sullivan	100	385	—	—	610	630
Surluga	2000	79	74	78	90	52
Tache	25000	09	08	08	14	8
Talisman	1000	30½	—	—	60	31
Tazin	7500	05	03	03	8½	02
Terrex	3400	25	23	25	45	23
Tib Expl	6500	04½	04	04	7	4
Titan	1000	03½	—	—	10	03
Transterre	34500	20	18	18	43	18
Un Obaiski	200	12	—	—	33	15
Uufon Copper	3500	29	—	—	70	28
Waite Dufault	4600	28	25	25	30	18
Westairs M	16100	10½	09	09	36½	9
W Cdn Min	17	70	—	—	75	55
Western Tin	11500	22	20	20½	82	19
West Hill	28000	33	30	30	86	28
Wisconsin	76650	32	20	22	84	20

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Abitibi	11409	10	9¾	9⅞	13⅜	9⅛
Alcan	35259	31	29¾	30	46	25⅞
Alcan 4¼ p	285	38	37¼	37½	48¾	33½
Algoma	3850	22⅛	21	21¼	31	21
Alliance	950	115	—	—	700	85
Alcan 1 Pr	157	19	—	—	—	—
Alcan 2 pr	985	40	39½	39½	47¾	39⅛
Ang C P	895	10	—	—	11¾	9¼
Ang T 4½ P	100	33¾	33⅝	33⅝	42½	33½
Arg 2.50 Pr	200	44	—	—	48	44
Arg 2.60 Pr	200	44½	—	—	51½	44¼
Arg C Pr	790	10⅛	—	—	14½	10
Asbestos	2050	21¼	20⅜	20⅝	25½	18½
Bank Mont	1293	54	52½	52¾	68¼	51¼
Bank NS	1424	64¼	62⅝	62⅝	77½	60⅝
Banq CN	2108	51	50¼	50½	72	50¼
Banq d'Eparg	1423	12¼	12	12⅛	17⅜	11¾
Banq PC	1855	40	39	40	52¾	39
Bath P	5781	28	27½	27⅝	30⅛	22
Bath P Wts	2870	850	825	825	13¼	8
Bath AP	5030	56	55½	55½	61	50
Bell Phone	16925	47	46⅛	46⅜	61	45
Bowater	410	7⅜	—	—	8⅝	6⅛
BowMer Pr	980	49¾	—	—	51	49⅜
Bralorne	700	135	—	—	185	135
Brazil	5636	11	10½	10⅝	11¾	8⅛
B.A. Oil	8992	33	32	32⅛	34	27½
BC Forest	500	19¼	19	19	24½	17¾
B.C. Phone	525	63	61	63	77¼	53
Brinco	17368	420	390	390	6⅛	390
CAE	1622	8¼	8	8	13	7¼
Cal Pow	2425	21⅞	21½	21½	30	20⅜
Can Cem	1264	33	31½	32	50½	31½
C Dom Sug	454	22¼	21¾	21¾	24¾	18¾
Can Iron	6445	19¼	18¾	18¾	24½	16⅞
C Pack 'B'	25	67½	—	—	85½	67½
CSL	50	28¾	28½	28½	40	28½
CSL Pr	110	5⅞	—	—	6⅞	5⅝
Cdn Brew	73230	7⅛	6¾	7	8¾	6⅛
Cdn Brew Pr	2855	35½	35	35	44¼	35
C Br Alum 'A'	1000	17½	17	17½	25	15½
CBAL A W	1100	450	365	365	11	300
CBAL B W	100	400	—	—	10¾	345
C Chem Wts	1750	545	530	545	870	450
C Hydro	200	21	—	—	28¾	19
C Imp Bk C	951	58¼	57¼	58	70⅝	53
CIL	3368	15⅝	15¼	15¼	20½	15⅛
Cl Pow	270	30⅛	30	30	32¼	25
Cl Pow Pr	435	17	—	—	19¼	16½
C Marconi	100	430	—	—	8⅛	425
CPR	12469	57⅞	56⅝	57¼	68½	51¼
CPR 4% Pr	1450	8¼	8	8¼	9⅛	7⅝
Cdn P Fina	4139	11⅝	11¼	11¼	13¼	10
C Refractories	100	14	—	—	18	14
C Vickers	700	15¾	—	—	21	15¾
Cent Del	20812	13⅞	13½	13¼	14¼	975
Chemcell	5935	13	12¼	12⅛	16⅛	12¼
Col Cell	2110	5¼	—	—	7¾	5⅛
Col Cell Pr	300	19¼	19	19	25	19¼

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Cominco	12003	32⅞	30⅛	30¼	50⅞	30⅛
Con Paper	4235	39¾	38⅛	38⅛	41¾	33
Con Text	950	10½	9½	—	23	8
C Glass	980	11½	—	—	13¼	10¾
Corpex	475	7¾	7½	7½	11	7
Couvrette 'A'	250	445	—	—	6¾	365
Cr Cork	30	115	—	—	136	115
Cr Zell A	285	20½	20	20	29½	20
Crush Int	2500	11¾	11¼	11¾	16¼	10¼
Denison	1150	55½	55	55	68	36⅝
Dist Seag	5021	33⅝	33⅛	33½	39¾	27½
Dome Pete	4250	39½	36¼	37⅞	39½	17¼
D Bridge	1800	18¾	17½	17½	28⅜	16½
D Corset	800	10	9⅞	10	12½	9⅞
DoFasco	3062	19	17⅞	17⅞	29½	17¼
D Glass	1955	13	12¾	12¾	16¼	12¾
D Glass Pr	1100	14	—	—	17½	14
Dosco	541	8⅝	8½	8⅝	16⅝	8⅝
D Stores	1990	18½	18¼	18¼	25½	17½
Dom Text	2004	27½	26¾	27¼	38½	24¾
Domtar	6875	16⅜	16	16¼	21⅜	16
Donohue	425	7¼	7	7	9⅛	7
Du Pont	2264	37	35¾	35¾	46¼	35
Du Pont Pr	140	74	—	—	81¾	74
Falcon	3045	92	88	88	112½	80
Fam. Play	3995	31	30¼	31	31	24¾
Fraser	1206	21½	—	—	32	21½
Fr Pete	2950	520	485	485	520	340
Glengair	2635	150	145	145	200	140
Gr Br Can Inv Pr	100	39¼	—	—	49	36
GLPaper	1850	23⅞	23	23	29¼	21¾
Hawk Sid	4993	390	350	375	6⅞	350
Hollinger	3150	23	21⅞	22½	28	19¼
Home A	4925	24⅜	22¾	23½	24½	16⅛
Home B	950	24⅜	23⅞	23⅞	24¾	16⅛
Horne Pf	200	245	—	—	335	235
Hud Bay	4504	64	62¾	63½	86½	62¾
H B C	3739	15¾	15½	15⅝	17	14⅛
Husky Oil	9810	13¼	12½	12¾	15⅜	11
Husky 'C' Pr	1525	54	—	—	57¾	52½
Husky 'D' Wts	200	525	—	—	585	525
Imp Oil	4147	57⅞	56¼	56⅜	57⅞	49¾
Imp Tob	2015	13¼	13	13⅛	15¾	12⅞
Imp Tob Pr	800	5⅝	5½	5½	6¼	5½
Ind Accep	5975	21¾	20⅝	21¼	23¾	19⅞
I Ac 5¾ Pr	400	23	—	—	25½	22½
Inglis	750	9	8¾	9	11¾	7¼
Loeb. M	1015	10	9⅞	10	18½	9¼
Maclaren B	400	21¼	20⅞	20⅞	27	20⅞
MacMillan	13905	24	23⅜	23½	20½	23⅜
Maritime Electric	200	24¾	—	—	—	—
Maritime Tel	2719	23	22¼	22¼	24¾	20
Mass-F	14043	23¾	22	23½	37¼	20
McAllister	2170	8	7	7½	9½	7
Met Stores	300	16½	—	—	16½	11⅜
Miron 6 P	650	6¼	—	—	10¾	5½
Molson A	2799	18⅞	18½	18⅝	18⅞	15¼
Molson B	847	18¾	18½	18¾	19	15¾
Mont Loco	285	16¼	16	16¼	17¾	14

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Mont Trst	600	14	—	—	23½	14
Moore Corp	1589	88	85¼	85¾	88	74⅝
Morse Rob. 'A'	425	19	18¾	19	21	16¼
N. B. Tel	2693	16	15½	15½	17½	15
Nfld Light	3171	9	8⅝	9¼	9½	8½
Nia Wire B	110	18⅛	—	—	—	—
Noranda	4702	49	48	48	55⅝	46
Nor Ctl G	11821	13¼	12⅝	12⅝	13½	11
NS LP	4254	9½	9¼	9⅜	13¾	9¼
Ocean Fish	527	9¾	—	—	13½	9¾
Ogilvie	3370	13⅜	13	13	15⅞	12⅝
Oshawa A	760	24½	24⅜	24⅜	30½	22
Pac Pete	17185	12⅛	11⅝	11⅝	15½	9½
Phillips C	1570	39	37½	39	38¾	30
Pow Corp	11610	10	9½	9⅝	14⅛	8⅝
Pow C 4¾	375	40¼	40	40	47¼	40
Price	4718	12¾	12¼	12⅜	15¼	12⅛
QN Gas	3507	10⅞	10½	10½	15⅛	9⅞
Que PHone	823	19	18⅜	19	26¾	15½
Reitman	100	9	—	—	13½	9
Reitman A	358	8¾	8⅛	8⅛	10½	8
Rio Algom	6919	25	23¾	24¾	27⅞	19¼
Rio Al. 5.80 Pr	275	96⅛	95¼	96½	100¼	95¼
Rolland A	675	11⅛	10⅝	11⅛	13	10
Ronalds F	900	10	9¾	10	13	8½
Rothmans	905	25	24¾	25	31	22⅞
Royal Bank	3545	68⅜	67⅞	68½	81	63½
Russel Sons	200	13⅛	—	—	17	13⅛
Salada-F	2381	10⅜	10¼	10⅜	12⅛	9¼
Scott LaS	100	12½	—	—	16	12½
Shell Can	3535	21⅝	21⅜	21⅝	23½	19
Shell In P	2345	26⅜	26	26	28¼	24⅞
Shell In W	450	695	475	475	765	6
Sher-W	130	26	25	26	37½	25
Shop & Save	1000	12⅛	12	12	15¾	11⅜
Sicard	5595	7⅜	5¾	7¼	7⅜	405
Simpsons	1598	28½	28	28	31½	25⅞
Sogemines	923	10⅜	10⅜	10½	12¾	10¼
Southam	585	32	31½	32	42	31
Steel Can	6769	20½	19¾	17⅞	28⅞	18⅝
Steinbg A	3586	19⅛	18	18	27¼	17⅝
Texaco Can	2439	71	68	68¼	72	54½
Tor-Dom	793	58	57¼	57¼	69	53½
T Grp 'A'	3630	9⅛	8¾	8¾	13	8½
Tr C Corp	950	6⅞	6½	6½	10⅛	5½
Tr. Can PL	14329	25½	24	24¼	39⅜	23⅜
Tr Mt. Pipe Line	980	17⅛	16⅞	17	19	15⅞
Un Carbide	515	20	19½	19½	29½	19
Viau	610	12¼	—	—	13	11
Wajax	584	11¼	10⅝	11¼	15	10½
Walk GW	7515	29⅞	29⅛	29⅛	36⅞	25½
Webb Knp	5200	07	05	07	06	04
Weldwood	500	8	7⅞	8	10¼	7¾
WCoast T	8480	26	25½	26	29¾	21½
West. Pac. Prod.	300	490	470	490	490	470
Weston A	542	19¼	18¾	18¾	23¾	15½
Weston B	970	19½	—	—	25	17
Zeller's	1130	24⅛	—	—	29	23¼

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	635	$9⅞	9⅞	9⅞	
Acklands	725	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
Alta Gas T	450	$30⅜	30¼	30¼	— ½
Alta Gas p	35	$84⅜	84⅜	84⅜	+ ⅛
Alta Gas w	1000	670	670	670	— 5
Algo Cent	z32	$9⅜	9¼	9⅜	
Algoma St	988	$21¼	21	21⅛	+ ⅛
Alliaance A	300	115	115	115	— 5
Alcan	1607	$30¼	29⅞	30¼	+ ¼
Alcan pr	50	$37¾	37¾	37¾	— ⅛
Alumin pr	24	$20	20	20	
Alumin 2p	150	$39	39	39	
Anglo-cn	100	$9½	9½	9½	— ¼
Anthes A	710	$21	21	21	
Argus	z25	$15⅛	15⅛	15⅛	
Argus C pr	130	$10½	10½	10½	+ ⅛
Asbestos	387	$21	21	21	+ ⅛
Atl Sugar	550	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Bahama	500	80	80	80	
Bank Mtl	226	$52¾	52½	52⅝	— ⅛
Bank N S	234	$63	62½	62½	— ¼
Bathurst	100	$27½	27½	27½	
Bathrst A	100	$55	55	55	+ ¼
Bell Phne	6904	$46½	46⅛	46½	+ ¼
Bow-m pr	50	$49⅝	49⅝	49⅝	
Brazilian	420	$10¾	10⅝	10⅝	
BA Constr	100	$5¾	5¾	5¾	
BA Oil	3260	$32¼	32	32	
BC Forest	165	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
BC Frest p	150	$49½	49	49½	
BC Sugar	200	$33¼	33¼	33¼	
BC Phone	135	$63¼	63	63	
BCPh 4¾ p	50	$81¼	81½	81½	+ ¼
BCPh 1956	25	$82½	82½	82½	
BCPh 5¾ p	50	$95½	95½	95½	+ ½
BCPh 4.84	100	$21	21	21	
Br Intl Fin	150	$5	5	5	— ¼
Bullochs B	100	450	450	450	
Burns Fds	z15	$13	13	13	
CAE Ind	z92	$8¼	7¾	8⅛	
Calgary P	5235	$21¾	21½	21¾	+ ⅛
Calvrt Dle	2000	110	110	110	
Can Cem	212	$32¼	32	32	— ¼
Can Cem p	z2	$22½	22½	22½	
Can Iron	265	$19	19	19	+ ½
C Packrs A	45	$66½	66½	66½	— ½
Can Perm	200	$10	10	10	
CSL	50	$28⅝	28⅝	28⅝	+ ⅛
C Brew	10160	$7	6⅞	7	
C Brew Ap	1575	$35¼	35	35	— ¼
CB Alum A	535	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
CB Al A w	120	395	385	395	+20
CB Al B w	120	375	375	375	—50
C Chem w	450	535	525	525	— 5
C Curtiss	600	54	50	50	— 4
C Dredge	400	340	315	315	—30
C Hydro	495	$20½	20½	20½	— ¼
C Imp Bnk	727	$58	57½	58	+ ½
C Ind Gas	z21	$11⅝	11½	11⅝	
C Ind Gas p	600	$11½	11¼	11½	
CIL	336	$15⅝	15⅜	15⅜	— ⅛
CPR	1282	$57½	57¼	57¼	+ ⅛
CPR pr	1920	$8⅝	8⅝	8⅝	
C Petrofin	625	$11⅜	11¼	11⅜	
C Refract	100	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Cdn Tire	520	$15	14¾	15	
Cdn Tire A	1400	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
C Utilities	55	$34	34	34	
CWN Gas	z20	$18⅛	18⅛	18⅛	
C Westing	535	$20	20	20	+ ⅜
C W Prop	6900	$5¾	5¼	5¼	
Capit Bldg	500	35	35	35	
Chemcell	475	$12½	12⅜	12½	+ ⅜
Chem 175 p	250	$31¼	31¼	31¼	+ ¾
Chrysler	z25	$35½	35½	35½	
Clairtone	1030	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Clairton w	z50	600	600	600	
Columbia	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Columbi p	325	$19	19	19	— ¼
Cominco	3990	$30⅞	30⅛	30⅞	
C Savings	320	$9	9	9	
Compro	100	310	310	310	—20
Con Paper	210	$38⅞	38½	38⅞	+ ⅜
Cons Gas	1117	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Con Gas A	65	$99½	99½	99½	— ½
Corby vt	100	$21⅛	21⅛	21⅛	
Corby B	310	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Coronatn	1145	125	125	125	
Cosmos	140	$12	12	12	
Crwn Zellr	z30	$46⅜	46⅜	46⅜	
Crow Nest	100	$13½	13½	13½	
Crush Intl	1460	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Cygnus A	1300	445	440	445	— 5
Cygnus B	1000	$7	7	7	
Distl Seag	945	$33½	33¼	33¼	— ¼
Dome Pete	2280	$38	36½	37¾	
D Bridge	z20	$17⅛	17⅛	17⅛	
D Electro	z10	$13⅜	13⅜	13⅜	
Dofasco	3243	$18⅜	17¾	17⅞	— ½
Dosco	300	$8¾	8½	8½	— ¼
Dom Store	2290	$18⅜	18¼	18¼	
Domtar	2540	$16¼	16⅛	16¼	+ ¼
Domtar pr	100	$18	18	18	— ⅞
D Textile	605	$27½	27¼	27¼	
Dupont	135	$36	35¾	35¾	— ⅝
Econ Inv	162	$10½	10½	10½	+ ⅝
Eddy Mtch	z30	$33	31	33	
Emco	200	$12⅞	12⅞	12⅞	
Emp Life	270	$14½	14½	14½	— ⅜
Exquisite	350	$7⅝	7¼	7¼	— ¼
Exquite pr	100	$8½	8½	8½	— ⅜
Exquite w	900	95	90	90	
Fairbnk M	200	$6	6	6	— ½
Falcon	13940	$88½	88¼	88¼	+ ¼
Fam Play	455	$31	31	31	
Fed Grain	1675	$6	6	6	
Ford USA	z11	$42⅜	42⅜	42⅜	
Ford Cnda	23	$121¼	121¼	121¼	+ ¾
FPE Pion	250	$17⅛	17⅛	17⅛	
GMC	z140	$75	74	74	
Globe Env	500	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
GL Paper	1050	$23	23	23	
GL Power	125	$21½	21½	21½	+ 1
GN Cap w	1900	5	5	5	
Gt W Life	210	$59	59	59	— ¼
Greyhnd	380	$18½	18¼	18¼	— ⅜
Guar Trst	575	$9½	9¼	9¼	— ¼
Hard Carp	225	$40	39½	40	
Hard Crp A	500	$36	35¾	36	— ½
Hawker S	200	375	375	375	— 5
Hays Dna	z65	$9½	9	9	
Home A	2615	$23½	23⅛	23½	
Home B	407	$23⅜	23⅜	23⅜	
Horne Pit	700	240	240	240	
H Bay Co	510	$15¾	15½	15¾	— ¼
HB Oil Gas	4480	$24⅜	24⅛	24⅜	+ ½
Huron Eri	310	$9	9	9	— ¼
Husky Oil	2425	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Husky C pr	100	$53¾	53¾	53¾	— ⅛
Husky D W	100	525	525	525	—25
Imp Life	z1	$179	179	179	
Imp Oil	1752	$56¾	56⅛	56⅛	— ⅜
Imp Tob	310	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Ind Accept	2850	$21	20¾	21	
Ind Adhes	100	$5¾	5¾	5¾	
Ind Wire	700	445	445	445	+ 5
Inglis	350	$9	9	9	— ⅛
Inland Gas	350	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Inland G p	300	$16¾	16¾	16¾	
IBM	z3	$400	400	400	
IMC	z94	$47½	46	46½	
Int Nickel	1366	$92¾	92	92	— ¼
Int Util	1920	$25⅞	25½	25¾	— ⅛
Int Util pr	930	$27⅞	27¾	27⅞	+ ¼
Intpr Pipe	940	$83¾	83	83¾	+ ¼
Intpr Steel	1275	490	490	490	— 5
Inv Grp A	396	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
James Stl	154	395	395	395	+ 5
Jefferson	1180	$25¼	24½	25	
Jeffersn w	150	$17¼	17¼	17¼	
Jockey C	925	380	375	375	— 5
Jockey 2 p	100	$8½	8½	8½	+ ¼
Kelly D A	400	475	475	475	
Kelsey Co	100	$12¾	12¾	12¾	
Labatt	740	$18¾	18¾	18¾	
Lafarge	z50	$8½	8½	8½	
LOnt Cem	3323	375	365	375	+10
LO Cem w	2600	1	1	1	
Laura Sec	215	$11⅞	11⅞	11⅞	
Lau Fin	z95	430	425	425	
Lau F 2.00	225	$14½	14½	14½	
Lau F 63w	400	60	60	60	— 2
Levy B pr	100	$18	18	18	— ½
Life Inv wt	800	220	205	220	
Lob Co A	515	$7⅞	7¾	7¾	
Lob Co B	3050	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Loeb M	510	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Maclarn A	165	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
MB Ltd	2277	$23½	23¼	23¼	— ⅛
Magna El	425	$5¼	5¼	5¼	
M Lf Gard	30	$26	26	26	— ¼
M Lf Mills	z100	$16⅞	16¾	16¾	
Mass-Fer	4591	$23⅜	23¼	23½	+ ⅛
MEPC	600	230	220	220	—10
Met Stores	z5	$16½	16½	16½	
Milt Brick	100	335	335	335	+ 5
Mon Food	290	$7⅞	7⅞	7⅞	
Montex	500	330	325	330	+15
Montex pr	z40	$10⅛	10⅛	10⅛	
Montex w	150	165	165	165	
Mont Loco	z15	$15⅞	15⅞	15⅞	
Mont Trst	z50	$14⅛	14⅛	14⅛	
Moore	781	$87	85¾	85¾	—1¼
Morse B	100	$17¾	17¾	17¾	
Morse pr	25	$50½	50½	50½	— ¼
Murphy	300	$7¾	7½	7½	— ½
Mrphy Pr	75	$27	27	27	
Nabrs Dlg	z50	425	425	425	
Nat Drug	100	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Nat Hees p	325	125	125	125	
Nat Trust	100	$16½	16½	16½	— ⅛
Neon	z100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Nia Wire B	24	$17½	17½	17½	
Noranda	3668	$48⅛	47¾	48	— ⅛
Nor Ctl G	4215	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ¼
Nor Ctl G p	225	$25	25	25	+ ⅛
Nor Tar Ch	z75	$7⅜	7⅜	7⅜	
Ocean Cm	200	$16½	16⅛	16½	
Ogilvie	z95	$13¼	12⅞	12⅞	
Oshawa A	1325	$24½	24¼	24½	
Overland	100	$6¾	6¾	6¾	
Overlnd pr	z25	$9½	9½	9½	
Pac Pete	2000	$11⅝	11½	11⅝	
Pac Pete w	150	435	420	420	—15
Pembina	600	$10½	10½	10½	— ¼
Photo Eng	225	$12¼	12¼	12¼	
Pow Corp	1090	$9¾	9½	9⅝	— ⅛
Prem Iron	200	140	140	140	
Price Com	2890	$12⅝	12¼	12⅝	+ ⅛
QN Gas	z75	$10⅛	10⅛	10⅛	
QN Gs 63w	600	450	440	440	—60
QN Gs 66w	600	275	275	275	—15
Rank Org	700	410	400	405	
Rapid Gr A	z25	$8	8	8	
Revelstk	200	$7⅜	7½	7⅜	
R Nodwell	500	145	145	145	— 5
Rolland	z25	$11	11	11	
Rothman	85	$25½	25	25½	+ ⅜
Royal Bnk	397	$68½	68¼	68½	+ ¼
Russell H	160	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅜
Salada	720	$10¼	10¼	10¼	
Sayvette	300	385	385	385	
Scot York	200	$10	10	10	
Shell Inv p	325	$26	25⅞	25⅞	— ⅜
Shell Inv w	2055	690	655	675	— 5
Shell Can	1306	$21⅞	21⅝	21⅞	
Shop Save	z100	$12	11⅞	12	
Shopper Ct	100	305	305	305	+ 5
Silverwd A	225	$15	15	15	— ¼
Simpsons	670	$28⅛	28	28	
Simpson S	460	$15	14⅞	15	
Slater Stl	250	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Slater A wt	200	340	340	340	+ 5
Southam	100	$32½	32½	32½	+ ½
ST Radio	500	$21	21	21	— 1
Steel Can	1694	$20⅛	19¾	19¾	— ⅛
Steinbg A	z10	$18¼	18¼	18¼	
Ster Trust	100	$8½	8½	8½	+ ½
Suptest od	z10	$19½	19½	19½	
Texaco	355	$68⅞	67½	67½	— 1
Thom N P	600	$19½	19½	19½	
Tor Dm Bk	228	$57¾	57⅜	57¾	
Tor Iron W	200	$35½	35½	35½	+ ½
Traders A	2055	$8¾	8½	8½	— ⅛
Trader A p	420	$20½	20½	20½	
Trader 65 w	700	100	100	100	
Transair	1525	$5⅛	495	5⅛	+17
Tr Can PL	2753	$24⅛	24	24⅛	— ⅛
Tr Can Pl p	260	$45⅝	45⅝	45⅝	
Tr Can P w	105	635	635	635	
Trans Mt	925	$16⅞	16⅝	16⅞	— ¼
Trans PPL	2954	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Tru-Wall	800	250	240	250	+ 5
UNAS Inv	400	$13½	13⅛	13⅛	— ¼
UnAcc 2p	200	340	340	340	+15
Un Carbid	900	$19½	19½	19½	
Un Gas	386	$10	10	10	— ⅛
UGas A pr	300	$48	48	48	— ½
UGas B pr	30	$53½	53½	53½	+ 1
U Corp B	z57	$10½	10	10½	
U Sections	200	400	400	400	
Vanadum	2060	74	74	74	+ 3
Venez pr	100	250	250	250	
Versatile	250	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ¼
Vic G Tr	250	$14	14	14	— ⅛
Wainoco O	8000	290	280	285	— 5
Wall GW	2200	$29⅜	29	29	— ½
Weldwod	100	$7⅞	7⅞	7⅞	
Well Fin A	400	450	450	450	+15
Well Fin B	z50	250	250	250	
Wburne	400	120	120	120	
Westc'st	756	$25¾	25½	25½	
West Ind	250	190	185	190	
W Pacific	750	490	485	490	
Weston A	312	$18½	18⅜	18⅜	
Weston B	400	$18¾	18⅜	18⅜	
Wstn 6pr	60	$101	101	101	
Woodwd A	3000	$23	22¾	23	
Zellers	z25	$24½	24½	24½	
Mines					
Acad Ur	12025	4⅛	4	4⅛	+ 1
Accra	7000	12½	12	12½	
Acme Gas	5800	27	24½	24½	—2½
Advocate	1850	310	300	300	—25
Agena Mg	1000	20½	20½	20½	
Akaitcho	1500	57	56	56	— 4
All Pitch	1000	16	16	16	— ½
Am Larder	1000	25	25	25	
Ang Am	21600	34	30	30	— 2
Ang Ruyn	1200	125	121	123	— 2
Ang UD	17000	70	65	70	+ 3
Ansil	4000	7	6½	6½	— ½
Area	9000	300	292	295	+ 2
Argosy	z540	59	54	58	
Arcadia	1500	21	21	21	
Atl C Cop	3200	93	90	90	— 1
Atlas Yk	z300	4	4	4	
Bankeno	1000	79	78	79	+ 4
Bankfield	3200	9½	9	9	— ½
B-Dqu	z317	14	12	12	
Belcher	3500	35	33	33	— 2
Belletere	1000	20½	20½	20½	— ½
Bethlm	4050	695	670	670	—20
Black Bay	3500	9½	9	9	+ ½
BL Hawk	500	74	74	74	
Bounty Ex	z307	15½	15½	15½	
Bralorne	1390	130	130	130	— 5
Br Reef	16700	31	27	29	+ 1
Brunswk	910	950	945	950	
Cable	10265	9	6	6	— 4
Calmor IB	8000	37	34	34	— 3
Cam Mine	2000	15	14½	14½	— ½
Camflo	3500	350	330	350	+ 5
Camp Chib	200	600	585	585	—15
C Tung	2550	185	176	176	— 9
C Faraday	300	220	220	220	
Cdn Keely	3500	5½	5	5	
C Malart	z25	10½	10½	10½	
Cdn Nisto	2000	15	15	15	
Candor	27000	22	21	22	
Cantre	2000	15½	15½	15½	
Captain	7500	12½	12	12	
Cassiar	150	$16	16	16	
Chib Kay	3500	15	15	15	
Chimo	1500	95	95	95	— 3
Chrom	300	135	130	130	— 5
Coch Will	4400	191	180	180	—10
Coniagas	1000	51	51	51	
Conigo	500	11	11	11	— 2
Con-Key	2500	9	8½	8½	+ 1
C Shaw	22066	28	26	26	— 2
C Bellek	1500	7½	7	7	— ½
C Callinan	1000	9	9	9	+ 1
Con Gillies	1800	5½	5½	5½	— ½
C Halli	6100	60	58	58	— 2
C Marben	500	240	240	240	— 5
C Mogul	1045	325	325	325	
C Morisn	3800	253	250	253	— 1
C Mosher	4450	51	46	46	— 4
C Neg	11000	10½	10½	10½	— ½
Con Nichol	3500	10	10	10	
C Rambler	2100	175	175	175	
C Red P	15500	21½	19½	20	— 1
Conwest	400	555	555	555	
Coprcorp	2600	47½	45½	45½	— ½
Cop Fields	5314	133	131	131	— 2
Cop-M	305041	25	21	25	+ 3
Coulee	11500	55	52	53	+ 3
Craigmt	260	$12	12	12	
Crowpat	2000	8	8	8	+ ½
Daerg	11500	15	14	14	+ ½
Deer Horn	2600	14	12½	13	— ½
D'Elda	29400	114	107	107	— 1
Delhi Pac	z675	13	11	11	
Denison	725	$55	54¾	54¾	— ¼
Dicknsn	1594	310	295	295	— 5
Discovry	900	126	123	123	— 3
Dome	166	$124	124	124	+83
Donalda	500	15	15	15	— 1
Dunraine	z9	32	32	32	
East Sull	100	555	555	555	+ 5
F Mar	z20	255	255	255	
F Orenada	z250	24	24	24	
Frncoeur	5700	12	11	11	— ½
Frobex	12456	340	325	335	
Gnt Masct	500	95	95	95	+ 3
Giant Yk	475	755	745	755	+10
Glenn Exp	2000	8½	8½	8½	— ½
Goldray	2333	75	75	75	
Goldrm	61000	23	20	20	— 1
Gortdrm	1100	220	205	205	—15
Gradore	6500	31	31	31	
Grandroy	7000	28½	28	28	
Granduc	150	385	385	385	—10
Granisle	1800	455	450	450	— 5
Gulch	4000	12	11½	12	
Gunnar	2950	95	85	88	+ 2
Hard Rock	z200	6½	6½	6½	
Hasaga	1000	11	11	11	
Hastings	2600	145	138	140	— 5
Hdway	11300	21½	20	20½	— ½
Heath	130400	11	9½	10	+ ½
Hollinger	1200	$23	22¾	23	+ ½
Huds Bay	354	$63½	63½	63½	+ ⅜
Hydra Ex	585	17½	17½	17½	—1½
Int Bibis T	2300	90	90	90	+ 5
Irish Cop	3100	14	14	14	— 1
Iron Bay T	800	267	263	263	— 2
Iso	1700	130	124	124	+ 1
Jaye Exp	4000	16	16	16	
Jelex	1000	18	18	18	— 1
Joliet	2000	35	34	35	+ 3
Jonsm	15000	23	22½	23	
Joutel	1300	76	75	75	+ 1
Jowsey	2088	54	54	54	+ 1
Kam Kotia	300	315	310	310	
Kerr Add	6315	$12½	12¼	12¼	— ⅜
Kelly Dsd	1000	13½	13½	13½	— 1
Kid Coper	850	58	58	58	+ 3
Kirk Min	6000	9	7½	9	+ 1
Kirk Twns	1000	11	11	11	— 1
Kopan	750	8½	8½	8½	
Lab Min	725	$28	28	28	— ¼
L Duf	52665	$13¼	11⅞	11⅞	+207
Lake Lyn	z43	12	12	12	
L Osu	1000	15	13	13	— 2
L Shore	z50	197	197	197	
La Luz	3610	$17¾	17¼	17¾	+ ⅜
Latin AM	9000	6½	6½	6½	
Leitch	1500	490	475	475	—10
LL Lac	500	175	175	175	
Lorado	2700	108	107	107	— 1
Louvi	11000	16½	16	16	— ½
Macassa	1000	180	175	176	— 4
Macdon	2500	25	25	25	+ ½
MacLeod	z400	60	57	60	
Madsen	2300	100	99	100	
Malartic	z150	52	50	52	
Man Bar	3500	19	18½	18½	— ½
Manok MS	1500	8	7½	7½	+1½
Marchant	700	170	170	170	
Martin	500	30	30	30	+ ½
Mattgmi	350	$13⅞	13½	13⅞	+ ½
Maybrun	1000	13	13	13	— ½
Mc Adam	1000	43	43	43	+ 1
Mc Intyre	924	$85	84¼	84¼	—1¾
Merrill	7000	75	72	73	— 1
Metal Min	1100	100	100	100	+ 5
Midrim	2120	28	25½	28	+2½
Min Ore	43650	24	23	23½	— 1
Mt Wright	500	20	20	20	— ½
Multi-Mi	3800	95	94	95	+ 3
Nealon	21500	9	7	8	— 1
New Ath	1500	22½	22	22½	+ ½
New Bid	6000	4½	3½	4½	+ ½
New Cal	4800	29	28½	28½	— 1
Newconx	100	545	545	545	
Nconex w	8850	43	41	43	+ 3
N Goldvue	3000	5	5	5	— ½
N Harri	5000	10	9½	10	
N Hos	12300	249	240	246	+ 1
N Imprl	101250	268	245	262	+19
New Jason	500	4½	4½	4½	
N Kelore	1000	7	7	7	
Newlund	1000	15	15	15	
N Myla	11000	18	17½	18	+ 1
Newnor	1000	8	8	8	— ½
N Que Ragl	2400	435	435	435	+ 5
N Senator	4500	21	20½	21	+ 1
New Taku	600	26	26	26	— 1
N Rim	13400	16	14½	14½	
Norbaslq	z100	48	48	48	
Norgold	4000	8½	8½	8½	— 1
Norlex	19500	22	20	20	— 2
Normetal	1625	415	400	415	+10
Norpax	z200	6½	6½	6½	
N Rordu	4000	10	10	10	+ ½
Northcal	2000	28	28	28	+1½
N Coldstm	875	70	70	70	
Northgat	3450	465	455	460	— 5
N Rock	1900	25	24	25	+ 1
Nso A w	27736	6	3	4	—1½
Nudul	1000	14	14	14	
Obaska	1500	7	6½	6½	— ½
Opemska	1000	930	925	925	
Orchan	1000	235	225	235	+11
Osisko	6100	44	42	42	
Pamour	500	175	170	170	— 5
Paramaq	7000	9	8	8½	— 1
Patino	z111	875	850	850	
Pato	262	340	340	340	
Pce Exp	35166	29	27	28	+ 1½
Peerless	1000	11½	11½	11½	+ ½
Pick Crow	z100	19	19	19	
Pine Point	1158	$51⅛	51	51⅛	+ ⅜
Placer	1650	$29	28¾	29	+ ⅛
Porc Pay	5333	10	10	10	— ½
Preston	7650	$13⅞	13¼	13⅞	+ ½
Pyramid	z25	550	550	550	
QMI	z20	220	220	220	
Que Chib	1700	12½	12½	12½	
Que Lith	550	140	139	139	— 6
Que Man	2500	21	21	21	— 3
Q Mattgmi	9600	68	65	65	— 3
Quemont	325	900	895	895	
Radiore	3200	58	57	57	— 1
Rayrock	2800	124	123	124	— 1
Rio Algom	1945	$24⅛	23¾	24	— ½
Rio 5.80 Pr	130	$96½	96	96½	+1½
Rio Alg c w	425	$11¼	10½	10⅝	— ⅛
Rix Athab	1500	26	26	26	
Roman	624	$13⅜	13⅛	13⅛	— ⅛
Ryanor	2000	10½	10	10½	
Sarlmco	800	13½	13½	13½	+ ½
Satellite	4000	19	17	19	— 2
Sherritt	1195	370	365	365	— 5
Sigma	100	430	430	430	+ 5
Silvrflds	1000	285	280	280	
Silvmq	3674	40	39	39	
Sil Stand	300	70	70	70	— 1
Siscoe	200	300	300	300	— 5
Stanrck	245	190	190	190	— 2
Steep R	855	545	540	540	
Sud Cont	500	24½	24½	24½	+1½
Sullivan	707	360	350	350	
Sunburst	2500	9	8½	9	
Teck Corp	1183	510	500	500	—10
Texmont	1000	70	69	69	
Tex-Sol	1000	17	17	17	
Thom L	2000	39	30	30	— 8
Tombill	9100	102	84	97	+18
Tormont	3170	8	7	8	+ 1
Tribag	2800	90	90	90	— 2
Trin Chib	1500	8½	8	8	— ½
Tundra	500	30	30	30	— 5
U Buffadn	6100	42	41	41	— ½
Un Cmstk	500	11	11	11	— 1
Un Keno	590	230	230	230	—10
Un Macfie	500	18	18	18	—1½
Upp Can	1048	146	145	146	+ 6
Urban Q	3000	16½	16½	16½	— ½
Vespar	13433	54	52	53	+ 1
Wasmac	3125	120	120	120	
West Mine	1060	430	415	415	— 5
White Star	4000	29	28	28	— 1
Wilco	11700	40	38½	38½	— ½
Willroy	1650	116	115	116	+ 1
Windfall	700	26½	26½	26½	
Wr Harg	21	100	100	100	
Yale Lead	5000	16	16	16	— ½
Yk Bear	160	175	175	175	
Young HG	7000	5	4	4	— 1
Yukon C	3200	107	105	106	— 4
Zenmac	1500	27	27	27	+ 1
Zulapa	4000	16	15	16	
HUILES ET PETROLES					
Alminex	1020	475	470	470	— 5
A Led	12200	30	28	28½	— ½
Anchor	500	10	10	10	+ 2
Asamera	1000	345	340	345	+10
Banff	2660	$17⅝	17⅜	17⅜	
Braisa	100	133	133	133	
Calvert	8000	20½	20	20	— 1
CS Pete	5700	240	236	237	— 3
C Dehi	600	278	275	275	—10
C Ex Gas	6000	575	565	565	— 5
C Gridoil	1995	750	735	750	+15
C Homestd	3900	262	255	260	+ 2
Cdn Sup O	6149	$30⅛	29¾	30½	+ ½
Cdn Tricnt	100	340	340	340	
Cent Del	5560	$13½	13	13¼	— ¼
Chieftan D	2200	$10½	10¼	10¼	+ ⅛
C West P	1028	160	160	160	
Dynamic	8700	265	255	255	— 5
Fargo	3400	298	290	294	— 5
French Pt	1375	490	480	485	
Gr Plains	2075	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Gt C O S	13010	$11	10¾	10⅞	— ¼
Int Heli	13050	320	315	320	
Midcon	2200	52	52	52	+ 1
Mill City	9500	269	263	269	+ 4
N Cont	55500	65	55	56	—13
Nº Davies	7000	15	15	15	
NC Oils	640	300	295	297	— 8
Numac	2200	215	211	215	
Numac wt	1040	51	51	51	— 1
Okalta	2510	20	20	20	
Permo	35800	33	30	31	—1½
Petrol	2558	75	73	74	— 1
Place G	9200	215	210	211	+ 1
Ponder	1000	38	38	38	— 2
Prov G	45087	545	515	545	+10
Rang	19015	340	310	310	—15
Scurry Rn	475	$19½	19½	19½	+ ½
Spoon	13100	68	66	66	— 1
Stanwell	1133	21	20	20	— 3
Triad Oil	1350	215	211	214	
Union Oil	3250	$33⅝	33½	33⅝	— ¾
U Canso	3500	375	365	370	
Wascac	2122	15	15	15	
Wstates	231	365	365	365	
W Decalta	4400	340	330	330	—10
W Declt w	300	190	190	190	

VIREMENT TOTAL: 2,164,000.

MARCHE ETRANGER

Moore	800	$87½	87½	87½	+ 1
Noranda	1510	$48¾	48¾	48¾	+ ¾
Dynamic	800	315	300	300	+15
Place	1500	240	235	235	—10
Stanwell	2000	21	21	21	— 2
Bralorne	1000	127	130	130	— 5
Coch Will	4800	200	190	195	— 5
Deerhorn	7100	15½	15	15	
Discovry	600	135	130	130	—15
Deniron	1700	57	52½	57	
Kam Kotia	500	325	325	325	— 5
Leitch	100	525	525	525	
Midrim	1000	27	27	27	— 3
Madsen	700	100	100	100	— 2
Metal Mins	200	101	101	101	—19
Opemiska	100	950	950	950	—10
Pint Point	210	54	54	54	
Siscoe	100	345	345	345	+15
Un Keno	300	270	270	270	—10
Yel Knif B	700	175	175	175	— 5

Me André Paquette, avocat, de Montréal, qui vient d'être nommé membre de la Commission d'enquête sur l'intégrité du territoire, commission dont le rôle sera d'enquêter et faire rapport entre autres sur le problème frontalier Québec - Terre-Neuve, quant aux limites du Labrador. Me Paquette est un associé senior de l'étude légale Deschênes, de Granpré, Colas, Godin, Coderre et Lapointe.

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés vendredi le 16 décembre 1966

Prix des oeufs

	A Ex-Gr	A Gr	A Moy	A Petits	A Pee-Wee	B	C
AUX PRODUCTEURS :							
St-Félix de Valois	58	55	51	51	8	28	20
Trois-Rivières	57	54	50	40	—	35	30
Victoriaville	57	53	50	39	20	35	30
AUX DETAILLANTS :							
Montréal	68.8	63.9	60.8	51.0	—	—	—
AUX CONSOMMATEURS :							
Montréal	77-81	71-77	69-73	59-61	—	—	—

Prix des volailles

VIVANTES NO 1 AU PRODUCTEUR		
Poulets à griller et	à frire moins de 5 lb	21½
Poulets	5 livres et moins de 6	22½
	6 livres et moins de 7	24
	7 livres et plus	27½
Poules	moins de 5 livres	11-12
	5 livres et moins de 6	16
	6 livres et moins de 7	19
	7 livres et plus	21
	moins de 12 livres	26
Jeunes dindons	12 livres et moin de 20	30-31
	20 livres et plus	26-27
	moins de 20 livres	
Adulte dindons	20 livres et plus	
Oies		
Canards		
Eviscérées, en boite standard		
Gros au détail		
Poulets à griller	età frire (sous glace)	
	moins de 4 livres	35-36
Poulets	4 livres et moins de 5	43-45
	5 livres et moins de 6	48-50
	6 livres et plus	49-51
Poules	moins de 4 livres	31-32
	4 livres et moins de 5	39-41
	5 livres et moins de 6	40-42
Jeunes dindons	6 livres et plus	42-43
	10 livres et moins de 16	41-43
	moins de 10 livres	47-49
Adulte dindons	16 livres et plus	41-43
	moins de 16 livres	
Canards		
Oies		

N.B. Pour volaille éviscérée —soustraire 2-4 cents

Commentaires sur le marché

OEUFS — La demande pour les oeufs fut stable. Le volume d'oeufs importés des Etats-Unis fut plutôt limité et quelques expéditions en provenance du Manitoba furent achetées par les grossistes. Les prix, en général, ont fléchi.

VOLAILLES — Les approvisionnements de volailles, de toutes sortes, furent suffisants. Les poulets à griller se sont bien vendus, et la demande pour les gros poulets fut passable. La vente de poules fut peu animée. Quant au marché du dindon, les transactions furent réduites au strict minimum. Quelques expéditions furent offertes comprenant entre autres des dindons femelles pour lesquels on exigeait un prix moindre.

NOE HENAULT
Surveillant régional

INDICES à TORONTO

	Indus.	Or	M.B.	huiles	in.c.
Vend.	146.68	145.70	84.17	132.15	140.72
Jeudi	146.86	147.17	84.31	131.28	140.86
S. pas.	149.09	146.51	84.53	132.46	142.85
M. pas.	145.32	139.81	87.81	119.96	139.21
A. pas.	164.46	155.75	82.94	104.05	155.05
1966 ht	175.60	192.48	100.23	120.94	165.81
1966 bs	136.98	138.95	84.18	95.24	131.43
1965 ht	178.32	187.90	87.49	114.73	167.53
1965 bs	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21

INDICES à MONTREAL

	65in	13ut	7ba	85co	6pa
Vend.	147.51	129.52	108.77	140.37	105.31
Jeudi	148.24	129.63	108.42	140.88	104.69
S. pas.	149.87	130.69	109.76	142.30	105.90
M. pas.	145.74	127.58	110.00	138.85	108.80
1966 ht	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
1966 bs	136.37	124.39	103.47	131.04	102.49
1965 ht	174.05	161.78	118.56	166.93	147.63
1965 bs	151.81	143.08	115.03	147.25	112.39

Fonds mutuels

COURS FOURNIS PAR FRANCIS I. DUPONT & CO.

	Offre	Dem.
Adanac	2.40	2.62
Andreae Equity	3.18	3.48
All Canadian Com	6.79	7.44
All Canadian Div.	8.57	9.39
American Growth	5.29	5.78
Assoicated Investors	5.04	5.09
Beaubran Corp.	36.40	39.53
Canada Growth	5.74	6.31
Canada Security	4.84	5.32
Can Gas Enerf F Pfd	10.36	11.36
Can Investment	3.66	4.02
Cana Trusteed Inc	4.52	4.94
Canafund Co Ltd	48.07	50.47
Cham Mut of Cda	6.44	7.00
Collective	5.32	5.78
Commonwealth Itl	9.39	10.29
Com Intl Lev	8.94	9.80
Corporate Invesors	5.25	5.74
Divers Inc Shs Ser A	1.32	1.45
Div Inc Shs Ser B	5.15	5.62
Dom Compound	4.06	4.41
Dom Comp (non-res)	3.88	4.22
Dom Div	3.04	3.30
Dynamic	12.61	12.74
Dom Equity	5.37	5.59
Entarea	4.71	4.76
European	6.02	6.58
Federated Financ	4.69	5.13
Federated	6.27	6.85
Fonds Collctif A	6.49	7.05
Fonds Collctif B	5.09	5.25
Fonds Collectifs C	7.58	8.25
Fonds Desjardins A	4.49	—
Fonds Desjardins B	4.66	—
The Era ser	10.04	10.09
GIS Compound	7.56	8.26
GIS Income	3.53	3.86
Group Inc	3.53	3.86
Growth Equity	4.70	5.14
Growth Oil Gas	14.68	
Guardian	4.59	4.99
Harvard	8.99	9.78
Investors Growah	8.57	9.32
Invest Intern Mut	5.76	6.26
Invest Mut of Cda	4.66	5.06
Le Fonds PTP	3.93	4.28
Molson	3.52	3.59
Mutual Bond	8.21	8.58
Mut Accum	4.89	5.35
Mutual BIF	5.30	5.54
Mut Income	5.80	6.34
Natural Resources	6.30	6.89
One William Street	16.30	—
Pret et Revenue	6.55	7.16
Provident	5.75	6.25
Radisson R.I.	4.21	4.63
Regent	7.72	8.44
Research Invest	14.85	16.22
Savings Invest	6.55	7.16
Exec F of Cda	6.47	6.79
Timed Invest	6.01	6.46
United Accum	8.69	9.50
Univ Svgs Equity	4.78	5.22
Western Growth	4.84	5.29
Keystone du Canada	7.58	8.33
York of Cda	3.12	3.39
— EN ARGENT AMERICAIN —		
Affiliate d	7.98	8.63
Ame rican Bus	3.53	3.82
Boston	8.79	9.83
Bullock	13.73	15.05
Dividend	3.38	3.71
Dreyfus	12.72	13.98
Keystone S-1	20.53	22.40
Keystone S-4	5.52	6.03
Keystone K-2	5.92	6.47
Mass Invest	15.97	17.45
Mass Inv Growth	10.69	11.68
Putnam Growth	10.97	11.99
Television Electronics	8.84	9.63
Wellington uFnd	12.95	14.12

Assemblées tumultueuses à la Prudential Finance Corporation

TORONTO — C'est aux cris de "gangsters", "corrupteurs", "sangsues", "imposteurs" — il y a même eu une demande de lynchage — que les créanciers de la Prudential Finance Corporation, société en faillite, ont demandé au gouvernement d'intervenir et d'atténuer leurs pertes qui se chiffrent maintenant à plus de $17,000,000.

Ces scènes de protestations se sont déroulées hier, au chic théâtre Royal Alexandra, lors d'une réunion au cours de laquelle on a approuvé la nomination d'un fiduciaire dans cette affaire.

A cette première réunion des créanciers, M. J.L. Biddell, président de la compagnie Clarkson, fiduciaire de la société qui a été déclarée en banqueroute le 5 décembre, a dit que les pertes s'établissent maintenant à $17,000 000 et qu'il en reste encore à venir.

Il y a eu, de la part de quelque 800 des 8,500 détenteurs canadiens d'obligations, des demandes répétées d'aide des gouvernements fédéral et provincial.

Il y a eu adoption d'une résolution demandant qu'assistent à la prochaine réunion des créanciers le premier ministre John Roberts, le procureur général Arthur Wishart et Me C.C. Carrothers, l'avocat de London, Ont., qui était un des directeurs de Prudential Finance.

Autres réactions

Il y eut d'autres réactions en marge de la réunion :

M. Donald C. MacDonald, leader du Nouveau parti démocratique en Ontario, a attribué à la négligence du gouvernement conservateur ontarien d'effondrement de Prudential Finance.

"La majeure partie des dommages demeure irréparable," a dit M. MacDonald.

Il a demandé l'établissement d'une loi qui assurerait la surveillance et la réglementation des activités de toutes les compagnies de finance. Il a ajouté qu'une compensation adéquate devait être accordée à ceux qui ont subi des pertes dans la banqueroute de Prudential Finance.

M. Vernon Singer, député libéral de Toronto-Downsview, a déclaré que le premier ministre Robarts devrait instituer une enquête judiciaire l'effondrement de la compagnie.

A Frederickton, M. C. E. Trudeau, de Toronto et président de Canadian Acceptance Corporation, a déclaré qu'il s'attend à l'établissement de lois plus rigoureuses pour protéger les gens contre la faillite des compagnies de finance.

La réunion d'hier au théâtre Royal Alexandra a duré trois heures et demie. L'adoption de la première résolution a pris à elle seule 90 minutes. C'est cette première résolution qui a confirmé la compagnie Clarkson dans son rôle de fiduciaire.

Président malade

M. Biddell a averti les créanciers qu'il faudra plusieurs semaines avant de recueillir tous les détails de la banqueroute. Il a estimé que les pertes se chiffreront entre $19,000,000 et $20,000,000. Prudential Finance avait dans ses livres des valeurs se chiffrant à $25,000,000 lorsqu'on a décelé les premiers troubles, il y a environ un mois.

Quelques-uns des créanciers ont réclamé la présence de Joseph-Benoit Brien, président de Prudential Finance, qui fait présentement face à six chefs d'accusation à la suite d'une enquête sur la banqueroute par la Commission ontarienne sur les valeurs mobilières.

M. Biddell a déclaré que les avocats de Brien l'avaient avisé que leur client était malade et qu'il était incapable d'assister à la réunion. Brien est accusé, entre autres, de vol et de fraude. Il est en liberté sous cautionnement de $10,000.

M. Biddell a déclaré que deux ou trois de la douzaine de compagnies contrôlées par Prudential Finance pourraient bien être déclarées en banqueroute afin de protéger les intérêts des créanciers.

Cours des changes

Afrique du sud, Rand	1.51
Allemagne, Deut. Mark	.2727
Angleterre, Livre	3.0214
Argentine, Peso	.0044
Australie, Dollar	1.21
Autriche, Schilling	.0421
Belgique, Franc	.0216
Brésil, Cruzeiro	.00050
Chili, Escudo	.2198
Danemark Couronne	.1569
Espagne, Peseta	.0181
France, Franc	.2186
Hollande, Florin	.2995
Italie, Lire	.001735
Japon, Yen	.002990
Mexique, Peso	.0867
Etats-Unis, Dollar	1.08 9/32
Norvège, Couronne	.1515
N. Zélande, Liv. N.Z.	3.0113
Perou, Sol	.0406
Suède, Couronne	.2093
Suisse, Franc	.2504
Tchécoslovaquie, Cour.	.1508
Venezuela, Bolivar	.2415

INDICES à NEW YORK

	30in	15rt	15ut	60stks
Vend.	421.6	159.9	152.0	296.3
Jeudi	423.2	159.9	151.0	296.6
Mercredi	427.0	161.2	151.6	298.9
Sem. pas.	423.7	160.8	149.9	296.9
Mois pas.	423.6	160.4	150.0	296.7
An. pas.	518.7	194.5	166.7	356.2
1966 haut	537.9	213.9	170.5	369.7
1966 bas	388.0	143.9	130.2	269.4
1965 ht	523.3	194.5	178.2	358.5
1965 bs	451.4	149.3	16[illegible]	308.6

Indices des Obligations à New York

	20rt	10in	10ut	10trn	10fv
Vendredi	70.6	91.0	81.2	90.6	84.4
Jeudi	70.5	90.9	81.2	90.6	85.2
Sem. pas.	71.1	91.1	80.9	90.6	85.2
Mois pas.	71.0	90.6	81.0	90.8	85.4
An. pas.	79.8	101.0	86.6	91.7	91.0
1966 haut	79.5	101.4	86.1	93.1	90.7
1966 bs	71.3	88.9	79.2	91.6	83.7
1965 ht	83.7	102.5	88.9	95.0	94.3
1965 bas	79.3	99.9	86.4	91.4	90.1

Indice Dow Jones

	Ouv	Haut	Bas	Ferm.	Diff.
30 Ind	807.85	813.02	802.72	807.18	—2.00
20 Cfer	206.28	207.82	205.66	206.80	+0.07
15 Utls	136.45	137.87	135.75	136.75	—0.03
65 Stks	287.36	289.45	285.75	287.52	—0.26

Titres au comptoir

Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co. 630 ouest, boul. Dorchester

	Offre	Dem.
Administr. & Trust	29½	31
Allied Pfd.	7⅛	7½
Allied Towers	2.15	2.30
Bank West Can.	11½	12
Charterad Credit	3	3½
Core d'Escan. 1970 Wts	1	2
Crown Life	30	31½
Consolidated Theatres 'A'	6½	7½
Credico	2⅛	3
Eastern Canada Savings	6¾	7½
Gen. Trust Pfd.	21½	23
Hatner-Fabrics	1½	2½
Harvey Foods	4	4¾
Income Life	8½	9½
Industrial Life	20	22
La Prevoyance	17	
Les Prevoyants	—	64
London Life	62	65
North Tel 5½ Pfd	18	—
Pac. Gas Transmission	11¾	12½
Paco	230	260
Permeator Corp	7½	9
Quebec Savings Bank	6	6¾
La Stabilite Ass.-Vie	5	6
Univ. Factors	1.75	—
Stedman Ind.	4	4½
Superseal	9	10
Trizec	.75	100
Velek	34	37
Zodiak	—	200

AVIS

Prenez avis que la compagnie "Les Publications Financières Inc." demandera au procureur général de la province, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, ce 14e jour de décembre 1966.

Me Yvon Renaud
procureur de la compagnie

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du code civil, que Michael G. Demetre faisant affaires sous le nom Verdun LaSalle Agencies Reg'd. dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la Cité de Verdun, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à La Banque Toronto-Dominion, à titre de garantie, par acte portant la date du 2e jour de novembre 1966, et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 9e jour de décembre 1966, sous le numéro 1956763. Ce 9e jour de décembre 1966. La Banque Toronto-Dominion.

CAFÉ DE L'UNION, LIMITÉE

AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie "Café de l'Union, Limitée" demandera au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte, suivant les dispositions de la loi des compagnies du Québec.

Montréal, le 14 décembre 1966.

Laurendeau & Laurendeau
procureurs de
Café de l'Union, Limitée

AVIS

AVIS est par les présentes donné que LAZARUS REALTY CORPORATION, une corporation constituée en vertu de la loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire provincial de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la loi des compagnies du Québec.

Daté à Montréal, ce 7e jour de décembre 1966.

Sylvia HOFFMAN
président

AVIS

PARK-CHABANEL INVESTMENTS INC.

AVIS est, par les présentes, donné que "Park-Chabanel Investments Inc.", une corporation constituée d'après la loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la cité de Montréal, fera application auprès du secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission de rendre sa charte selon les dispositions de la loi des compagnies.

DATE à Montréal, ce 12ième jour de décembre 1966.

Moses SALZBERG
secrétaire-trésorier

AVIS

9200 PARK INC.

AVIS est, par les présentes, donné que "9200 Park Inc.", une corporation constituée d'après la loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la cité de Montréal, fera application auprès du secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission de rendre sa charte selon les dispositions de la loi des compagnies.

DATE à Montréal, ce 12ième jour de décembre 1966.

William FRANKEL
secrétaire-trésorier

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 724-549

CLAUDE POULIOT, opérateur de télétype, résidant à 998 rue Roland, Cité de Verdun, District de Montréal,
demandeur,

— vs —

JOHN LYMAN GRAHAM, ingénieur ayant travaillé pour A.B. Elevators Company au numéro 8745 avenue du Parc, Cité et District de Montréal et ayant résidé à 540 rue Boucher, même endroit et district.
défendeur.

Le défendeur est sommé de comparaître dans cette instance d'ici un mois.

R. H. BRODEUR,
protonotaire.

Montréal, le 15 décembre 1966.

VENTES par le SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 715-187.

MONTREAL LIFE INSURANCE COMPANY,
demanderesse,

— vs —

ERIC ALBERT HERNBLADE et al,
défendeurs.

"Un emplacement ayant front sur l'avenue Belmore, en la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-sept (147-26) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant trente-trois pieds de largeur en front et en arrière sur soixante et onze pieds de profondeur (33' x 71'). Mesure anglaise et plus ou moins.

Avec bâtisses dessus construites, portant le numéro civique 3545 de ladite avenue Belmore.

Tel que ladite propriété subsiste présentement, avec tous ses droits, membres et appartenances".

Pour être vendue à mon bureau, en la cité de Montréal, le QUATRIEME jour du mois de JANVIER 1967, à ONZE heures de l'avant-midi.

No 638-567.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA,
demanderesse,

— vs —

MARCEL OSTIGNY,
défendeur.

"Un emplacement ayant front sur la rue Chambord, en la cité de Montréal mesurant une largeur de trente-six pieds et trente-cinq centièmes de pied (36.35') par une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds (85') mesure anglaise, plus ou moins et composé :

1° Le lot numéro mille cent quatre-vingt-dix de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-huit (488-1190), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant une largeur de vingt-cinq pieds (25') par ladite profondeur.

2° La partie sud-est du lot mille cent quatre-vingt-onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-huit (488 ptie S.E. 1191) auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant une largeur de onze pieds et trente-cinq centièmes de pied (11.35') par ladite profondeur, bornée par la rue Chambord en arrière vers le nord-est par une ruelle numéro mille cent quatre-vingt-dix-sept du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-huit (488-1197) vers le nord-ouest par le résidu du lot mille cent quatre-vingt-onze du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-huit (488-1191) et de l'autre côté, vers le sud-est par le lot numéro mille cent quatre-vingt-dix du lot originaire quatre cent quatre-vingt-huit (488-1190), ci-dessus décrit.

Avec maison y érigée portant le numéro civique 7705, rue Chambord, dont le mur nord-ouest est mitoyen.

Avec et sujet à une servitude de droit de vue qui a été créé dans un acte de création de servitude reçu devant Me Guy Girard, notaire, le quatorze janvier mil neuf cent cinquante-trois (14-1-1953) et enregistré à Montréal sous le numéro 990,215, et dans un acte de convention et de vente entre Raymond Doucet et Mendoza Genest, reçu devant Me Guy Girard, notaire de dix-sept août mil neuf cent cinquante-trois (17-8-1953) et enregistré à Montréal sous le numéro 1,025,832.

Avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve et avec droit de passage avec tous autres y ayant droit dans la ruelle située en arrière dudit emplacement.

Suivant les jugements rendus le 8ème jour d'août 1966 et le 17ème jour de novembre 1966 par les Honorables juges P. Pothier et Maurice Cousineau, la vente est faite sujet aux hypothèques de la Compagnie d'Assurances La Sauvegarde et à Sa Majesté La Reine."

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le CINQUIEME jour du mois de JANVIER 1967, à DIX heures du matin.

No 707-834.

FERNAND LAVALLEE ET AL.,
demandeurs,

— vs —

ROLAND LEBLANC ET AL,
défendeurs.

"Un emplacement comprenant les lots numéros un de la subdivision du lot numéro six cent quatre-vingt-deux de la subdivision du lot originaire numéro cent trente-huit (138-682-1) et un de la subdivision du lot numéro six cent quatre-vingt-trois de la subdivision dudit lot originaire numéro cent trente-huit (138-683-1) tous du cadastre officiel de la paroisse de St-Antoine de Longueuil, comté de Chambly, avec toutes les bâtisses dessus érigées."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, à Longueuil, le CINQUIEME jour du mois de JANVIER 1967, à ONZE heures du matin.

No 712-994.

THE MUTUAL LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA,
demanderesse,

— vs —

VIATEUR CAMPEAU,
défendeur.

"Un certain emplacement ayant front sur la Place d'Argenteuil, en la ville de Laval des Rapides, et composé de :

a) La subdivision numéro deux cent trente-neuf du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245-239) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Martin, mesurant cent deux pieds et six dixièmes de pied (102.6') dans sa ligne nord-est, quatorze pieds et quatre-vingtédix-sept centièmes de pied (14.97) dans sa ligne sud-est, et cent six pieds et neuf dixièmes de pied (106.9') dans sa ligne sud-ouest ; et

b) La subdivision numéro cent soixante-quatorze dudit lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245-174) auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant soixante pieds (60') dans sa ligne nord-ouest cent six pieds et neuf dixièmes de pied (106.9') dans sa ligne nord-est, vingt-huit pieds et quatre centièmes de pied (28.04') dans sa ligne sud-est, et cent pieds et dix-huit centièmes de pied (100.18') dans sa ligne sud-ouest.

Les mesures ci-dessus sont anglaises et plus ou moins ;

Avec la maison détachée dessus érigée portant la numéro civique 24, Place d'Argenteuil.

Sujet à une servitude en faveur de The Bell Telephone Company of Canada, ainsi qu'il appert à un acte de création de servitude enregistré au bureau d'enregistrement de Laval, sous le numéro 122067."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laval, à Laval, le CINQUIEME jour du mois de JANVIER 1967, à DEUX heures de l'après-midi.

Le Shérif,
Bernard SARRAZIN, c.r.
Bureau du Shérif,
Montréal, le 15 décembre 1966.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de AUDET REFRIGERATION INC., ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 22 novembre 1966, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 25 novembre 1966, sous le no 1954258.
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 724 435

ARSENY LUCHIN, employé de manufacture, domicilié et résidant à 8319 - 9e ave, Ville St-Michel, district de Montréal, tant personnellement comme époux de Cécilia Bermingham et comme héritier à la succession de sadite épouse, qu'ès qualités de tuteur à son fils mineur, Ronald, également héritier à la succession de sa mère,
demandeur

vs

LES HERITIERS DE REMI ETHIER, décédé depuis moins de deux (2) ans, de son vivant homme de service, domicilié et demeurant au 506 Bilodeau, app. 2, Montréal, district de Montréal,
défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné aux HERITIERS DE REMI ETHIER de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie au bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à votre intention.

Montréal, 14ème jour de décembre 1966.

RAOUL CREVIER
protonotaire adjoint

Grégoire, Dansereau, Daoust, Duceppe, Allaire, Perron & Beaudry
Avocats,
1595 St-Hubert,
Montréal, P.Q.
procureurs du demandeur

CITÉ DE BEACONSFIELD

SOUMISSIONS

TRAVAUX NO 90

Construction d'égouts pour eaux de surface dans partie de Beaurepaire Drive

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adressées comme ci-dessous, délivrées en personne ou par la poste, et adressées au gérant, Cité de Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, seront acceptées à l'hôtel de ville, 288 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, jusqu'à 3.00 p.m., mardi, le 27 décembre 1966.

Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaires et sera accompagnée d'un chèque certifié, payable à la Cité de Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, pour dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent se procurer du secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 288 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, les plans et devis et tous autres documents relatifs auxdits travaux, sur dépôt de $50.00 en argent ou sous forme de chèque payable à la Cité de Beaconsfield.

Les soumissions reçues après 3:00 P.M., mardi, le 27 décembre 1966 ne seront pas acceptées et seront retournées aux soumissionnaires sans avoir été ouvertes.

La Cité de Beaconsfield se réserve le droit d'accepter toute soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'il en serait de son intérêt.

Pierre LEBEAU,
secrétaire-trésorier
Cité de Beaconsfield
Hôtel de Ville,
288 boulevard Beaconsfield
Beaconsfield, Québec

Première réunion du Conseil supérieur de la F.L.Q. depuis l'orageux congrès de novembre

Le Conseil supérieur de la Fédération libérale du Québec tiendra dimanche à Montréal sa première réunion depuis sa création au cours du congrès de novembre.

Chargé d'administrer les affaires du parti et tenu de se réunir au moins une fois tous les deux mois, le Conseil supérieur groupe 50 personnes: le chef du parti, M. Lesage; le président, le secrétaire et le trésorier de la FLQ, MM. Eric Kierans, Bernard Pinard et Jean Morin; un vice-président de langue anglaise; les présidents des groupements régionaux en leur qualité de vice-présidents de la FLQ (20 personnes); le président et 10 représentants du caucus des députés élus par ces derniers au début de la session; la présidente et trois représentantes de la Fédération des femmes libérales; le président et trois représentants de la Fédération des jeunes libéraux; le président et trois représentants de la Fédération des étudiants libéraux; un représentant de la commission des groupes ethniques; et le président sortant, le Dr Irénée Lapierre.

Assistent aussi aux réunions du Conseil supérieur, mais sans droit de vote: les présidents des commissions permanentes de la Fédération (ceux-ci n'ont pas encore été désignés, mais le seront peut-être au cours de la réunion de dimanche); le secrétaire général et ses adjoints; le directeur des relations extérieures et le directeur du journal **La Réforme.**

Cette réunion a été convoquée et sera présidée par celui que les délégués ont élu à la tête de la FLQ lors du dernier congrès, M. Kierans.

Entre les réunions du Conseil supérieur, les affaires du parti sont administrées par le Comité exécutif qui, outre le chef du parti, le président, le secrétaire et le trésorier de la FLQ, comprend le président et deux des représentants du caucus des députés au Conseil supérieur, élus par le caucus.

Ce comité s'est déjà réuni deux fois depuis le congrès qui avait été marqué par d'orageux débats et une difficile campagne électorale. Dans les discours qu'il devait prononcer par la suite, M. Lesage avait lancé un appel à la discipline et à l'unité et, notamment devant les étudiants de l'U. de M., s'était dit convaincu que les luttes parlementaires, au cours de la session, dissiperaient le malaise provoqué par les divisions et rétabliraient, grâce à la solidarité en Chambre, l'unité provisoirement affaiblie de son parti.

Mais, le climat ne paraît pas s'être sensiblement assaini dans le parti depuis le début de la session. Rien n'indique en effet que les blessures causées par les querelles du congrès soient déjà cicatrisées. On retrouve encore, d'un côté les partisans de M. Kierans — très minoritaires dans le caucus — qui souhaitent hâter la réalisation des réformes envisagées par le nouveau président de la FLQ; de l'autre, les "modérés" qui, sans former un bloc homogène, restent acquis à des méthodes plus conventionnelles et à une cadence moins rapide dans la réalisation des réformes prévues.

Les réactions provoquées chez les siens par le discours récent de M. François Aquin, député libéral de Dorion, sur l'immigration et l'avenir du Québec témoignent des tiraillements qui agitent encore le caucus sur des questions aussi capitales que la constitution et la place du Québec dans l'ensemble canadien. Applaudi par les ministériels, l'intervention de M. Aquin n'a pas été très bien accueillie par le chef du parti — qui s'est ostensiblement absenté au milieu du discours de son jeune collègue — et par plusieurs autres députés de son groupe qui se sont abstenus d'applaudir ou ne l'ont fait que très timidement.

C'est donc dans ce climat, encore trouble, que se réunit le Conseil supérieur dimanche.

Le Comité des finances de la FLQ — créé en même temps que le Comité exécutif et le Conseil supérieur lors du dernier congrès — n'a pas encore été pourvu. Il doit se composer du chef du parti et de deux membres du Comité exécutif désignés par ce dernier sur la recommandation de M. Lesage. On sait que ce comité administre les fonds du parti. M. Kierans en fera-t-il partie? C'est avec une certaine appréhension que ses partisans se posent la question.

M. R.

Sanctions

(Suite de la première page)

ses viandes, ses cuirs, ses peaux et son cuivre, la Rhodésie s'assure jusqu'à présent un afflux substantiel de recettes extérieures — 84 millions de livres sterling par an, selon les plus récentes statistiques britanniques. Ces recettes risquent d'être taries, les grands pays industriels du monde occidental — Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, République fédérale allemande, etc. — respecteront assurément les décisions du Conseil de sécurité. Ce respect est une des obligations souscrites en tant que signataires du traité international qu'est la charte des Nations unies.

Pour inévitable qu'elle paraisse, la contrebande ne pourra pas compenser les pertes que subira le commerce normal de la Rhodésie et une asphyxie financière et économique pourrait en résulter. Evidemment, une telle issue risque de prendre un certain temps, peut-être plusieurs années. C'est bien ce que l'on déplore dans les pays africains où l'on eût souhaité, de la part de la Grande-Bretagne responsable de sa colonie au racisme récalcitrant, des mesures à la fois draconiennes et expéditives.

Il reste le fait historique que des sanctions internationales ont été proclamées sur la demande d'une grande puissance contre un régime institué illégalement dans un territoire dont cette grande puissance est l'administrateur légal: le Conseil de sécurité a usé de ses pouvoirs exécutifs en remplacement de pouvoirs que la Gde-Bretagne, apparemment, n'était plus à même d'exercer par ses propres moyens. Ce transfert d'autorité et de responsabilité d'un Etat à un organisme international, apparaît davantage une innovation dans l'histoire contemporaine que la promulgation d'un embargo.

Les funérailles de M. Léude Robert

Les funérailles de M. Léude Robert, décédé mercredi dernier à l'âge de 73 ans, auront lieu ce matin à 11 heures, à l'église Sainte-Catherine de Montréal.

M. Robert était l'époux de Régina Lafontaine et le père de Paul-Emile Robert, conseiller municipal et membre du conseil d'administration de l'Imprimerie populaire limitée.

Direction: J.-Paul Marchand, 4228 rue Papineau.

La grève

(Suite de la première page)

du conflit est survenue au beau milieu du débat sur l'article 17 du bill sur les bénéfices supplémentaires aux personnes âgées. L'examen du projet de loi se poursuivra lundi et portera principalement sur les objections formulées par l'opposition.

L'article 17, en effet, autorise le ministère du bien-être social à avoir accès aux renseignements confidentiels du ministère du revenu, sous l'empire de la loi de l'impôt, afin de contrôler les déclarations que les bénéficiaires du nouveau régime de revenu minimum garanti devront produire pour toucher les nouvelles prestations.

L'opposition estime que cet article va faire naître une armée de fonctionnaires aux nez trop longs, prêts à fouiller les documents du revenu à la recherche de quelque fraude. M. MacEachen a rappelé à ce sujet hier que la loi sur les pensions accorde déjà à son ministère des privilèges plus étendus encore.

Mais le fait que le ministre des finances, plus tôt durant l'après-midi, avait invoqué le secret de la loi de l'impôt pour ne pas divulger en Chambre les mesures prises par le gouvernement depuis janvier dernier pour prévenir la faillitte retentissante de North American General Insurance — la faillite eut lieu — n'eut pas de quoi rassurer les néo-démocrates, notamment, qui voient les vieux pensionnés soumis à l'examen indiscret de leurs revenus cependant que les grandes sociétés commerciales échappent, a dit M David Lewis, (NPD-York South) aux investigations des fonctionnaires à la Cyrano.

Montréal

(Suite de la page 5)

nancières, elles, ne sont pas illimitées.

Le projet total de centre administratif coûterait en effet de $60 à $70 millions.

M. Fernand Drapeau a précisé que le Champ-de-Mars fera partie du projet puisqu'on envisage de le transformer en jardin municipal, tandis qu'au sous-sol serait aménagé un terrain de stationnement à quatre ou cinq étages.

Il existe toutefois un obstacle à la réalisation de cette partie du projet, et M. Drapeau en a fait état dans son exposé. En effet, aussi étrange que cela puisse paraître, la ville de Montréal n'est pas propriétaire du Champ-de-Mars. Il appartient au gouvernement fédéral qui, jusqu'ici, le louait à la ville pour la somme nominale d'un dollar par année. Montréal a tenté d'acheter l'historique terrain, mais le fédéral en demande un million, somme qui apparaît exagérée aux administrateurs de Montréal.

La ville a alors songé à un échange de terrains et le problème serait sur le point d'être résolu à la satisfaction des deux parties.

Outre l'aménagement d'un jardin municipal, la ville envisage d'élaborer un plan paysager pour l'ensemble du projet, en vue de créer une harmonie distincte pour l'hôtel de ville et ses immeuble adjacents en gestation, de même que pour le secteur historique dont les principaux points de repère sont l'ancien marché Bonsecours (déjà occupé par des services municipaux), le château de Ramezay, les palais de justice et les squares environnants.

D'autre part, les nouveaux immeubles administratifs projetés par l'administration seraient reliés entre eux et avec ceux qui existent déjà, tout comme l'hôtel de ville est déjà relié par un corridor souterrain à la Cour municipale et au quartier-général de la police.

Bref, le projet de centre administratif n'est pas abandonné, mais il n'est pas question de repartir à zéro et de loger à brève échéance tous les services administratifs de la ville "dans un endroit déterminé qui portera le nom de centre administratif de Montréal". L'hôtel de ville actuel restera le coeur de l'administration; l'ancien marché Bonsecours, que l'on vient à peine de rénover à coups de millions, continuera d'abriter le service d'urbanisme; il n'est pas question de se départir de l'ancienne gare Viger.

Ramené à ses justes proportions, le projet, du moins dans un avenir prévisible, se ramène à la construction d'un immeuble neuf à l'est de l'hôtel de ville, rue Notre-Dame, et au réaménagement du Champ-de-Mars.

Le reste, en toute vraisemblance, fera encore l'objet de nombreux projets, d'articles de programmes électoraux ou même de savantes gloses journalistiques!

Ecoles

(Suite de la première page)

soit ramenée, selon des chiffres fournis hier par un fonctionnaire de la CECM, à 12.17 pour cent au lieu de 16 p.c.

Un revenu inégal

Rappelons ici de quelle manière on arrive à calculer ce pourcentage.

Chaque commission scolaire perçoit une taxe foncière chez les propriétaires "particuliers" catholiques ou protestants, selon le cas: ce revenu est très inégal d'une commission à l'autre, puisqu'il tient essentiellement au degré de richesse des immeubles construits dans le territoire de la commission, et à la répartition de la propriété entre catholiques et protestants — "protestants" incluant ici les citoyens de confession juive. Il suffit, par exemple, que dans un territoire donné, où 80 p.c. des écoliers sont catholiques et 20 p.c. protestants, la répartition des propriétaires fonciers soit exactement à l'opposé, c'est-à-dire 80 p.c. de proprios protestants et 20 p.c. de proprios catholiques, pour que la commission scolaire protestante hérite de 80 p.c. des contribuables tout en n'ayant que 20 p.c. des enfants à scolariser.

Il faut donc un facteur d'égalisation. Il réside dans le partage de la taxe perçue chez les contribuables qui ne peuvent être dits catholiques ou protestants, ce qui est le cas des entreprises commerciales et industrielles. C'est d'ailleurs la taxe des "neutres" qui est la plus lucrative, à cause de la présence d'un très grand nombre d'entreprises aux propriétés de grande valeur dans l'île de Montréal.

Jusqu'en 1964, on partageait tout simplement les millions perçus chez les entreprises au prorata des élèves dans chaque commission scolaire. La formule était boiteuse, car elle assurait au PSBGM beaucoup plus d'argent par élève qu'aux commissions catholiques, puisque la taxe des particuliers, elle, n'était pas partagée au prorata des élèves mais des proprios de chaque confession.

En 1964, la CECM obtenait de la législature un nouveau mode de partage de la taxe des neutres qui tienne compte non seulement du nombre d'élèves dans chaque commission mais également de la richesse relative de chaque commission, c'est-à-dire de la rentabilité des contribuables propres à chacune. Si ce principe avait été appliqué intégralement dès 1964, la part du Protestant School Board aurait baissé de 24 à 16 pour cent du produit de la taxe des neutres. La législature accorda cette année-là 20 pour cent aux protestants. L'année suivante, soit au printemps de 1965, la législature baissait encore de moitié l'écart entre le statu quo (20 p.c.) et le niveau exigé par une vraie péréquation (16 p.c.): il garantissait aux protestants 18 p.c. des recettes — tout en augmentant d'ailleurs le taux de la taxe des neutres pour que, le gâteau devenant plus gros, le PSBGM ne perdre rien au change.

Le bill 15, adopté hier, baisse encore d'un cran la part garantie du PSBGM à 16 p.c. pour l'année en cours et 15 p.c. pour l'année prochaine. Mais la part que devrait recevoir le PSBGM, en fonction de la péréquation, c'est-à-dire pour qu'elle soit sur le même pied que les commissions scolaires catholiques, a baissé depuis 1964 de 16 p.c. environ à 12 p.c. environ. De sorte que les revenus par tête d'élève ne sont toujours pas encore égalisés.

L'écart, il est vrai, a diminué. Les chiffres officiels la-dessus ne sont pas encore préparés, mais on peut écrire, pour donner un ordre de grandeur, qu'au lieu d'être entre le PSBGM et la CECM, d'une centaine de dollars par élève en faveur des protestants, il n'est plus que d'une trentaine de dollars.

Selon des chiffres obtenus hier à la CECM, le bill 15 assure au Protestant School Board $11,858,140 des $74,113,376 que doit rapporter cette année la taxe des neutres, selon le nouveau taux de taxe établie à $2.25.

Si la péréquation intégrale avait été appliquée, la PSBGM, selon la même source, n'aurait eu droit qu'à $9,019,912, soit à $2.8 millions de moins.

La CECM, pour sa part, recevra $47,068,214, soit plus que selon le régime instauré par le compromis de 1965, mais moins que les $48,081,800 qu'elle aurait reçus selon la péréquation intégrale. Les autres commissions scolaires de l'île de Montréal retireront ensemble $15,187,022 du produit de la taxe des neutres.

M. Martin

(Suite de la première page)

va être construit en Inde avec le concours du Canada, sera contrôlée par l'Agence internationale de l'énergie nucléaire.

L'OTAN, a conclu en substance M. Paul Martin, demeure indispensable mais elle doit tenir compte de l'amélioration du climat entre l'Est et l'Ouest et oeuvrer à l'élimination graduelle totale de la tension. A cette fin, les rapports bilatéraux doivent se multiplier puisque certains membres de l'organisation sont hostiles à des contacts directs entre l'OTAN et l'organisation du pacte de Varsovie en tant que telles.

M. Martin devait s'entretenir, en plus, avec le ministre des affaires étrangères de la République fédérale allemande, mais M. Willy Brandt a été retenu à Bonn par le débat au Bundestag. En revanche, il a vu une seconde fois le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Dean Rusk: la situation au Vietnam a été évoquée sans que le ministre canadien ait voulu préciser davantage sinon qu'Ottawa poursuivrait ses efforts en vue de la cessation du conflit.

Ce matin, M. Martin se rend dans la capitale britannique à l'invitation du secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, avec lequel il déjeunera et s'entretiendra dimanche: aucun contact n'est prévu demain.

L'entretien entre ministres canadien et anglais portera notamment, déclare-t-on de source autorisée, sur la situation au Vietnam et sans doute en Rhodésie.

Il appartient à chaque pays de l'OTAN de prendre individuellement l'initiative pour améliorer les relations avec les pays de l'Est. La politique des contacts entre les blocs (c'est-à-dire entre l'OTAN en tant que telle et le pacte de Varsovie) n'est aucunement envisagée", a déclaré M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN, au cours de la conférence de presse traditionnelle qu'il a tenue, comme chaque année, à l'issue des travaux du conseil ministériel de l'organisation atlantique.

Le secrétaire général a souligné que l'élaboration d'une politique concertée est du ressort de l'OTAN, mais que l'application d'une telle politique "est laissée à l'initiative individuelle de chacun des pays alliés".

De source américaine, on déclare qu'il n'y a pas eu de rapprochement sensible entre la France et les 14 autres membres de l'Alliance atlantique, mais la France n'a pas fait d'obstruction, en aucune façon, et a signé le communiqué final du conseil.

A l'avenir, ajoute-t-on de même source, la France et les Etats-Unis agiront ensemble dans les domaines où il y a accord entre eux et iront chacun de son côté, là où il n'y a pas d'accord.

L'Assemblée

(Suite de la première page)

sionnel déjà parvenus au ministère, de toutes les régions de la province. Cette documentation sera également mise à la disposition du comité. On sait que la "mission" est présidée par le R.P. Gaston Bibeau, supérieur du collège de Joliette.

Quant au rapport du comité du plan de l'accessibilité il avait été remis au ministre de l'éducation à la fin de novembre. Le DEVOIR en avait publié les principales recommandations en primeur le 2 décembre. M. Paul Gérin-Lajoie en avait réclamé la déposition en Chambre dès cette date également.

Depuis quelques jours, des représentants de l'UGEQ manifestaient devant le siège social du parti de l'Union nationale à Montréal pour en obtenir la publication. M. Bertrand n'a cependant pas fait connaître hier la position du gouvernement devant les recommandations.

Règlements des prêts et bourses

D'autre part, le ministre de l'éducation, M. Bertrand, a déposé à l'Assemblée législative hier les règlements que le conseil des ministres a adoptés le 12 décembre en vertu de la loi créant un nouveau régime d'aide aux étudiants (prêts et bourses).

La loi qui est en vigueur depuis le 9 décembre, jour de sa sanction, a commencé en fait à être appliquée au milieu de la présente semaine. On se souvient que la semaine dernière, lors de l'étude du bill à l'Assemblée législative, l'opposition libérale avait sévèrement critiqué le gouvernement parce qu'il n'avait pas soumis ces règlements à l'étude de la Chambre en même temps que le projet de loi. M. Paul Gérin-Lajoie avait alors soutenu que le gouvernement demandait qu'on lui signe un chèque en blanc parce que la loi était rédigée en termes très généraux et ne contenait pas beaucoup de détails, laissant aux règlements le soin de tout préciser.

Voici quelques points de ce document de caractère technique:

— Les critères qui présideront à la détermination des montants du prêt ou de la bourse sont les ressources des étudiants et celle de ses parents, ses frais de scolarité, de subsistance, de transport et ses autres frais personnels comprenant entre autres les frais médicaux, les vêtements et le coût des loisirs.

Pour les étudiants suivants: (a) ceux qui fréquentent une institution d'enseignement située dans le Québec et reconnue par le ministre ou (b) un collège classique reconnu par le ministre ou une université située dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse ou l'Ile-du-Prince-Edouard, ou (c) l'université d'Ottawa, l'université de Carleton (Ottawa), l'université Laurentienne (Sudbury) ou le département d'administration des affaires de l'université Western Ontario (London), les montants maxima pour une année scolaire sont les suivants:

Niveau d'études	Prêt	Bourse
Pré-universitaire et professionnel	$500	$1,000
Universitaire, 1ère, 2e et 3e années	700	1,100
Universitaire, 4e année et plus	800	1,200

Quant aux étudiants qui fréquentent une institution d'enseignement reconnue par le ministre et située hors du Québec (et non comprise dans la liste précédente), ils sont éligibles à un prêt d'un montant maximum de $1,000 par année mais ils ne sont pas éligibles à une bourse.

—Dès qu'il cesse d'être étudiant l'emprunteur doit signer avec l'institution de crédit qui détient les créances relatives à ses prêts un contrat de consolidation. Si ce contrat n'est pas signé avant la fin de la période d'exemption (7 mois après la fin des études) les intérêts sont quand même automatiquement à sa charge à compter du premier jour qui suit la fin de la période d'exemption.

—Le taux d'intérêt payable par le gouvernement est de 3 1-2 pour cent. Après la fin de la période d'exemption, le taux d'intérêt payable par l'emprunteur est de 5 3-4 p.c.

—Les prêts sont remboursables par versements mensuels égaux à compter de la fin de la période d'exemption. Mais l'emprunteur peut toujours rembourser par anticipation la totalité ou une partie des sommes dues. Le remboursement ne peut dépasser une durée de dix ans.

La CSN

(Suite de la première page)

indépendants ont endossé intégralement les demandes de la CSN. Six libéraux (dont M. Jean Marchand) et un conservateur ont endossé partiellement ces demandes, et deux députés (MM. Marcel Prud'homme, de Saint-Denis, et Florent Côté, de Nicolet-Yamaska) n'ont pas pu se prononcer. Cinq députés n'ont pas trouvé le temps de rencontrer les délégués syndicaux de leur comté; ce sont MM. C. M. Drury, P. E. Trudeau, Maurice Lamontagne, Milton Klein et Heward Grafftey. Restent les cas des députés malades ou absents, et des sept comtés où les comités n'ont pas fait de rapport.

La CSN lancera la semaine prochaine une brochure contenant un compte-rendu des déclarations faites par les députés aux syndiqués. Il en sera tiré 3,000 exemplaires en français et 500 en anglais. "Ca devrait être un best-seller à Ottawa, a dit M. Pepin. Ce sera intéressant de surveiller plus tard comment les députés voteront, par rapport aux déclarations qu'ils ont faites."

En faisant rapport au bureau confédéral, M. L'Heureux a noté que les comités d'action des syndicats sont de nature à donner un sens nouveau au rôle des simples députés. "Notre action les oblige à lire des projets de loi et leur permet, devant le caucus, de poser avec plus de poids les questions, d'exprimer des opinions en faisant ressortir que telle ou telle question est importante.

"Cette action nous permettra aussi d'identifier les législateurs qui seraient incapables de formuler une opinion personnelle et de se prononcer carrément sur les problèmes des salariés".

Un comité de dirigeants de la CSN préparera un projet de structure permanente pour les comités d'action politique, projet qui sera soumis au prochain bureau confédéral, au début de l'année.

M. Adrien Plourde, vice-président de la centrale, a déclaré qu'à long terme, ces comités permettront de mettre fin au "pire scandale chez les travailleurs, le scandale d'une usine, d'une rue, divisée en rouges, en bleus et en créditistes". Parmi les tâches des comités, il a signalé les problèmes des prix à la consommation et de l'assurance-maladie.

Plus tard, M. Marcel Pepin a précisé que ces comités ne vont pas à l'encontre de la politique de la CSN, qui est de ne pas s'attacher à un parti politique en particulier. Les comités n'auront pas pour but de faire élire des députés, a-t-il expliqué, mais d'exercer une influence sur ceux qui sont élus.

Un syndicat de l'Ontario

(Suite de la première page)

"Je les trouve extrêmement braves, a déclaré M. Ted Payne, vice-président de la CSN. A Toronto, la maffia n'est pas loin, et ils sont maintenant sans syndicat et sans contrat. Ils attendent un télégramme de nous."

Les dirigeants de la CSN ont révélé au bureau confédéral que ce premier groupe n'est pas isolé. Il y a aussi les demandes venant d'autres unions de la construction à Toronto, d'un groupe de travailleurs de l'auto à Oshawa, des hôpitaux, des chantiers maritimes de Collingwood en Ontario, des mécaniciens de machines fixes (Canadian Union of Operating Engineers, qui représente 1,500 membres) et d'autres encore.

La CSN songe à ouvrir un bureau régional à Toronto, qui viendrait s'ajouter aux neuf bureaux qu'elle a dans le Québec et qui serait formé notamment de permanents recrutés parmi les syndiqués ontariens. Mais un tel bureau ne sera probablement pas ouvert tant qu'il ne pourra pas s'auto-financer.

"Il ne faut pas s'affoler, a dit M. Pepin, mais procéder avec prudence et par étapes. L'exécutif fera enquête sur chaque demande d'affiliation. ne pouvons prévoir, ni vous ni moi, où ça nous mènera. Mais nous pourrions être le pivot d'un véritable syndicalisme canadien."

Au cours d'une conférence de presse, des journalistes ont demandé à M. Pepin si la CSN ne devait pas une grande partie de son succès au Québec au fait qu'elle était essentiellement québécoise et si l'expansion n'est pas de nature à annuler cet avantage.

"Nous ne faisons pas de nationalisme canadien-français, a répondu M. Pepin; cependant nous tenons compte de la culture de nos syndiqués." Prié de préciser sa pensée, il a ajouté: "J'ai toujours cru qu'une partie des travailleurs qui sont venus à la CSN l'ont fait pour des raisons nationalistes, mais je crois que la raison fondamentale du succès de la CSN, c'est sa structure même."

Au bureau confédéral, M. Adrien Plourde, premier vice-président, a affirmé qu'il y a chez les travailleurs du pays un mouvement irréversible vers un syndicalisme canadien autonome. En s'appuyant sur sa force actuelle pour jouer le rôle de promoteur de cette forme de syndicalisme, la CSN "évitera ce qui est toujours le sort des minorités qui boudent la réalité". Autrement, elle risque dans l'avenir d'affronter un mouvement qui s'étant fait sans elle, ne la comprendra pas.

M. Henri Vachon ajoute: "C'est notre chance, à nous les canadiens français, de sortir de notre complexe d'infériorité." M. Pamphile Pichè enchaîne: "A l'heure où les bourgeois du pays parlent de continentalisme, les travailleurs se font les défenseurs de l'autonomie canadienne."

Le bureau confédéral a endossé à l'unanimité et sans réserve le projet d'affiliation du premier groupe de travailleurs torontois.

SAINT-JEAN: Les marguilliers de la paroisse Saint-Pierre-Apôtre, de Longueuil, remettaient récemment un chèque de $500 au président de la **fraternité Saint-JeanValparaiso.** Cette somme servira à défrayer les deux bourses qui seront octroyées à des étudiants d'Amérique latine. Il s'agit d'une initiative annuelle de cette paroisse.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

ANTIQUITES CANADIENNES

Dû aux circonstances, sommes obligé de liquider notre collection de meubles canadiens authentiques, armoires, tables, chaises, bancs-lits, encoignures, etc. Prix réduits, particulier. **671-0558.** 27-12-66

Appartements à louer, 1½ chambre de bain, très moderne, commodités, incinérateur, ascenseur, près métro. 811 est rue Sherbrooke. — Tél.: **521-5264.** 21-12-66

A VENDRE

Aubaine — set de chambre, lessiveuse Hoover, aspirateur, cuisinette, sofa, projecteur 8mm. parfaite condition. **766-7155,** soir 19-12-66

Tapis presque neufs. Un tapis indien 9' x 14' copie de tapis chinois fond bleu foncé motifs jaune or et beige, $200. Autre tapis indien 9' x 14' copie d'Aubusson sur fond rose, $300. Cause maladie - vente privée - Téléphonez Louis Gélinas, pour rendez-vous, à **733-1456** - adresse: 2952 ave Soissons, près Northmount, Côte-des-Neiges. 19-12-66

Oeuvres complètes de Gabrielle D'Annunzio, en 49 volumes numérotés. Tél., soir: **738-4185.** 19-12-66

2 bustes 18e siècle, terre cuite, hauteur 26 pouces. Tél., soir: **738-4185.** 19-12-66

CHAMBRE A LOUER

Côte-des-Neiges — Rue résidentielle près autobus, magasin, grande chambre meublée avec pupitre si désiré ou bassinette si femme avec 1 enfant. Privilège de la cuisine. **737-0413** ou **CR. 9-3076.** 20-12-66

DEMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local et longue distance. Emballage et entreposage. **725-2421.** JNO

DIVERS

Avez-vous besoin d'une garde-malade pratique. Téléphonez: Ecoles des Infirmières Pratiques du Québec, **937-6328.** J.N.O.

TOP MART INC., 15 est rue Ste-Catherine, tél.: **845-0401.** Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Véritables vestons en cuir $25.00. Manteaux d'hiver $15. et $20. Complets en terylène $25. Complets tissu peigné $10., $20., $30. Vestons sport $10, pantalons $3 et $6.50, etc. JNO

DIVERS

Constructeur pour ériger maisons à loyers multiples à Saint-Bruno. Ecrire Case **1966** Le Devoir. JNO

LOGEMENT A LOUER

VIEUX MONTREAL — Si vous aimez la tradition et vivre gracieusement dans une atmosphère bien canadienne. Vous serez enchanté de demeurer dans ce duplex de 6 pièces, température contrôlée, air climatisé, avec sa propre serre. Pour informations appeler: M. Brennan, Montreal Trust Co. courtier en immeubles **482-9130.** 19-12-66

LOGEMENTS A LOUER

ST-HILAIRE: (Otterburn Park) à 10 minutes de la gare — Cottage 5 pièces et chambre de bain.

ST-HILAIRE: Logement chauffé 3 pièces et chambre de bain, eau chaude fournie, pour couple ou personne seule, seulement. S'ADRESSER:

NOTAIRE HANDFIELD
467-5335
20-12-66

LOGEMENT DEMANDE

Logement de 7 pièces demandé, dans district Côte-des-Neiges, Outremont. **481-7180.** 19-12-66

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. **9-4332.** JNO

PROPRIETE A VENDRE

Outremont, cottage à vendre, 10 pièces, sous-sol fini, garage, propriétaire. Tél.: **277-4731.** 19-12-66

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
388-2532

VIEUX BIJOUX

Achetons vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine, ainsi que diamants et pierres précieuses.

POMPONNETTE INC.,
256 est, Ste-Catherine,
Tél.: **861-9293**
19-12-66

DÉCÈS

ROBERT — A Montréal, le 14 décembre 1966 à l'âge de 73 ans, est décédé, Léude Robert, époux de Régina Lafontaine. Père du conseiller municipal Paul-Emile Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des Salons J. P. Marchand, No 4228 rue Papineau à 10h.30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à mi-chemin entre Ontario et Robin, sur la rue Amherst vers 10h.50.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
JEAN-GUY BRASSARD, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGREES
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 — 861-9987

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés

R. J. P. Dawson, C.A.
D. P. Aitkens, C.A.
D. M. Long, C.A.
W. G. Hogg, C.A.
L. Graves, C.A.
J. F. Lewis, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
A. C. Shackell, C.A.
E. G. Ward, C.A.
L. A. Wright, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
A. Galarneau, C.A.
H. J. Garbacz, C.A.
P. Gauvreau, C.A.
D. Huard, C.A.

Conseil: R. S. Sabler, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 — Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés

Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Benoit Sylvain, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Levesque, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.
Jean Favreau, C.A.
Clément Duchesne, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Jacques Trempe, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Marcel Moreau, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Choulnard, C.A.
Gilles Tranan, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Garieppy, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Jean-Guy Judd, C.A.
Pierre Pharand, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Denis Ménard, C.A.
Roger Jeannette, C.A.
Jean Faucher, C.A.
Gilles Beauvais, C.A.
Léon Côté, C.A.
Hensley Bourgouin, C.A.
Percy Auger, C.A.
Réal Auger, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Jean Pilon, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Louis Lavigne, C.A.
Jean M. Allard, C.A.
André Lesage, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A.
Paul Gonthier, C.A.

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
360, rue Saint-Jacques, Montréal — 842-4691

POUR LES JEUNES!

Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal

LE DEVOIR

Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants:

VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE

Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mt-Royal, Villeray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Belœil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétreauville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, Lachine, LaSalle, St-Léonard-de-Port-Maurice, etc.

Appeler à:

844-3364 SERVICE DU TIRAGE

LE DEVOIR

MONTRÉAL, SAMEDI, 17 DÉCEMBRE 1966 CAHIER 2 / Pages 11-18

Informations littéraires

A l'occasion du passage d'Yves Berger à Montréal

Qui est Bernard Grasset ?

Yves Berger, directeur littéraire des éditions Bernard Grasset vient d'arriver à Montréal. Il est l'une des chevilles ouvrières de Bernard Grasset dont le nom luit actuellement au plus haut du ciel littéraire de Paris. On lira, plus bas une entrevue qu'il a accordée à notre collaborateur dès son arrivée. Pour le Québec, Bernard Grasset représente la maison d'édition française qui s'est penchée avec le plus d'intérêt et le plus de constance sur les lettres canadiennes-françaises. C'est pourquoi il nous a paru intéressant pour nos lecteurs de reproduire un article que le journal français "Le Nouvel Observateur" vient de consacrer, sous la plume de Guy Dumur, à cette maison.

Prix du Roman de l'Académie française à François Nourissier ; prix Goncourt à Edmonde Charles-Roux ; prix Médicis à Marie-Claire Blais ; prix Interallié à Kléber Haedens ; Grand Prix national des Lettres à Julien Green... Un seul dénominateur commun à ces cinq auteurs : ils sont édités par Grasset.

Cinq prix de première importance en moins d'un mois à une seule maison d'édition, cela ne s'était jamais vu. Dans la république (potinière) des lettres, où l'on ne va jamais au plus simple, le talent des auteurs couronnés ne saurait suffire à expliquer cet étourdissant palmarès. Que n'a-t-on pas dit pour expliquer cette quintuple faveur du sort ! "On voulait à tout prix récompenser le Canada." "On voulait se venger des Américains qui avaient chassé Edmonde Charles-Roux d'un de leurs magazines." "On voulait mettre fin à l'emprise de Gallimard sur les prix littéraires." Enfin : "Hachette, dont Grasset est une filiale, tirait les fils de cette énorme — pas si énorme que ça : ce sont les mêmes gens qu'on retrouve partout — conjuration..." D'autres invoquaient le hasard. "Le hasard, leur répondait-on, n'est que la somme de nos ignorances."

L'équipe

La vérité, qui n'est pas plus simple à dire, est que nous assistons, après la mise en sommeil de certains éditeurs — conséquence des phénomènes de concentration qui ont eu lieu dans l'édition française — à la résurrection d'une maison au passé illustre, entre les mains, certes, de la plus grosse affaire mondiale d'édition, de distribution et d'exportation de livres (Hachette), mais animée par une équipe qui, récemment constituée, vient de trouver sa force de frappe.

Tous critiques littéraires, c'est-à-dire influents, et romanciers, les principaux membres du comité de lecture de chez Grasset : François Nourissier, Yves Berger, Dominique Fernandez, Françoise Mallet-Joris, Maurice Chapelan, sont des gens extraordinairement remuants, passionnés de la chose écrite, fouineurs, dénicheurs de talents — ou de best-sellers — confondant leur propre destin d'écrivains avec celui de la maison où ils travaillent. Aux réunions hebdomadaires, ils retrouvent Françoise Verny, ex-journaliste chargée des livres politiques, Monique Mayaud, qui a fait ses premières armes chez Julliard et est, par conséquent, habituée aux lancements-éclair et la ravissante Bénita Jordan. Moyenne d'âge : entre trente-cinq et quarante ans, l'âge idéal selon les statistiques.

A leur tête, Bernard Privat. Neveu de Bernard Grasset, le fondateur de la maison, venu de Montpellier comme son oncle. Crâne rasé, des lunettes qu'il enlève pour lire, il est le type du Méridional réservé. Romancier, lui aussi, et même prix Femina, mais publié par Gallimard, son concurrent le plus direct. Auprès de Bernard Privat, un grand jeune homme élégant, Jean-Claude Fasquelle, actionnaire, administrateur et directeur général adjoint de la maison, qui, par le truchement de Hachette, a apporté à Grasset l'héritage familial : ce fonds Fasquelle dont Zola demeure le filon inépuisable.

Dans le vieil immeuble de la rue des Saints-Pères hâtivement modernisé, où ont déilé toutes les gloires de la littérature d'avant-guerre, il n'y a guère que Bernard Privat pour savoir que la maison revient de loin. Tout jeune homme, il a été appelé là par son oncle, en 1948, à un moment où tout semblait perdu. Quatre ans plus tôt, un tribunal avait frappé Bernard Grasset, accusé de collaboration avec les Allemands, de dix millions d'amende et condamné sa maison d'édition à la disparition pure et simple. Un an plus tard, ce jugement était cassé grâce aux démarches d'auteurs-maison comme Mauriac ou autres.

Le teint jaune, des poches sous les yeux, mèche et moustache noires, qui le faisaient ressembler à un Hitler qui aurait survécu, Bernard Grasset, précocement vieilli — mais il était né en 1881 — sortait d'une clinique psychiatrique. Entre le Flore et les bureaux crasseux de la rue des Saints-Pères, il ne pouvait plus guère que méditer sur l'ingratitude des auteurs qui l'avaient lâché, se consolant peut-être avec les paroles lancées contre lui par l'accusateur public de 1945 : **"Dans l'édition, les écrivains ne sont que les soldats d'une armée dont l'éditeur est le général."**

Comme, dans son malheur, cette phrase avait dû lui faire plaisir ! C'est exactement ce que pensait Bernard Grasset lorsque, en 1907, il s'était lancé dans l'édition en publiant par vantardise, car il n'avait évidemment pas de maison d'édition, le livre d'un camarade intitulé : "Mounette".

Dans un fiacre

Jusqu'en 1914, tous les moyens lui furent bons. Ses débuts d'éditeur ne ressemblent guère à ceux de la N.R.F.-Gallimard, qui datent des mêmes années, mais où de grands écrivains exerçaient une direction collégiale. Grasset, lui, est seul. Il publie d'innombrables sottises, souvent à compte d'auteur, mais réussit à décrocher un fantastique succès de librairie avec "A la manière de...", le livre de pastiche de Paul Reboux et Charles Muller, qu'on ne cessera de rééditer pendant quarante ans, plus deux prix Goncourt : "Monsieur des Lourdines" d'Alphonse de Chateaubriant (1911) et "Les Filles de la pluie" d'André Savignon (1912).

Il découvre le jeune Jean Giraudoux ("L'Ecole des indifférents", 1911). Encore un compte d'auteur, en 1913 : "Du côté de chez Swann" de Marcel Proust, mais Grasset ne croit guère à cet écrivain "mondain" que Gide vient de refuser à la N.R.F. et que le jeune Gaston Gallimard, accompagné de Jean Schlumberger, vient racheter à Grasset : ils remportent chez eux, dans un fiacre, les exemplaires invendus des premiers tomes de ce qui sera "A la recherche du temps perdu".

Après la guerre, Bernard Grasset se lance dans la bataille littéraire avec des armes qu'il a inventées. Un livre n'est plus un objet précieux destiné à de rares amateurs, mais un objet vénal qu'il faut lancer sur le marché à grands renforts publicitaires. Les livres de Grasset seront désormais présentés avec une "bande", de préférence tapageuse, qui vante le produit. Il a remporté une prodigieuse victoire avec un roman fade et sucré : "Maria Chapdelaine" de Louis Hémon (plus d'un million d'exemplaire vendus), qui parait d'abord dans "les Cahiers verts" que dirige Daniel Halévy.

Cocteau, édité chez Grasset, lui amène Radiguet : **"le roman d'un jeune homme de dix-sept ans"**, proclame Grasset pour "Le Diable au corps", vingt ans avant la naissance de Françoise Sagan. Et, trois ans plus tard, pour "Le Bal du comte d'Orgel" : **Le roman d'un écrivain mort à vingt ans".** Quand il enlève Paul Morand à Gallimard et publie "Lewis et Irène", la photo de l'auteur couvre les murs de Paris. Il lance les quatre "M" (Mauriac, Maurois, Montherlant, Morand). Les autres éditeurs — le Mercure de France n'a installé le téléphone qu'en 1925 — sont suffoqués. Grasset, le premier en date, multiplie les démarches auprès de la presse littéraire, n'hésitant pas à rédiger lui-même des échos. Le plus célèbre critique de l'époque, Paul Souday, éreinte-t-il un de ses poulains que Grasset imprime aussitôt : **"Lisez l'admirable article de Souday sur ce livre"**, en répondant aux objections de ses collaborateurs: **"Mais voyons, personne ne se souviendra de l'article de Souday."**

Son cynisme est légendaire. Dans le livre qu'il a en partie consacré, "Trois Pas en arrière" (la Table ronde), Henri Muller, qui a travaillé vingt ans chez Grasset, raconte les anecdotes les plus mirobolantes, tout en restant bien au-dessous de la vérité. Grasset est l'homme qui a inventé des tirages fabuleux, mais qui, en 1925 et en 1935, remportait en même temps le Goncourt et le Femina. Il était celui qui proposait méchamment à un auteur d'inscrire sur la bande publicitaire de son livre : **"Le plus mauvais roman que j'ai lu de l'année** (signé) **Bernard Grasset"**, en ajoutant, soudain profond : **"Vous verrez que ça se vendra".**

Fasciné par le bonhomme, Edouard Bourdet, qui accompagnait un jour François Mauriac rue des Saints-Pères, a l'idée d'une pièce sur Grasset. Ce sera "Vient de paraître". Grasset assiste à la première, applaudit à tout rompre et s'écrie : **"C'est Gaston Gallimard tout craché".**

Un refus

Entre lui et Gallimard, c'est une bataille de tous les jours. La compétition est si chaude qu'en 1931 Giono, publié jusque-là chez Grasset, signera le même jour chez les deux éditeurs pour le même livre. Grasset entre dans une de ses légendaires fureurs, et quand Giono lui met le marché en main et réclame de l'argent : **"De l'argent ?** s'exclame Grasset. **Ne vous suffit-il pas d'être publié par moi ?"**

Pour beaucoup d'auteurs, ce devait être vrai. Aussi prestigieuse que la rue de Beaune où siégeait la N.R.F., la rue des Saints-Pères voyait chaque jour passer : Paul Morand, Jean Cocteau, Jean Giona, Léon Daudet, François

(Suite à la page 13)

Yves Berger: "Rien n'est définitif"

Yves Berger est arrivé hier à Montréal. Directeur littéraires des Editions Bernard Grasset, il a participé de près au couronnement de cinq de ses auteurs dont Marie-Claire Blais, on le sait, pour le Médicis. Ami du Québec qu'il connait bien, il passera la période des fêtes dans "Les arpents de neige".

Interrogé à sa sortie d'avion, il a confirmé que les romans québécois publiés cet automne à Paris avaient remporté tous un réel succès.

Au sujet de Marie-Claire Blais : **"Une saison dans la vie d'Emmanuel a retenu l'attention tout particulièrement parce que ce livre s'inscrit directement dans la grande tradition française.**

Au sujet de Jean Basile : **"Il sort nettement de cette tradition, peut-être par un souci de la fantaisie par laquelle il camoufle ses idées".**

Parlant du choix qu'avait fait la maison Bernard Grasset de ses deux nouveaux auteurs canadiens : **"Rien ne nous a influencé dans ce choix, sinon la qualité proprement littéraire. Je porte un intérêt attentif depuis 1963 à tout ce qui se publie ici. J'ai trouvé tout simplement que nos deux romans méritaient d'être publiés. Il n'y a dans ce choix aucune facilité ni aucun exotisme.**

Parlant du succès de la maison Bernard Grasset : **"Je crois que nous sommes arrivés juste au bon moment quand d'autres éditeurs sont partis, peut-être, un peu trop tôt. Cependant, nous ne nous faisons pas d'illusion. Il se peut bien que nous ne trouvions pas de livres intéressants pour le marché français avant quatre ou cinq ans. Nous attendrons. Nous avons de la patience".**

POUR NOËL
offrez un livre en cadeau

Nous vous suggérons quelques TITRES SELECTIONNES parmi les nombreux ouvrages des Presses Universitaires de France.

BERGSON : OEUVRES
Edition du Centenaire. 1 vol. de 1602 pages, sur bible teinté, relié pleine peau, titres or. $12.00

LES ESSAIS DE MICHEL DE MONTAIGNE
Présentés par P. Villey — 1 vol., 15.5 x 21.5 cm de 1390 pages, sur bible teinté, relié, titres or. $12.50

SHOPENHAUER: LE MONDE COMME VOLONTÉ ET COMME REPRÉSENTATION
1 vol. de 1436 pages, sur bible teinté, relié, titres or. $12.50

PANORAMA DE LA PHILOSOPHIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE
Par Jean Lacroix — 1 vol. de 250 pages $3.00

L'ENTREPRISE ET L'ÉCONOMIE DU XXe SIÈCLE
Etude internationale à l'initiative de F. Bloch-Lainé et F. Perroux
Tome I : L'entreprise et son environnement $4.50
Tome II : La formation des décisions de l'entreprise $5.00
Tome III : La croissance de l'entreprise et le profit $4.50

MANUEL DU CHEF D'ENTREPRISE
Publié sous la direction de J. Romeuf et J.-P. Guinot — Efficace et concret, ce volume répond aux exigences modernes des établissements industriels les plus importants comme à celles des petites et moyennes entreprises. 1 vol. de 1072 pages, relié pleine toile. $15.00

DICTIONNAIRE DES SCIENCES
(Mathématiques, Mécanique, Cosmographie, Physique, Chimie)
D'après A.B. Uvarov et D.R. Chapman — Relié pleine toile $6.25

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE
Par O. Bloch et W. von Wartburg — Relié pleine toile ..... $12..50

VOCABULAIRE TECHNIQUE ET CRITIQUE DE LA PHILOSOPHIE
Par André Lalande — Relié pleine toile $15.00

DICTIONNAIRE POLYGLOTTE DES TERMES D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE
Par Louis Réau — Relié pleine toile. $4.50

VOCABULAIRE DE LA PSYCHOLOGIE
Par Henri Piéron — Relié pleine toile $10.00

DICTIONNAIRE DE LA MYTHOLOGIE GRECQUE ET ROMAINE
Par Pierre Grimal — Relié pleine toile. $11.25

Editions P.U.F. En vente chez votre libraire et à
La Centrale du Livre Inc.
260 OUEST, RUE FAILLON, MONTRÉAL 10 — TÉL. : 273-1761

DES ROMANS D'AVENTURE ET DE SCIENCE-FICTION PUBLIÉS AU CANADA POUR LES ADOLESCENTS CANADIENS !

LIDEC-AVENTURE

MAINTENANT AU PRIX POPULAIRE DE $0.75 L'EXEMPLAIRE

Sous la plume de M. Gagnon vit tout un monde de personnages enrôlés dans la fameuse association UNIPAX.

Quel rôle poursuit cet organisme dans un univers bouleversé par trois guerres consécutives ? Comment opère-t-il ? D'où lance-t-il ses opérations humanitaires ? Avec quelles forces doit-il compter ?

Sur mer, sous les eaux, sur la terre et dans les airs, Unipax dispose de moyens d'action dont la description remplira d'admiration les lecteurs de Monsieur Gagnon.

Titres déjà parus :

101 — Unipax intervient $0.75
102 — Les savants réfractaires ... $0.75
103 — Le trésor de la "Santa Trinidad" $0.75
104 — Une aventure d'Ajax..... $0.75

M. Thériault invite ses lecteurs à lire les aventures de son héros, le plus sensationnel agen tsecret au service du gouvernement canadien.

Qui est Volpek ? Comment est-il entré dans la carrière qu'il poursuit si brillamment ? Qui sont ses collaborateurs ? De quels moyens dispose-t-il pour arriver à ses fins ? Quels sont ses ennemis les plus acharnés ?

Les lecteurs de M. Thériault voudront trouver la réponse à toutes ces questions en suivant les épisodes mouvementés et souvent tragiques qui remplissent ses romans.

Titres déjà parus :

1 — La montagne creuse $0.75
2 — Le secret de Mujfarti $0.75
3 — Les Dauphins de M. Yu $0.75
4 — Le château des petits hommes verts $0.75

LIDEC INC. 1083, VAN HORNE 274-6521 Montréal

Les lettres canadiennes-françaises

par Jean ETHIER-BLAIS

Des nouveautés

Il y a une sorte de livres dont on ne parle jamais (ou très peu), mais qui se vendent, qu'on lit, qui intéressent un public large et friand de nouveauté, qui vous donnent l'impression d'être des livres à la page. M. Jacques Hébert et les Editions du Jour publient un grand nombre de ces ouvrages, qui formeront un jour l'arrière-plan d'une étude sociologique intéressante. On y décèlera l'évolution du goût et des idées, au niveau premier, dans notre société. Tout y passe : le bon usage, la mode, les soucoupes volantes, les rescapés des petites-maisons ou des prisons, la symbolique des cartes. Le public lecteur se jette sur cette manière d'encyclopédie kaléidoscopique et la dévore. C'est qu'elle correspond à un besoin profond d'apprendre qu'on trouve à tous les échelons de la société canadienne française. Il n'est pas surprenant que ces universités populaires qu'on appelle cours du soir regorgent d'étudiants jeunes et vieux; tout le monde a soif de connaître et enfin les digues ont été rompues ! Le phénomène de l'encyclopédie Jacques Hébert prend donc sa place dans une évolution globale de notre milieu et la représente bien. Les livres que publient les Editions du Jour ne sont pas des ouvrages savants; loin de là. Ils décrivent une situation dans un domaine qui relève de l'actualité et satisfont ainsi la curiosité du lecteur. Mais ce qui compte, c'est qu'ils poussent à lire plus avant, et peut-être à se plonger dans des ouvrages sérieux. Quoi qu'il en soit, ces livres légers ou violents, ou pleins d'aménité, jouent un rôle important dans le triomphe de la culture de masse au Québec. Il y a, ainsi, tout un régime d'instruments de culture qui se répondent et qui recouvrent le Québec : la télévision d'Etat (l'autre, hélas ! relève de l'inculture au service d'une idéologie d'asservissement), la T.S.F., toujours d'Etat, les films, les journaux, les livres enfin, qui sont à l'origine et à la fin de toute culture. Je n'ai jamais cru aux mauvais livres. A dix ans, je lisais Le comte de Monte-Cristo (exécré de Bethléem) et le cachais sous le coussin de mon fauteuil lorsque j'entendais venir quelqu'un; et je sortais pour l'âme pieuse qui approchait un ouvrage de Mgr Tihamer Toth. Dumas et Toth jouaient un rôle dans la formation d'un enfant; l'un lui apprenait à rêver selon l'histoire, l'autre lui enseignait l'art des hypocrites voluptés. Il n'y a de mauvais livres que ceux qui vous tombent des mains. Ceux du Marquis de Sade sont du nombre. Heureusement, les Editions du Jour, ni celles de l'Homme, n'éditent le divin Marquis. Ce qui importe, c'est que les livres, et donc les idées, circulent. On s'habitue à eux; on se frotte à des esprits différents du nôtre. C'est de cet usage que naît la civilisation.

Je retiens, parmi les nouveautés qui sont parvenues jusqu'à moi, quelques ouvrages qui m'ont intéressé, ou qui m'ont paru curieux. D'abord le texte d'une interview de M. Fernand D . . . (connu sous son numéro matricule 8230) à M. Fernand, cette fois Séguin. C'est un livre émouvant, lorsque l'ex-détenu parle. Les questions de M. Fernand Séguin ajoutent peu à la narration et surtout ne la font pas progresser. L'interviewer ramène sans cesse le narrateur en arrière; c'est une scie. Il faut savoir ce que pensait Fernand D . . . enfant, de la police, alors que ce qui est intéressant c'est de se rendre compte de ce qu'il est devenu parmi nous. On se demande pourquoi certains êtres volent, ou assassinent (M. Fernand D . . . n'a jamais tué personne). Ce jeune homme a, semble-t-il, été bien élevé; il aime ses parents et parle d'eux avec respect. Il est touchant de l'entendre dire "ma petite soeur"; il ne manque pas de tendresse. Il est humain dans ses réactions, comme nous tous. La première fois qu'il a volé, il mourait de peur et de surprise; à la fin, dit-il, un vol ne l'effrayait pas plus que d'allumer une cigarette. Nous sommes des êtres d'habitude. Il s'agit de choisir les bonnes, puisqu'il n'est pas plus amusant de faire le mal que le bien. On l'arrête, on le fait passer, dans les officines ad hoc, à ces aveux qu'un dramaturge d'après-guerre a qualifiés de "plus doux". Il en sort vanné; on le condamne à trois ans de prison. Il se rend dans la forteresse, notre château d'If montréalais. La description que fait de cette prison M. Fernand D . . . vous donne froid dans le dos. Mais ne savait-on pas déjà tout cela ? Il est quand même bien que de nouvelles voix s'élèvent sans arrêt pour protester, réclamer, dire ce qui continue à être. N'oublions pas qu'autrefois, du temps où il y avait des saints, ces derniers se précipitaient dans les prisons pour alléger le sort des prisonniers. Leur présence aimante les réconfortait. Mais c'est à la sortie de prison que le drame de M. Fernand D. . . commence. Nous ne voulons pas de lui, nous qui n'avons jamais péché. Il y a deux sortes de crimes; celui que perpètre le criminel et nous le punissons, le torturons, le forçons à abdiquer jusqu'à la dernière parcelle de sa dignité d'homme. Et puis, il y a notre crime à nous, qui est de toujours fermer la porte et de crier par l'huis entrouvert : Non, non et non.

Deux autres ouvrages sont consacrés non pas à un "criminel" mais à une victime, la langue française. L'un est de M. Gérard Dagenais, l'autre de M. Bernard Dupriez; le premier a trait à la grammaire, l'autre au vocabulaire. Ils sont inséparables. Nous y voyons à l'oeuvre deux tempéraments bien différents, cependant. M. Dagenais est plein de fougue; c'est le type même du grammairien de combat, un André Thérive canadien. Vous trompez-vous ? M. Dagenais est là qui met le doigt dans la plaie. Il le fait avec humour et sympathie, mais gare aux récidivistes, ou à ceux qui se permettent de faire au sujet du français international, des remarques désobligeantes. M. Gérard Dagenais a, avec raison, horreur des particularismes et des provincialismes, d'où qu'ils viennent. Il hait encore plus la prétention linguistique et la francophobie. Il sait allier la passion à la bonhomie; pour tout dire, M. Dagenais rend la grammaire intéressante. Nous vivons dans l'à-peu-près linguistique; notre vocabulaire est insignifiant. Demandons à un enfant de dix ans de nommer les objets qui se trouvent dans une pièce, il ne saura le faire. Nous rions de ceux qui "emploient des grands mots", c'est-à-dire des mots de plus d'une syllabe; nous avons accumulé, à cet égard, tous les complexes de la terre. Freud lui-même y aurait perdu son latin. M. Dagenais appartient à cette race d'hommes courageux (à mon avis, c'est la seule preuve de courage qu'on puisse donner dans notre monde) qui s'élèvent contre la bêtise et l'indolence. Ne nous leurrons pas; nous n'accéderons pas à la maturité aussi longtemps que nous ne parlerons pas le français. Le reste, c'est du pur folklore. Avoir honte de notre langue au point de refuser de l'apprendre, voilà le symbole de notre infantilisme congénital. Et cette superbe ! Un homme qui parle cheval vous dira, le nez au vent : "Moi aussi, je parle le français !" C'est un mensonge. Il ne parle rien. Bravo M. Gérard Dagenais qui n'y allez pas de main morte. M. Bernard Dupriez, lui, est un esprit sévère, un grammairien qui enseigne l'orthographe. Rien n'est plus choquant que les fautes d'orthographe. Nous en commettons tous, comme Mme de Sévigné et beaucoup d'autres personnes très bien, mais dans les siècles passés. Aujourd'hui, malheureusement, il faut passer sous les fourches caudines de maîtres-ès-orthographe comme M. Bernard Dupriez et veiller à ne pas faire de fautes. Il y a des gens qui, lorsqu' ils reçoivent une lettre qui contient des fautes d'orthographe, la jettent au panier et n'y répondent pas. C'est pousser bien loin le souci de l'esthétique, puisque les règles de l'orthographe évoluent et que nous n'écrivons pas comme nos ancêtres. Il est possible que nos petits-enfants n'écrivent pas comme nous. La méthode de M. Bernard Dupriez est autodidactique; il suffit de remplir des blancs. Encore faut-il ne pas les remplir de fautes. Ce ne serait pas sérieux. Autre livre utile et qui fera passer de bien agréables soirées à ceux que ces problèmes intéressent. Mais attention ! il ne faut pas devenir un passionné à outrance de la grammaire; on ne vit plus que pour elle. Conrart se mourait d'un abcès à la gorge. Il suffoquait. Un parent, à ses côtés, fait un affreux solécisme. Conrart devient vert; son sang ne fait qu'un tour; son abcès éclate; il revient à la vie. La grammaire avait accompli ce miracle dont la Faculté était incapable; faire revivre un homme. Un thaumaturge qui s'exprime mal peut-il accomplir des miracles ? Les puissances célestes sont-elles sensibles à la pureté du langage ? C'est un problème que, pour terminer, je soumets à l'attention des grammairiens et des casuistes. Les uns et les autres sont ejusdem farinae.

agence du livre français

POUR L'ACHAT DE VOS CADEAUX

PROFITEZ DE NOTRE

GRANDE VENTE DES FETES

à 33 1/3% de remise

sur l'ensemble de notre stock

et de 20% de remise

sur la littérature canadienne-française

-aucune commande postale ou téléphonique n'est acceptée à l'occasion de cette vente

8180 rue Saint-Hubert, Montréal — 271-6888

Tous pour un marabout pour tous

Les livres de la semaine

à prix populaire! marabout en vente partout

Les Lettres américaines

Par Naïm KATTAN

Saul Bellow et Philip Roth

La littérature américaine actuelle n'est plus aussi négligée en France qu'elle le fut voici quelques années. Les romans importants sont rapidement traduits et, exception faite de deux ou trois écrivains — notamment John Barth — le lecteur francophone connait sans retard les plus récentes parutions.

Nous avons parlé ici même du dernier roman de Saul Bellow, "Herzog", lors de sa publication en anglais. Et voici que Jean Rosenthal nous en présente une excellente version française. Il ne sera pas inutile de revenir, bien que brièvement, sur cette oeuvre.

Bellow, l'un des romanciers américains les plus importants, a fait dans Herzog le bilan d'une époque. Son héros, un professeur qui approche la cinquantaine, est abandonné par sa deuxième femme, Madeleine. Il se réfugie dans une maison de campagne et se met à écrire des lettres aux personnages vivants et morts les plus célèbres. Lettres qu'il n'a pas l'intention d'expédier. Au bord de la folie, Moses Herzog, passe en revue les événements qui ont marqué sa vie personnelle et ceux qui jalonnent l'existence de l'homme américain.

Herzog a accumulé une masse de connaissances. Son savoir est à la mesure de sa curiosité. Il se promène dans les vastes champs de la sociologie, la philosophie, la psychologie et la science. Sans doute ne réussit-il pas à approfondir l'un ou l'autre de ces domaines d'investigation. C'est que Herzog récuse la spécialisation desséchante et, pour lui, l'activité de l'esprit ne peut se séparer des dictées de la sensibilité. Et c'est là son drame. Il ne peut jamais faire son entrée comme membre de plein droit dans le club fermé des intellectuels. Il lui reste d'autres satisfactions : l'amour, l'amitié, la famille. Mais voilà, pour lui ce ne sont là qu'une suite d'échecs, de trahisons et d'amères déceptions. Sa deuxième femme le trompe avec son meilleur ami et il se trouve dans une solitude d'autant plus atroce qu'il ne peut pas faire appel à la vie de l'esprit comme consolation ou comme refuge.

C'est le drame de l'homme, drame éternel qui se joue à nouveau dans des circonstances et un cadre actuels. L'individu se trouve démuni devant ces forces brutales et ses armes de résistance sont dérisoires. La quête du bonheur apparait impossible à Herzog. Il ne parvient ni à dominer les femmes ni à conclure un accord de paix et d'entente avec elles. Elles sont trop sauvages et il est trop sensible pour adopter à leur égard une attitude de détachement.

C'est un personnage semblable que nous décrit Philip Roth dans son roman "Laisser courir". Gabe Wallach est un Juif de la troisième génération. Lui aussi appartient à la classe urbaine, riche, cultivée. Ses rapports avec les femmes ne sont pas plus heureux que ceux de Herzog. Cependant, Gabe Wallach ne réussit pas à conquérir le bonheur parce qu'il refuse de s'engager. Il demeure toujours à la lisière de l'amour et, ne voulant pas se donner, il n'obtient comme monnaie d'échange que des traças et des ennuis sans éprouver la plénitude. Wallach sait que la vie de l'esprit ne peut servir de lien avec le monde et son univers est fuyant, insaisissable. Comment échapper à l'isolement ? Délibérément, Gabe Wallach décide de sortir de cet engrenage en apportant son aide aux autres. Son choix tombe sur son ancien ami d'université, Paul Herz, et sa femme Libby. Il n'arrive qu'à embrouiller leur vie et, au lieu de les aider, il leur apporte un surcroit de tracas. Il est convaincu finalement qu'il est vain de secourir les autres si le but n'est qu'une satisfaction personnelle.

Ce que Gabe Wallach cherche dans cet illusoire engagement envers son ami, c'est un apaisement de sa propre inquiétude. Il veut briser le cercle qui le tient à l'extérieur du monde. Il tente d'établir un véritable rapport avec la réalité. Cet espoir est déçu et il finit par accepter l'ambiguité des sentiments et les contradictions du réel et de l'imaginaire. Il décide de "laisser courir".

Ces deux romans marquent cette période de transition et d'attente qui caractérise une partie de la littérature américaine actuelle. En cela, cette littérature reflète la réalité elle-même.

Bien qu'ils appartiennent à deux générations différentes, Moses Herzog et Gabe Wallach sont le produit d'une société d'opulence. L'individu s'y trouve démuni, désorienté. Il cherche en lui-même les ressources qui lui permettront de se découvrir et de choisir une conduite, car la société ne remplace pas les traditions du passé. Tout au plus, donne-t-elle le change. Et ce sont des préjugés, des apparences de fortune et des manifestations extérieures du succès qui situent l'homme. Le drame c'est que l'amour et la culture ne constituent même pas des remparts contre cette perte d'identité.

Il est significatif que ces deux personnages soient Juifs. Les deux romanciers, indépendam-

Il est significatif que ces deux personnages soient Juifs. Les deux romanciers, indépendamment de leur propre origine, cherchent dans le Judaïsme, ce particularisme qui survit à l'uniformité urbaine et qui ouvrirait peut-être la voie à de nouvelles formes d'enracinement. Si les traditions ne meurent pas, l'individu peut garder l'espoir de se retrouver, de se redéfinir.

Bellow et Roth évoquent la condition de l'homme dans la société urbaine industrialisée. Pour l'instant, il s'agit de l'Amérique. Mais déjà, l'Europe emboite le pas et demain d'autres pays entreront dans la ronde...

Herzog, par Saul Bellow, roman traduit de l'anglais par Jean Rosenthal, Editions Gallimard, Paris. Laisser courir, par Philip Roth, roman traduit de l'anglais par Jean Rosenthal, Editions Gallimard, Paris.

Les Revues

Par Jean-Guy PILON

En poésie, l'activité de la Belgique est inlassable. On connait bien les Biennales Internationales de Poésie qui se tiennent à Knokke-le-Zoute, et attirent chaque fois plus de trois cents poètes venant de toutes les parties du monde. Mais ce qu'on connait moins bien, ce sont les autres organismes qui se greffent aux Biennales, comme le Centre international d'études poétiques qui comprend la Bibliothèque internationale de poésie laquelle compte aujourd'hui plus de 30,000 livres et revues et offre de ce fait aux poètes, critiques, professeurs et étudiants de tous les pays une source de documentation et un instrument de travail précieux.

Le Centre lui-même, créé en 1954, a pour but de susciter, de réunir et de communiquer des études de haute qualité sur les problèmes que pose la poésie. Lieu de libre discussion, lien d'amitié, le Courrier souhaite donc établir l'indispensable correspondance entre ceux qui estiment que la poésie a sa place dans l'ordre général des connaissances et des activités humaines, de même que sur l'échelle des valeurs les plus diverses et les plus fondamentales de notre civilisation.

Ce bulletin modeste, dirigé par l'excellent critique et ami de la poésie, Fernand Verhesen, en est maintenant à son 56ème numéro, chacun variant de 24 à 40 pages. La collection complète de ce Courrier constitue donc une documentation de premier plan sur la poésie de notre temps.

Le dernier numéro du Courrier vient de paraître, et l'un des deux textes que l'on peut y lire est dû au grand poète mexicain Octavio Paz, et s'intitule tout simplement : *La Poésie*. Octavio Paz essaie de retrouver à travers des formules de poète, non pas une définition, mais une description de la poésie et du poème. Il écrit notamment : "Comme la création poétique, l'expérience du poème se donne dans l'histoire ; elle est histoire et, en même temps, négation de l'histoire. Le lecteur lutte et meurt avec Hector, doute et tue avec Ariane, reconnait le rivage natal avec Ulysse. Il revit une image, nie la succession, remonte le temps. Le poème est méditation : par lui le temps originel, père de tous les temps, pour un instant s'incarne. La succession se convertit en présent pur, source qui s'alimente elle-même et transmue la réalité de l'homme".

x x x

De l'université de Colombie-Britannique, à Vancouver, nous parviennent avec régularité, deux revues qui, avec TAMARACK, sont les mieux faites et les plus vivantes du Canada anglais. Il est d'ailleurs significatif que les mêmes auteurs se retrouvent au sommaire des trois revues.

Mais ce qui m'étonne le plus, c'est qu'une université parvienne à publier deux revues de cette qualité, et cela depuis plusieurs années. CANADIAN LITERATURE en est à son trentième (30) numéro et atteindra sous peu sa huitième année ; PRISM aura bientôt 6 ans.

Cette dernière revue, PRISM, publie principalement des textes de création, et le dernier numéro comporte la traduction d'un extrait du roman de M. André Major, LA CHAIR DE POULE, et deux bons poèmes directement écrits en anglais par un jeune auteur montréalais, Paul Lavigueur.

CANADIAN LITERATURE (qui publie fréquemment des textes en langue française) est d'abord et avant tout une revue de critique. Dirigée par M. George Woodcock, lui-même excellent critique, CANADIAN LITERATURE suit avec attention le mouvement des lettres et l'évolution des auteurs. Le dernier numéro (automne 1966) comporte un fronton en hommage au poète canadien-anglais Earle Birney dont A.J.M. Smith écrit ce qui suit : "It is quite clear that Earle Birney is one of our major poets, perhaps since the death of N.J. Pratt our leading poet".

C'est là un grand hommage.

Jean-Guy Pilon

(1) **Courrier du Centre international d'études poétiques**, — Maison Internationale de la Poésie, Chaussée de Haecht, 147, Bruxelles.
(2) **Canadian Literature**, University of British Columbia, Vancouver.
(3) **Prism**, University of British Columbia, Vancouver.

HERTEL

Anatole Laplante, curieux homme	2.00
Anthologie 1934-1964 (poésie)	3.00
Du séparatisme québécois	1.00
Jérémie et Barabbas	2.95
Journal d'Anatole Laplante	2.00
Journal philosophique et littéraire	2.00
Méditation théologique	0.75
La Morte (comédie)	1.00
O Canada, mon pays, mes amours	2.00
Poèmes perdus et retrouvés	1.00
Quatorze	1.75
Vers une sagesse	3.00

TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest — 844-6571

ÉDITIONS HMH
1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255
Denis Héroux — Richard Desrosiers — André Grou
LE TRAVAILLEUR QUÉBÉCOIS ET LE SYNDICALISME
CAHIERS DE SAINTE-MARIE — $1.50 (TOME 2)
Mouvement ouvrier au Québec (1867 - 1891)
Evolution du syndicalisme (1891 - 1960)
L'angoisse sociale actuelle

Vient de paraître
Pédagogie religieuse et relations humaines
par René Barbin, S.J.
L'auteur, qui a déjà publié "Bibliographie de pédagogie religieuse", écrit dans l'introduction du présent ouvrage :
"Cette étude se veut prospective. Elle ne prétend pas faire une analyse complète de la situation de l'enseignement religieux et des retraites pour étudiants, ni proposer des solutions définitives à partir des théories des psychosociologues. Notre but est de poser des questions aux éducateurs et particulièrement aux professeurs de religion et de les amener à s'engager dans la voie d'un renouvellement des méthodes pédagogiques. Pour nous, et pour bien d'autres, le problème de la pédagogie religieuse est d'abord un problème de relations humaines entre les maitres et les groupes d'étudiants. L'enseignement religieux à tous les niveaux, la direction de retraites comme le rôle de conseiller spirituel, sont des fonctions qui supposent des relations humaines de grande qualité."
$4.50 l'exemplaire
LES EDITIONS BELLARMIN
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal 11

ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS 14
ont publié en 1962, volume 14 une longue nouvelle de
Marie-Claire BLAIS
LES VOYAGEURS SACRES
Ce volume est disponible. $3.00
L'abonnement à 4 volumes, $10.00
DIFFUSION HMH :
1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255

Le cadeau de Noël "dans le vent"...
PRIX MÉDICIS 1966
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL
LE CHEF-D'OEUVRE DE MARIE-CLAIRE BLAIS
5e ÉDITION CANADIENNE — 16e MILLE
• DU MÊME AUTEUR CHEZ LE MÊME ÉDITEUR : L'INSOUMISE EN VENTE PARTOUT À $2.00
ÉDITIONS DU JOUR
(Président et directeur général : Jacques Hébert) 3411, St-Denis, Montréal
DISTRIBUTEUR : LA PATRIE, 180 est, Ste-Catherine, Montréal (861-8571)

La semaine littéraire

UNIVERSITÉ LAVAL
Cité Universitaire Québec 10e

ETUDES D'ARCHIVISTIQUE

L'Institut d'histoire de l'Université Laval inaugurera l'enseignement de l'archivistique, en janvier 1967. Sauf quelques stages d'été à Ottawa, aucune université canadienne et très peu d'universités américaines préparent des archivistes. La Province de Québec, pour sa part, est presque totalement dépourvue de ce côté puisqu'elle ne possède même pas de loi des Archives.

Comme l'Université Laval est située dans la capitale du Québec, il lui revient de former des archivistes. Les pourparlers entamés depuis plusieurs mois avec la Direction Générale des Archives de France, par l'entremise du Consul Général et de l'Ambassade de France, ainsi que du Service de la Coopération axec l'Extérieur du Québec, ont été couronnés de succès. Un archiviste français viendra passer le second trimestre à Québec pour organiser l'enseignement de l'archivistique, en collaboration avec les Archives du Québec. M. Bernard Weilbrenner, archiviste de Québec, fera des cours et dirigera les stages pratiques avec son collègue français.

Toutes les personnes qui désirent s'inscrire à ces cours sont priées de faire parvenir, avant le 31 décembre 1966, leur demande d'admission sur le formulaire officiel fourni à cet effet par le Secrétariat général de l'Université Laval. **L'inscription aura lieu le 9 janvier 1967, de 8h.30 à 12h. et de 13h.30 à 17h. au Pavillon De Koninck (sciences humaines) salle 3319.**

Les candidats intéressés sont admissibles à titre d'étudiants réguliers ou d'auditeurs libres. Les conditions d'admission à titre d'étudiants réguliers sont celles de la Faculté des lettres. La scolarité du second semestre de l'année 1966-1967 sera de 8 heures de cours et de travaux pratiques par semaine, du 9 janvier à la fin d'avril.

Pour parler un français correct
DEUX DISQUES INDISPENSABLES
préparation : Huguette Uguay

200 EXPRESSIONS ORALES...
A CORRIGER
Anglicismes, archaismes, impropriétés de termes.
disque et corrigé $4.98

EXERCICES DE PRONONCIATION
12 exercices gradués selon des difficultés croissantes
disque $4.98 — textes .55¢
Distribution :
LA CENTRALE AUDIO-VISUELLE INC.
260 ouest, rue Faillon — Tél.: 273-1761

Vient de paraître
Dossier sur le Pacte fédératif de 1867
par Richard Arès, S.J.

Le P. Arès a repris le texte qu'il avait publié en 1941 sous le titre "Dossier sur le pacte fédératif de 1867" et dont il s'était déjà inspiré pour publier en 1949 sa brochure "La Confédération: Pacte ou Loi?" L'édition de 1941 a subi une refonte complète et contient un récit des événements et une confrontation des arguments jusqu'à septembre 1966.

Au moment où la Confédération canadienne atteint son premier siècle, il n'est pas sans importance de se demander ce qu'elle a été au juste dans ses origines: une simple loi octroyée de haut par un Parlement impérial lointain ou un pacte constitutionnel conclu entre les deux principales nationalités et entre les quatre provinces qui se sont unies en 1867? Cette question n'est pas purement théorique. Elle touche à la base même de la vie politique canadienne.

$5. l'exemplaire

LES EDITIONS BELLARMIN
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal 11

La revue française "Les Lettres nouvelles" consacre tout un numéro spécial au Canada

PARIS. — Le Canada est décidément à la mode à Paris. La revue "Les Lettres Nouvelles" consacre sa dernière livraison, un numéro spécial, "Aux écrivains du Canada". C'est un recueil de 250 pages, comportant des textes inédits avec des extraits d'oeuvres déjà parues de trente écrivains, 23 Canadiens français et 7 Canadiens anglais. Dans la préface de la revue que dirige M. Maurice Nadeau, on lit notamment, "Avec la génération des écrivains québécois de moins de 30 ans, poètes et romanciers, c'est une littérature neuve qui éclate: elle tente d'exorciser le réel, elle se révolte contre l'étouffante sujétion économique, politique, linguistique à laquelle se sent soumise la province francophone. Ces jeunes écrivains prennent conscience de vivre une vie de colonisés".

Au reste, deux d'entre eux, Gaston Miron et Paul Chamberland ont fait savoir à "Lettres Nouvelles" qu'ils répugnaient à figurer dans un numéro consacré aux "Ecrivains canadiens."

Paul Chamberland, dans une mise au point de trois pages, explique: "Nous sommes quelques-uns à rejeter l'appellation "écrivains canadiens", nous nous considérons et nous désirons être reconnus "écrivains québécois"... Le Canada n'est pas notre pays. Notre pays, c'est d'ores et déjà le Québec. Le Canada français n'est plus qu'un accessoire mythologique".

"Les Lettres Nouvelles" ont pour correspondant au Canada, Naïm Kattan, qui a pris une part prépondérante à la confection du numéro spécial.

Les cahiers

"Les cahiers des dix"

Le trentième numéro du "Cahier des dix" (1) offre un éventail avantageux de documents historiques canadiens. Parmi les études les plus attachantes, notons entre autre, celle de Léo-Paul Desrosiers sur "Le fort Orange à l'époque des guerres indiennes" celle de Raymond Douville traitant nel Séguin, "Le champ du gneurie", celle de Robert-Lionel Séguin, "Le champs du diable", qui nous plonge au sein d'une atmosphère folklorique, et enfin, celle de Gérard Malchelosse qui nous amène sur les traces de Champlain et de l'aventurier Du Vigneau, jusque chez les Algonquins.

L'étude de L. P. Desrosiers rapporte avec minutie et véracité les moeurs des habitants de Fort Orange. *"Fort Orange,* rapporte-t-il, *était intéressé dans le commerce; il ne s'occupa guère de conversions, de religions, d'explorations, d'études ethnographiques. Il laissait assez la bride sur le cou aux Iroquois dans leurs entreprises militaires et leurs relations extérieures. Il ne tenta pas de hausser ces indigènes à une civilisation supérieure. Il semble avoir été satisfait quand ces alliés attaquaient la Nouvelle-France, le catholicisme, c'est-à-dire le vieil ennemi."* Ce qui frappe dans l'élaboration de son texte, c'est la candeur d'une langue qui va bien au delà de toute prétention. Simplicité.

C'est dans un style non moins primesautier, sans pour autant négliger les références, que R. Douville explique que *"du côté de la seigneurie de Sainte-Anne, la délimitation des premières concessions est plus embrouillée".* Mais, il s'empresse d'ajouter que *"de ce côté également sont les terres de Gabriel Benoist, Louis Foucher, Mathurin Boin et Michel Desrosiers. On a l'impression que les propriétaires de la seigneurie et les colons eux-mêmes, ne savent au juste où est la ligne de démarcation avec la seigneurie de Sainte-Anne."*

Mais, indubitablement, celle qui nous paraît être la plus intéressante pour la littérature découle de l'analyse de R. L. Séguin, "Le champ du diable". Le monde décrit nous échappe quelque peu, mais il évoque la tradition. *"Paysans et domestiques ne sauraient poursuivre des oeuvres serviles les dimanches ou les jours de fête sans encourir toutes sortes de punitions, comme l'atteste le folklore métropolitain. Nulle part cependant le sol est changé en roc, sauf à Rigaud. La légende engendre la légende..."* Et ainsi de suite. Il démontre comment la légende était issue plutôt d'un ordre moralisateur, plutôt que du fantastique. Quelques variantes d'interprétations de l'époque viennent se greffer à ce témoignage.

En fait, "Les cahiers des dix" ne prétend pas à la pure érudition. Toujours, il reste dans le domaine de ses possibilités matérielles et nous renseigne sur des faits négligés de l'histoire canadienne.

"Colloque d'histoire"

Vient de paraître aux Presses de l'université Laval, "France et Canada français du XVIe au XXe siècle" (2) édité par Claude Galarneau et Elzéar Lavoie. En octobre 1963 un colloque franco-canadien d'histoire eut lieu à Laval. Il avait pour but, la réflexion commune et interdisciplinaire de spécialistes de France et du Canada sous deux thèmes: histoire économique et histoire de la psychologie collective. On trouve dans ce volume l'essentiel de ces discussions, ainsi que les commentaires autorisés, auxquels chacun de ces rapports a donné lieu.

Dans la postface, M. Elzéar Lavoie (A qui l'on doit pour une bonne part la publication de ce colloque) note *"la nouveauté de l'histoire de la psychologie collective ne doit pas faire illusion puisqu'elle assume tout l'apport de l'histoire des idées, des mentalités ou de la psychologie des peuples, mais en les unifiant sous un nouvel éclairage qui est celui de la conscience claire ou libérée au moyen d'un instrument, la psychanalyse, dont l'avantage principal est de coller à l'objet étudié."*

Il est vrai. Ce volume, est le fruit d'une généreuse et perspicace collaboration. Il y est question d'économie métropolitaine et coloniale, des rendements et des institutions agricoles, d'investissements, de folklore, de littérature de colportage, de romans et d'historiographie. Il actualise toute la stature atteinte par la recherche historique au Canada français, fille majeure de l'école française. *"Une telle exégèse est singulièrement légitime dans le cas de la littérature canadienne-française, dit Jean-Charles Farlardeau. Les lettres canadiennes vivent encore la période de leurs enfances. Même si elles ont abordé tous les genres et si elles comptent des oeuvres qui s'imposent par la qualité de leur expression et par leur authenticité, elles ne sont pas sorties de l'âge expérimental où une littérature cherche à se définir — l'âge carolingien".*

'L'Académie canadienne-française"

Le numéro dix, des "Cahiers de l'académie canadienne-française" (3) s'avère être l'apanage d'une école. Sous la rubrique, Regards sur Montréal, on y découvre des textes commémoratifs sur le journalisme, la littérature, la musique, la peinture et sur quelques églises historiques. Se joignent à ce panorama artistique qui tente de cerner les premières étapes de la vie des arts et des lettres au Canada, une série de textes intitulés "En suivant les rues de Montréal" et "Montréal tel que l'ont vu les étrangers de 1820 à 1910".

"En trois siècles, écrit Paul Toupin, *ce qui est peu à la mesure du temps, la bourgade d'Hochelaga a pris les dimensions gigantesques d'une métropole et ce, en dépit ou à cause de sa géographie, car voici une île mais sise dans une vallée; voici une montagne mais détachée de sa plaine. Le paradoxe est que la prétendue deuxième ville francophone du monde, modelant sa physionomie sur ses activités a fini par ressembler à l'influence américaine qui l'a marqué. Si Montréal ne renie pas ses origines, il est sans allusion sur son visage français, et sa devise, contredisant celle du Québec, pourrait se formuler ainsi : je ne me souviens pas."* ("Montréal cosmopolite") Satirique? Peut-être.

Puis, Jean-Louis Gagnon nous entretient de journaux tels que, "La Minerve", "L'Avenir", "La Lanterne", "La Presse", "Le Canada", "Le Devoir" ou "L'Ordre". En littérature Robert Charbonneau évoque la libération de Borduas et de Berthelot Brunet dont la vie littéraire procède par réactions, même s'il possède une rigoureuse discipline intellectuelle. En musique, les noms de Guillaume Couture, Calixa Lavallée, Alrfed Laliberté, Wilfrid Pelletier, Rodolphe Mathieu... surgissent de la plume d'Annette Lasalle-Leduc.

En fait, une série de pastiches qui réveillent un passé dont transparaissent aujourd'hui quelques réminiscences. *"Rue Ste-Catherine-est,* rapporte Marie LeFranc. *Patrie des photographes instantanés, des dentistes opérant sans douleur. Pédicures lettrés qu'on voit au théâtre le samedi soir en smoking, ostéopathes, chiromanciens, phrénologistes... La rue à mesure qu'elle s'avance vers l'ouest, s'anglifie, éclaircit sa peau, gagne en jambes, perd en poitrines... Tout est écrit d'avance sur cette sorte de visages, et c'est pourquoi ils ont si peu l'air de chercher à lire les présages de la rue".*

Trois cahiers. Trois idéologies. Trois images du Canada français.

Jacques THERIAULT

(1) "Les cahiers des six" (En collaboration) No. 30 — Edition du Centre de psychologie et de pédagogie. Montréal, 1966. 285 pages.

(2) "France et Canada français du XVe ou XXe siècle" (Colloque d'histoire) — Les cahiers de l'Institut d'histoire. No. 7. Edité par C. Galarneau et E. Lavoie. P.U.L. 322 pages.

(3) "Les cahiers de l'Académie canadienne-française" — Regards sur Montréal, No. 10. 535 avenue Viger, Montréal 1966. 163 pages.

Qui est Bernard Grasset?

(suite de la page 11)

Mauriac, André Maurois, Jacques Chardonne, Jean Guéhenno, Daniel Halévy, Henri de Monfreid, Blaise Cendrars, Stefan Zweig, Henry de Montherlant... André Malraux a publié là ses premiers livres, mais lâchera la maison après "les Conquérants": Bernard Grasset ne s'intéressait pas à lui. Ses vraies préférences allaient plutôt aux récits à la française, du type Chardonne ou Giraudoux. Elles allaient surtout à lui-même. Ecrivain de petit talent, il voulait préfacer tous les livres qu'il publiait et s'indignait qu'un auteur pût croire qu'il aurait existé sans lui.

Il se trompait rarement dans ses choix, tant la passion l'animait. Incapable d'écouter ses "lecteurs", Gabriel Marcel, Henri Muller ou André Fraigneau, il ne voyait cependant pas tout. Et c'est ainsi que, comme le raconte Henri Muller, un livre, en 1938, fut refusé avant même que Grasset l'ait lu: c'était "Au fil de l'épée", du colonel de Gaulle...

Grasset aurait publié de Gaulle que son destin aurait peut-être changé. Mais, au même moment, il publiait, traduit, adapté par lui, "Dieu est-il français ?", de Friedrich Sieburg. Quand les Allemands arrivèrent à Paris, ils commencèrent par menacer Grasset qui avait publié "Hitler m'a dit", d'Otto Strasser. Puis, ils le flattèrent. Camelot du roi dans sa jeunesse, vieil ami d'Alphonse de Chateaubriant, directeur de "la Gerbe", ayant vécu entouré d'écrivains de droite, Bernard Grasset se lança à corps perdu dans la collaboration: conférences, articles, pis encore... Pour cet homme qui était de plus en plus persuadé d'avoir écrit tous les livres de ses auteurs, l'âge de la dictature était enfin venu.

L'année 1944 mit fin à ses rêves de grandeur. Nous avons vu plus haut comment il s'en tira, non sans y laisser, sans jeu de mots, toutes ses plumes. Un administrateur judiciaire fut nommé. Directeur littéraire, le bon et subtil Jean Blanzat se mit à replâtrer les fortes lézardes de la rue des Saints-Pères. Grasset réussit encore à découvrir Hervé Bazin, sur lequel il ne réussit pas à exercer longtemps sa proverbiale fascination. Il voulut se présenter à l'Académie française, puis, dégoûté de tout, vendit à Hachette sa chère maison pour une bouchée de pain plus une rente viagère qu'on n'eut pas longtemps à lui verser: l'année suivante il était mort — le jour même où l'un de ses plus célèbres auteurs, Jean Cocteau, prononçait un discours de réception à l'Académie française.

Les souvenirs

C'était il y a douze ans. Hachette, pléthorique, hésita un moment à nommer un directeur extérieur à la maison, mais sagement, préféra le fils de la soeur de Grasset, Bernard Privat, qui était déjà dans la maison. Peu à peu, les auteurs retrouvèrent le chemin de Grasset qui reçoit actuellement par la poste de mille à quinze cents manuscrits par an. La maison aurait pu vivre rien qu'en exploitant son fonds. Avec beaucoup d'habileté et de patience, avec des méthodes à l'extrême opposé de celles de son oncle l'Autocrate, Bernard Privat sut constituer une équipe qui lui amena "le Relos du guerrier", de Christiane Rochefort (700,000 exemplaires), lui permit de découvrir de nouveaux auteurs dont certains allaient devenir ses collaborateurs; de créer une collection, "Ce que je crois"; de continuer "les Cahiers verts" (le roman de Kleber Haedens y a paru) et, à présent, de lancer de grandes études politiques comme "Les Catholiques français sous l'occupation", de Jacques Duquesne ou, ces jours-ci, le passionnant ouvrage de Michel Tatu: "Le Pouvoir en URSS".

Les deux académies, Goncourt et française, les jurys de Médicis, où officient Claude Mauriac et Jean-Pierre Giraudoux, auteurs et fils d'auteurs de la maison Grasset, les vieux journalistes de l'Interallié, le jury du Grand Prix national des Lettres, dont Maurois, entre autres, fait partie, se sont certainement souvenus du nom de Bernard Grasset qui avait tant compté dans leur vie. Ils ont payé leur tribut à leur jeunesse ou à celle de leur père.

En donnant ses chances à une maison d'édition nouvelle, c'était aussi Bernard Grasset que, vingt-deux ans après la Libération, ils amnistiaient.

Guy DUMUR

MAURICE LEBEL
Professeur à l'Université Laval
EDUCATION ET HUMANISME
Ouvrage couronné par l'Académie française
Volume relié (9¼ x 6¼), 480 pages
PRIX NET:
$5.00
aucune remise
En vente dans les librairies du Québec

ÉDITIONS HMH
1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255

PRÉSENCE de la CRITIQUE
25 ans de littérature au Canada français
Un choix des meilleurs textes de critique
René Garneau — Jean LeMoyne — Roger Duhamel — Guy Sylvestre — Clément Lockwell — Jeanne Lapointe — Pierre de Grandpré — Maurice Blain — Gilles Marcotte — Naïm Kattan — Michel van Schendel — André Vachon — André Brochu
Textes choisis par GILLES MARCOTTE
Volume grand format — $4.00

vient de paraître aux Editions FIDES
Dans la collection "Ecrivains canadiens d'aujourd'hui"
LÉO-PAUL DESROSIERS par Julia RICHER
Introduction à une oeuvre majeure de notre littérature.
Textes choisis, bibliographie exhaustive, nombreuses photographies.
en vente dans toutes les librairies chaque volume $2.00
FIDES
245 est, boulevard Dorchester, Montréal 18 861-9621

Autres titres de la collection
GERMAINE GUEVREMONT par Rita Leclerc
RINA LASNIER par Eva Kushner
ANNE HEBERT par Pierre Pagé

VIENT DE PARAÎTRE...
HUMOUR
UN ALBUM DE DESSINS HUMORISTIQUES DE ROGER PARÉ
MAGNIFIQUE PRÉSENTATION SEMI-LUXE (7" x 8")
EN VENTE PARTOUT A $3.95

...AUX ÉDITIONS DU JOUR
UN CADEAU EN OR POUR VOS AMIS QUI ONT LE SENS DE L'HUMOUR
... Qu'ils soient de Tokyo, Londres ou de St-Pie
(IL S'AGIT DE DESSINS SANS PAROLE)
Distributeur : La Cie de Publication de La Patrie, 180 est, Ste-Catherine, Montréal — Tél. : 861-8571

VIENT DE PARAITRE AUX EDITIONS DU JOUR inc.
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTREAL
VI. 9-2228

théâtre • musique • cinéma • variétés

Gaétan Labrèche, directeur des jeunes comédiens du TNM

La Fondation du théâtre du Nouveau Monde annonce la nomination de Gaétan Labrèche au poste de directeur artistique délégué auprès de la nouvelle compagnie des Jeunes Comédiens du TNM.

Lors d'une allocution prononcée le 15 septembre dernier, Jean-Louis Roux, directeur artistique du TNM, déclarait: "A partir de cette saison qui commence, le théâtre du Nouveau Monde, à l'instar de beaucoup d'autres grandes troupes du monde entier, s'attachera une compagnie qui lui servira de studio d'essai et constituera pour lui une perpétuelle fontaine de jouvence. J'espère ainsi pouvoir définitivement décoller au fronton du TNM l'étiquette de "Théâthe à papa" que d'aucuns ont bien voulu lui apposer il y a déjà quelques années".

Et voici que ce projet prend forme définitivement. Monsieur Labrèche, un comédien et homme de théâtre avantageusement connu, s'est déjà mis à la tâche. Le 20 février prochain, les jeunes comédiens du TNM entreprendront une tournée transcanadienne avec un spectacle de Garcia Lorca: "Les Amours de Don Perlimplin avec Belisse en son jardin" et "Le Guignol au gourdin".

Cette tournée a été rendue possible grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada. M. Christopher Banks, autrefois du Crest Théâtre de Toronto, apporte sa collaboration à l'organisation de ce périple de huit semaines qui conduira les jeunes comédiens du TNM de Québec à Vancouver. Le Centre national des arts d'Ottawa a aussi collaboré étroitement à cette réalisation en organisant la tournée des provinces de l'Ouest.

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des Techniques de diffusion.

ALFIE: Ce film met en scène un héros cynique et libertin qui en vient pourtant à s'interroger sur sa conduite. Il accumule les situations scabreuses et les scènes osées. Adultes, de nettes réserves.

AMERICAN DREAM, AN: Ce film présente une vue pessimiste de la vie et accumule les scènes d'inconduite et de violence. A déconseiller.

AMOUR A PLUSIEURS USAGES: L'atmosphère sordide qui imprègne ce film l'inconduite des personnages, des images suggestives et un dialogue cru motivent une cote sévère. A déconseiller.

AU HASARD, BALTHAZAR: Dans un parallélisme saisissant, ce film enrichi de notes spiritualistes, présente le mystère de l'humiliation des êtres par le mal. Il comporte des situations délicates traitées avec discrétion. Adultes.

BAMBOLE: Trois sketches exploitent avec vulgarité des sujets scabreux. A cela s'ajoute, dans l'un d'entre eux, le ridicule jeté sur des personnages religieux. A proscrire.

BRIDES OF DRACULA, THE: L'atmosphère tendue et les nombreux meurtres font réserver ce film aux adultes. Adultes.

CHEMINS DE LA PUISSANCE, LES: Ce récit de la vie d'un arriviste est présenté avec un ton d'amertume qui invite à la réflexion. Des scènes osées motivent toutefois de nettes réserves. Adultes, des réserves.

CHERCHEZ L'IDOLE: Une liaison passagère et une scène aguichante font réserver ce film aux adultes. Adultes.

CHUTE DE LA MAISON USHER, LA: L'atmosphère d'irréalité atténue ce que certains éléments de ce conte comportent de répréhensible. Adultes et adolescents.

DIS-MOI QUI TUER: Ce film vise avant tout à divertir. Il comporte des légèretés et des violences présentées dans un contexte fantaisiste. Adultes et adolescents.

DOCTOR ZHIVAGO: Ce film comporte des éléments valables de réflexion sur le plan humain. Une liaison adultère, présentée avec indulgence, motive des réserves. Adultes, des réserves.

EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU, L': Le réalisateur insiste sur le message social de l'Evangile, en particulier l'amour pour les pauvres et les opprimés. Il présente une image remarquable et accessible de la personne du Christ dont il respecte suffisamment la dimension divine. Tous

EXPLOITS D'ALI BABA, LES: Quelques légèretés sont noyées dans un ensemble plutôt anodin. Adultes et adolescents.

FANTOMAS: Quelques légèretés se perdent dans un ensemble anodin. Adultes et adolescents.

GLASS BOTTOM BOAT, THE: Quelques éléments d'un goût douteux sont noyés dans un ensemble anodin. Adultes et adolescents.

GRANDE PARADE DU RIRE, LA: Ces divers extraits de comédies anciennes constituent un divertissement anodin. Tous.

GROSSE CAISSE, LA: Le ton de comédie et l'accent fantaisiste de l'ensemble empêchent de prendre au sérieux les machinations criminelles. Adultes et adolescents.

GUNS OF NAVARONE, THE: Ce film, qui exalte le patriotisme et le courage, constitue un spectacle de qualité pour les adultes et les adolescents.

HAWAII: Le film présente de façon tendancieuse l'influence de missionnaires sur des peuplades primitives. Il contient des situations délicates et présente des indigènes peu vêtues. Adultes, des réserves.

HOMME ET UNE FEMME, UN: Ce film fait assister à la naissance d'un amour sincère entre deux êtres éprouvés par la mort de leur conjoint. La présentation comme normale de relations conjugales en dehors du mariage motive des réserves.

HOTEL PARADISO: Les écarts de conduite des personnages sont présentés dans un contexte burlesque. Adultes.

IS PARIS BURNING?: Le film relate avec objectivité les conflits qui ont entouré la libération de Paris. Les scènes de violence guerrière sont présentées avec une certaine discrétion. Adultes et adolescents.

JUMENT VERTE, LA: Ce film d'une rare grossièreté, aux images suggestives et au dialogue vulgaire, traite l'amour et le mariage de façon méprisante. A proscrire.

KALEIDOSCOPE: Les malhonnêtetés du héros se présentent dans un climat de parodie et d'invraisemblance. Adultes.

KING KONG vs GODZILLA: Cette histoire de monstres ne pose guère de problème moral. Elle pourrait cependant effrayer les enfants. Adultes et adolescents.

KONGA: Le genre du film atténue la portée morale des actes répréhensibles qu'il contient. Adultes.

LADY L: Des scènes et des situations suggestives motivent des réserves. Adultes, des réserves.

LIT CONJUGAL, LE: Le mariage et la religion sont présentés ici sous un jour caricatural et tendancieux qui en fausse les valeurs. De plus, le film comporte des scènes très suggestives. A déconseiller.

LOST COMMAND: Ce film montre une fois de plus les absurdités de la guerre. La conduite légère de certains protagonistes fait réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

LOVE IN FOUR DIMENSIONS: La complaisance dans le vulgaire et le scabreux ainsi que des images inacceptables motivent la cote extrême. A proscrire.

NE DITES JAMAIS ADIEU: Un bel amour maternel domine ce film réservé aux adultes en raison du problème posé. Adultes.

OBSEDE, L': Le climat morbide de l'ensemble et la sensualité de quelques scènes motivent des réserves. Adultes, des réserves.

ONIBABA: Cet étalage brutal et éhonté de moeurs bestiales et d'images licencieuses constitue un spectacle dégradant. A proscrire.

POINT LIMITE: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

PRAIRIES DE L'HONNEUR: Ce film met en relief les vertus familiales d'entraide et de solidarité. Les violences sont présentées avec discrétion. Tous.

QUICK GUN, THE: Le film comporte plusieurs scènes de violence qu'il faut cependant situer dans le contexte du genre western. Adultes et adolescents.

RETURN OF THE SEVEN: cote provisoire. Adultes.

RUSSIAN ADVENTURE: Ce film constitue un divertissement qui convient à tous les publics. Tous.

SECONDS: Ce film laisse entendre que l'acceptation lucide de son sort est préférable aux illusions. Il contient une bacchanale assez suggestive. Adultes, des réserves.

SOUND OF MUSIC, THE: Ce film qui respire l'optimisme et la générosité constitue un excellent divertissement pour tous les publics. Tous.

Feux-Follets

La troupe folklorique du Canada, "Les Feux Follets" a été bien accueillie samedi soir dernier au cours de la représentation donnée aux Nations unies, dans le cadre de la Journée des droits de l'homme.

Les Feux-Follets représentaient le Canada dans la partie artistique du programme, qui comprenait notamment la participation du pianiste russe Emil Gilels et l'acteur américain Gregory Peck.

Cette troupe de folklore, dirigée par Michel Cartier, de Montréal, commencera bientôt la tournée du Centenaire du Canada qui comprendra environ 70 villes.

Décès

SANTA MONICA, Cal. — M. Richard Whorf, 60 ans, acteur et directeur cinématographique qui s'était rendu célèbre par ses films "Blues in the Night", "Keeper of the Flame", et "Assingment in Brittany"; est mort d'une crise cardiaque.

1er FESTIVAL des GRANDS REALISATEURS
FILMS INTERNATIONAUX
TONY RICHARDSON PRÉSENTE:
— AUJOURD'HUI SEULEMENT —
"THE LOVED ONE" 2.05-6.00-10.00
"LONELINESS OF THE LONG DISTANCE RUNNER" 12.20-4.10-8.05
HOMMAGE À GODARD:
— DIMANCHE et LUNDI seul. —
"UNE FEMME EST UNE FEMME" et aussi "VIVRE SA VIE"
FRANCESCO ROSI (mar. et mer.)
N.RAY • SCHAFFNER • CORMAN
LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS
VERDI CINEMA DE REPERTOIRE
5380 St-Laurent 277-4800

du 26 décembre au 8 janvier
à 3 hres et à 4 hres
LE CHAT BOTTE
marionnettes
de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RÉSERVATIONS: 861-6665

théâtre du rideau vert
LUNDI AU SAMEDI: 20h.30
DIMANCHE: 14.30 et 19.30
en rire et en couleurs!
Revue de Jacques Lorain
Direction: Yvette Brind'Amour
avec:
Germaine Giroux
Marthe Choquette
Diane Pinard
Arlette Sanders
Jean-Pierre Masson
Jacques Lorain
André Montmorency
Benoit Marleau
au piano: Maurice Darnell
ETUDIANTS SAUF SAMEDI
AU STELLA 844-1793
METRO LAURIER

LOVE
THEATRE DE QUAT'SOUS
845-7277

LE CHANSONNIER CLASSIQUE
présente
Samedi, 17 décembre — 9 h. p.m.
Marilyn McConnie, soprano,
(de Trinidad)
et
le choeur mixte "Kattalin"
dirigé par Jean-François Sénart
dans un programme de negro spirituals, d'airs de Noël et de folklore
Palestre Nationale
840 est Cherrier, Montréal
Entrée: $2.00
Etudiants: $1.25

Les Saltimbanques
coin Bonsecours et St-Paul
LES VISIONNAIRES
présentent:
LES SEQUESTRES D'ALTONA
DE JEAN-PAUL SARTRE
à 20 heures
Dernière ce soir
Rés. Centre du Disque—845-3541
Entre Midi et 5h.
SPECTACLE POUR ENFANTS
"CAPUCINE" et "CRINO" et "CRINETTE"
Dernières aujourd'hui et demain
RES.: 861-7568 de 10h. à 2 h.
Le samedi et le dimanche

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche: 2h.15 — Pas de courses le jeudi

CE SOIR A 7.30 et 10.30 P.M.
LOVE
Version française de la Comédie de Murray Schisgal
Mise en scène de Paul Buissonneau
Avec Michelle Rossignol, Luc Durand, Marc Favreau.
Spectacles, en semaine à 8:30 p.m.
le samedi à 7:30 et 10:30 p.m., le dimanche à 7:30 p.m., relâche le lundi.
THÉATRE DE QUAT'SOUS
100 est, avenue des Pins
(3 rues à l'ouest de St-Denis)
Réservations: 845-7277

RESNAIS
20e
LE GRAND SUCCES DE L'ANNEE
PALME D'OR Festival Cannes 1966
un film de claude lelouch
avec anouk aimée, jean-louis trintignant, pierre barouh
EASTMANCOLOR
un homme et une femme

élysée 35 MILTON/842-6053
EISENSTEIN
4e
UNE FILLE et DES FUSILS
UN FILM DE C. LELOUCH
J. MAGNAN, P. BAROUH, J.P. KALFON

ARS organi
PRÉSENTE UN RÉCITAL
R. Père ANDRE LABERGE, o.s.b.
Organiste à l'abbaye de St-Benoit-du-Lac
le dimanche soir 18 décembre, à 8 h. 45
Au programme: oeuvres de Grigny, Bach, Distler, Alain
Sanctuaire Marie-Reine des Coeurs
5875 est rue SHERBROOKE
ENTREE LIBRE

du 12 au 18 décembre
les cyniques

LOUEZ VOS PLACES DES AUJOURD'HUI
Les billets sont en vente aux endroits suivants: Comédie-Canadienne: 861-3338; Corbeil sur la Plaza: 279-4581; Le Centre du Disque: 845-3541.
CAISSES POPULAIRES
Maisonneuve: 254-9495; Hochelaga: 527-4193; La Nativité: 526-2806; Ste-Jeanne d'Arc: 526-2819; Ste-Claire: 351-1916; Pointe-aux-Trembles: 645-3776; St-Jean Baptiste: 255-7767.
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

7e ET DERNIERE SEMAINE!
JEAN-PAUL BELMONDO
TURBULENT! MYSTÉRIEUX! SÉDUISANT!
Pierrot LE FOU
DE JEAN LUC GODARD
L'HOMME DE RIO
DE PHILIPPE DE BROCA
SCOPE-COULEUR
6.10 8.10 10.10
CINEMA EMPIRE 274-4521 451, OGILVY
DIM. 12.30 - 2.30 - 4.10 - 6.10 - 8.10 - 10.10

AUJOURD'HUI SEULEMENT
MATINÉES SEULEMENT
LE PREMIER FILM COMIQUE CANADIEN POUR LES JEUNES!
réalisé par ROGER LALIBERTÉ
Ti-KEN et les PLANS MYSTÉRIEUX
1.00-3.30 AUX CINÉMAS CANADIEN JEAN-TALON
À LA DEMANDE DES JEUNES!
TINTIN ET LES ORANGES BLEUES
EN COULEURS
1.00-3.30 AU CINÉMA PLAZA
Renseignements: tél. 523-5180

ACCLAMÉ par TOUS!
DIRECTEMENT de PARIS!
RESERVEZ MAINTENANT
Jeudi 22 déc.
PARAMOUNT SEVEN ARTS RAY STARK
UN FILM DE RENÉ CLEMENT
UNE PRODUCTION PAUL GRAETZ

PARIS BRULE-T-IL?
TOUS SIEGES RESERVES
MATINEES à 2h.15
Mercredi $1.50 — Samedi et fêtes $2.00
Dimanche $2.50
SOIREES à 8h.15
Du dimanche au jeudi $2.50
Vendredi et samedi $3.00
RESERVATIONS TELEPHONIQUES ACCEPTEES
277-3151
RIVOLI
ST-DENIS et BELANGER

Les Productions Samuel Gesser
1967 — JAN. - FEV. - MARS — 1967
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TÉL. 842-2112
NANA MOUSKOURI
et les Athéniens
JAN., ven., sam. dim. 27, 28, 29 à 8.30 p.m.
$5.00, 4.00, 3.50, 2.50, 2.00
JAN., dim. 29, à 2.30 p.m.
$4.50, 3.50, 3.00, 2.50, 2.00
VICTOR BORGE
avec Leonid Hambro
FEV., ven. dim. 10, 12 à 8.30 p.m.
$6.00, 5.00, 4.00, 3.00, 2.50
FEV., sam. 11, à 8.30 p.m.
$6.50, 5.50, 4.50, 3.50, 2.50
"MARAT/SADE"
de Peter Weiss
Production en anglais directement de New York
La persécution et l'assassinat de Jean-Paul Marat, tels qu'interprétés par les pensionnaires de l'asile de Charenton, sous la direction du marquis de Sade.
FEV. ven. sam. dim. 24, 25, 26 à 8.30 p.m.
$6.00, 5.00, 4.00, 3.00, 2.50
FEV., dim. 26, à 2.30 p.m.
$5.00, 4.00, 3.50, 2.50, 2.00
LIBERACE
"Mr. Showmanship revient"
FEV. MARS, lun. mar. merc., jeu., 27, 28, 1, 2, à 8.30 p.m.
$6.00, 5.00, 4.00, 3.00, 2.50
MARS, ven., sam., dim. 3, 4, 5: à 8.30 p.m.
$6.50, 5.50, 4.50, 3.50, 2.50
MARS, dim., 5, à 2.30 p.m.
$5.50, 4.50, 4.00, 3.00, 2.50
PORGY & BESS
de George & Ira Gershwin
National Touring Company, 110 artistes
MARS, ven., sam., dim. 10, 11, 12 à 8.30 p.m.
$6.50, 5.50, 4.50, 3.50, 2.50
MARS, dim. 12, à 2.30 p.m.
$5.50, 4.50, 3.50, 2.50, 2.00
PAR COMMANDE POSTALE SEULEMENT
LES PRODUCTIONS SAMUEL GESSER
1110 ouest, Sherbrooke, suite 2103, Montréal 3
Prière d'inclure une enveloppe de retour affranchie

POUR LES JEUNES
SALLE RESNAIS
élysée 35 MILTON/842-6053
COMMENTAIRES FRANÇAIS
1.30 heures p.m. $0.75
SALLE EISENSTEIN
17 DECEMBRE
IVANA (TCHEC. COUL)
PELICAN AVEUGLE (URSS. COULEURS)

7e ET DERNIERE SEMAINE!
ne sera présenté nulle part ailleurs à Montréal!

FULGURANT FOU-RIRE FANTASTIQUE!
LOUIS DE FUNÈS JEAN MARAIS
FANTÔMAS
en SCOPE et en COULEURS
AUSSI LA GROSSE CAISSE
CANADIEN 1204 est, Ste-Catherine
PLAZA 6505, St-Hubert
JEAN-TALON Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

Le film qui a secoué le monde! 5e SEM.
"Direct, provocant et éloquent, noble et touchant... Le film est aussi violent que son histoire!" — Magazine Time
"L'EVANGILE SELON St MATTHIEU"
UN FILM DE PIER PAOLO PASOLINI
5 GRANDS PRIX AU FESTIVAL DE VENISE
Sam., Dim.: 12.10 - 2.30 - 5.00 - 7.30 - 9.45
Sur sem.: 7.30 - 9.45
PRIX SPECIAUX POUR GROUPES
Le Dauphin TEL. 721-6060 BEAUBIEN PRES IBERVILLE

CINERAMA
8h.30 TOUS LES SOIRS — 2h. MER. ET SAM. — DIM. 1h. - 4h.45 - 8h.30
En CINERAMA
COULEUR ET SON STEREOPHONIQUE A 7 TRAMES
RUSSIAN ADVENTURE
VOUS VERREZ: les ballets bolshoi... le Cirque de Moscou... au fond de la mer où les pieuvres font la loi... chasse à la baleine... les danseurs Moiseyev... à la plage avec les beautés russes... etc., etc., etc.
SIEGES RESERVES en vente par la poste... ou au théâtre. Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval), C.K.J.L. Radio Saint-Jérôme — Roi des bas prix Roland Faucher, C.F. Pont-Viau.
ENFANTS, 16 ans, admis mercredi et samedi, 2 h., dimanche à 1 h.
CINERAMA, un procedé différent, SUR LE PLUS VASTE ECRAN INTERIEUR AU MONDE
IMPERIAL CINERAMA METRO STATION PLACE DES ARTS
1430 Bleury, Montréal - AV. 8-7102 ou 5603

AU PATRIOTE 1474 est, Sainte-Catherine — 521-6666
LE MOUVEMENT CONTEMPORAIN
PRESENTE
DESESPOIR A GO GO
une comédie musicale de C. Gagnon et P. Bourdon
du jeudi au dimanche à 8 h. 30
Dès vendredi prochain une autre création
CINQ
Six pièces en un acte de MICHEL TREMBLAY
Tous les vendredis et samedis à 11 h. p.m.
A la boîte à chansons
Spectacle tous les soirs à 9h. et 11h.
JEAN et STEVE
Louis-Pierre GIRARD
Dès samedi le 17
TI-JEAN QUEBEC
Revue de Raymond Lévesque

Dernière chance de voir le chef-d'oeuvre de Robert Bresson en 1966. — Il y aura relâche dans nos trois cinémas pour les week-ends de Noël et du Jour de l'An.
MEILLEURS VOEUX À TOUS
CINE-WEEK-END
HORAIRE: LES SAMEDIS ET DIMANCHES SEULEMENT
AUDITORIUM HÔTEL-DIEU, 3860, ST-URBAIN, MONTRÉAL
1 H. — 3 H. — 5 H. — 7 H. — 9 H.
SALLE BRÉBEUF, 3161, MAPLEWOOD, MONTRÉAL
2 H. — 4 H. — 6 H. — 8 H. — 10 H.
SALLE MARQUETTE, 950, JOFFRE, QUÉBEC
6 H. — 8 H. — 10 H.
au hasard Balthazar
UN FILM RÉALISÉ PAR ROBERT BRESSON
La PRESSE — "Balthazar" est une oeuvre accomplie. Michèle Favreau.
Le DEVOIR — La huitième merveille du monde. Christian Rasselet.

Faites votre cadeau de Noël en offrant des billets pour "LES NOCES DE FIGARO"
OPÉRA GUILD présente:
"LES NOCES DE FIGARO"
de W.A. MOZART
sous la direction de Mario BERNARDI, de la Sadler Wells Opera Co., avec des artistes du Metropolitan, Covent Garden, New York City et San Francisco Opera Co.
MARIA DI GARLANDO ★ GWENLYNN LITTLE ★ HELEN VANNI
CORNELIUS OPTHOF ★ ROBERT SAVOIE
Mise en scène d'Irving GUTTMAN
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TÉL. 842-2112
BILLETS EN VENTE À LA PLACE DES ARTS
PRIX: 8.00 - 7.00 - 6.00 - 5.00 - 4.00 - 3.00
Veuillez envoyer enveloppe affranchie et adressée à vous-même, pour votre commande postale, à la Place des Arts, Montréal 18, (Québec).
Vendredi, dimanche et lundi
13-15 et 16 janvier p.m.
Soirs: 8h. précises
Renseignements: 842-2112

théâtre • musique • cinéma • variétés

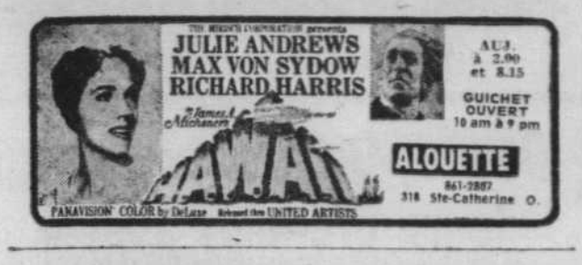

AUJ. à 2.00 et 8.15
GUICHET OUVERT 10 am à 9 pm
ALOUETTE
861-2887
318 Ste-Catherine O.

ballet national du canada
5 REPRÉSENTATIONS DE GALA
du 19 au 22 janvier
19 janvier, à 8h.30 p.m.
BAYADERKA - JARDIN AUX LILAS - SOLITAIRE

20 janvier, à 8h.30 p.m.
BAYADERKA — LA SYLPHIDE
TROIS REPRÉSENTATIONS DU SENSATIONNEL
casse-noisette
21 janvier, à 2h.30 et 8h.30 — 22 janvier, à 2h.30
GUICHET OUVERT DE 10 H. A.M. A 9 H. P.M.
Billets maintenant en vente du lundi au samedi
MATINÉES : $2.00 - $3.00 - $4.00
SOIRÉES : $2.50 - $4.00 - $5.00 - $6.00
RÉSERVEZ DES AUJOURD'HUI
Chèques payables à la Place des Arts.
Prière d'inclure enveloppe adressée et affranchie
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTRÉAL 18, QUÉBEC TÉL: 842-2112

LES GRANDS BALLETS CANADIENS
et
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
présentent une nouvelle production d'Anton Dolin
GISELLE
AVEC
le 20 déc. GEHENNE, chor. Fernand Nault
le 22 déc. LA CORRIVEAU, chor. Brydon Paige
musique Alexander Brott, chansons Gilles Vigneault
le 23 déc. POINTES SUR GLACE, chor. Michel Conte
billets : 20 déc. : $3.00, $4.00, $5.00, $5.50, $6.50
22 et 23 déc. : $1.95, $2.95, $3.95, $4.95, $5.95

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTRÉAL 18, QUÉBEC TÉL: 842-2112

Le plus grand succès du théâtre de Marjolaine enfin créé à Montréal !
IL EST UNE SAISON
COMÉDIE MUSICALE DE
M. Dubé — L.-G. Carrier — C. Léveillée
DÈS LE 2 JANVIER

COMÉDIE-CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338
LOUEZ VOS PLACES DES AUJOURD'HUI
Les billets sont en vente aux endroits suivants:
Comédie-Canadienne: 861-3338. Les guichets sont ouverts de 10 h. à 7 h.
Corbeil sur la Plaza: 279-4581. Le Centre du Disque: 845-3541
CAISSES POPULAIRES
Maisonneuve: 254-9495, Hochelaga: 527-4193, La Nativité: 526-2806
Ste-Jeanne-d'Arc: 526-2819, Ste-Claire: 351-1916,
Pointe-aux-Trembles: 645-8776, St-Jean-Baptiste de la Salle: 255-7767

horaires des spectacles

THÉATRE

LE THEATRE DE QUAT-SOUS — "Love" Sem. 8.30 — Sam.: 7.30 - 10.30 — Dim.: 7.30 — Rel. lundi
LE PATRIOTE — "Désespoir à Go-Go" et Becket — 8.30
LES SALTIMBANQUES — Vendredi et samedi à 20 h. — "Les séquestrés d'Altona".
RIDEAU-VERT — Revue des fêtes : "En rire... et en couleur" — 8.30
PLACE DES ARTS — Relâche
LES APRENTIS-SORCIERS — "Zoo Story" et "Une simple mécanique" — Jeudi, vend. et samedi, 8h.30 — Dim.: 7.30.

CINÉMA

CINEMATHEQUE — Au "Physical Science Centre Auditorium", McGill University — 6.30 : "The Phantom Charriot" de Sjostrom, (Suède, 1920) — 9.00 : "Zéro de conduite" de Jean Vogo (France, 1932) — "La pointe courte" d'Agnès Varda (France, 1956).
ALOUETTE — "Hawaii" 8.15 — Dim.: 7.30 — Matinées : sam., dim., mercredi : 2.00
ASTOR — "The 10th Victim" — Sem. 9.25 — Dim. 2.35 - 6.00 - 9.25 — "The Idol" Sem.: 7.35 — Dim.: 12.45 - 4.10 - 7.35
BIJOU — "Ne dites jamais adieu" 1.48 - 3.10 - 8.32 — "Cherchez l'idole" 12.20 - 3.42 - 6.44 - 10.06
CANADIEN — "Fantomas" 6.30 - 10.00 — "La grosse caisse" 8.30 — "Ti-Ken et les plans mystérieux" 1.00 - 3.30
CAPITOL — "Return of the Seven" 10.25 - 12.40 - 2.50 - 5.05 - 7.20 - 9.35
CHAMPLAIN — "L'Obsédée" 12.40 - 4.18 - 7.55 — "L'Amour a plusieurs visages" 2.49 - 6.27 - 10.05
CHATEAU — "Kouga" 1.00 - 3.35 - 6.50 - 9.45 — "La chute de la maison Usher" 2.30 - 5.30 - 8.25
CINEMA FESTIVAL — "Onibaba" : sem. 7.3 - 9.30; dim.: 1.30 - 2.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Russian Adventure". Tous les soirs 8.30 — Mer. et sam. 2.00 — Dim.: 1.00 - 4.45 - 8.30
CREMAZIE — "L'Obsédé" 12.40 - 4.23 - 8.06 — "L'Amour à plusieurs visages" 2.47 - 6.30 - 10.13
DAUPHIN — "L'Evangile selon Saint Mathieu" Sem. 7.30 - 9.45 — Sam. et dim.: 12.10 - 2.30 - 5.10 - 7.30 - 9.45
ELYSEE — Salles Resnais : "Un homme et une femme" Sem.: 7.30 - 9.45 — Sam., 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45 — Salle Eisenstein : "Une fille et des fusils" Sem. 7.30 - 9.45 — Sam.: 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
EMPIRE — "Pierrot le fou" Sem.: 6.10 - 10.10 — Dim.: 2.20 - 6.10 - 10.10 — "L'Homme de Rio" Sem.: 8.10 — Dim.: 12.30 - 4.10 - 8.10
ELECTRA — "Les exploits d'Ali Baba" 2.01 - 5.14 - 8.30 — "Prairie de l'honneur" 12.15 - 3.31 - 6.42 - 9.58
FIGARO — "L'aventure est au large" 1.08 - 4.33 - 7.59 — "Etrange compagnon de lit" 2.54 - 6.20 - 9.46
FRANCAIS — "Konga" 2.35 - 6.15 - 9.35 — "La chute de la maison Usher" 1.25 - 4.45 - 8.05
GRANADA — "Dis-moi qui tuer" 2.55 - 6.25 - 9.50 — "La grande parade du rire" 1.10 - 4.40 - 8.10
JEAN-TALON — "Fantomas" 6.30 - 10.00 — "La grosse caisse" 8.30 — "Ti-Ken et les plans mystérieux" 1.00 - 3.30
KENT — "Doctor Zhivago" Sem.: 8.15 — Dim.: 7.30 — Mat. sam., dim., mer. : 2.00
LAVAL — "Blondes, brunes et rousses" 4.00 - 9.15 — "Le rock du bagne" 2.20 - 7.30 — "Hercule se déchaîne" 12.40 - 5.50
LOEW'S — "Seconds" 10.35 - 12.45 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.35
LA SCALA — "La Belle de Tabarin" 4.40 - 6.28 — "En avant la musique" 3.10 - 8.00 — "L'Inassouvie" 4.40 - 9.45
MERCIER — "Opération Lotus bleu" 1.31 - 4.30 - 7.25 - 10.25 — "Poupée diabolique" 12.00 - 2.39 - 5.53 - 8.52
MONTCALM — "Le Chemin de la puissance" 12.15 - 4.09 - 8.03 — "Point limite" 2.17 - 6.11 - 10.05
OUTREMONT — "3 on a Couch" 1.25 - 4.25 - 9.35 — "Lost Command" 3.10 - 7.25
PALACE — "An American dream" - 10.45 - 1.20 - 4.10 - 6.35 - 9.10
PAPINEAU — "Dis-moi qui tuer" 1.10 - 4.35 - 7.55 — "La grande parade du rire" 2.50 - 6.10 - 9.35
PLAZA — "Fantomas" 6.30 - 10.00 — "La grosse caisse" 8.30 — "Tintin et les oranges bleues" 1.00 - 3.30
PLACE VILLE-MARIE — Grande salle — "La Bambole" 1.05 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20 — Petite salle : "Love in 4 dimensions" 12.45 - 2.35 - 4.40 - 6.45 - 8.45
RIALTO — "Gui in Trouble" 1.00 - 4.00 - 6.55 - 9.50 — "Common Law Wife" 2.35 - 5.30 - 8.25
RIVOLI — "Dis-moi qui tuer" 2.55 - 6.10 - 9.25 — "La grande parade du rire" 1.20 - 4.35 - 7.55
SAVOY — "Lady L" 1.25 - 5.25 - 9.25 — "Glass Bottom Boat" 3.00 - 7.20
SAINT-DENIS — "Ne dites jamais dieu" 12.15 - 3.37 - 6.39 - 10.01 — "Cherchez l'idole" 1.49 - 5.11 - 8.33
SEVILLE — "Sound of Music" 8.15 — Mat.: sam., dim., mer.: 2.15
SNOWDON — "Torn Curtain" 1.30 - 4.10 - 6.25 - 9.00
STRAND — "Brides of Dracula" 11.45 - 3.10 - 6.30 - 9.55 — "King Kong vs Godbilla" 10.05 - 1.35 - 4.50 - 8.15
VAN HORNE — "Hotel Paradiso" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.45 lisateurs de films : Sam.: Joseph Losey — Dim.: Jean Renoir.
VENDOME — "La jument verte" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.30 - 9.30 lisateur de films : "The loned one" 6.15 - 10.00 — "The loneliness of the long distance runner" — 8.05
YORK — "Is Paris Burning ?" 8.15 — Mat. : sam., dim., mer.: 2.15
WESTMOUNT — "Kaleidoscope" 1.10 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.30

RADIO-SELECTION

SAMEDI — 17 DECEMBRE

CBF-AM

• 11.30 du matin : Récital de Montréal. Jean Laurendeau, ondes Martenot, et Louise Forand, au piano. Au programme : quatre pièces (Jacques Hétu), et "A travers le vitrail" (Ed. Michael).
• 1.30 : Metropolitan Opera. "La Femme sans ombre" de Richard Strauss, avec James King, Leonie Rysaned et Irene Dalis.
• 10h.30 du soir: Visite aux chansonniers. Invités : Lilianne et Michel Conte.

CBF-FM

• 2h. : Bel Canto. Invité : Akhel Schlotz, ténor.
• 8h. du soir : Nouveaux disques. Invité : le docteur Cecil Gendreau. Animateur : Jean Perreault.

DIMANCHE 18 DECEMBRE

CBF-AM

• 10h. du matin : Récital du réseau. Jean Laforge, pianiste. "Images" (1er et 2e cahiers au complet) de Debussy.
• 5h. : Orchestre de Radio-Canada. Symphonie no 4 en sol (Dvorak), et "Les Biches" (Poulenc). Orch. dir. Georges Prêtre.

CBF-FM

• 8h.30 du soir : Pages immortelles. Récital de piano, avec Wladimir Horowitz : oeuvres de Czerny, de Mozart, de Clementi, de Schumann, de Mendelssohn, de Chopin, de Scriabane, de Barber, de Prokofiev et de Moskowsky. — Récital de piano avec Arthur Rubinstein : oeuvres de Debussy, de Szymanowsky, de Prokofiev et de Villa-Lobos.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI
17 décembre

Le sigle (C) marque une émission en couleurs

CBFT 2

8.30 Musique
9.15 Cours universitaires Biologie humaine
10.00 Cours universitaires Civilisation grecque
10.45 Cours universitaires Littérature anglaise
11.30 Tour de terre
12.00 Pépinot
12.30 Viens voir
1.00 Tennis
1.45 Les quatre Saisons
2.00 Elles
3.00 Bob Morane
3.30 Cent millions de jeunes
4.00 L'enfant du cirque
4.30 Images en tête "Thomas l'Imposteur" — drame — français
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Match sur roulettes
7.30 Suivez cet homme (C)
8.00 Sincèrement Fernand Gignac
8.30 La Soirée du hockey
10.15 Les Couche-tard
10.45 Le Club du piano
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "La Moucharde" — policier — français

CFTM 10

8.00 Mire-Musique
8.30 Sir Lancelot
9.00 Le Virginien
10.30 Les hommes volants
11.00 La roulotte du gros Bill
12.00 Ciné-midi: "La Captive aux yeux clairs" — western
3.30 Sur le matelas
3.00 Ciné-Samedi: "Nadia, femme traquée" — espionnage — français
4.30 L'homme invisible
5.00 La rampe sportive
5.30 C'est arrivé cette semaine
6.00 Mon pays, mes amours
6.30 Comment, pourquoi?
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Les arpents verts (C)
8.30 Les grands spectacles "Elles cherchent un millionnaire" — comédie — américain
10.15 L'homme à la carabine:
10.45 Dernière heure et météo
11.00 La ronde des sports
11.10 Face à face
12.00 Cinéma "La Dragée haute" — policier — français
1.30 Dernière édition
1.35 Fermeture

CBMT 6

9.24 Today on CBMT
9.30 Pinocchio and the wizard of ox (C)
10.00 Super Six (C)
10.30 Daktari (C)
11.00 Daktari (C)
11.30 Uncle Waldoo
12.00 Teen '67
1.00 Three-Star Bowling
2.00 CBC Sports presents: Olympia
4.00 Roller Derby
5.00 Frankeinstein jr
5.30 Bugs Bunny (C)
6.01 Life and the land
6.30 Sound 67
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbillies (C)
7.30 Tarzan (C)
8.30 NHL Hockey Night: Chicago vs Montral (C)
10.15 A World of Music (C)
10.45 The outdoorsman
11.00 CBC TV News
11.15 Night Report
11.21 Weekend in Sports
11.28 Film Favourites: "Morgan The Pirate"
1.00 Final Report

CFCF 12

7.30 Time-Sounds
7.45 Sign on News
8.00 Thunderbird
8.30 Roger Ramfet (C)
9.00 The Flinstones (C)
9.30 The mighty Hercules
10.00 Rocky and his friends
10.30 The munsters
11.00 Lone Ranger (C)
11.30 The Beatles (C)
12.00 The munsters
12.30 Let's find out
1.00 Wrestling
2.00 The flying fisherman
2.30 Saturday movie "The Tanks Are Coming" — guerre
4.00 After hour (C)
4.30 Wide world of sport
6.00 Like young
7.00 Jackie Gleason Show (C)
8.00 TBA
10.15 Hawk (C)
11.15 The National News
11.30 Pulse C
11.55 Pajama Playhouse (C) "A Star Is Born" — musical

DIMANCHE
18 décembre

CBFT 2

8.30 Musique
9.15 Cours universitaires Initiation aux mathématiques modernes
10.00 Cours universitaires Stylistique et composition
10.45 Cours universitaires Economie politique
11.30 Le Jour du Seigneur
12.20 Lecture pour tous
1.00 Panorama religieux
1.30 Football Dallas vs New York
4.15 Echos du sport
4.30 Les travaux et les jours
5.00 Signes du temps
5.30 L'heure des quilles
6.30 Expo 67
7.00 Walt Disney présente (C)
8.00 Les beaux dimanches Georges Guétary au Canada
10.15 A communiquer
9.00 Les beaux dimanches Récital Isaac Stren "Le grand secret"
10.30 Le professeur Guillemin
11.00 Téléjournal
11.15 Sport-dimanche
11.30 D'hier à demain "La grande guerre 14-18" (2e partie)

CFTM 10

9.30 Mire-musique
10.30 Psychologie vivante
11.00 Bonne journée
12.00 Terre des hommes, terre de Dieu
12.30 Le Coin du disque
1.00 Les hommes de demain
1.30 ARRET: "Le bonheur est peut-être à l'ouest"
2.30 Ciné-dimanche "Une nation en marche" — drame américain
4.30 Télé-quilles
5.30 Les p'tits bonhommes du dimanche
6.00 Allons aux courses (C)
6.30 Music-hall Cateill
7.00 Ciné-spectacle "Enlevez-moi monsieur" — comédie — américain
8.30 Joël Denis
9.00 Destination danger
10.00 La belle époque (C)
10.30 Mon coeur est un violon
10.45 Dernière heure et météo
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma "Monsieur Hector" — comédie — français
12.40 Dernière édition
12.45 Fermeture

CBMT 6

9.25 Today on CBMT
9.30 Jack In The Box
10.00 Time for Sunday School
10.30 Insight
11.00 Church Service :
12.00 Cuisine
12.30 Expo 67 Report
1.00 F.D.R.
1.30 CBC sports présents: NFL Football Dallas vs New York
4.00 Sport-a-plenty
4.27 CBC TV News
4.30 Country calendar
5.00 The umbrella
5.30 Hymn Sing
6.00 Walt Disney's Wonderful World of coulour (C)
7.00 Hey, Landlord (C&
7.30 Flashback (C)
8.00 Ed Sullivan (C)
9.00 Bonanza
10.01 Sunday
11.00 CBC TV News
11.14 Night Report
11.20 Weekend in Sports
11.27 Ciné-Camp "Bringing Up Baby"
1.00 Final report

CFCF 12

8.30 Time-Sounds
8.45 Sign of News
9.00 Time-Sounds
9.15 Sign of News
10.00 Challenge and response
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Spectrum
1.30 Platform (C)
2.00 Forum
2.30 Tides and trails
3.00 TBA
3.30 Ski Olympic (C)
4.00 Family Theatre "Masters of the Congo Jungle"
5.30 Brand new scene
6.00 Voyage to the Bottom of the Sea (C)
7.00 Special: A Charlie
7.00 The Monkees (C)
7.30 The F.B.I. (C)
8.30 I dream of Jeannie (C)
9.00 Peyton Place (C)
10.00 W5
11.00 National News (C)
11.18 Pulse
11.40 Insight
12.10 Sign off - News

Mangez du beurre MY COUNTRY fabriqué par Laetania

les Beaux-arts par Laurent LAMY

• Georges DELRUE, à la Galerie Libre
• LA GUILDE GRAPHIQUE

LES BIJOUX DE GEORGES DELRUE

Comme chaque année à pareille époque, Georges Delrue présente dans sa Galerie, la Galerie Libre, une exposition de bijoux. Trop connu pour qu'il soit nécessaire de le présenter comme joaillier et comme orfèvre, Georges Delrue mérite cependant qu'on remarque l'effort de renouvellement dont il fait preuve à chacune de ces expositions et aussi que l'on rappelle à cette occasion le rôle important qu'il a joué ici dans l'établissement d'une bonne tradition du bijou. Formé dans les ateliers de Gabriel Lucas, dans une optique tout à fait traditionnelle, il a su réagir contre ce conformisme dès qu'il a ouvert son propre atelier, il y a bientôt vingt ans.

Dans le domaine de la joaillerie en grande majorité envahi encore par la mièvrerie, les grâces maniérées, les formes tarabiscotées et molles, Georges Delrue est, avec quelques autres artisans-créateurs, un nom à retenir.

Cette année, pour la centaine de bagues, bracelets, pendentifs, broches, boutons de manchettes qu'il a réunis pour son exposition, Georges Delrue s'est orienté vers une plus grande simplicité que dans les années passées. Très luxueux, ses bijoux en or sont obtenus pour la plupart par le procédé de la cire perdue, technique qui a l'avantage de reproduire avec une parfaite précision la forme en cire et qui permet d'obtenir des formes variées et complexes.

Cherchant à obtenir des bijoux légers et structurés, Georges Delrue s'en tient à des masses précises qui mettent en valeur les pierres précieuses. L'éclat mat de l'or, beaucoup plus intéressant que les reflets de l'or poli, fait un contraste soutenu avec les pierres de grande valeur qu'emploie Delrue.

Simplifiée, allégée, répondant à la tendance générale des bijoux de qualité, la collection de Georges Delrue montre un travail persévérant, et de ses créations émane un goût pour les matières et les couleurs tout à fait remarquable.

LES SCULPTURES DE GEORGES DELRUE

Pour la première fois, Delrue expose des sculptures. Il les a exécutées à la cire perdue, sortes d'architectures mouvantes qui cherchent à prendre possession de l'espace. Je n'ai pas aimé les sculptures "Moïse", "Le torse", trop étirées et qui rappellent sans conviction les sujets évoqués. Leurs volumes me semblent résulter d'un hasard mal interprété ou mal dirigé.

Par contre, les pièces de petites dimensions, d'une écriture volubile sans être excessive plaisent par leur lyrisme qui se développe librement. Delrue peut donc, semble-t-il, arriver à des résultats en sculpture.

Mais je crois davantage à son oeuvre de joaillier. Ses sculptures restent surtout valables en tant qu'expériences et en tant que recherches préparant le travail du joaillier. Ce qu'a tenté Delrue en se faisant sculpteur, fait penser aux réalisations d'architectes quand ils dessinent des meubles ou conçoivent des aménagements de décor intérieur. En général, ils en arrivent à des objets trop massifs et créent des ensembles dénués d'harmonie et de proportions agréables. L'oeil, la main, l'esprit ne travaillent pas impunément pendant des années dans une certaine échelle. Il est très difficile de s'adapter brusquement à un ordre de grandeur différent de celui que l'on connait à fond. Cet écueil, je ne crois pas que Georges Delrue l'ait surmonté. Ceci ne veut pas dire qu'il n'a pas eu raison d'abandonner parfois la création de bijoux, objets de destination précise, pour aborder des recherches d'apparence plus gratuite mais qui en définitive serviront sans aucun doute les créations du joaillier.

LA GUILDE GRAPHIQUE

Au Musée d'art contemporain, on peut avoir une exposition de gravures exécutées par Gilles Boisvert, Kittie Bruneau, Michel Fortier, Yves Gaucher, Roland Giguère, Jacques Hurtubise, Richard Lacroix, André Montpetit, Robert Savoie, Anne Trèze et Barry Wainwright, graveurs qui travaillent à l'Atelier Libre de Recherches graphiques, situé 4677, rue Saint-Denis.

Cet atelier qui a été ouvert et qui fonctionne grâce à des subventions gouvernementales est dirigé par Richard Lacroix, jeune graveur dynamique qui a bien pris en mains la cause de la gravure. Dernièrement, il a travaillé à l'organisation de sept expositions de gravure, à Montréal, dans la Province et à l'étranger. Surtout il a réussi à mettre sur pied la Guilde Graphique grâce à l'aide du Ministère des Affaires Culturelles du Québec. La Guilde se propose d'éditer les meilleures planches des graveurs canadiens et de les présenter au public par un catalogue. Le premier catalogue vient de paraître; agréable à consulter, présenté avec goût, il donne des renseignements sur chacun des graveurs et rassemble les reproductions des planches disponibles à la Guilde.

Le choix est diversifié, chaque graveur travaillant selon son optique et abordant la gravure avec une vision personnelle. Les gravures n'ont entre elles aucun point commun, si ce n'est celui de la qualité.

D'un prix très abordable, on peut se procurer une gravure pour un montant variant de $45.00 à $60.00 chacune. Aussi la Guilde devrait rencontrer un accueil très favorable de la part du public, surtout en cette période de l'année.

Pierre Landry "Prix Belmont"

On apprend que les premiers prix du concours littéraire Belmont ont été décernés à deux ingénieurs professionnels.

Le professeur P.B. Hugues, 61 ans, du Département de génie mécanique de l'université de Toronto, a obtenu le premier prix de $1 000 du deuxième concours littéraire annuel organisé par Benson and Hedges et le magazine Saturday Night.

Un deuxième prix de $500 a été accordé à M. Pierre Landry, 39 ans, diplômé en génie forestier, de Hull, Québec, pour la meilleure nouvelle en français. M. Landry est chef de la section française des publications scientifiques, Département des forêts et du développement rural, Ottawa.

Les romanciers Margaret Lawrence et Roger Lemelin ont été cette année les juges de ce concours avec M. Arnold Edinborough, éditeur du magazine Saturday Night.

La nouvelle de M. Landry est basée sur le pouvoir de guérison de l'amour. L'histoire, qui se déroule dans un petit village du Québec, a pour titre " Le vent des Escoumins".

Art esquimau
GALERIE LIPPEL
Art primitif
2159 Mackay 842-6369

MMM EXPOSITION KATIE BARBAUD sur le Mexique et la civilisation Maya jusqu'au 31 décembre à la galerie MORENCY
1564 St-Denis — VI. 5-6894
METRO ... Berri-Demontigny sortie St-Denis MMM

EXPOSITION
JACQUES HURTUBISE
galerie du siècle
1494 ouest, rue sherbrooke
tel. 932-0072

J. Y. JOHNSTONE, A.R.C.A
1887-1930
Maplegrove 29 à 36
en vue à la galerie
L'ART FRANCAIS
qui vous invite cordialement à visiter son exposition des peintres de la galerie et sa
SUGGESTION
de cadeaux petits formats.
La variété autant que la qualité et les prix vous plairont.
370 ouest, rue Laurier
277-2179
Ouvert jusqu'à 9h. p.m.
Samedi 5h.30 p.m.
Fermé lundi matin

GALERIE PORT ROYAL
présente
Magnifiques tableaux provenant d'une collection privée
Jean-Paul Lemieux, Riopel, Suzor Côté, Paul-Emile Borduas, Marc-Aurèle Fortin, Marie Bouchard et plusieurs autres
Heures d'ouverture 10-5 p.m. mardi-samedi
1522 ouest, rue Sherbrooke 937-0080

SCULPTURES
ARP, BARCELIEN, CESAR, CHADWICK, ETROG, FAZZINI, GRECO, HAJDU, KENNEDY, MAILLOL, MANZU, MARINI, MEUNIER, MINGUZZI, MIRKO, MOORE, PAOLOZZI, RODIN, SHLEEK, ZADKINE
PEINTURES
ALZPIRI, CAMPIGLI, BRIANCHON, CASSINARI, DERAIN, VAN DONGEN, DUFY, EDZARD, FOUJITA, LAURENCIN, LEGER, LEPINE, MANE-KATZ, MARCHAND, MATHIEU, METZINGER, MONTICELLI, DUDOT, RIOPELLE, TERECHKOVITZ, WOLS et autres
Sculptures Aristide Maillol (1866 - 1944)
"Monument à Cézanne"
Bronze, no 5 de 6, 7" x 8½" x 3½"
EN MONTRE
PEINTURES ET SCULPTURES PAR PLUS DE 185 ARTISTES CANADIENS 19e SIECLE
VIEUX MAIRTES
ARTISTES EUROPEENS DE RENOM
LUNDI A SAMEDI, 9 A 5.30
DOMINION GALLERY
LE PLUS GRAND CHOIX DE SCULPTURES ET TABLEAUX AU CANADA
1438 ouest, Sherbrooke 845-7471

galerie libre
GEORGES DELRUE
présente sa 1re exposition de sculptures et sa collection de bijoux jusqu'au 24 décembre
Peintres et sculpteurs de la galerie
2100, CRESCENT 288-6080

Galerie Agnès Lefort
1504 ouest, Sherbrooke
WE. 2-8620
Petits formats pour Noël
Borduas, Fox, Gagnon, Jenkins, Lemieux, McEwen, Menses, Riopelle, Vaillancourt, etc., etc.

TAKASHIMA - TOBIASSE
PLASKETT
NOUVELLES PEINTURES
GALERIES WADDINGTON
1456 ouest, rue Sherbrooke Montréal

EXPOSITION
PETITS TABLEAUX POUR NOEL
jusqu'au 24 décembre
GALERIE WALTER KLINKHOFF
1200 OUEST, RUE SHERBROOKE MONTREAL

OMER DESERRES
CARREFOUR DE L'ARTISTE

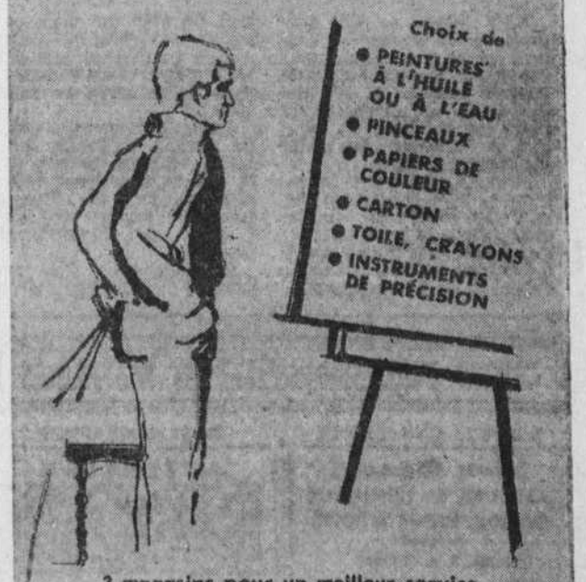

Choix de
• PEINTURES À L'HUILE OU À L'EAU
• PINCEAUX
• PAPIERS DE COULEUR
• CARTON
• TOILE, CRAYONS
• INSTRUMENTS DE PRÉCISION
3 magasins pour un meilleur service
1406 SAINT-DENIS 6955 SAINT-HUBERT
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
Commandes par téléphone 288-0251

Toronto pense à l'attaque

TORONTO. — Selon le Globe and Mail, Frank Johnston, ancien instructeur des Lions de la C.-B., deviendrait l'instructeur offensif des Argos de Toronto en 1967.

Le pilote des Argos, Bob Shaw, s'est contenté de dire qu'il comptait toujours sur ses assistants actuels Bob Dennis et Gord Ackerman.

Le journal torontois soutient que Johnston aurait accepté un contrat d'un an avec les Argos. "Les contrats de Dennis et Ackerman, instructeur de ligne au cours des deux dernières saisons, ne seraient pas renouvelés à leur expiration le 1er janvier", selon le journal.

Johnston a dirigé l'offensive des Lions pendant 5 1-2 ans avant de démissionner à mi-chemin du calendrier 1966.

Importés en bloc

BUENOS AIRES — Le club Boca juniors serait disposé à céder, à titre de prêt, quatre de ses joueurs de première série à un club nord-américain. L'ex-gérant de boxe argentin, Hector Mendez qui vit actuellement aux Etats-Unis se trouve en ce moment à Buenos Aires avec un entraineur américain afin de discuter les conditions de ces transferts. Selon ce qu'on a pu savoir les quatre joueurs seraient choisis parmi un lot qui comprend les garde-buts Minoian, Perez et Sanchez ainsi que Sacchi, Menotti, A. Lopez, Manrique, Cayalano, Sufraniaziuk et Aimonetti.

Les joueurs seraient prêtés pour un an sans frais mais pour le cas où le club américain dont le nom n'est pas révélé voudrait les conserver, le prix de leur transfert est convenu d'avance en dollars. Quant aux footballeurs ils percevraient mille dollars par mois, un voyage payé aller et retour, des primes et des frais de séjour.

D'autre part Boca devrait aller jouer quatre parties aux Etats-Unis au mois d'août 1967 et recevrait pour ce voyage 80,000 dollars, tous frais payés.

Dans les milieux sportifs de Buenos Aires, on considère que cet accord, s'il se confirme, constituera pour Boca juniors une excellente affaire.

Darrell Mudra songerait à retourner aux Etats-Unis

Darrell Mudra, l'instructeur-chef des Alouettes de Montréal, de la conférence de l'est au football canadien, étudie en ce moment deux offres qu'il vient de recevoir de deux universités américaines pour occuper ce même poste d'instructeur aux Etats-Unis.

C'est Mudra lui-même qui a révélé ces offres à la presse. Mudra en était cette année à sa première année au football canadien et il a conduit les Alouettes à la troisième place du classement, perdant en semi-finale des séries éliminatoires de l'Est aux mains des Tiger-Cats de Hamilton.

Ces deux offres dont a parlé Mudra lui sont venues des universités de l'Arizona, à Tucson, et celle de Kansas, à Lawrence, Kansas. Il doit s'arrêter à ces deux endroits pour parler affaires lors d'un voyage de six jours qu'il doit entreprendre au sujet du recrutement de l'équipe des Alouettes.

Darrel Mudra a déclaré qu'il se plaisait bien à Montréal et qu'il était satisfait des succès obtenus l'an dernier ici à Montréal.

L'université de Kansas fait partie du "Big 8" du football collégial aux Etats-Unis et est, selon Mudra, un des meilleurs endroits pour pratiquer son métier d'instructeur. Tucson fait partie de la division ouest du football collégial américains.

Mudra n'a pas dit s'il accepterait l'un des deux offres, ou s'il abandonnerait les Alouettes. Il s'est contenté de dire qu'il allait en discuter à son passage aux Etats-Unis et qu'il prendrait une décision plus tard.

"Tout ce qui importe, a dit Mudra, est d'améliorer son sort dans la vie. Et s'il advenait que mon sort en soit amélioré si ces deux offres sont sérieuses, il se pourrait alors évidemment que je songe à retourner aux Etats-Unis."

L'instructeur des Alouettes, s'étant dit satisfait du progrès des Alouettes à sa première année comme pilote, a révélé que l'équipe obtiendrait certainement de plus grands succès encore l'an prochain.

Mudra possède actuellement un contrat de trois ans avec les Alouettes. Il lui reste donc deux ans à diriger encore les Alouettes avant de parler à nouveau de contrat.

Mais l'histoire enseigne dans les annales des Alouettes qu'un tel contrat peut être résilié assez facilement, avec compensations en dédommagements qui ont pris dans le passé des proportions astronomiques.

On n'a qu'à penser à Perry Moss et Sandy Stephens à qui la direction des Alouettes a dû verser le plein salaire de leur contrat à longs termes bien avant l'expiration de celui-ci.

Bob Lee à Los Angeles

LOS ANGELES — Les Dodgers de Los Angeles ont obtenu le lanceur Bob Lee des Angels de la Californie en retour du lanceur Nick Willhite.

Lee, lanceur de relève droitier, a participé à 61 matches la saison dernière, affichant un record de 5-4 et une moyenne de 2.74 points alloués.

Willhite, gaucher de 25 ans, n'a pris part qu'à six joutes avec les Dodgers et a rejoint ensuite la filiale de Spokane, dans la Ligue du Pacifique, où il a affiché un record de 10-12 et une moyenne de 3.14 points alloués par partie.

Newcombe pourrait supplanter Stolle

ADELAIDE — L'équipe australienne de Coupe Davis de tennis qui défendra son titre contre l'Inde dans le challenge round qui aura lieu les 26, 27 et 28 décembre sur les courts du Kooyong Tennis Club à Melbourne, vient d'être désignée. Il s'agit de la même formation que l'année dernière dans cette même phase, contre l'Espagne : Roy Emerson, John Newcombe, Tony Roche et Fred Stolle.

Newcombe, vainqueur de Roy Emerson en trois sets dans les demi-finales des championnats internationaux d'Australie du Sud, pourrait, s'il battait Fred Stolle en finale de cette épreuve, éventuellement disputer les matches de simple.

Les Giants de New York seraient à vendre pour la modique somme de 14 pauvres petits millions

NEW YORK — Le "New York World Journal Tribune," basant son opinion sur ce qu'il appelle des rumeurs persistantes en provenance de Wall Street, a déclaré, dans son éditorial d'hier, que l'équipe de football des Giants de New York de la ligue Nationale serait à vendre.

Un des directeurs de l'équipe s'est empressé de nier avec force cette rumeur, disant qu'elle était absolument sans fondement et absolument erronée.

Le rédacteur sportif de ce quotidien a fait mention d'un prix de vente de $12 millions, mais qui passerait à $14 millions sans difficulté si la rumeur était avérée.

Les Giants appartiennent en entier à la famille Mara.

Le réseau de radiodiffusion et de télévision de la Columbia, déjà propriétaires des Yankees de New York au baseball, serait l'acheteur éventuel. Les Yankees de New York, au baseball, et les Giants, au football, jouent tous deux leurs parties au stade des Yankees.

BOXE

PORTLAND, Maine. — Renaldo Victoria, 138 1-2, de Pittsfield, Mass., a arrêté, F. Brown, 142, de N Y en 2 rds.

●

LOS ANGELES. — Jerry Quarry, 192, de Los Angeles, a gagné par décision sur Joe Orbillo, 188, de Fort Benning, Georgie, en 10 rounds.

●

LAS VEGAS, Nevada. — Williard Wynn, 162 1-2, de Riverside, Californie, et Tony Montana, 167, de Phoenix, Arizona, ont fait match nul en 10 rounds.

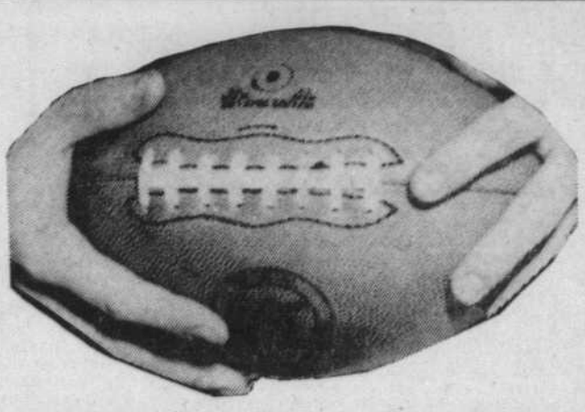

Les Alouettes de Montréal se retrouveront-elles encore une fois sans tête ? si elles perdent la tête après les ailes, les amateurs pourront chanter de plus belle la saison prochaine "Alouette je te plumerai!"

Les Patriotes de Boston visent le championnat

NEW-YORK. — Les Patriotes de Boston vont tenter de s'assurer le championnat de la division est de la ligue Américaine de football aujourd'hui alors qu'ils feront face aux Jets de New-York.

L'arme secrète dont entendent se servir les Patriotes ne sera peut-être pas les courses furibondes de Jim Nance, mais bien plutôt le bras précis du quart-arrière Babe Parilli.

La dernière fois que les Jets ont fait face au puissant centre-arrière Jim Nance, ils ne lui ont accordé que 56 verges de gains en 19 courses, ce qui représentait pour Nance à peu près sa plus mauvaise journée de la saison.

Il se pourrait fort bien que l'attaque des Patriotes soit confinée dans les airs après les succès qu'ils ont connus la semaine dernière contre les Oilers de Houston en se servant de cette méthode de la passe.

Les Patriotes ont fait des gains de 265 verges lorsque Pirilli a réussi à compléter 15 de ses 21 passes tentées.

Leurs trois touchés réussis également par la voie des airs les inciteront probablement à recourir à une attaque par les airs encore une fois.

Cependant leurs adversaires de cet après-midi, dirigés par Joe Namath ne manqueront pas d'exploiter la passe, vu que la fiche des Patriotes est la plus pauvre du circuit contre ce genre d'attaque. La première fois que ces deux équipes se sont affrontées, Namath a réussi à compléter le total impressionnant de 28 passes. Cette partie s'était terminée 24-24.

À VAL D'ISÈRE

Killy gagne le combiné

VAL D'ISERE — Le slalom spécial masculin du Critérium de la première neige a été enlevé par le Suédois Bengt Erik Grahn, 25 ans, qui, après avoir réalisé 41"03 dans la première manche, réussissait 46"01 dans la seconde pour enlever ce slalom en 87"04.

Le Français Jean-Claude Killy, qui avait enlevé il y a deux jours le slalom géant, a réalisé un parcours très prudent 41"80 46"36 et prend la deuxième place en 88"16, ce qui lui permet de remporter le combiné.

Le Norvégien Haakon Mjoen classé provisoirement second, a raté une borne dans la seconde manche et a été disqualifié. Le Français Jean-Claude Killy prend donc la seconde place de cette épreuve derrière le Suédois Bengt Erik Grah, tandis que le Français Louis Jauffret devient troisième.

— LE CLASSEMENT —

1 — Bengt Erik Grahn (Suède) (41"03/100 — 46"01/100) 87"04/100
2 — Haaron Mjoen (Norvège) (42"16/100 — 45"50/100) 87"66/100
3 — Jean-Claude Killy (France) (41"80/100 — 46"36/100) 88"16/100
4 — Louis Jauffret (France) (42"70/100 — 46"27/100) 88"97/100
5 — Rune Lindstrom (Suède) (42"79 — 46"65) 89"44
6 — Léo Lacroix (France) (42"85 — 46"74) 89"59
7 — Kurt Schnider (Suède) (43"30 — 46"87) 90"17
8 — Olle Rohlen (Suède) (43"52 — 46"96) 90"48
9 — Stefan Kaelin (Suisse) (43"87 — 46"65) 90"52
10 — Guy Périllat (France) (42"08 — 48"60) 90"68
11 — Willy Lesch (All. de l'Ouest) (42"96 — 47"73) 90"69
12 — Edmund Bruggman (Suisse) (43"94 — 46"92) 90"86
13 — Ulf Ekstam (Finlande) (44"10 — 46"90) 91"
14 — Sven Mikaelsson (Suède) (43"70 — 47"35) 91"05
15 — Andrzej Bachleda (Pologne) (45"61 — 45"69) 91"30

— LE CLASSEMENT DU COMBINÉ —

1 — KILLY, Jean-Claude (France)
2 — GRAHN, Bengt Erik (Suède)
3 — LACROIX, Léo (France)
4 — PERILLAT, Guy (France)
5 — BRUGGMAN, Edmund (Suisse)

Records battus aux Jeux asiatiques

BANGKOK — Les nageurs et les nageuses japonais ont poursuivi leurs attaques contre les records des Jeux asiatiques au cours des épreuves d'hier matin.

Dans le 200 mètres-dos messieurs, le champion japonais Shigeo Fukushima a en effet battu avec 2'19" le précédent record des jeux, détenu par son compatriote Keiyu Ito avec 2'21"1/10.

Dans les 400 mètres nage-libre, dames, la Japonaise Miwako Kobashahi a égalé le record des Jeux en 5'01"8/10.

En cyclisme, l'équipe japonaise a également triomphé dans le 1600 mètres sur piste, qu'elle a couvert en 1'56" 40/100 obtenant ainsi la médaille d'or. La médaille d'argent est allée à la Thaïlande et la médaille de bronze à la Corée du Sud.

Le Grand Prix du carnaval

OTTAWA — Le vrombissement des moteurs de voitures de course sera entendu dans la région d'Ottawa le mois prochain alors que se tiendra le championnat régional des courses sur glace.

Cet événement prendra place au lac Dow, dans le centre de la ville, comme l'une des activités du Carnaval d'hiver d'Ottawa. La course devient donc LE GRAND PRIX DU CARNAVAL et se tiendra les 28 et 29 janvier.

Une piste intéressante et compétitive sera tracée sur la glace du lac Dow par la ville qui donne entièrement son appui et coopère au succès de l'événement dans la mesure du possible.

On attend près de 10,000 spectateurs pour l'occasion alors que des coureurs du Québec, de l'Ontario et de l'Etat de New York se disputeront des points de championnat, des trophées et près de $1,000 en argent.

Le GRAND PRIX DU CARNAVAL est le premier événement d'une série de cinq courses à être tenues au cours des mois d'hiver dans différentes régions du Québec alors que la Fédération Canadienne du Sport Automobile décidera du champion coureur sur glace. Plusieurs de nos "as-coureurs se gardent en forme" en dehors de la saison régulière en participant aux courses de voitures sur glace.

Loisirs Chabanel

A l'occasion de la fête de Noël, les Loisirs de Saint-Noël-Chabanel organisent pour tous les jeunes de 6 ans et plus une danse avec orchestre, samedi le 17 décembre de 1.30 à 4 heures de l'après-midi au sous-sol de l'église. Entrée libre.

Le 17 décembre au soir, de 8 heures à minuit, en l'honneur des parents et en remerciement de la grande générosité qu'ils ont déployée durant toute l'année 1966, la fête se répétera avec l'orchestre "Les Vermonts". Nous espérons que cette idée saura vous plaire. Entrée libre.

Le Comité des Loisirs Chabanel

N.B. — Une boîte de conserve S.V.P. pour les paniers de Noël.

Reynolds accuse le baseball d'injustice à son égard en ce qui a trait à sa pension

NEW YORK. — Allie Reynolds, ancien lanceur des Yankees de N Y a intenté hier une poursuite devant une cour fédérale contre les administrateurs du programme de retraite du baseball, les accusant de "rogner" les droits des anciens joueurs.

Reynolds, qui a pris sa retraite en 1954, a demandé une injonction contre un amendement adopté le 1er décembre, lequel doit entrer en vigueur le 1er avril prochain. Ce changement prévoit une augmentation de $125 par mois pour les joueurs retirés qui avaient évolué pendant 10 ans dans les majeures et qui étaient encore actifs après la saison 1957.

Selon le programme actuel de retraite, un joueur qui a évolué pendant 10 ans sous la grande tente peut retirer $250 par mois dès l'âge de ans, lequel montant sera porté à $375 selon l'amendement adopté.

Reynolds, qui a joué pendant 13 saisons dans les majeures, aura droit à une pension de $583 par mois à 65 ans tandis qu'un joueur, comptant le même nombre d'années de service mais ayant évolué après 1957, recevra $808.

Dans le passé, 60 p.c. des sommes récoltées pour la télédiffusion des parties d'étoiles et des séries mondiales étaient versées dans la caisse de retraite, montant qui a atteint $2,500,000 au cours des dernières années. Le total a cependant été fixé à $4,000,000 pour l'avenir.

Reynolds a accusé les propriétaires d'équipe "de tenter de s'approprier les fonds provenant des droits de télédiffusion des parties d'étoiles et des séries mondiales". L'accusation précise aussi que les propriétaires ont insisté sur la présence de jeunes joueurs sur le comité du programme de retraite tout en ignorant les joueurs retirés, qui avaient plus d'expérience des affaires et n'étaient plus sous leur tutelle.

Reynolds ne précise aucune somme réclamée dans sa poursuite. Selon lui, il y a 1,767 joueurs éligibles en date de mars 1966. Il a intenté la poursuite au nom de "tous les joueurs des majeures dans son cas".

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

Lisez et faites lire "Le Devoir"

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de remps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme.
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

FOOTBALL

SAMEDI

LIGUE NATIONALE
Cleveland à St-Louis
LIGUE AMERICAINE
Boston à New York

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE
Baltimore à San Francisco
Dallas à New York
Green Bay à Los Angeles
Minnesota à Chicago
Philadelphie à Washington
Pittsburgh à Atlanta
LIGUE AMERICAINE
Kansas City à San Diego
Denver à Buffalo
Houston à Miami

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

DIVISION EST

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Dallas	9	3	1	428	232	.750
St-Louis	8	4	1	254	227	.667
Cleveland	8	5	0	365	249	.615
Philadelphie	8	5	0	289	312	.615
Washington	7	6	0	323	318	.538
Pittsburgh	4	8	1	259	314	.333
Atlanta	3	10	0	171	380	.231
New York	1	11	1	256	484	.083

DIVISION OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Green Bay	11	2	0	308	140	.846
Baltimore	8	5	0	284	212	.615
Los Angeles	8	5	0	266	185	.615
S Francisco	6	5	2	306	295	.545
Chicago	4	7	2	193	244	.364
Minnesota	4	8	1	264	263	.333
Détroit	4	9	1	206	317	.308

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Boston	8	3	2	287	245	.727
Buffalo	8	4	1	320	234	.667
New York	5	6	2	284	284	.455
Houston	3	10	0	307	367	.231
Miami	2	11	0	184	334	.154

DIVISION OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Kansas City	10	2	1	421	259	.833
Oakland	8	5	1	315	288	.615
San Diego	7	5	1	318	257	.583
Denver	4	9	0	175	343	.308

Bowrey-Davidson gagnent leurs premiers galons

ADELAIRE — Plusieurs finales ont été disputées hier pour le compte des championnats internationaux de tennis d'Australie du Sud, qui se poursuivent à Adélaire.

Bill Bowrey et Owen Davidson ont créé une grosse surprise en enlevant leur premier titre important de double, en battant l'équipe comopsée de Tony Roche et John Newcombe par 3-6, 6-3, 6-4, 9-7. C'est le jeune Bowrey, âgé de 22 ans, qui a été le meillur des quatre joueurs, avec son service puissant et précis, ses coups variés qui poussaient ses adversaires à commettre des fautes, ainsi que ses volées et smashes très efficaces. Newcombe a mis dehors la plupart de ses premières balles de service, et n'a pas été bien soutenu par Roche qui accumula les erreurs.

Voici les résultats enregistrés :

Double messieurs - finale

W. Bowrey - O. Davidson battent J. Newcombe - T. Roche 3-6, 6-3, 6-4, 9-7.

Double dames - finale

L. Turner - J. Tegart battent N. Richey - R. Casals (E.U.) 7-5, 6-4.

Double mixte - demi-finales

C. De Gronckel - (Belg.) - F. Durr (France) battent A. Ashe - N. Richey (E.U.) 6-2, 6-4.

T. Roche - J. Tegart battent R. Ruffle - Mrs. J. O'Neill 5-7, 6-2, 6-1.

Ligue Nationale

	P.J.	G.	P.	N.	B.P.	B.C.	Pts
New York	25	12	7	6	81	60	30
Chicago	23	13	7	3	84	60	29
Toronto	24	11	6	7	71	67	29
Montréal	22	11	10	1	54	55	23
Boston	25	6	14	5	67	94	17
Détroit	25	7	16	2	66	87	16

Les poissons n'y verront que du feu

QUEBEC — Des bancs dispersés de poissons, attirés par des lumières, viennent remplir les seines de pêcheurs du golfe. Méthode nouvelle pour le Québec, qui profite de l'amélioration que les techniques modernes ont apporté à un procédé d'usage ancien, la pêche au feu sera bientôt familière aux pêcheurs québécois, comme elle l'est un peu partout dans le monde.

Pêche miraculeuse

Les premiers essais des spécialistes attachés à la station de biologie marine de Grande-Rivière ont démontré les avantages de cette méthode, les résultats obtenus dépassant les prévisions. Disons que l'on a réussi des pêches de hareng abondantes dans des zones où les sondeurs n'avaient enregistré la présence d'aucun banc de poisson de quelque importance, avant la mise à l'eau des lampes. Résultats prometteurs puisque la période d'immersion des lampes a rarement dépassé une heure et que certaines difficultés de synchronisation des opérations ont gêné la pêche : les échogrammes laissaient en effet prévoir des prises encore plus nombreuses.

Lampe magique

La réussite de la pêche au feu repose d'abord sur un phénomène naturel: l'attrait qu'exerce la lumière (une lumière ni trop forte, ni trop faible, très blanche et régulière) sur les animaux aquatiques, attraction qui diffère suivant l'espèce, l'âge et la période de reproduction. Elle repose en second lieu sur le fait que ce type de pêche bénéficie plus particulièrement des innovations dans le domaine de la technique et de l'électricité. L'emploi de lampes émergées — d'un usage courant sur la côte canadienne du Pacifique — diffère du procédé choisi au Québec. Les eaux du golfe, comme celles de l'Atlantique et de la Mer du Nord, ne sont pas très limpides; pour cette raison, on immerge les lampes.

La technique

Les essais se sont faits au Québec dans la Baie des Chaleurs et dans les eaux environnant les Iles-de-la-Madeleine, à bord des navires-seineurs Villmont 2 et Colonial de la compagnie Gorton Pew et Mary Johann de la compagnie Grindstone Fisheries Ltd. La technique de base consiste à attirer et à concentrer le poisson sous la lumière des lampes, puis à l'encercler dans un filet. Pour les premiers essais, le matériel a été installé successivement à bord d'embarcations "Porte-Feu" de 13 et 27 pieds, remorquées par le seineur sur les lieux de pêche, puis à bord d'un bateau de 40 pieds se déplaçant de façon autonome. Tous les navires-seineurs possèdent un sondeur vertical classique, ainsi qu'un sondeur orientable pour la localisation du poisson. Dès que les sondeurs repèrent le poisson le bateau-seineur éteint ses feux. Il largue alors le canot "Porte-Feu" qui allume ses lampes et entraîne avec lui le poisson attiré par la lumière. Selon l'état de la mer, la phase lunaire et la profondeur, les lampes sont immergées à des profondeurs plus ou moins grandes. Quand le sondeur orientable indique que le poisson est concentré — ce qui peut prendre entre une demi-heure et deux heures — le seineur se rapproche du canot, encercle le poisson en jetant sa seine tournante autour de l'embarcation secondaire, dont les lampes demeurent allumées. Le bâteau "Porte-Feu" est alors amené doucement vers le centre du filet, de façon à éloigner le poisson de son ouverture.

Méthode française

L'installation utilisée pour la pêche à la lumière est inspirée d'un système français. Elle consiste en une source lumineuse composée de deux lampes indépendantes (baladeuses) avec ampoules de 500 watts à fond argenté. Le tout est alimenté par un groupe électrogène diesel de 5,000 watts, 120 volts, c.a., 60 hertz, monophase. Il est couplé d'une unité indépendante de transformation et de contrôle, équipée d'un rhéostat. L'ensemble est étanche et est alimenté sous une tension de 24 volts, afin d'assurer le maximum de sécurité aux techniciens (lampistes). Les lampes et le projecteur peuvent être immergés, selon les besoins, jusqu'à 160 pieds.

Les résultats dépendent de la qualité de l'éclairement. Il importe donc de bien choisir l'intensité lumineuse, ce qui est possible grâce à l'emploi du rhéostat, qui est une innovation dans la pratique de la pêche au feu; en effet, le rhéostat permet des modifications d'intensité lumineuse de l'ordre de 4 à 1, d'une façon imperceptible.

L'utilisation du système de lampes sous-marines n'a présenté aucune difficulté majeure. L'on compte donc continuer les essais en 1967, afin de mettre au point la synchronisation des opérations du bateau Porte-Feu et du seineur, des opérations d'illumination et de pêche.

les compteurs de la L.H.N.

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	12	27	39
Goyette, N. Y.	3	22	25
Gilbert, N. Y.	15	9	24
Ullman, Détroit	7	17	24
Wharram, Chicago	14	9	23
Rousseau, Canadien	8	15	23
Marshall, N. Y.	14	8	22
Hull, D., Chicago	11	11	22
Connelly, Boston	9	12	21
Howe, Détroit	7	14	21
Keon, Toronto	1	14	21
Geoffrion, N. Y.	4	15	19
Fleming, N. Y.	9	9	18
Martin, Boston	7	11	18
Murphy, Boston	6	12	18
Ingarfield, N.Y.	6	12	18
Howell, N. Y.	6	12	18
Kelly, Toronto	6	12	18
Ellis, Toronto	9	8	17
Pilote, Chicago	3	14	17
Hull, B., Chicago	10	6	16
Kurtenbach, N. Y.	5	11	16
Delvecchio, Détroit	5	11	16
Jeffrey, Toronto	5	11	16
Mahovlich, Tor.	9	6	15
Stewart, Boston	7	8	15
Nevin, N. Y.	6	9	15
Hampson, Détroit	6	9	15
Tadfield, N. Y.	5	10	15
Nesterenko, Chic.	5	10	15
Maki, Chicago	4	10	14
Bucyk, Boston	6	7	13
Orr, Boston	6	7	13
Hodge, Chicago	4	9	13
Henderson, Détroit	9	3	12
Richard, Canadien	7	5	12
McKenzie, Boston	6	6	12
Prentice, Détroit	4	8	12
Smith, Détroit	3	9	12
Larose, Canadien	9	2	11
Shack, Toronto	5	6	11
Béliveau, Canadien	4	7	11
Mohns, Chicago	4	7	11
Oliver, Boston	3	8	11
Esposito, Chicago	3	8	11
Conacher, Toronto	7	3	10
Shock, Boston	5	5	10
MacGregor, Détroit	5	5	10
Cournoyer, Canadien	7	2	9
Van Impe, Chicago	6	3	9
Bathgate, Détroit	5	4	9
Brenneman, Tor.	5	4	9
Pappin, Toronto	5	4	9
Armstrogn, Tor.	3	6	9
Pulford, Toronto	3	6	9
Jarret, Chicago	2	7	9
Backstrom, Can.	1	8	9
Ferguson, Can.	1	8	9
Stapleton, Chicago	1	8	9
Boivin, Détroit	1	8	9
Provost, Can.	5	3	8
Boyer, Chicago	4	4	8
Westfall, Boston	3	5	8
Tremblay, J.-C. Can.	1	7	8
Douglas, Toronto	1	7	8
Laperrière, Can.	0	8	8
Bergman, Détroit	0	8	8
Green, Boston	4	3	7
Balon, Canadien	4	3	7

FORUM
DIMANCHE, LE 18 DEC.
à 8 heures p.m.
HOCKEY
LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
HAMILTON
- vs -
CANADIENS
PRIX: SIEGES RESERVES: Loges Promenade et Mezzanine: $2.00
Amphithéâtre : $1.50
ADMISSION GENERALE $1.00
ENFANTS : .50 dans les sections non réservées seulement
Billets MAINTENANT en vente.
Veuillez noter que nos guichets ne seront pas ouverts avant 1 hre p.m. DIMANCHE
Plus de problèmes de stationnement — UTILISEZ LE METRO

Le couronnement d'un festin

Grand Marnier
"la liqueur de marque"

Canard à l'orange, crêpes Suzette... salade de fruits . . . délices gastronomiques qui, comme tant de mets, se trouvent rehaussés par le Grand Marnier. Et pour couronner tout festin, c'est Grand Marnier qu'il faut déguster—la liqueur de choix des connaisseurs.

IMPORTÉ DE FRANCE
Office Général des Grandes Marques, Limitée

Hervé Filion surclasse Feagan

Le pilote et entraîneur Hervé Filion connaît la meilleure année de sa carrière. Il a remporté 226 victoires aux Etats-Unis, ce qui lui a valu la troisième place au classement des meilleurs gagnants de courses. Hervé a remporté, en plus, 14 victoires à la piste Blue Bonnets et deux autres au Parc Richelieu, pour un grand total de 242 victoires.

Filion est donc le meilleur Canadien dans ce domaine, puisque Ron Feagan a terminé sa saison à 218 victoires et Gilles Lachance maintenant à la piste Aurora, près de Chicago, n'a pas ajouté à son total de 192 victoires.

"Moi, mon vieux, les experts je les ai dans le nez! et toi ?"

Filion prendra part à une dizaine de courses, en fin de semaine. Il sera aux rênes d'au moins cinq ou six préfavoris, ou tout au moins des deuxième ou troisième choix du handicapeur.

Ce soir, Hervé Filion pilotera Milts Esquire, le "4" dans la deuxième, coté à 3-1 et Coeur d'Or, lui aussi coté à 3-1, deux favoris de la cote matinale. Hervé pilotera également Royal Sara à 9-2 et Carson Hanover, dans la course principale, à 3-1. Demain après-midi, les meilleurs chevaux de Filion seront Mr. Lew, le "8" dans la première, coté à 3-1; Way Jean, le "1" dans la troisième, à 7-2; Rita Gallon, le "6" dans la neuvième et Good Scott, le "2" dans la dixième.

Rita Gallon a terminé deuxième à Flying Raid, la semaine dernière, alors que le gagnant a été chronométré en 2:02. Il s'agissait d'une durée particulièrement rapide pour la saison avancée. Tout comme le vainqueur, Rita Gallon a franchi le dernier demi-mille en 1:00. L'enjeu sera de $8,000. Hervé Filion avait déboursé $4,000 environ pour l'achat de Rita Gallon, il y a deux ans. Il a gagné plus de $50,000 en bourses depuis.

Le peloton comprendra en plus Gay Parader, avec Claude Pelletier, Le Lion, (Camille Dupré); Key Pebble, (Jean Jodoin); Mr. Champ B., (Gilles Filion) et Miss Baker Adios, (Marcel Lefebvre).

x x x

Ce soir, Van's First domine la liste des six concurrents qui prendront part à la course principale, dont l'enjeu est de $6,000. Van's First a gagné $21,860 en bourses cette année. Il sera en quête de sa sixième victoire contre Carson Hanover, Happy Newport, Midas Hanover, Gloria Elkington et Ruth Ann Sky.

Le dernier programme du meeting sera présenté lundi soir, terminant une saison de records.

HOCKEY

HIER

LIGUE AMERICAINE
Baltimore 3 Buffalo 1
Rochester 5 Providence 0

LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO
Niagara Falls 4 Toronto 1
Hamilton 5 London 3
Montréal 9 Kitchener 7

LIGUE JUNIOR "A" QUEBEC
Shawinigan à Thetford

CE SOIR

LIGUE NATIONALE
Chicago à Montréal
New York à Toronto

LIGUE AMERICAINE
Providence à Cleveland
Buffalo à Hershey
Baltimore à Pittsburgh
Québec à Springfield

LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO
Peterborough à Oshawa

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE
Montréal à Boston
Toronto à Chicago
New York à Détroit

LIGUE AMERICAINE
Pittsburgh à Buffalo
Hershey à Cleveland
Québec à Providence
Baltimore à Rochester

LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO
Kitchener à St. Catharines
Hamilton à Montréal
London à Toronto

LIGUE JUNIOR "A" QUEBEC
Sorel à Québec
Shawinigan à Sherbrooke
Drummondville à Thetford

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

(DIVISION EST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hershey	15	8	3	119	80	33
Québec	14	10	3	102	97	31
Baltimore	14	7	1	78	61	29
Springfield	9	12	3	85	88	21
Providence	2	18	5	59	116	9

(DIVISION OUEST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	16	9	1	118	81	33
Pittsburgh	15	6	3	92	66	33
Cleveland	9	10	3	85	84	21
Buffalo	5	19	4	77	132	14

LIGUE PROVINCIALE SR

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Sherbrooke	11	9	0	82	64	22
St-Hya'the	10	9	1	65	63	21
Drum'ville	9	9	1	82	69	19
Victoriaville	9	11	0	76	85	18

LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Kitchener	11	6	3	94	87	25
St Cath'nes	10	5	4	80	59	24
Toronto	11	7	0	70	63	22
Hamilton	9	6	4	78	62	22
London	9	10	2	80	83	20
Niagara F.	7	8	5	91	79	19
Oshawa	7	11	3	53	75	17
Peter'rough	5	11	3	59	81	13
Montréal	3	8	6	52	69	12

LIGUE JR "A" DU QUEBEC

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Thetford	18	4	0	123	57	36
Sorel	13	9	1	114	81	27
Tr-Rivières	12	12	0	111	128	24
Shawinigan	10	13	0	84	108	20
Sherbrooke	10	11	0	87	91	20
Québec	9	14	0	78	103	18
Drum'ville	7	16	0	73	102	14

Les Rangers tiendront-ils le coup ?

Au moins trois équipes visent le premier rang de la ligue Nationale de hockey en fin de semaine.

Ainsi, une équipe qui aime effectuer des retours en affronte une autre qui a un penchant pour perdre des avances hâtives alors que les Rangers de New York rendent visite aux Leafs de Toronto ce soir.

Les Rangers tenteront alors d'augmenter leur avance d'un point au sommet sur Toronto et Chicago, qui sont sur un pied d'égalité en deuxième place.

Entre temps, les Hawks rencontrent les Canadiens au Forum avec l'intention de distancer Toronto et de devancer les Rangers.

Dimanche soir, les Sanadiens se rendent à Boston, Chicago reçoit Toronto et New York visite Détroit.

Les Rangers survoltés

New York est actuellement l'équipe la plus fructueuse du circuit, n'ayant perdu qu'un match au cours de ses 10 dernières parties tout en revenant de l'arrière à quatre occasions pour annuler ou triompher.

Par conrte, les Leafs sont demeurés à un seul point du premier rang même s'ils ont perdu des avances à trois occasions en se contentant d'un match nul ou d'un échec au cours du dernier mois.

Il va sans dire qu'ils n'auront pas la tâche facile devant New York et Chicago en fin de semaine, d'autant plus qu'ils sont toujours privés des services du gardien Terry Sawchuk.

De plus, Johnny Bower demeure un débutant douteux en raison d'une blessure à une épaule et le gardien substitut Bruce Gamble a été atteint à la gorge par un lancer de Jim Pappin à l'entraînement. Les Leafs rappelleront Gary Smith du Rochester si Bower est incapable de jouer.

Enfin, les Leafs affronteront les quatre meilleurs compteurs du circuit en fin de semaine, soit Stan Mikita et Ken Wharram, des Hawks, ainsi que Phil Goyette et Rod Gilbert, des Rangers.

Worsley inquiet

Pour leur part, les Canadiens connaissent également des difficultés avec leurs cerbères, car Lorne Worsley sera inactif en fin de semaine et doit rencontrer le médecin lundi pour un examen au genou. Gary Bauman, des As de Québec, continuera de remplir le rôle de substitut derrière Charlie Hodge.

Par contre, les Rangers sont enchantés de la tenue de leur gardien Ed Giocamin, qui affiche une moyenne de 2.26 points alloués et qui tentera de mettre fin à la série de succès des Leafs devant leurs partisans.

On adoptera le système des E-U

TORONTO — On acceptera peut-être des bourses d'études athlétiques dans les universités canadiennes l'automne prochain.

Ivor Wynne, de l'université McMaster, président de l'Union athlétique intercollégiale du Canada, a révélé hier qu'il était président d'un comité qui étudiera l'adoption de bourses athlétiques. Ce comité fera une suggestion à l'UAIC lors de son assemblée annuelle à Montréal en juin prochain.

Seule, l'université Simon Fraser, de Vancouver, qui n'est pas membre de l'UAIC, accepte des élèves qui jouissent de bourses en raison de leur habileté dans les sports.

Wynne rencontrera les représentants des cinq groupes qui composent l'UAIC, soit l'Association des Maritimes, l'Association Ottawa - St-Laurent, l'Association Québec - Ontario, l'Association intercollégiale de l'Ontario et l'Association athlétique de l'Ouest.

Si l'UAIC accepte les bourses athlétiques, la décision sera soumise probablement à l'Association des universités et des collèges du Canada.

Wynne ignore comment l'UAIC recevra cette innovation, mais il est possible que les universités rejettent l'idée en groupe ou individuellement.

Dans l'Ouest

Le Dr F. W. Kennedey, président de l'Association de l'ouest, a révélé que les directeurs de cette dernière association avaient soumis un mémoire sur les bourses athlétiques aux présidents des universités et collèges de l'Ouest qui se réunissent à Régina en fin de semaine.

Selon le Dr Kennedey, l'idée est bien vue dans l'Ouest, d'autant plus que différentes écoles du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique comptent certains joueurs de hockey qui reçoivent de l'aide financière d'une brasserie canadiene.

Par ailleurs, l'UAIC songe à transformer le Bowl des collèges canadiennes en match de championnat mondial à la suite de séries éliminatoires entre les différentes régions et associations.

Parmi les membres présents, on remarquait le R.P. P.G. Rousselle, de St-François-Xavier Angus Macfarlane, de l'Université Mount Allison, du N.-B., Keith Harris, de l'Université Carleton d'Ottawa, et le major Don McLeod, de l'Association Ottawa-St-Laurent.

D. Tiger vainqueur

NEW YORK. — Le Nigérien Dick Tiger, qui fut deux fois champion du monde des poids moyens, est devenu champion du monde des poids mi-lourds hier soir au Madison Square Garden de New York en battant le Porto-Ricain Jose Torres, tenant du titre, aux points.

On commence à voir des failles dans la défensive de l'équipe de la Russie

L'équipe nationale soviétique, qui effectue une tournée au Canada cette année après avoir refusé une telle invitation des Etats-Unis pour la première fois, connait-elle des difficultés ?

On pourrait le croire en consultant les reportages du chroniqueur Vsevolod Bobrov, du Sovetsky Sport, à la suite d'une visite récente des Tchèques et des Suédois.

"... notre défense est notre point faible.

"Selon moi, l'équipe nationale alignait les meilleurs défenses lors des derniers championnats mondiaux, mais elles ont depuis perdu leur rapidité.

Piètre défensive

"Auparavant, les joueurs de défense avaient le temps de revenir dans leur zone après avoir perdu la rondelle dans la zone rivale tandis qu'ils sont très lents maintenant. Ainsi, la lenteur de Zaitsev, Romishevsky et surtout Ragulin a laissé une grande liberté aux Tchèques et aux Suédois qui ont compté à plusieurs reprises alors que deux rivaux se retrouvaient seuls devant notre gardien de but."

D'ailleurs, les ailiers n'ont pas échappé aux critiques de Bobrov :

"Lorsque notre défensive était considérée comme une des plus faibles aux championnats de Ljubljana, il s'agissait d'une défensive à cinq hommes, car chacun des joueurs revenait en arrière.

"Cette défensive faisait complètement défaut lors de la visite des Suédois et des Tchèques."

L'opinion de Bobrov est partagée par Vadim Krivenko, chroniqueur sportif de Novosti Press Agency, qui écrit :

'Le point important réside dans le fait que nos joueurs, surtout les défenses, ont perdu leur rapidité et reculent trop lentement...

"A preuve, le cas sans précédent où trois Suédois sont arrivés seuls devant le gardien Victor Zinger qui a naturellement cédé devant eux."

En somme, la tenue des Russes a donné lieu à de nombreuses critiques dans la presse locale.

"Romishevsky, Ragulin, Zaitsev et Zhidkov ont essuyé le feu de ses batteries tandis que Davydov et Ivanov étaient épargnés."

Zinger, élu?

Krivenko considère Zinger comme le gardien des Russes lors des championnats mondiaux à Vienne au printemps.

"Quant à Vladimir Chinov, nouveau cerbère substitut, il a été malchanceux. Il a fait ses débuts internationaux il y a cinq ans, mais sa piètre tenue devant les Tchèques lors des championnats de Genève l'a relégué aux oubliettes pour les cinq années suivantes.

Le gardien du Dynamo de Moscou a tenté un retour cette année.

"Il a eu la malchance d'affronter encore les Tchèques à son retour et a été retiré du jeu après avoir alloué quatre buts aux visiteurs au cours de la première période, si bien qu'il a encore beaucoup à faire pour relever son prestige auprès des instructeurs."

Krivenko opine que Victor Konovalenko se méritera un poste sur l'équipe internationale.

Condition piteuse

"Ses dirigeants ont demandé que Konovalenko soit ignoré parce qu'il a négligé l'entraînement d'avant-saison et a ainsi réchauffé le banc. Toutefois, Victor a affiché de brillantes performances depuis dans sa ligue."

Enfin, l'instructeur Arkady Chernyshov a déclaré à la suite de la visite des Tchèques et des Suédois :

"Nous allons continuer de mettre nos jeunes substituts à l'épreuve, expérience qui résultera peut-être en quelques défaites, mais nous devons prendre conscience de notre puissance avant de participer aux championnats mondiaux."

Il voulait sans doute dire : "Nous perdrons peut-être avec nos jeunes, mais nous devons nous rendre compte de leur savoir-faire".

Inscrits à Blue Bonnets

SAMEDI

PREMIERE COURSE
TROT — A réclamer — $1,300
3 Robb-N-Lee T. Horton 3
4 First Down A. Hanna 7-2
5 Patty Sterns Grandmaison 4
7 Champ Mon R. Coutu 9-2
2 Tim's Lad J. Gordon 6
1 Half Song S. Seguin 8
8 The Web Y. Demers 8
6 Prince Way S. Grisé 10
Aussi éligibles :
The Marshall F. Robitaille
Cindy Sky B. Côté

DEUXIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — $1,300
4 Milts Esquire Her. Filion 3
2 Lord Rose B. Côté 7-2
8 Indian Prince J. Cyrenne 4
3 Chris Emlen L. Bergeron 9-2
5 McElwyn Song A. Deguise 6
1 Merry Cadet M. Aubin 8
7 Miss Betty Ann S. Pleau 8
6 Mission Dale L. Lapage 10
Aussi éligibles :
Express Belle Desrosiers
Marian Special Y. Plouffe

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $2,900
4 Saucy Dream B. Côté 3
2 Champs Boy M. Lefebvre 7-2
5 Modest Hero R. Caldwell 4
1 Stormy M. A. Hanna 6
7 Gee Dee Vic R. Dupont 6
6 Speedy Pointer Y. Demers 8
3 Solar Pick G. Horton 8

QUATRIEME COURSE
TROT — A réclamer — $2,200
5 Broadway Joe L. Turcotte 3
6 Leonard Abbey 7-2
8 Notation R. Coutu 4
7 Little Imp 9-2
2 Even Glow 6
1 Silk Scott L. Bergeron 8
4 Lona Springwood B. Côté 8
3 Mr Sampson W. Bourgon 10
Aussi éligible :
Mr Lew Her. Filion

CINQUIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — $1,600
1 Tommy K Y. Plouffe 3
6 The Castle Mar Mic, L'chelle 7-2
2 Galant One J.P. Gauthier 4
5 Warpritus A. Bédard 9-2
7 Ben Lad R. Coutu 6
8 Vicimir Bouthillier 8
4 Mohawk Princess 8
3 Circus Song A. Hanna 10
Aussi éligible :
Gordon Lee Y. Demers

SIXIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — $1,700
1 Page Mar Mic G. Filion 3
4 Hearty Dares C. Dupont 7-2
2 Dainty Brooke S. Grisé 4
5 Roval Sara Her. Filion 9-2
7 Niagara Chance Bouvrette 6
6 Treasured Pick W. Bourgon 8
3 Lynden Bullet R. Curran 8
8 Morgan Gold L. Turcotte 10
Aussi éligibles :
Mighty Rich B. Côté
Honey Reed

SEPTIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,700
1 Lori Johnston J. Jodoin 3
5 Beauty Scott C. Plante 7-2
4 Regret A. Bédard 4
2 Ida Key G. Filion 9-2
3 Bucky North R. Bérard 6
7 John's Joy 8
8 Royal Bunter S. Seguin 8
6 Billy Pin D. McKinney 10
Aussi éligible :
Jersey Express Robichaud

HUITIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $2,200
2 Coeur d'Or Her. Filion 3
6 Delaway 7-2
4 Borderview Earl Lefebvre 4
5 Irish Times L. Lapage 9-2
8 Sugar Prince A. Hanna 6
7 D.C. Champ Gauthier 8
3 Ida Grace M. Bergeron 8
1 Tournevite C. Watters 10
Aussi éligibles :
Star Regal Desjardins
Sally Abe R. Roberge

NEUVIEME COURSE
TROT — Préférés — $6,000
6 Van's First C. St-Jacques 3-2
3 Carson Hanover H. Filion 3
5 Happy Newport MacNeil 9-2
2 Midas Hanover C. Poulin 6
4 Gloria Elkington Alain 8
1 Ruth Ann Sky P. Caldwell 12

DIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,600
5 Jamie Barker
3 Sonya Baker Adios, Gordon 7-2
8 Skylark Hanover, Desjardins 4
2 Mighty Kawartha B. Côté 9-2
1 Brother MacDee L. Lapage 6
6 Elinora C. Desjardins 8
7 Paul Angus M. Lefebvre 8
4 Gene Niblawn A. Théroux 10
Aussi éligibles :
Northwood Combat Théroux
Dark Onyx Y. Plouffe

DIMANCHE

PREMIERE COURSE
TROT — A réclamer — $1,600
8 Mr Lew Her. Filion 3
4 Cherry Freeze C. Watters 7-2
1 Jink's Worthington, M'neau 4
2 Foul Ball L. Bergeron 9-2
5 Wabash Vic G. Filion 6
7 Sue's Girl 8
6 Preferred Stock, R. Bardier 8
3 Marty's Last B., P. Caldwell 10
Aussi éligibles :
Henry Jones A. Deguise
White Princess R. Caldwell

DEUXIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — $1,300
8 Osborne M. Lefebvre 3
4 Dora Harmony J. Hébert 7-2
3 Princess Stars W. Bourgon 4
2 Tamburlaine B. Lapage 9-2
1 Doc Wil Y. Demers 6
5 Raffles M. Aubin 8
6 Incitatus A. Bédard 8
7 Freddie Volo B. Côté 10
Aussi éligibles :
Sugar Lind E. White
Martha's Son R. Gagné

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $3,200
5 Adios Watts B. Côté 3
1 Way Jean Her. Filion 7-2
3 Shooting Par J. Findley 4
4 Meadow Smoke Gamache 9-2
2 Jane C. Adios 6
6 Well Away M. Turcotte 8
7 Lincoln Adios Brosseau 8
8 Squire Dean M. Héroux 10

QUATRIEME COURSE
TROT — A réclamer — $1,600
4 Frysle Rosecroft Alain 3
7 The Minch Her. Filion 7-2
2 Dandy Averill B. Côté 4
1 City Slicker M. Turcotte 9-2
5 Colby Joe N. Bardier 6
8 Sumter Ed Y. Plouffe 8
3 Brief Candle L. Bergeron 8
6 Battenkill Rodney Guay 10
Aussi éligibles :
Lo Guy A. Renaud
Proper Way M. Gingras

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,700
8 Hobo Lem Y. Plouffe 3
7 Jimmy N. G. Filion 7-2
1 Barbara Bel L. Bergeron 4
3 Admirable Pick N. Bardier 9-2
5 Jersey Express Robichaud 6
4 Red Rex A. Bédard 8
6 Southern Bel Y. Gamache 8
2 Mister Saint R. Coutu 10

SIXIEME COURSE
AMLBE — A réclamer — $2,300
5 Just Joe M. Gingras 3
1 Dell Cash 7-2
6 So Long's Prince, H. Filion 4
7 Rugged Pick MacTavish 9-2
9 Easter Guy B. Côté 6
8 First Nighter J. Cyrenne 8
2 Torrid Freight St-Jacques 8
4 Honey Reed 8
3 Ida Purdue A. Bédard 10

SEPTIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — $1,600
2 Queen's Lawyer M. Turcotte 3
3 Senator Mir MacTavish 7-2
1 Sir Jasper C. Desjardins 4
4 Lincoln Clipper Brosseau 6
5 Mr B. G. R. Coutu 6
6 Gordon Lee Y. Demers 8
7 Faithful Pick Les. Turcotte 8
8 Poplar Portia G. Paquette 10
Aussi éligibles :
Jay Bob A. Deguise
Sir Royal Volomite, G. Piché

HUITIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — $2,400
3 Senor Adios Baillargeon 3
6 Vaillant Pick G. Filion 7-2
1 Silver's Gold R. Ponton 4
2 Senator Pick Y. Plouffe 9-2
5 Mr MacDee M. Picard 6
7 Letta Worthy J. Gordon 8
4 Fiddler's Green B. Côté 8
8 Solar Wave 10
Aussi éligible :
Star's Lo Her. Filion

NEUVIEME COURSE
AMBLE — Handicap — $8,000
6 Rita Gallon Her. Filion 3
4 Gay Parader C. Pelletier 7-2
5 Le Lion C. Dupré 4
3 Key Pebble J. Jodoin 6
1 Mr Champ B G. Filion 8
2 Miss Baker Adios Lefebvre 8

DIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,600
2 Good Scott Her. Filion 3
3 Dean Leo J.G. Brosseau 7-2
6 Northwood Combat, Théroux 4
7 Dark Onyx Y. Plouffe 9-2
4 Armbro George Desjardins 8
1 Rum Toddy L. Lapage 8
5 Oteca's Chuck Ouellet 8
8 Dee Dee Adios Martineau 10
Aussi éligibles :
Mike Drummond
Elaine Creed Y. Robinette

Les résultats à Blue Bonnets

PREMIERE COURSES
5 Dusty Dean 6.80 4.20 3.20
6 Merrie Meander 5.40 3.90
2 Honey Harbor 3.30
Temps : 2:10.1

DEUXIEME COURSE
6 Nick Herbert 4.40 3.70 3.10
7 Miss Scott Brook 6.80 4.30
2 Adio Star C 4.90
Temps : 2:09.3
Pari double : $16.90

TROISIEME COURSE
5 Chalky Dares 10.20 4.30 3.00
6 Active Bud 3.40 2.70
7 Gem Direct 3.20
Temps : 2:06.2

QUATRIEME COURSE
1 First Jet 4.10 3.00 3.10
3 Dale Freehall 5.30 4.60
2 Championnette 4.90
Temps : 2:08.3
Quinella : $29.20

CINQUIEME COURSE
8 Prince Adam 6.50 3.80 3.40
5 Tommy K 4.30 3.40
4 Duchess Canuck 6.60
Temps : 2:08.4

SIXIEME COURSE
3 Sargas Pick 5.00 2.90 2.60
4 Pesky D 3.10 2.70
8 Teddy Direct C 5.90
Temps : 2:08.4

SEPTIEME COURSE
8 Charmante Wind. 5.10 3.30 2.90
1 J N U 4.10 3.60
7 Iosola Hanover 3.80
Temps : 2:08.2
Quinella : $12.40

HUITIEME COURSE
3 Adios Marcel 29.30 14.40 6.10
6 Belle Wilson 7.10 4.90
5 Lady G 7.50
Temps : 2:06.4

NEUVIEME COURSE
4 Bolo Hal 8.80 4.20 2.90
3 Cagney Hanover 6.70 3.90
5 Sir Carlith 2.50
Temps : 2:04.4

DIXIEME COURSE
6 Star Adios T 10.90 4.90 3.20
7 Money Time 3.40 2.80
4 Roxee Ko San 3.40
Temps : 2:10.1
Exacta : $45.20

Les mots croisés du "DEVOIR"

Pour ce nom introuvable

consultez "LE DICTIONNAIRE DES MOTS CROISÉS" (Les Éditions de l'Homme) — En vente partout à $3.50

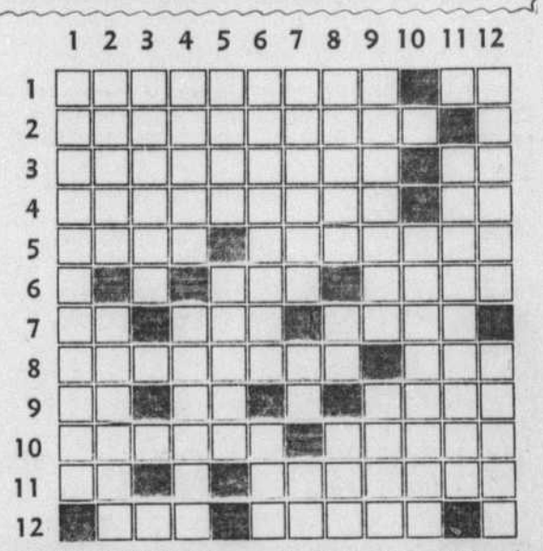

HORIZONTALEMENT

1—Avec courage — Note
2—Joue un rôle important dans le catholicisme
3—Lente modification avec le temps — Note
4—Mesures prises — Lui
5—Port algérien — Après
6—Légumineuse — Elle tourne
7—Personnel — Variété de bière — Ville d'Allemagne
8—Libéralité — Dans une formule religieuse latine
9—Mesure chinoise — Romains — Milieu
10—Parue — Embarcation
11—Note — Prénom
12—Certain — Déchet organique

VERTICALEMENT

1—Parler indistinctement
2—Faire un songe — Pas belles à voir
3—Homme de loi
4—Variété de papier — Remuer
5—Nommés au vote — Porte plus haut
6—Ont leur table — Ancien bouclier
7—Existions — Connu — Etalon
8—Refusons de reconnaitre — Fin de participe Bruit
9—Partie rasée sur le crâne — Non malade
10—Mer
11—Position
12—Débarrassée de ses poils — Greffée

Solution d'hier

Horizontalement : —
1—CAMEMBERT — LI
2—AMATEUR — OLGA
3—TAPI — ROUYN
4—ARPENTEURS
5—FRERE — RN — NI
6—AEM — TARDIVES
7—LEON — LAIQUES
8—NU — VIRUS
9—DITES — IL
10—EMET — OINTE
11—LN — USE
12—PRETRESSES

Verticalement : —
1—CATAFALQUE
2—AMARREE — MUR
3—MAPPEMONDE
4—ETIRER — NUIT
5—ME — NET
6—BU — ALVEOLE
7—ERRE — RAISINS
8—OURDIR
9—TOURNIQUET
10—LYS — VUS — EUS
11—GN — NEE
12—LA — RISSOLEES

Vingt-trois équipes nationales prendront part aux championnats mondiaux amateurs

VIENNE — A moins de défections improbables de dernière heure, 23 équipes nationales participeront au début du mois de mars 1967 aux championnats du monde de hockey sur glace à Vienne. Parmi les pays qui doivent disputer les rencontre du groupe "C", seule l'Angleterre a déclaré forfait. L'ordre des matches de ce groupe sera tiré au sort au cours de la prochaine fin de semaine.

Aucun accord n'est cependant intervenu concernant la retransmission des championnats du monde par l'Eurovision. On sait que les membres de l'EBU (European Broadcasting Union) ont refusé de transmettre des rencontres sur le réseau de l'Eurovision si les organisateurs ne garantissent pas qu'aucune publicité étrangère ne figurera sur les bandes des patinoires. Or, les organisateurs ont déjà vendu les droits de publicité et ne peuvent (ou ne veulent) pas annuler les contrats.

En revanche, les téléspectateurs pourront peut-être suivre sur leur petit écran un certain nombre de matches : les organisateurs ont offert à la télévision locale de lui céder les droits de retransmission pour 100,000 schilling (environ 4,000 dollars) par match, quel que soit le nombre des rencontres télévisées. Les responsables de la télévision autrichienne prendront une décision ce matin.

Chuvalo l'emporte

LABRADOR CITY — George Chuvalo, de Toronto, a mis Willie McCormick, de Labrador City, K.O. à 2:30 du troisième round dans un match non titulaire de 10 reprises dans cette ville minière hier soir.

Le champion poids lourd canadien a envoyé son rival au tapis deux fois de suite avec des droits dans cet engagement.

Chuvalo en était à son 7e triomphe consécutif depuis sa défaite aux mains du champion mondial Cassius Clay en février dernier.

Selon son gérant Irv Ungerman, Chuvalo a grandement amélioré sa droite depuis ce match titulaire, sous la direction de l'entraineur Freddy Brown, qui a déjà travaillé avec les champions Rocky Graziano et Rocky Marciano.

Les recettes du combat ont té versées au fonds des enfants infirmes de Labrador City.

Chuvalo pesait 214 livres et McCormick, 210.

•

LAS VEGAS, Nevada — Alton Colter, de Phoenix, Arizona, a gagné par décision sur Benito Juarez, de Las Vegas, en 10 rounds d'un combat de poids légers.

•

OSLO, Norvège — Manfred Grausz, 164 3-4, d'Allemagne de l'Ouest, a gagné par décision sur Boy Nando, 165, de la République Dominicaine, en 8 rounds.

Mme Kennedy s'est adressée aux tribunaux

NEW YORK — Mme Jacqueline Kennedy a demandé hier à la Cour suprême de l'Etat de New York d'intenter une action pour empêcher la publication de l'oeuvre de William Manchester "Mort d'un président" aussi bien sous forme de livre que d'extraits paraissant dans un magazine.

La Cour suprême a de son côté demandé à la maison d'édition "Harper and Row" et au magazine "Look" d'expliquer leurs raisons de persister à vouloir publier ce livre.

Mme Kennedy a également demandé qu'il soit interdit à M. Manchester comme à la maison d'édition de vendre même partiellement le manuscrit ou d'en disposer de quelque manière que ce soit. Elle demande enfin l'interdiction de toute annonce de parution ou de publicité pour ce livre.

L'action sera entendue le 27 décembre.

Journalistes et sinologues russes expulsés de Chine

PEKIN — Trois correspondants soviétiques, sur les six qui sont accrédités en Chine, devront quitter le territoire chinois avant le 25 décembre, annonce l'agence "Chine Nouvelle".

Cette décision a été motivée, d'une part, par "des comptes rendus mensongers des correspondants sur la grande révolution chinoise et, d'autre part, par le principe de réciprocité, la Chine n'ayant que trois correspondants en URSS".

La notification de la décision chinoise a été faite par M. Chen Wei-Fan, chef adjoint de la section d'information au ministère chinois des affaires étrangères à M. Youri N. Razdoukhov, chargé d'affaires par intérim à l'ambassade de l'URSS à Pékin, qui a été convoqué spécialement à cet effet au ministère.

MOSCOU — Des sinologues soviétiques venus en Chine pour y effectuer des recherches ont été expulsés "au cours de l'automne dernier" à la demande du ministère chinois de l'enseignement, annonce l'agence Tass, qui publie des interviews avec quatre d'entre eux.

Il ressort des interviews diffusées par l'agence soviétique qu'ils ont été empêchés de poursuivre leurs recherches scientifiques pour des raisons indépendantes de leur volonté.

Une des personnes interrogées a déclaré, d'autre part, que pendant des manifestations devant l'ambassade de l'URSS à Pékin, le personnel de l'ambassade s'était retranché dans les locaux et que "pendant ce temps les enfants du personnel diplomatique soviétique ont manqué de lait".

Les sénateurs démocrates disent :

Le 8 novembre, le peuple a voté contre M. Johnson

WASHINGTON — A l'issue d'une conférence qu'ils ont tenue jeudi, les gouverneurs démocrates ont conclu que les importants gains que les républicains ont faits lors des élections législatives de novembre sont attribuables au ressentiment populaire à l'endroit du président Johnson.

Le gouverneur Harald Hughes, de l'Iowa, a révélé l'existence de ce consensus au cours d'une conférence de presse qui a suivi la réunion, à White Sulphur Springs, en Virginie.

C'est un vote contre l'administration qui a permis aux républicains de gagner 47 sièges à la Chambre des représentants, huit sièges de gouverneur et trois sièges de sénateur; cette vague républicaine était un vote anti-Johnson, a-t-il précisé.

La majorité des 18 gouverneurs démocrates ont reconnu que la guerre au Vietnam n'a pas été le principal élément de cette cuisante défaite; c'est plutôt parce que la guerre à la pauvreté se déroule trop rapidement au gré des électeurs et n'a pas été traitée comme une mesure populaire lors de la campagne électorale. De plus, ils considèrent que le comité national du parti démocrate a été "très inefficace" durant la campagne.

Le porte-parole des sénateurs démocrates a même déclaré qu'il doute que M. Johnson aurait été réélu le 8 novembre si une élection présidentielle avait eu lieu ce jour-là. S'il avait eu un adversaire respectable qui eût paru acceptable au peuple américain, c'aurait été une très dure lutte, a-t-il dit.

Hier, un des sénateurs démocrates, le sénateur Warren E. Hearnes, du Missouri, a déclaré que si le président Johnson ne procède pas à une réévaluation de la situation politique et ne modifie pas sa façon d'aborder les problèmes, les démocrates devraient se trouver un nouveau candidat pour l'élection présidentielle de 1968.

Le départ de Moyers

Le président Johnson, encore mal remis de la défaite cuisante qu'il a essuyée aux élections législatives de novembre, termine décidément très mal l'année.

Les actions de M. Johnson qui étaient remontées en flèche en juillet dernier lorsqu'il avait autorisé le bombardement des dépôts de carburant autour de Hanoi et Haiphong, sont aujourd'hui retombées à la cote d'alerte. Une série d'événements qui ont pour principal dénominateur commun le drame vietnamien vient de précipiter la crise de confiance à l'échelon national qui est à l'origine de la chute spectaculaire de la popularité présidentielle.

En premier lieu, le chef des services de presse de la Maison blanche, M. Bill Moyers, a démissionné. Cette nouvelle annoncée mercredi paraît banale en soi. Elle revêt toutefois une importance significative si l'on songe que M. Moyers se démet de ses fonctions capitales au moment même où sa présence eût été la plus indispensable. Le président Johnson est en effet sur le point de perdre son neuvième conseiller en trois ans, son troisième porte-parole en 37 mois. La facture est lourde.

Avec le départ de M. Moyers, disparaît le dernier d'une équipe de techniciens qui, au lendemain de la mort tragique de John Kennedy, s'était ralliée autour de son successeur. "Ils abandonnent tous le navire en détresse", affirment triomphalement les républicains qui savourent leur victoire de novembre. "Les 'anciens' rejoignent le gouvernement Kennedy en exil", écrit le "New York Times" au moment où la rumeur veut que Bill Moyers, confident, ami, conseiller et inspirateur de Lyndon Johnson, envisagerait de lier son destin à celui de Robert Kennedy, le plus actif des adversaires de l'occupant de la Maison Blanche.

Tiraillé entre ses conseillers, soumis aux pressions des militaires qui veulent élargir le conflit, partagé entre les avis des "colombes" et des "vautours", bouleversé par la nécessité d'élargir le conflit et l'envie de trouver un règlement pacifique avant l'échéance de 1968, M. Johnson va cruellement souffrir de l'absence de son confident préféré.

Bill Moyers, écrit encore le grand journal new yorkais, s'est vaillamment battu pour défendre la "brèche de confiance" mais il en est ressorti un infirme, un grand blessé: "Il n'avait donc d'autre choix que de rétablir cette confiance aujourd'hui disparue ou de devenir la triste incarnation de cette disparition. Il n'a pas voulu, en fin de compte, se dévouer pour une cause perdue".

Sur le plan militaire, le conflit vietnamien a également fait cette semaine des ravages lourds de conséquences: l'aviation américaine a-t-elle ou non bombardé des quartiers résidentiels de la capitale nord-vietnamienne, tué des innocents, arrosé de projectiles des ambassades étrangères? La radio et la presse communistes sont formelles, mais le problème est ailleurs. En fait, les observateurs les mieux disposés à l'endroit de l'administration Johnson sont une fois de plus contraints de poser la question de confiance.

Si les pilotes de l'"Air Force" sont exempts de toute responsabilité, s'ils n'ont fait qu'accomplir la mission qui leur était assignée — celle de bombarder des objectifs militaires — pourquoi le Pentagone et le Département d'Etat ont-ils dissimulé la vérité sous un tissu de semi-vérités, de définitions équivoques? En désespoir de cause, la presse américaine, mal éclairée, a dû se livrer à ses propres conjectures — pour la plupart contradictoires, d'ailleurs — et plonger ainsi le peuple américain, et à travers lui le monde entier, dans un abîme de perplexité.

Le bombardement de cibles à la périphérie d'Hanoï au moment où de nouvelles tentatives sont en cours pour entamer des négociations pacifiques ne peut que saper la confiance dans le désir exprimé par Washington de prolonger les trêves de fin d'année, déplore le "New Cork Times" qui évoque à cette occasion toute une série de précédents malheureux.

A 18 mois de l'ouverture de la campagne électorale présidentielle, M. Johnson connaît donc de graves difficultés. Les gouverneurs démocrates se sont chargés de le lui rappeler avec une brutalité peu commune. Ils ne vont pas encore jusqu'à réclamer que leur chef ne se représente pas en novembre 1968 mais ils lui font d'ores et déjà comprendre qu'ils ne lui pardonneront pas indéfiniment ses atermoiements et ses faiblesses. L'avertissement est clair et peut être lourd de conséquences.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

NATIONS UNIES — L'assemblée générale des Nations Unies a ratifié hier à l'unanimité et par acclamations deux pactes sur les droits de l'homme, l'un sur les droits économiques, sociaux et culturels et l'autre sur les droits civiques et politiques. La ratification de ces pactes par les Etats intégrera dans leur législation nationale la déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'assemblée générale à Paris le 10 décembre 1948. Les pactes entreront en vigueur après la 35e ratification parlementaire.

-O-

DJAKARTA. — Le président Soukarno va se rendre en République arabe unie et en Yougoslavie sur l'invitation des présidents Nasser et Tito, annonce l'agence officielle indonésienne de presse "Antara", citant des sources sûres. Le président Soukarno n'a pas quitté l'Indonésie depuis l'été de l'année dernière alors qu'il s'était rendu au Caire et à Paris.

-O-

WASHINGTON — Le président Johnson s'est rendu hier matin à l'hôpital Walter Reed pour faire une visite à l'ancien président Eisenhower qui se remet de l'ablation de la vésicule biliaire subie lundi dernier. Il s'est entretenu avec le général des problèmes intérieurs, internationnaux et de défense "Je ne savais pas ce que j'allais faire à l'égard d'une ou deux questions quand je suis arrivé à l'hôpital mais nous avons discuté et maintenant je sais ce que je vais faire", a déclaré M. Johnson.

-O-

OSLO. — Les autorités militaires norvégiennes soupçonnent une "puissance étrangère" d'effectuer des essais nocturnes de fusées dans l'extrême nord de la Norvège — Finnmark. Un sous-marin non identifié a été signalé la semaine dernière au large des fjords du Finnmark. Selon de nombreuses sources, un missile non-identifié aurait alors -t- lancé par un bâtiment étranger, vraisemblablement un sous-marin.

-O-

MOSCOU — Joseph Mengele, ancien "médecin chef" du camp d'Auschwitz, coupable d'avoir cruellement mutilé ou tué 30,000 femmes et hommes, a acquis la nationalité paraguayenne et se cache avec un certain nombre d'autres criminels de guerre à Eldorado, un village situé à la frontière du Paraguay et de l'Argentine, signale le "Troud" de Moscou, organe des syndicats. Le journal publie un article du journaliste argentin Adolfo Chichero qui, au péril de sa vie, a réussi à photographier Mengele dont la résidence est protégée par des patrouilles.

Hanoï connaît un répit depuis 48 heures et Washington dément que la capitale ait été bombardée

SAIGON — Après deux journées consécutives de bombardements, la population d'Hanoï a connu jeudi et vendredi un répit dû aux mauvaises conditions atmosphériques.

Cette trêve a permis aux autorités nord-vietnamiennes d'amener, d'une part, les trois chefs de délégation à Hanoï de la Commission internationale de contrôle et, d'autre part, les journalistes, sur les lieux de la capitale atteints par les raids de mardi et mercredi. Selon les témoignages recueillis par les journalistes auprès des habitants, douze personnes auraient été tuées et trente autres blessées dans les trois endroits visités par eux.

A Saigon cependant le porte-parole du haut commandement militaire américain a affirmé hier que seuls, la gare de triage de Yen Vien et le dépôt de véhicules de Van Dien avaient été atteints au cours des raids de mardi et mercredi et qu'aucune bombe n'était tombée sur la ville même de Hanoï. C'est, a-t-il ajouté, une fusée "sam" qui est tombée sur une jonque dans l'agglomération d'Hanoï après avoir manqué son but et qui a pu faire des victimes parmi la population.

Au Sud-Vietnam, les opérations militaires se poursuivent sans contact important. Partout Vietcong et Nord-Vietnamiens semblent avoir reçu pour consigne d'éviter l'engagement armé.

Seuls, quelques attentats terroristes ont été signalés, notamment près de l'entrée de l'aéroport militaire de Saigon-Tan Son Nhut où une roquette a explosé mais sans faire de victime.

Démenti de Washington

WASHINGTON — Le Département d'Etat, se fondant sur les informations qui lui ont été transmises par le Pentagone, a officiellement démenti hier les accusations communistes selon lesquelles des projectiles américains auraient pu tomber sur la capitale nord-vietnamienne au cours des raids effectués les 13 et 14 décembre par l'aviation américaine alors qu'elle attaquait la gare de triage de Yen Vien et le parc automobile de Van Dien.

La déclaration du porte-parole, M. Robert McCloskey, constitue la première mise au point publique faite par l'administration à la suite de l'émotion créée dans le monde au lendemain de ces raids.

Jusqu'à présent, les plus hautes autorités gouvernementales chargées de faire connaître la position américaine s'étaient réfugiées dans l'anonymat. M. McCloskey a refusé de préciser la façon dont les preuves ont pu être recueillies.

Jeudi soir, les milieux officiels américains laissaient entendre qu'elles n'étaient pas fondées sur des photographies, toute reconnaissance aérienne étant considérée comme trop dangereuse à l'heure actuelle.

Le département d'Etat dispose à présent à l'intention des journalistes d'un plan d'Hanoï datant de 1965. Il tend à prouver que les deux objectifs visés par l'AIR Force ne sont pas inclus dans le périmètre de la capitale, mais le département d'Etat n'est toujours pas en mesure de situer le centre-ville tel qu'il l'entend. Il se refuse à tout autre commentaire concernant les récents incidents.

PEKIN — " A trois heures de l'après-midi, mercredi, un grand nombre d'avions américains sont arrivés au-dessus de Hanoï et ont bombardé sans raison plusieurs de ses quartiers résidentiels.

Quatre de ces appareils sont venus au-dessus du quartier des ambassades et ont attaqué en piqué bombardant à plusieurs reprises l'ambassade de Chine", rapporte l'agence Chine Nouvelle dans une dépêche datée de la capitale nord-vietnamienne.

L'agence précise que les bâtiments de l'ambassade ont subi de gros dégâts et qu'une partie des bureaux de "Chine Nouvelle" situés à proximité a été détruite.

"Le bombardement de Hanoï, poursuit-elle, constitue un nouveau chantage. En ouvrant le feu contre la mission diplomatique de Chine au Vietnam, les Etats-Unis ont tenté en vain de mettre à l'épreuve la détermination du peuple chinois à aider le peuple vietnamien".

Lançant un nouvel avertissement aux Etats-Unis, le ministère chinois des affaires étrangères ajoute: "Votre bombardement est un sursaut d'agonie et vous serez doublement châtié pour votre nouveau crime".

HANOI — Plus de 100 civils ont été tués au cours des deux raids sur Hanoï effectués mardi et mercredi par l'aviation américaine, a déclaré vendredi au cours d'une conférence de presse, M. Pham Van Bach, vice-président de "la commission d'enquête nord-vietnamienne sur les crimes américains" rapporte l'agence nord-vietnamienne d'information.

Le N. Y. Times déplore les bombardements

NEW YORK — Le "New York Times" déplore amèrement le bombardement de Hanoï vendredi dans un éditorial.

"Le bombardement de cibles aux abords de Hanoï, alors que de nouveaux efforts sont en cours pour aboutir à des négociations de paix ne peuvent que jeter le doute sur la bonne foi de Washington et sur son offre de discuter le prolongement de la trêve," écrit l'éditorialiste.

"Ce n'est pas, malheureusement, le premier exemple d'intensification de l'attaque militaire américaine durant des efforts de paix. Le début du pilonnage du Nord-Vietnam fut ordonné en février 1965, des mois après que l'administration Johnson eut passé outre à des offres secrètes de discussions faites par Hanoï et communiquées par Moscou et par U Thant, secrétaire général des Nations unies.

"Les déclarations ambiguës de Washington sur le dernier bombardement ne peuvent que saper la confiance sur les intentions de Washington, car, en même temps que les objectifs militaires aux abords d'Hanoï, ce sont les projets de négociations qui ont réellement été bombardés.

"Les milieux officiels de Washington expliquent à présent que les cibles se situaient "par rapport à un certain point précis près du centre de la ville." Les New-Yorkais feraient bien de se demander si leur ville pourrait être considérée comme ayant été bombardée si un périmètre de cinq milles autour de Times Square était épargné alors que des cibles aux abords de cette zone étaient touchées.

La réforme de l'économie russe a donné des résultats positifs

MOSCOU. — La réforme de l'économie soviétique, actuellement en voie de réalisation selon le principe d'une "activité commerciale" des entreprises préconisé par le professeur Liberman, a été hier au centre des débats du Soviet suprême de l'URSS, annonce l'agence Tass. Les députés, indique l'agence, ont constaté que les résultats de cette première année de réforme ont été "positifs".

"Il est dès à présent évident, a déclaré M. Alexis Kolebaev, secrétaire du PC du Kazakhstan, que le nouveau système a stimulé l'activité des travailleurs, leur intéressement au succès commun.... L'efficacité et la rentabilité de la production, sa qualité et son prix de revient deviennent les principaux critères dans toutes les branches de l'économie où des solutions positives sont apportées aux problèmes qui se posent".

M. Abdoulahad Kaharov, président du conseil des ministres du Tadjikistan, a déclaré de son côté que les entreprises de la république travaillant selon le nouveau système doubleront cette année leurs profits par rapport à l'an passé.

M. Leonide Koulitchenko, premier secrétaire du comité du P.C. de Volgograd, a fait l'éloge de l'usine métallurgique de la ville "Octobre Route", qui fut l'une des premières à adopter le nouveau système de gestion. Cette usine, a-t-il indiqué, a entièrement réalisé son programme de production et a obtenu un bénéfice de 33 millions de roubles, soit 15 p.c. de plus qu'en 1965.

M. Tikhon Kisselev, président du conseil des ministres de Biélorussie, a déclaré que 40 entreprises de la république ont déjà adopté les nouvelles méthodes de travail et ont toutes obtenu d'excellents résultats. "Leur expérience, a-t-il ajouté, a permis également de se rendre compte des problèmes qui restent à résoudre. Parmi ceux-ci, il faut citer, avant tout, les prélèvements injustifiés effectués par les organismes dirigeants sur les bénéfices de certaines entreprises. Le système de paiement de primes aux ouvriers, a-t-il dit, demande également à être amélioré.

Le bilan général de la réforme a été dressé devant les députés par M. Michel Yasnov, président de la commission du plan et du budget du conseil des nationalités (seconde Chambre du Soviet suprême). Il a rappelé qu'au cours des neuf premiers mois de 1966 les 700 entreprises où la réforme a été introduite ont accru leur production de 11 p.c. et leur rendement de 8 p.c., contre 5 p.c. dans le reste de l'industrie.

Lodge se dit satisfait de la tournure des événements

WASHINGTON — M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des Etats-Unis au Sud-Vietnam, s'est déclaré satisfait hier soir de la tournure des événements militaires mais il a reconnu que la lutte contre le terrorisme exercé par les guérillas Vietcong ne progresse que très lentement.

M. Lodge, qui passe les fêtes de Noël aux Etats-Unis, a conféré durant 50 minutes hier soir à la Maison Blanche avec le président Johnson qui était entouré du vice-président, M. Hubert Humphrey, du secrétaire à la défense, M. Robert McNamara, du représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU M. Arthur Goldberg, de l'ambassadeur itinérant M. Averell Harriman, et de M. Walt Rostow, conseiller présidentiel.

Essais-H: Ottawa prie Pékin et Paris de signer le traité

NATIONS UNIES. — Le Canada a prié hier la Chine et la France de signer le traité de 1963 sur l'interdiction partielle des essais nucléaires.

Parlant devant les membres de la Commission politique de l'Assemblée générale des Nations unies, le délégué canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a déclaré que d'autres essais atmosphériques seront probablement faits malgré le traité de 1963. "Le Canada, a dit M. Trudeau, demande à tous les pays de signer ce traité."

De toutes les grandes nations, seules la France et la Chine n'ont pas encore signé ce traité.

M. Trudeau, adjoint parlementaire du premier ministre Pearson, parlait en marge de la présentation d'une motion destinée à souligner le travail de la Commission scientifique des Nations unies sur la radiation atomique et à recommander à l'Assemblée générale que le travail de cette commission soit poursuivi. La motion canadienne a été adoptée à l'unanimité.

La Commission sur la radiation a été mise sur pied par l'Assemblée générale en 1955, sur la recommandation de l'Inde, afin de recueillir et rendre publiques des informations sur le degré de radiation, les retombées radioactives et leurs effets sur l'homme et son milieu. Depuis 1955, la Commission fait annuellement rapport de ses activités à l'Assemblée générale. Le Canada est un des 15 pays fournissant des scientifiques au personnel de recherches de la commission.

La motion canadienne, avant d'être soumise au vote de l'Assemblée générale, avait reçu l'appui des délégués de la Russie et des Etats-Unis.

ONU : le traité sur l'exploration de l'espace a été présenté hier

NATIONS UNIES. — Le traité sur l'exploration et l'utilisation de l'espace, y compris la lune et les autres corps célestes, a été présenté officiellement hier à la commission politique par le président du sous-comité juridique du comité des Nations unies pour les utilisations pacifiques de l'espace, le professeur Manfred Lachs (Pologne).

Ce traité avait été l'objet de longues négociations publiques, puis privées, en particulier entre les Etats-Unis et l'URSS. Il a été soumis en annexe d'un projet de résolution signé par 37 pays, dont les quatre grandes puissances, qui recommande le texte du traité et sa ratification par le plus grand nombre d'Etats possible, mais qui trace également au Comité de l'espace un programme de travail sur des sujets qui n'ont pas été approfondis dans le traité.

Ainsi la résolution invite le comité à poursuivre ses travaux pour élaborer deux accords, l'un sur la question des dommages intérêts pour dégâts causés par le lancement d'objets dans l'espace extra-atmosphérique, l'autre sur l'assistance aux cosmonautes et aux véhicules spatiaux.

Le comité est prié également de commencer une étude approfondie de la définition de l'espace extra-atmosphérique, (aucune limite minimale ou maximale de cet élément n'a été établie, ni scientifiquement, ni juridiquement) et de l'utilisation pratique de l'espace et des corps célestes.

Expérience française

HOUSTON — Une importante et spectaculaire expérience scientifique française aura lieu, en mars ou avril prochain, lors du vol inaugural du programme "Appollo", fait savoir la NASA.

L'équipage composé de Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee tentera de photographier un nuage de vapeur de sodium émis par une fusée française "Centaure" dans le ciel de Hammaguir, en Algérie.

C'est à la fin du symposium sur le programme "Apollo", qui s'est tenu au centre spatial de Houston jeudi et vendredi, que la NASA a annoncé l'expérience française. Elle est placée sous la direction du professeur Jacques-Emile Blamont, directeur scientifique du Centre national d'études spatiales. La fusée française utilisée sera, comme en novembre, une "Centaure" à deux étages utilisant des carburants solides.

Brandt favorise la coopération Bonn-Paris

BONN. — Les interventions des leaders des trois partis — le chancelier Kurt-Georg Kiesinger (CDU), le vice-chancelier et ministre des affaires étrangères Willy Brandt (SPD), parlant tous deux au nom de la coalition gouvernementale, et M. Erich Mende (FDP), représentant l'opposition, — ont marqué hier la poursuite du débat sur la coalition gouvernementale.

Les propos de MM. Kiesinger et Brandt ont plus particulièrement porté sur la politique étrangère allemande, notamment sur les relations avec la France. Le ministre des affaires étrangères qui s'est félicité de l'accord intervenu sur le stationnement des troupes françaises en Allemagne, ainsi que des paroles du général de Gaulle sur "la nécessité historique de la réunification allemande" a souligné que son entretien avec le président français l'avait convaincu des possibilités d'approfondir la coopération politique avec Paris, "ce qui ne manquera pas d'avoir un effet important sur les relations est-ouest". De son côté, le chancelier a affirmé que le déroulement de l'entretien de Gaulle-Brandt, à Paris, "l'avait particulièrement encouragé pour sa prochaine rencontre de janvier avec le président français".

Abordant le problème de la division allemande, le chancelier a indiqué que son gouvernement prouverait dans les prochains mois "qu'il prend la politique interallemande au sérieux, avec réalisme, et sans romantisme".

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A.DÉSY Ltée
MONTRÉAL

VODKA DE RUSSIE

EXIGEZ LA VÉRITABLE VODKA DE RUSSIE
...à la Régie des Alcools...aux meilleurs bars et restaurants
Exportée par
V/O Sojuzplodoimport, Moscou
R.A.Q. NO: 375-C 26,7 oz. $6.40

AUBAINE — AUBAINE — AUBAINE — AUBAINE — AUBAINE — AUBAINE — AUBAINE

Pour vos cadeaux de Noël

MACHINES À ÉCRIRE
À PRIX D'AUBAINE
et jusqu'au 20 décembre 1966 seulement

PORTATIVES NEUVES ROYAL SAFARI :
garanties un an; prix régulier: $139.50 au prix très spécial de **$109.50.** Vous économisez **$30.00 !**
Appelez **274-6521** ou passez les voir.

PORTATIVES NEUVES LETTERA 32 :
(Underwood-Olivetti: garanties un an: Prix régulier: $99.50 au prix spécial de **$74.50.** Vous épargnez **$25.00 !**
Cette marque a été éprouvée par de nombreuses années de bons services.

****

EGALEMENT DISPONIBLES : des machines usagées, remises en bon ordre à nos ateliers; en vente avec garantie et à des prix très raisonnables.

"SERVICE DE RÉPARATION"

Nous faisons aussi la réparation de machines à écrire de toutes marques et de tous modèles, à nos ateliers ou à domicile. Essayez notre service rapide à prix très modéré. (Secteur de la ville de Montréal seulement).

LIDEC INC.

LIDEC Inc.
1083, Avenue Van Horne
Montréal 8 — P.Q.

AUBAINE — AUBAINE — AUBAINE — AUBAINE — AUBAINE — AUBAINE — AUBAINE